Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15931 – 7 F

MARDI 16 AVRIL 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le premier ministre libanais réclame un cessez-le-feu entre Israël et le Hezbollah

Dans un entretien au « Monde », Rafic Hariri déclare compter sur la diplomatie française

A LA DEMANDE du Liban, la France se retrouve diplomatiquement en première ligne pour tenter de mettre fin à la guerre que se livrent une nouvelle fois le Hezbollah et Israël au pays du Cèdre. Jacques Chirac a décidé, dimanche 14 avril, après avoir reçu le premier ministre libanais, Rafic Hariri, d'envoyer dès lundi en mission en Israël, en Syrie et au Liban, le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, après avoir reçu des signaux encourageants de la part des différentes parties concernées par la crise libanaise. Toutefois, Itamar Rabinovitch, ambassadeur de l'Etat juif aux Etats-Unis, a déclaré lundi que *« la situation n'est pas encore mûre pour une initiative diplomatique, car nous ne sommes pas parvenus à l'arrêt des tirs de roquettes katioucha vers Israël »*. Washington de son côté semblait toujours décidé, lundi, à laisser l'armée israélienne poursuivre ses opérations.

L'Iran, qui exerce une influence certaine sur le Hezbollah libanais, s'est déclaré favorable à une *« consultation »* avec la France à propos du Liban. Le chef de la diplomatie iranienne a toutefois quelque peu interprété l'initiative française évoquant *« une action commune avec la France »*, ce qui n'est pas du tout le cas. L'objectif de Paris est de prendre contact avec toutes les parties intéressées, c'est-à-dire, Israël, le Liban, la Syrie, les Etats-Unis et l'Iran. Parallèlement, Paris a envoyé dès dimanche soir plus de trente tonnes d'aide humanitaire au Liban.



Dans un entretien au *Monde*, M. Hariri a réclamé un cessez-le-feu entre le Hezbollah et Israël, une telle trêve étant, à ses yeux, l'unique solution *« provisoire »* au problème libanais, le règlement définitif ne pouvant être qu'un retrait des forces israéliennes de la partie du territoire libanais qu'elles occupent depuis 1978 le long des frontières de l'Etat juif.

L'aviation et l'artillerie israéliennes ont intensifié lundi leurs bombardements au Liban-sud où est fortement implanté le Hezbollah. Selon les derniers bilans, trente personnes – presqu'exclusivement des civils – ont été tuées et 128 autres ont été blessées depuis le déclenchement jeudi, par Israël, de l'opération « Les Raisins de la colère » destinée à neutraliser le Hezbollah. La formation intégriste a annoncé de son côté avoir tiré, dans la matinée, sept salves de roquettes *katioucha* en direction du nord de l'Etat juif. La veille, elle avait revendiqué le tir de 400 roquettes alors que le général israélien Amiram Lévine, responsable du front libanais, avait signalé la chute de 45 roquettes.

Lire pages 2 et 3, et la chronique d'Agathe Logeart page 29

Coup d'envoi au débat public sur la réforme du service national

LE DÉBAT sur la réforme du service national est relancé, cette semaine, à la fois au Parlement et dans le public. A l'Assemblée nationale, la mission d'information, présidée par Philippe Séguin, continue ses auditions et prévoit des visites dans les unités. La première d'entre elles aura lieu jeudi 18 avril au 1er régiment de tirailleurs d'Epinal, ville dont le président (RPR) de l'Assemblée nationale est le maire. M. Séguin se pose en partenaire privilégié de Jacques Chirac pour mener à bien la réforme.

Au Sénat, la commission de la défense entreprend à son tour, mardi 16 avril, d'entendre les experts. Soutenu par une campagne d'affichage du ministère de la défense, le débat doit débuter, en même temps, dans le pays avec des rencontres organisées par les maires et les préfets sur la base d'un questionnaire largement diffusé au mois de mars.

Lire page 6

« 1996, l'année du temps de travail » : un cahier spécial de 36 pages

TOUT CONDUIT a faire de 1996 l'année du temps de travail . Dès la présentation de ses voeux aux Français, Jacques Chirac a formulé ce souhait. Les partenaires sociaux, qui ont conclu un accord le 31 octobre 1995, se sont depuis engagés dans une longue négociation par branche professionnelle. Pressé, le gouvernement leur demande d'aboutir d'ici à la fin du mois de juin et se déclare prêt à intervenir, sinon, par voie législative. Quant aux parlementaires, ils sont impatients, tout comme la plupart des syndicats, à commencer par la CFDT.

Ce brusque regain d'intérêt s'explique par la situation de l'emploi. Faute de remède miracle pour résorber le chômage, voici que reviennent en vogue des solutions telles que l'aménagement, la réduction et le partage du travail. Avec un supplément spécial de 36 pages, « Le Monde-Initiatives » tente aujourd'hui de faire un point complet de ce dossier.

L'amertume d'un agent double venu du froid

PRAGUE
de notre correspondant

Frantisek Vojtasek, soixante-six ans, est amer. Lorsque, attaché militaire à l'ambassade de Tchécoslovaquie à Paris, il proposa ses services au Sdece français (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage), deux jours après l'invasion de son pays par les troupes du bloc soviétique, il était conscient des risques encourus. Mais il ne pensait pas que la France serait si peu reconnaissante à son égard lorsqu'il ne serait plus *« utilisable »*. Après avoir été maltraité et humilié pendant treize années dans les geôles les plus sordides de la Tchécoslovaquie communiste, il apprécierait un geste, en remerciement de sa lutte contre les agents du pacte de Varsovie, brutalement interrompue par la trahison d'une taupe soviétique infiltrée dans les « services » français.

Frantisek Vojtasek a commencé sa carrière d'espion militaire tchécoslovaque en 1958 au terme d'un cours spécial à l'Ecole supérieure des armées à Prague. Après avoir servi dans les régions frontalières de l'Ouest et à la centrale pragoise, il suit en 1966-1967, à Moscou, un cours d'espionnage pour les agents des pays du pacte de Varsovie. Il arrive le 31 juillet 1968 à Paris sous couvert d'un emploi diplomatique. L'intervention soviétique déclenchée contre le « printemps de Prague », qui le révolte, l'incite à changer de camp. Jusqu'en juin 1972, date de son retour à Prague, il dénonce au Sdece les réseaux tchécoslovaques et soviétiques en France, en RFA et aux Etats-Unis. Dans la capitale tchécoslovaque, il continue de collaborer avec les services français, rencontrant ses deux agents de liaison à Vienne.

En 1976, un troisième agent français lui est présenté : à compter de cette date l'étau communiste commence à se refermer sur lui. Après un bref passage à l'ambassade tchécoslovaque à Paris à l'automne 1976, il est rappelé à Prague et soumis à rude épreuve par le contre-espionnage tchécoslovaque. Le piège se referme sur lui le 3 février 1978 avec son arrestation par la police politique. La presse pragoise du 5 juillet publie un entrefilet annonçant l'arrestation de l'espion Frantisek Vojtasek et, en novembre, il est condamné à vingt-cinq ans d'emprisonnement. Il sera libéré en mars 1990 en application de l'amnistie voulue par le président Vaclav Havel.

Depuis sa sortie de prison, Frantisek Vojtasek a multiplié les démarches auprès des autorités françaises. Si la présidence de la République lui a toujours répondu avec courtoisie, les services susceptibles de lui reconnaître une rente ou une indemnisation quelconque observent un silence blessant. A l'image de la justice tchèque qui refuse de revenir sur le jugement de 1978 et de le réhabiliter...

Martin Plichta

Nîmes en finale de la Coupe de football



ABDER RAMDANE

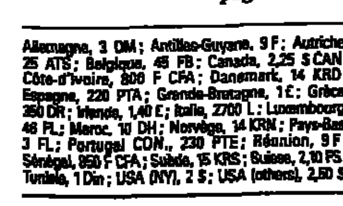
SON BUT, à la neuvième minute de la demi-finale Nîmes-Montpellier, dimanche 14 avril, est à l'origine de l'un des plus grands exploits de l'histoire de la Coupe de France de football. Grâce à Abder Ramdane, le Nîmes Olympique est devenu le premier club de National 1, l'ancienne troisième division, à parvenir en finale, une finale qui aura lieu le 4 mai à Paris. Les Nîmois, pour arriver à l'apothéose du Parc des Princes, auront éliminé trois équipes de division 1. Ils rencontreront l'AJ Auxerre, qui s'est difficilement qualifiée au Stade-Vélodrome face à Marseille, qui évolue pourtant une division en dessous. Comble de l'ironie après ce week-end qui a défié toute logique, Nîmes, qui se bat pour éviter la relégation en division inférieure, peut désormais caresser le rêve d'une place en Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe la saison prochaine.

Bordeaux entamera, mardi 16 avril, la semaine européenne des clubs français. Les Girondins rencontrent, en demi-finale retour de la Coupe UEFA, le Slavia Prague, et peuvent sérieusement envisager la finale.

Lire notre rubrique Sports pages 20 et 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0416 - 7,00 F



La Corée minée par les jeux politiciens

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Les élections « sans vainqueur » du 11 avril, dont le parti gouvernemental et la principale formation d'opposition sortent endoloris, n'ont pas dissipé le sentiment de malaise qui pèse sur la Corée. Le succès de livres de chamanes, ou « voyantes », dont *L'Elue des Dieux* de Shim Jin-song, la femme qui avait prédit la mort en 1994 du leader du Nord, Kim Il-sung, puis la sortie dans la même veine, en février, de *L'Homme qui a choisi les Dieux* par un de ses homologues masculins témoignent d'une inquiétude latente dans un pays dont la croissance économique devrait pourtant inciter à un certain optimisme. Pratique immémoriale, le chamanisme reste enraciné dans les moeurs populaires de la Corée moderne où officient quelque cent mille « voyants ». Mais la publication de livres de prédiction est un phénomène nouveau que le journaliste Ku Bon-hee, qui a consacré un ouvrage à la vie de cinq chamanes célèbres, attribue à l'inquiétude diffuse ressentie par beaucoup.

La montée de fièvre sur le 38e parallèle qui sépare les deux Corées, provoquée par le refus de Pyongyang d'honorer les termes de l'armistice de 1953, a contribué à limiter le recul du parti gouvernemental. Une réaction qui témoigne de la nervosité d'une partie de l'électorat. La rencontre, mardi 16 avril à Cheju, île du sud de la péninsule, entre Bill Clinton et le président Kim Young-sam ne devrait guère faire retomber la tension : refusant de se plier au chantage nord-coréen, Washington n'entend pas négocier un traité de paix avec Pyongyang par-dessus la tête de son allié sud-coréen. Quant à M. Kim, dont le parti a perdu la majorité absolue, il doit démontrer qu'il est toujours aux commandes et adoptera vraisemblablement une attitude plus dure vis-à-vis de Pyongyang. Les Coréens du Nord, de leur côté, ne peuvent guère faire marche arrière.

Au risque d'un dérapage dans la gesticulation militaro-diplomatique de Pyongyang s'ajoute la crainte que la scène politique intérieure au sud soit dominée au cours de la seconde partie du mandat du président Kim Young-sam, qui s'achève en décembre 1997, par une âpre bataille de succession qui pourrait rejeter au second plan les réformes.

Le parti gouvernemental pourra sans difficulté compenser les onze sièges qui lui manquent pour reconstituer sa majorité par le ralliement d'indépendants. Les électeurs sont cependant loin d'avoir exprimé un soutien sans réserve au président Kim.

Philippe Pons

Lire la suite page 15

Lendemains de massacres à Srebrenica

Sept experts dépêchés par le Tribunal international de La Haye ont enquêté pendant dix jours sur les lieux des massacres commis par l'armée serbe lors de la prise de Srebrenica en juillet 1995. p. 5

Vivre autrement à la campagne

Convaincues que le chômage est moins difficile à supporter à la campagne, des personnes en difficulté quittent les villes a la recherche *« d'autres valeurs que le travail et l'argent »*. p. 9

La triste histoire du Crédit foncier

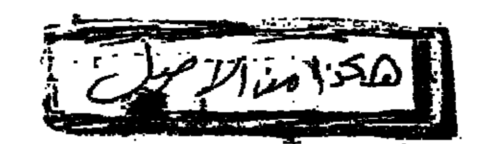
Etroitement mêlé a l'histoire de France, l'institution avait finance les travaux d'Haussmann, les ecoles de Jules Ferry et les collectivités locales. La fin de l'encadrement du crédit et des aides au logement a précipité sa perte. p. 12

Un entretien avec Simone Veil

L'ancienne presidente du Parlement européen s'étonne que le gouvernement français ait *« déroule le tapis rouge »* pour le premier ministre chinois et souligne l'importance de la symbolique dans les relations internationales. p. 14

Le nouveau disque de Françoise Hardy

L'auteur de *Message personnel* tourne la page. Après un silence de dix ans, son nouveau disque, *Le Danger*, marque son passage à un rock électrique et tranchant. p. 24



PROCHE-ORIENT Après un entretien, dimanche 14 avril, avec Jacques Chirac, le premier ministre libanais, Rafic Hariri, a réclamé un cessez-le-feu entre Israël et le Hezbollah au Liban, sur la base de l'« arrangement » conclu en 1993 par l'intermédiaire des Etats-Unis, selon lequel les populations civiles doivent être épargnées. ● M. CHIRAC a décidé d'envoyer *« immédiatement »* dans la région le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, pour tenter de parvenir à un cessez-le-feu *« dans les plus brefs délais »*. ● ISRAËL, qui bénéficie du soutien total de Washington, entend continuer l'opération baptisée « les Raisins de la colère », qui a déjà poussé sur les routes de l'exode près de 300 000 Libanais. A la demande du Liban, le Conseil de sécurité de l'ONU devait se réunir lundi 15 avril dans la soirée.

Rafic Hariri réclame un cessez-le-feu entre le Hezbollah et Israël

Après avoir reçu le premier ministre libanais, Jacques Chirac a décidé d'envoyer aussitôt au Proche-Orient le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette. Il s'inquiète des « risques graves pour le processus de paix »

Le premier ministre libanais a répondu aux questions du *Monde* à l'issue de son entretien avec M. Chirac dimanche soir.

« Avez-vous formulé des demandes précises à M. Chirac ?

– Je lui ai demandé que la France use de son prestige pour obtenir un cessez-le-feu. A mon avis, la manière dont Israël se comporte n'aboutira à rien. Les Israéliens ont essayé la manière forte depuis 1978. Sans résultats. A terme, la solution est le retrait d'Israël du territoire libanais. C'est alors que le Liban sera responsable de la sécurité dans la partie de son territoire limitrophe d'Israël. Les Israéliens nous demandent aujourd'hui de désarmer le Hezbollah parce qu'il les dérange, alors qu'ils continuent pour leur part à occuper notre territoire. C'est comme si on avait demandé à de Gaulle de désarmer la résistance.

– Avant de recourir à la France, avez-vous sollicité les Etats-Unis ?

– L'attitude des Etats-Unis est claire. Ils soutiennent tout ce que fait Israël. J'ai eu une conversation à ce sujet avec leur ambassadeur au Liban et la réponse fut : faites arrêter les tirs de roquettes Katioucha. Cela étant, la réaction des Israéliens est démesurée par rapport aux actions de la résistance. Les Israéliens font de l'excès de zèle, pour des raisons électorales. Et le bombardement [de la centrale électrique] de Jamhour montre qu'ils veulent détruire l'infrastructure du Liban, au moment où ce pays a amorcé sa reconstruction, pratiquement à la sueur de son front, puisqu'il n'a pas eu droit à l'assistance économique promise, par exemple, à la Bosnie. Il n'y a pas plus de Hezbollah à Jamhour qu'à Tyr.

– Alors quel est leur objectif ?

– Ils veulent faire pression sur nous pour que nous désarmions le Hezbollah. Ce que nous ne ferons pas. Je veux être pratique et clair : si le Hezbollah pose un problème, la solution n'est pas dans le recours à la force. Israël a pu vérifier depuis près de vingt ans que cette méthode n'est pas la bonne. Essayons donc autre chose. L'Etat libanais existe aujourd'hui et dispose d'une armée. Le peuple libanais a vécu une guerre et aspire à vivre en paix. Qu'Israël se retire [du Liban sud] et nous nous chargerons de la sécurité à nos frontières. Si le Hezbollah ne plie pas, nous le forcerons à le faire. Il n'aura plus de raison de résister à l'occupation.

» Je vous rappelle que le Hezbollah est opposé au gouvernement. Leurs députés sont dans l'opposition. Je ne cherche donc pas à les défendre, mais nous ne pouvons rien faire aujourd'hui car, aux yeux de la population, nous passerions pour des traîtres.

– Mais Israël ne va pas se retirer du Liban sud du jour au lendemain !

– Il existe un accord officieux, conclu en 1993 [par l'intermédiaire des Etats-Unis], qui n'a été respecté ni par Israël ni par le Hezbollah. Nous devons revenir à cet accord ; il n'y a pas d'autre solution, étant entendu que le règlement définitif est le départ des forces israéliennes du Liban.

– Le Liban et la Syrie ont-ils les moyens de contraindre le Hezbollah à appliquer cet accord ?

– Cet accord est une reconnaissance implicite [par Israël] qu'aussi longtemps que perdurera l'occupation il y aura une résistance [libanaise], à condition que les deux parties ne frappent pas les populations civiles. Il y a eu des abus de part et d'autre. Israël et le Hezbollah devront veiller à respecter cet accord et chacun [y compris l'Etat libanais] doit s'employer à le faire respecter.

– Avez-vous demandé à la Syrie et à l'Iran d'user de leur influence auprès du Hezbollah ?

– J'ai pour règle de ne pas parler avec les Iraniens de questions relatives au Liban. C'est ma position. Si les Syriens veulent le faire, c'est leur affaire. Nous avons demandé à l'Etat syrien [d'user de son influence auprès du Hezbollah] et, d'après les informations dont je dispose, il le fera si Israël respecte l'accord.

– La Syrie et le Liban sont liés depuis 1991 par un traité en vertu duquel chacun des deux pays volerait au secours de l'autre, si sa sécurité était menacée. Pourquoi les Syriens ne réagissent-ils pas ?

– Vous suggérez là qu'il faut qu'il y ait une guerre en bonne et due forme entre le Liban et la Syrie d'une part, Israël de l'autre. Comme l'armée libanaise, les soldats syriens [déployés au Liban] ont riposté aux tirs. Mais il y a une gradation dans les hostilités. Nul n'a intérêt à entrer dans une véritable guerre et Israël partage cet avis. En dépit de la gravité de la situation actuelle, nous ne pouvons pas entraîner la région dans une guerre. » Le Liban n'a rien demandé à la Syrie pas davantage qu'à sa propre armée. Nous savons que les troupes libanaises ne font pas le poids face à l'armée israélienne. Nous n'avons jamais prétendu qu'Israël était un Etat faible. Son armée est au contraire capable de détruire notre pays et de jeter la population sur les routes. C'est d'ailleurs ce à quoi nous assistons aujourd'hui, avec entre 300 000 et 400 000 personnes déplacées.

– Avez-vous l'intention de solliciter l'intervention d'autres pays ?

– J'ai déjà rencontré [dimanche] le président égyptien Hosni Moubarak et je me rendrai [lundi] auprès du roi Hassan II du Maroc puis en Arabie saoudite et au Koweït. Israël doit savoir qu'il ne jouit pas d'une totale impunité et que le Liban n'est pas abandonné à son sort. »

Propos recueillis par Mouna Naïm

« Que les Israéliens en soient conscients, cette guerre ne finira jamais »

TYR
de notre envoyée spéciale

Entassés sur des remorques tirées par des tracteurs, à quinze dans des voitures surchargées, les habitants du Liban sud fuient vers le nord. Tyr, cent mille habitants en temps normal – mais dont le nombre s'est accru depuis trois jours de celui des réfugiés des villages environnants –, se vide, ce dimanche 14 avril, rejetant sur les routes des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.

« Nous sommes en pleine panique, avoue Hassan Youssef, directeur du Conseil du Sud. *Plus de deux cent mille personnes ont quitté leurs villages. Nous avons une trentaine de martyrs et une centaine de blessés et un budget beaucoup trop modeste pour répondre à l'urgence. »* A Saïda, chef-lieu du Liban sud, plus au nord, des réfugiés envahissent les écoles, les immeubles en construction, les garages. Hussein, venu de Kleileh, à une quinzaine de kilomètres au sud de Tyr, avec ses voisins, occupe l'appartement d'un immeuble fini mais encore inhabité. Dans chaque pièce des familles entières s'installent, un mince matelas de mousse servant de couche à plusieurs personnes. Dans leur fuite, ces réfugiés encore apeurés n'ont pratiquement rien emporté et beaucoup se demandent ce qu'ils vont manger et combien de temps ils vont pouvoir tenir. Aucun secours ne leur est encore apporté et Hassan Youssef réclame l'aide des organisations humanitaires internationales.

UNE FUITE DIFFICILE

Hussein a toutefois bien fait de quitter Kleileh. Sévèrement bombardée, la rue principale est coupée par des débris et des câbles, la localité est, ce dimanche, un village fantôme. Pas âme qui vive dans les rues. Dans leur fuite, beaucoup d'habitants ont laissé ouverte la porte de leur maison. A quelques kilomètres du village, deux miliciens du Hezbollah, en treillis noir et sans armes, expliquent qu'ils n'occupent le village que la nuit pour être prêts à répondre à toute incursion terrestre israélienne. Agés d'à peine vingt ans, ils sont déjà de vieux routiers de la résistance ; ils la mènent depuis plusieurs années et affirment ne rien craindre de cette nouvelle opération israélienne.

Avec eux, deux femmes âgées, qui ont marché 5 kilomètres pour venir rechercher leurs provisions. L'une porte avec précaution un seau rempli d'œufs posés sur des fèves, alors que l'autre prend soin d'un grand pot de yaourt. Elles descendent sur la route côtière pour tenter de trouver un véhicule. Car fuir nécessite d'abord un moyen de transport et, dans ces villages, beaucoup n'en ont pas. *« C'est pour cela que les ambulances font des navettes entre les villages et les villes de Tyr ou de Saïda »*, explique Ahmad Saad, directeur adjoint de l'hôpital du Sud à Nabatiyé.

Autre problème que souligne M. Saad, le manque d'argent. *« Nous sommes maintenant près du temps des récoltes. L'argent de l'année passée a été dépensé et les réserves sont presque épuisées. » « De plus,* ajoute-t-il, *c'est l'époque des semailles pour les cultures d'été, et les paysans répugnent à tout abandonner. »* Enfin, dans cette région essentiellement chiite, beaucoup ont de la famille dans la banlieue sud de Beyrouth mais, celle-ci n'étant pas non plus épargnée, vers où pourraient-ils fuir ?

Signe des temps, l'hôpital du Sud, géré jusqu'en 1993 par le Secours populaire, est maintenant sous la responsabilité de la Société islamique de santé. Quatre blessés, atteints dans leur maison ou sur les routes, y sont gratuitement soignés. Autre signe des temps, les critiques contre la résistance ou le Hezbollah sont aujourd'hui très rares. *« Nous en avons marre mais qu'est-ce qu'on peut faire ? »* Montaha, réfugiée chez sa sœur à Saïda, affirme : *« On est dans le pétrin mais au moins, cette fois, le Hezbollah répond. Et si nous sommes dans les abris, eux aussi* [les Israéliens] *y sont. » « Nous, on est habitués,* renchérit sa voisine. *Mais eux, comment vont-ils réagir ? Je suis contente quand je sais que le Hezbollah a tiré des roquettes Katioucha, car je suis sûre que l'effet des bombardements est plus important pour les Israéliens que pour nous. »*

A l'hôpital Najem, à la sortie sud de Tyr, lamentations et pleurs accueillent l'arrivée des ambulances. Abou Ali y découvre avec horreur un de ses voisins, Hussein, 5 ans, gravement blessé. Il hurle sa colère : *« Nous nous vengerons. Nous les tuerons comme ils nous tuent, quand on le décidera. Cet enfant, qu'avait-il fait ? Que les Israéliens en soient bien conscients, cette guerre ne finira jamais. »*

Par rapport aux années précédentes, le Hezbollah, grâce à son très important travail social, a gagné en sympathie. Le thème de la résistance à l'occupation est devenu plus crédible. Au fil du temps, d'autre part, le Hezbollah « pro-iranien » s'est quasiment libanisé et est donc mieux accepté. De plus, en se professionnalisant, la résistance atteint des résultats militaires qui sont davantage compris par beaucoup de gens. Enfin, et c'est sans doute l'argument le plus fort, la violence des ripostes israéliennes jette de plus en plus les habitants du Sud dans les bras de la résistance islamique, même si certains préféreraient voir agir l'armée libanaise.

S'il est sûr que la paix est le vœu le plus cher de tous les habitants du Liban sud, il est non moins certain que, compte tenu des souffrances subies lors des opérations israéliennes de 1978, 1982, 1993, bien peu aujourd'hui la veulent au prix de l'occupation persistante de la zone frontalière.

Françoise Chipaux

Près de trois cent mille personnes jetées sur les routes de l'exode

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Chaque heure qui passe aggrave la situation au Liban dont pratiquement aucune partie – le Sud, Beyrouth et sa banlieue, la plaine orientale de la Bekaa – n'a été épargnée par les bombardements israéliens. En étendant jusqu'au fleuve Litani, à 40 kilomètres de la frontière, sa zone d'opération au Liban sud, Israël a contraint à l'exode, dans une pagaille indescriptible, près de 300 000 personnes, pour lesquelles les secours s'organisent difficilement. Mais au quatrième jour de son opération, Israël n'a pas freiné l'action du Hezbollah, le parti intégriste chiite, dont les combattants ont lancé ces dernières quarante-huit heures plusieurs dizaines de roquettes Katioucha sur le nord d'Israël. Le Hezbollah a même annoncé avoir étendu la zone de ses bombardements, en revendiquant des tirs de Katioucha sur la ville de Safed, à une quinzaine de kilomètres à l'intérieur d'Israël. L'Etat juif n'a pas explicitement reconnu ce dernier tir, mais a fait état, sans plus de précision, quelque temps plus tard, d'*« une salve de roquettes en Galilée occidentale »*.

Adoptant la même méthode qu'Israël, avec les moyens en moins, le Hezbollah a *« conseillé »*, dimanche, *« aux habitants des colonies de peuplement qui ne les ont pas quittées et qui sont dans les abris de partir immédiatement, s'ils veulent avoir la vie sauve ». « Nous allons tirer sur toutes les colonies »*, a indiqué la formation intégriste dans un communiqué. Dès samedi, elle avait décrété la mobilisation générale de ses miliciens, demandant en outre à ses commandos-suicides *« de gagner leurs positions et de s'apprêter à rejoindre leur Dieu pour se venger des assassins de femmes et d'enfants »*. Le 16 février, à l'occasion de la journée de Jérusalem, le Hezbollah avait fait défiler à Baalbek 300 jeunes se déclarant prêts au martyre. Dimanche soir, la télévision du « Parti de Dieu » en a montré 70, en tenue de camouflage, le visage barbouillé de noir, le front ceint d'un bandeau vert et munis d'une ceinture d'explosifs. Ils ont prêté serment sur le Coran et juré *« par le sang de leurs enfants de faire exploser leurs corps pour ébranler le sol sous les pieds de leurs ennemis, Israël et l'Amérique »*.

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Les habitants de Beyrouth, qui regardaient jusque-là d'un peu loin cette nouvelle guerre du Sud ont été, dimanche, brusquement ramenés à la réalité du conflit par de brutales coupures d'électricité, dues au bombardement aux missiles de la station électrique de Jamhour, dans la banlieue chrétienne de Beyrouth. La réparation de la station, gravement endommagée, devrait, selon un fonctionnaire du ministère des ressources électriques, durer environ trois mois. Ce bombardement d'une infrastructure civile, située de surcroît en zone chrétienne, a réussi à unifier quelque peu les Libanais. Même les chrétiens estiment que la guerre que mène Israël n'est pas seulement dirigée contre le Hezbollah chiite.

Beyrouth a aussi été secouée à cinq ou six reprises par les tirs nourris de DCA des armées libanaise et syrienne, qui ont tenté en vain de repousser les attaques des hélicoptères israéliens. La capitale, qui finissait à peine de régler le problème des personnes déplacées par quinze années de guerre, se retrouve sous la menace d'une nouvelle occupation sauvage d'appartements vides. L'ouverture des écoles, insuffisantes pour accueillir tous les réfugiés, a déjà contraint le gouvernement libanais à prolonger d'une semaine les congés scolaires de Pâques.

Face à cette situation, le gouvernement a obtenu une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU prévue lundi soir. *« Nous ne nous faisons pas trop d'illusions sur nos démarches auprès du Conseil de sécurité*, a toutefois déclaré le ministre des affaires étrangères, Farès Boueiz, *en raison de l'attitude partiale des Etats-Unis et de leur soutien sans équivoque à Israël. »* Beyrouth a aussi obtenu, sans illusions non plus, une réunion du conseil des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe, qui devrait se tenir mercredi au Caire.

Fr. C.

Tirer sur une ambulance

Surchargée de femmes et d'enfants, l'ambulance ralentit à peine pour traverser le barrage déserté de la Finul (Force intérimaire des Nations Unies au Liban) sur la route côtière Tyr-Nakoura. Une minute plus tard, deux coups retentissent. Un homme crie : *« Allah ! Allah ! »*, pour réclamer des secours. Le ronronnement de l'hélicoptère israélien qui s'est éloigné vers la mer, ses deux missiles tirés, accroît la terreur. Atteinte de plein fouet, l'ambulance s'est immobilisée en contrebas de la route. Deux cadavres, celui d'une femme et d'une fillette, gisent, alors que deux autres fillettes, le visage en sang, hurlent. Les autres blessés attendent les secours. Un homme et deux enfants mourront plus tard à l'hôpital. Clairement identifiable avec son gyrophare et son croissant rouge, l'ambulance, qui appartenait à une association islamique des habitants de Mansouri, ne transportait pas *« de terroristes d'une position à une autre »*, comme l'a affirmé le général Amnon Shahak, chef d'état-major de l'armée israélienne. Il n'y avait à bord que deux familles terrorisées par l'ultimatum des Israéliens, recommandant l'évacuation de leur village.

Bombardements de part et d'autre

LIBAN ISRAËL MER MÉDITERRANÉE Tripoli Hermel LIBAN Baalbek SYRIE BEYROUTH Destruction de la centrale électrique de Jamhour Janta Zahlé Litani Raids israéliens Tirs du Hezbollah Saïda Jezzine DAMAS Nabatiyé Tyr Nakoura Nahariya 25 km "Zone de sécurité" occupée par Israël

Paris a pris contact avec les capitales concernées pour apporter sa contribution à un apaisement

Une solution est recherchée sur la base de l'« arrangement » de 1993

JACQUES CHIRAC n'avait sans doute pas prévu qu'il serait pris si vite au mot, qu'il serait mis à l'épreuve dans des circonstances aussi difficiles. Sollicité par le Liban, dès le début de l'opération « Les raisins de la colère », lancée par Israël au pays du Cèdre, le président de la République a décidé d'envoyer, dès lundi 15 avril, le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, en mission d'apaisement au Proche-Orient. « *La France s'engage résolument à vos côtés* », avait-il solennellement déclaré devant les députés libanais, lors de sa visite du 4 au 6 avril à Beyrouth, ajoutant que Paris « *n'aura de cesse de militer pour une paix juste et globale* » qui restaure le Liban dans toute sa souveraineté.


ANALYSE

Le président de la République était entré en contact, dès vendredi, avec Bill Clinton et avec le premier ministre israélien, Shimon Pérès. M. de Charette avait été chargé, le même jour, de prendre le pouls de Damas et de Téhéran – qui exercent toutes deux une influence sur le Hezbollah. Jusqu'à l'entretien de M. Chirac avec le premier ministre libanais, Rafic Hariri, dimanche soir à l'Elysée, Paris, a-t-on appris de bonne source, s'est employé à imaginer plusieurs hypothèses de solution.

L'idée générale est de parvenir à un cessez-le-feu « *dans les plus brefs délais* », sur la base de l'« arrangement » tacite conclu en 1993 entre Israël et le Hezbollah, par l'intermédiaire des Etats-Unis et de la Syrie, et qui prévoit de circonscrire le conflit à la « *zone de sécurité* » occupée par l'Etat juif au Liban-sud. Pour Beyrouth, la seule solution « *provisoire* » à la situation actuelle, est l'application de cet accord. Pour l'heure, Israël ne veut plus de cet accord, ou alors d'une nouvelle version nettement plus restrictive pour le Hezbollah.

Les premiers contacts qui ont été pris semblent avoir encouragé le président de la République à envoyer sur place le ministre des affaires étrangères, toutes les parties se disant disposées à faire baisser la tension... à condition que le vis-à-vis s'engage à en faire autant. M. de Charette, qui a reçu dimanche séparément les ambassadeurs d'Israël, d'Iran et de Syrie, s'est aussi entretenu au téléphone avec l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris et le secrétaire d'Etat, Warren Christopher.

Sa mission le conduira en Israël, en Syrie et au Liban. Il ne s'agit pas pour lui de se substituer à son homologue américain, artisan de l'« arrangement » de 1993, mais d'apporter la contribution de la France là où elle le peut. Et singulièrement auprès de la Syrie et de l'Iran, les Etats-Unis n'ayant aucune sorte de lien avec Téhéran, qu'ils veulent au contraire mettre en quarantaine.

DÉSTABILISATION

Pour l'heure, la parole reste au canon mais on peut se demander si tous les moyens sont justifiés pour combattre le Hezbollah et affirmer, comme l'a fait M. Christopher, que l'opération lancée par Israël relève des « *droits d'un pays à répondre lorsque ses citoyens sont attaqués* » ?

Les militants du Hezbollah sont certes loin d'être des enfants de chœur. Lorqu'il affirme que ses premiers tirs contre la Galilée, la semaine dernière, visait à venger la mort d'un adolescent libanais, le « parti de Dieu » ne dit vraisemblablement pas toute la vérité. Hostile, comme toutes les organisations islamistes arabes, au processus de paix en cours entre l'Etat juif et ses voisins arabes, le Hezbollah cherche sans doute à déstabiliser le premier ministre israélien, à quelques semaines des élections du 29 mai. Dans la mesure où M. Pérès est un partisan résolu de la paix, ce serait celle-ci qui serait ainsi fragilisée. Le déchainement de l'artillerie et de l'aviation israéliennes ne règlera pas pour autant le problème. Non seulement le Hezbollah a continué de tirer des dizaines de roquettes contre le nord de l'Etat juif, mais deux organisations islamistes palestiniennes, le Mouvement de la résistance islamique, Hamas, et le Djihad islamique, ont annoncé que « *leurs combattants héroïques frapperont a l'intérieur du territoire israélien* », pour venger « *les populations innocentes et désarmées du Liban* ».

L'opération « Les raisins de la colère » correspond à une lecture purement sécuritaire des résultats du récent sommet des « *Bâtisseurs de la paix* » de Charm el Cheikh. Sommet que les efforts conjugués de l'Union européenne et des pays arabes avaient pourtant remis sur le bon rail en rappelant qu'il fallait lutter contre le terrorisme certes, mais trouver des solutions aux situations qui l'engendrent. Et ce n'est pas un hasard si aujourd'hui, comme en février à Charm el Cheikh, on retrouve les Etats-Unis et Israël – partisans de la manière forte –, d'une part, les Européens et les pays arabes de l'autre, appelant à la « *retenue* » et au sens des responsabilités.

Mouna Naïm

La recherche d'un nouveau compromis se dessine à Jérusalem

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour la première fois, cinq jours après le début de l'opération israélienne baptisée « Raisins de la colère », l'éventualité d'une solution diplomatique à la guerre dont le Liban est le théâtre a été évoquée à Jérusalem. Un haut fonctionnaire de la présidence du conseil a affirmé, sous le couvert de l'anonymat, qu'Israël était disposé à négocier un retrait du Liban sud si le Hezbollah s'engageait à déposer les armes.

Le changement de ton, bien qu'encore très faiblement perceptible, est surtout le fait de l'aile gauche du gouvernement de Shimon Pérès, constituée par les trois ministres du parti Meretz, principal allié des travaillistes. Pour le moins mal à l'aise, étant partie prenante à la décision de cette opération militaire, ils sont les premiers à faire timidement tinter une sonnette d'alarme.

L'un d'eux, le ministre de l'environnement, Yossi Sarid, a affirmé qu'il fallait « tout faire pour que des civils ne soient pas touchés et que tout finisse le plus rapidement possible ». « Nous devons garder en mémoire qu'il est facile de pénétrer au Liban, mais beaucoup plus compliqué d'en sortir », a-t-il ajouté. Dans les coulisses du gouvernement, on perçoit un climat allant dans le sens d'un apaisement. M. Pérès n'aurait l'intention d'envoyer au Liban ni son infanterie ni ses blindés. « *Nous attendons que les Etats-Unis proposent l'ouverture de transactions* », confie un proche du premier ministre.

Si une négociation venait à s'engager, elle serait âpre. Le gouvernement a décidé de placer la barre très haut, en particulier pour satisfaire l'opinion publique. A moins de six semaines des élections, M. Pérès est soucieux de peaufiner son image « sécuritaire ». Chaque jour passé sans qu'un Israélien soit blessé ni tué au Liban et dans le nord d'Israël lui font gagner des points dans les sondages. « *Ce que fait Pérès contre le Hezbollah vaut tous les meetings, toutes les affiches et tous les autocollants* », estime un responsable travailliste.

Plusieurs ministres, dont le chef de la diplomatie Ehoud Barak, sont convaincus de la nécessité de parvenir à de nouveaux arrangements, annulant ceux de juillet 1993. Ceux-ci, obtenus par l'intermédiaire des Etats-Unis, avaient abouti à une période de calme relatif. L'issue de la crise devra passer, cette fois, par une assurance ferme, au besoin écrite, que le Hezbollah cessera définitivement les attaques contre les civils, en Galilée, dans le nord d'Israël, affirme-t-on de source officieuse.

L'irritation à Jérusalem est grande. En trois jours, le Hezbollah a n'a pas cessé ses tirs contre la Galilée, qui plus est au plus fort du pilonnage du Liban par l'artillerie et l'aviation israéliennes. « *Nous avons entendu Hassan Nasrallah* [le chef du Hezbollah] *appeler à la mobilisation générale de ses troupes et à la mise en activité de ses kamikazes. Nous le prenons au sérieux* », a déclaré le chef d'état-major, le général Amnon Shahak, lors d'une conférence de presse.

L'irritation israélienne est à la mesure du fossé entre les moyens de combat utilisés par les deux forces en présence. D'un côté, des roquettes d'une portée maximale de 20 kilomètres, par temps clair, d'un maniement aisé et d'une précision approximative. De l'autre, le dernier cri de la technologie militaire. « *Le Hezbollah tire au coup par coup à partir de villages, d'écoles ou de bâtiments administratifs* » et se camoufle, a dit le général Shahak, sans admettre l'impuissance de son armée dans ce type de combat. « *Les dommages que nous causons au Hezbollah sont de loin supérieurs à ceux que font leurs Katioucha. Ils seront bien forcés de se rendre à l'évidence et baisseront les bras avant nous* », a renchéri le commandant de la région nord, le général Amiram Lévine. – *(Intérim.)*

Washington laisse Israël exploiter la situation avant de l'inviter à la « retenue »

WASHINGTON
de notre correspondant

Ce n'est pas Bill Clinton, dont chaque décision est pesée à l'aune de son impact sur le scrutin présidentiel de novembre, qui pourrait reprocher à Shimon Pérès d'orienter la politique de sécurité d'Israël en fonction de ses répercussions sur les élections parlementaires du 29 mai. D'autant que, s'agissant de cette échéance, les intérêts du premier ministre israélien et du chef de la Maison Blanche sont liés : l'administration américaine est convaincue qu'une défaite du Parti travailliste porterait un coup peut-être fatal au processus de paix au Proche-Orient, dont M. Clinton a fait une de ses priorités diplomatiques : un échec électoral de M. Pérès constituerait de facto un revers politique pour M. Clinton.

En pilonnant les positions du Hezbollah pro-iranien dans le sud du Liban, Tsahal effectue, d'autre part, un « sale boulot » visant indirectement le régime de Téhéran, ce qui ne peut qu'aller dans le sens de la politique américaine. Les Etats-Unis, qui sont peu suivis par leurs alliés occidentaux dans leur stratégie destinée à asphyxier économiquement et diplomatiquement l'Iran, ont pris à plusieurs reprises (mais avec de médiocres résultats), des dispositions pour annihiler les réseaux bancaires dont profitent le Hezbollah et les organisations extrémistes palestiniennes comme Hamas. Dans l'immédiat donc, les représailles israéliennes ne gênent pas Washington, au contraire.

IMAGES NÉGATIVES

C'est ce qui explique le soutien tacite manifesté par l'administration Clinton, qui a fait retomber l'entière responsabilité de l'escalade militaire en cours sur le « parti de Dieu ». Il est donc probable que, lors du débat qui se déroulera, lundi 15 avril, à la demande du Liban, au Conseil de sécurité des Nations unies, les Etats-Unis menaceront de faire usage de leur veto pour s'opposer aux demandes de Beyrouth. Le gouvernement libanais veut en effet obtenir une condamnation de l'offensive israélienne, ainsi qu'une stricte application de la résolution 425, qui prévoit un retrait inconditionnel israélien de la bande de territoire située dans le sud du Liban, que Jérusalem considère comme sa « zone de sécurité».

Mais cette logique d'un soutien américain quasi inconditionnel à l'Etat juif a ses limites. Les images négatives de l'exode humain provoqué au Liban par les attaques israéliennes émeuvent la communauté internationale. Les Etats-Unis, comme ils l'avaient fait en 1993, retardent donc le plus possible leur intervention, afin de laisser à Jérusalem le temps de porter des coups sévères au Hezbollah, mais ils savent qu'ils vont devoir inviter les dirigeants de l'Etat hébreu à faire preuve au moins de « retenue ». De son côté, Shimon Pérès n'ignore pas que, dans cette curieuse course contre la montre, il doit exploiter rapidement son avantage.

D'ores et déjà, les gouvernements libanais et syrien subissent le contrecoup de la situation en étant confrontés à la désorganisation et aux problèmes humanitaires engendrés par cette masse de réfugiés. Le but commun des Américains et des Israéliens est d'inciter le président syrien Hafez El Assad à prendre des mesures pour restreindre les activités militaires du Hezbollah à partir du Liban. A Washington, comme à Damas, on fait preuve de réalisme : les négociations syro-israéliennes qui se déroulaient dans la banlieue de Washington et qui ont été suspendues *sine die* à la suite de la campagne de terrorisme menée au cœur d'Israël par Hamas, ne reprendront pas de sitôt : les échéances électorales, au moins en Israël, vont geler pour plusieurs mois le processus de paix.

Dans ces conditions, les Etats-Unis estiment qu'ils n'ont rien à perdre à laisser « la bride sur le cou » des dirigeants israéliens, du moins tant que les retombées de la politique plutôt « musclée » de Jérusalem ne nuisent pas à leur propre image de marque. Mais une telle escalade militaire est potentiellement dangereuse, notamment lorsque l'armée israélienne frappe non loin de la frontière syrienne, dans la plaine de la Bekaa, risquant ainsi de provoquer une riposte de Damas. En 1993, les Etats-Unis avaient pratiqué une telle politique du « laissez-faire » avant d'œuvrer en faveur d'un cessez-le-feu. Telle est manifestement la stratégie qu'ils poursuivent aujourd'hui encore. Avec les risques de « dérapages » que celle-ci implique.

Laurent Zecchini

Airbus veut coopérer à « long terme » avec la Chine

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

« *Airbus* [a la] *volonté de développer avec votre pays une relation de long terme.* » Ce fut, samedi 13 avril, le message de Louis Gallois, PDG d'Aérospatiale, accueillant à Airbus, à Toulouse, le premier ministre chinois dont c'était l'ultime étape en France.

Par-delà, en effet, l'achat de 30 Airbus A 330 et de 3 quadriréacteurs A 340, M. Gallois s'est attardé sur la « *déclaration d'intention* » chinoise de participer à l'« *avion de 100 places* » *(lire aussi page 16)*. Le patron d'Aérospatiale a expliqué qu'il s'agit en fait « *bien plus que d'un avion de 100 places, d'une vraie famille de 90 à 140 places, complémentaire... de la gamme Airbus.* » C'est dire, a-t-il ajouté, « *la détermination d'Aérospatiale et des entreprise européennes autour de ce projet d'être votre partenaire.* » Et de conclure : « *Je suis sûr que ce programme peut être la base d'une coopération de long terme plus large avec la Chine, portant notamment sur l'avion de 500 places* » – cet A3XX qui serait le concurrent du « jumbo » annoncé en mars par Boeing.

A Toulouse, on était donc loin des considérations sur les droits de l'homme qui s'étaient insinuées dans la partie parisienne de la visite de M. Li. Une manifestation convoquée le matin devant Airbus par le « Comité Li Peng, on n'oublie pas Tiananmen » avait réuni 30 personnes (200, il est vrai, s'étaient rassemblées jeudi place du Capitole, au centre ville). Le maire Dominique Baudis, qui avait naguère accueilli le dalaï-lama, a expliqué : « *Des gens disent qu'il faut boycotter celui qui veut acheter des avions, mais demain ils seraient les premiers à protester contre le chômage.* » Quant à Jean Pierson, administrateur gérant d'Airbus, il a dit : « *Nous faisons du commerce, nous n'avons pas d'états d'âme.* »

C'est donc avec un constant sourire que l'ingénieur Li Peng a parcouru les hangars, assisté aux évolutions d'un EC 120 construit par Eurocopter et son pays, s'est fait photographier dans le cockpit du premier A 340 qui sera livré en mai à la China Eastern, a fait atterrir et décoller en simulateur un A 340, a inspecté une centaine de ses compatriotes en stage à Airbus . Puis il a repris le Boeing des China Airlines qui le ramènerait à Pékin.

J.-P. C.

Un ancien dauphin de M. Mandela quitte la scène politique sud-africaine

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le président Nelson Mandela a annoncé, samedi 13 avril, que Cyril Ramaphosa, secrétaire général du Congrès national africain (ANC) et président de l'Assemblée constituante, démissionnera de son poste de député après l'adoption de la nouvelle Constitution sud-africaine, le 8 mai prochain. M. Ramaphosa devrait ensuite quitter la direction de l'ANC pour se consacrer à la vice-présidence de NAIL (New Africa Investment Limited), le premier groupe d'affaires noir du pays.

La décision de Cyril Ramaphosa met – provisoirement au moins – un terme à la lutte pour la succession de M. Mandela, dans la mesure où elle consacre son rival, Thabo Mbeki, vice-président du gouvernement. La victoire de l'ANC aux prochaines élections présidentielle et législatives – prévues en 1999 – ne fait aucun doute. Mais les milieux d'affaires sont très préoccupés par l'identité du futur président, comme le montrent les accès de faiblesse du rand que provoquent les rumeurs sur l'état de santé de M. Mandela. Cyril Ramaphosa semblait pourtant capable de perpétuer la rigueur et l'orthodoxie financière du gouvernement Mandela. Ancien dirigeant du syndicat des mineurs sous l'apartheid, il en a gardé une grande popularité dans les townships, ce qui ne l'avait pas empêché de s'imposer comme un bon négociateur lors de la mise en place du processus électoral d'avril 1994.

Mais Nelson Mandela a depuis clairement marqué sa préférence pour Thabo Mbeki, qui avait acquis, au sein de la direction en exil de l'ANC, une image de « modéré ». Après les élections, le président l'avait nommé vice-président du gouvernement d'Union nationale, et Cyril Ramaphosa avait préféré la présidence de l'Assemblée à un ministère placé sous l'autorité de son rival. Depuis, le chef de l'Etat n'a cessé d'accroître le rôle de M. Mbeki. Mais combien de temps durera la retraite de M. Ramaphosa, qui n'a que quarante-quatre ans ? Son engagement dans le monde des affaires au service de l'accroissement du pouvoir économique noir pourrait le servir, d'autant que les responsabilités de M. Mbeki exposent ce dernier à toutes les critiques.

Frédéric Chambon



Accalmie dans les combats entre factions libériennes

MONROVIA. Les soldats de la force ouest-africaine d'interposition (Ecomog) ont pu se déployer, samedi 13 et dimanche 14 avril, dans plusieurs quartiers de la capitale du Liberia. Mais les pillages, perpétrés par de très jeunes combattants, se poursuivent, et le ravitaillement des dizaines de milliers de personnes déplacées par les combats de la semaine passée reste très difficile. Sur le plan politique, Charles Taylor, le chef du Front national patriotique du Liberia (NPFL), a maintenu une position intransigeante, exigeant l'arrestation de son rival Roosevelt Johnson. Ce dernier refuse toujours de se rendre et reste retranché dans une caserne de Monrovia, où il détient des centaines d'otages. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Washington pourrait reconsidérer son dispositif militaire en Asie

TOKYO. Les Etats-Unis réviseraient à la baisse le nombre de leurs troupes en Asie « *en cas de réunification pacifique de la péninsule coréenne* », a déclaré, lundi 15 avril à Tokyo, le secrétaire à la défense américain William Perry. Les Etats-Unis maintiennent près de 100 000 hommes en Asie, dont 60 000 au Japon et 37 000 en Corée du Sud. M. Perry venait d'assister à la signature d'un accord bilatéral sur la fourniture mutuelle de services entre forces armées en temps de paix. En vertu de ce texte, ces ravitaillements seront possibles lorsque les deux pays prendront part à des exercices conjoints, à des missions de maintien de la paix de l'ONU ou dans le cadre d'opérations humanitaires. Des responsables des deux pays ont aussi annoncé lundi un accord pour la restitution à moyen terme de six bases américaines sur l'île d'Okinawa. Ce projet vise, outre l'aéroport de Futenma, dont la restitution était connue depuis vendredi, les stations de communication de Sobe et Senah, le port de Naha, l'aéroport de Yomitan, ainsi que l'hôpital de Camp Kuwae. Ces installations seront transférées sur d'autres sites déjà utilisés sur l'île ou ailleurs au Japon. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **SUISSE : dix personnes arrêtées,** samedi 13 avril à Zurich, à la suite d'une manifestation non autorisée de deux cents personnes qui a dégénéré et fait trois blessés, seront poursuivies pour émeute, a indiqué dimanche la police zurichoise. Au cours des heurts, en divers lieux de la ville, la police a fait usage de balles en caoutchouc. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : des paramilitaires loyalistes protestants** sont très vraisemblablement responsables du hold-up avec prise d'otages perpétré samedi à Belfast par un gang qui s'était pourtant réclamé de l'IRA (nationaliste), a indiqué dimanche la police nord-irlandaise. L'opération aurait rapporté à ses auteurs un butin de plus de 1 million de livres (7 millions de francs) en liquide.– *(AFP.)*

■ **AZERBAÏDJAN : deux opposants au président Gueïdar Aliev,** réfugiés à Moscou, et dont l'extradition est réclamée depuis longtemps par Bakou, ont été arrêtés ce week-end par la police russe. L'ancien président Ayaz Moutalibov et l'ex-ministre de la défense, Rakhim Gaziev, accusés par Bakou d'avoir fomenté plusieurs rébellions, encourent la peine de mort. Leur extradition ferait l'objet d'un marchandage entre la Russie et l'Azerbaïdjan, une des seules Républiques de la CEI à ne pas posséder de bases russes sur son territoire. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **TCHAD : la victoire du « oui » au référendum constitutionnel** du 31 mars a été confirmée samedi 15 avril par la cour d'appel de N'Djamena. Commentant ces résultats dimanche matin, le président Idriss Déby a mis en cause les partisans du « non », qui ont recueilli 36,5 % des suffrages, surtout dans le sud du pays, essentiellement chrétien ou animiste. Evoquant la couleur des bulletins de vote – blanc pour le « oui » et rouge pour le « non » –, M. Déby a affirmé que « *des partisans du « non » ont* [affirmé] *que le bulletin rouge,* [c'était] *le sang de Jésus* ». – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : les enseignants et le personnel administratif** des trente universités du pays se sont mis en grève illimitée, samedi 13 avril, pour réclamer des meilleures conditions de travail et de logement. Selon l'agence officielle Algérie Presse Service (APS), qui cite un responsable syndical, le mouvement est suivi à 90 %. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : le ministre français délégué aux anciens combattants et victimes de guerre,** Pierre Pasquini, est arrivé, dimanche 14 avril, à Tunis pour une visite de deux jours. M. Pasquini évoquera notamment avec ses interlocuteurs tunisiens la situation des quelque 15 000 anciens combattants tunisiens de l'armée française, a-t-on appris de source diplomatique française. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **EURO : la future monnaie unique européenne** pourrait se matérialiser sous la forme d'un billet bleu, selon des propositions faites en marge du conseil économique et financier de Vérone. « *Il faut que la monnaie unique soit liée à des symboles* », a estimé le commissaire aux affaires monétaires Yves Thibault de Silguy. « *On doit dire aux gens que, tout comme les Américains ont leur billet vert, les Européens auront leur billet bleu, qui sera accepté partout dans le monde* », a-t-il ajouté.

■ **ALLEMAGNE : Bernhard Jagoda,** président de l'Office du travail, compte sur une moyenne de 3,8 millions de chômeurs en 1996, dans un entretien au quotidien *Bild am Sonntag*. Selon M. Jagoda, l'Office a établi son budget sur la base de 3,54 millions de chômeurs. « *Ce n'est pas encore la catastrophe, mais, pour l'assurance-chômage, le surcoût pourrait être de 5 milliards de deutschemarks* », a-t-il souligné. – *(AFP.)*

Les pays européens hors Union monétaire devront stabiliser leurs monnaies vis-à-vis de l'euro

Seule la Grande-Bretagne refuse un nouveau SME

A Vérone, les ministres des finances des quinze pays de l'Union européenne sont tombés d'accord pour créer un nouveau SME (système monétaire européen) qui, à partir de 1999, aura pour rôle de stabiliser le cours des monnaies qui ne feront pas partie immédiatement de l'Union monétaire. Seule la Grande-Bretagne ne s'est pas associée à ce projet ***(lire aussi notre éditorial page 15).***

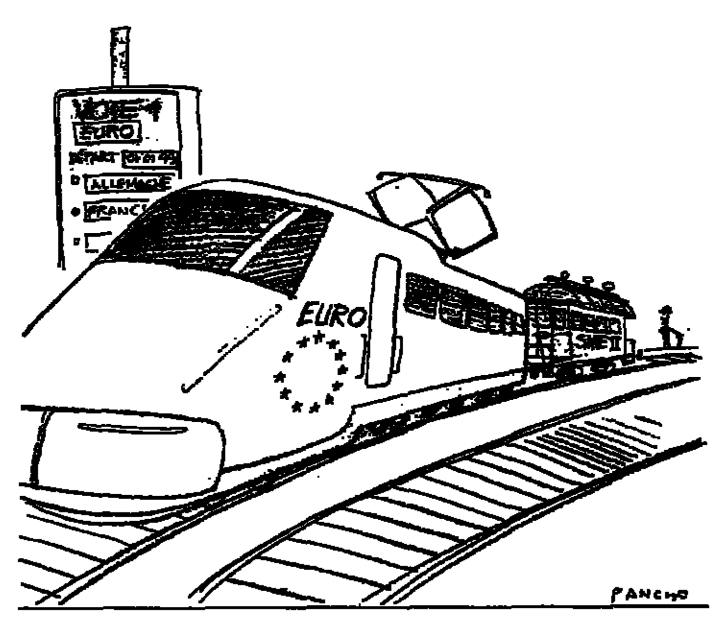
VÉRONE
de notre envoyé spécial

Au moins au niveau de l'engagement politique, la marche vers l'Union monétaire européenne progresse maintenant vite. A la mi-décembre 1995 à Madrid, les Quinze s'étaient mis d'accord sur le scénario de passage à la monnaie unique. Réunis samedi 13 avril à Vérone, leurs ministres des finances ont presque été unanimes à approuver les lignes directrices d'un nouveau dispositif chargé d'assurer, à partir de 1999, la stabilité des changes entre les pays qui feront partie de l'Union monétaire et ceux qui resteront provisoirement dehors. Ses modalités en seront précisées lors du Conseil européen de Dublin en décembre.

Les Anglais se montrent allergiques à l'idée de participer au nouveau mécanisme de change. Ils ne seront pas forcés d'y adhérer mais, comme l'a souligné Lamberto Dini, le président du conseil italien, qui conduisait les débats, ils ne pourront pas empêcher les autres d'aller de l'avant. Plusieurs Etats membres ont rappelé, de surcroît, que l'appartenance pendant au moins deux ans au mécanisme de change du SME constituait un des critères exigés par le traité de Maastricht pour être en mesure de participer à la monnaie unique. Se prenant les pieds dans la politique d'obstruction à la monnaie unique qu'ils pratiquent depuis 1988, les Anglais ont donné l'impression de se retrouver dans une impasse. Et de s'y retrouver seuls, sans même les Suédois.

Le marché unique, fondement de l'Union, a besoin de stabilité monétaire. Le meilleur moyen de l'assurer, nul ne le conteste, est de renforcer la convergence des politiques économiques. Ce sera un des volets, encore à préciser, du pacte monétaire à passer entre la zone euro et chacun des pays restés en dehors de l'Union monétaire. L'idée est que chacun de ces derniers se dote, pour la période 1999-2002, d'un nouveau programme de convergence incluant, en particulier, des efforts accrus en matière d'assainissement budgétaire et précisant quelles mesures de correction seraient prises en cas de dérapages.

Jacques Santer, le président de la Commission de Bruxelles, parle de plans de convergence « *plus visibles, plus concrets* », ajoutant qu'« *idéalement* » les engagements à prendre, ainsi que les mesures



correctives à envisager, dans l'hypothèse de contre-performances, « *devraient être discutés au niveau communautaire avant d'être approuvés au plan national* ». « *Chaque Etat membre gardera sa souveraineté mais il ne sera pas question de se laisser aller à des pratiques douteuses* », a résumé Jean Arthuis, le ministre français. Il reste à savoir jusqu'à quel point les pays concernés (par exemple l'Italie, l'Espagne, la Suède) accepteront un tel encadrement communautaire.

« *La convergence renforcée pour les* « pré-in » *constitue une condition nécessaire mais pas suffisante car les marchés peuvent prendre en considération d'autres facteurs que les fondamentaux de l'économie* (par exemple politiques), *il faut donc la compléter par une solidarité monétaire active* », explique le commissaire européen Yves-Thibault de Silguy. Le nouveau mécanisme de change s'inspirera de l'actuel SME, en tenant compte de la création de l'euro à compter du 1er janvier 1999 et de l'établissement de la Banque centrale européenne (BCE). Celle-ci y jouera un rôle déterminant, ce qui déplaira aux eurosceptiques.

Le futur SME sera bâti sur une grille de parités liant à l'euro chacune des devises des pays restés hors de l'UEM avec des taux centraux à fixer en accord avec la BCE. Des marges de fluctuation seront prévues pour les monnaies hors UEM qu'Alexandre Lamfalussy, le président de l'Institut monétaire européen (IME), voit « *relativement larges* », étant entendu que les pays concernés pourront prendre des engagements plus contraignants.

En cas d'attaque contre une des monnaies membres du nouveau SME, la Banque centrale européenne interviendra pour la défendre. De façon automatique, mais pas illimitée. M. Lamfalussy a souligné que ce devoir de solidarité ne devait pas la détourner de sa mission première qui est la stabilité des prix.

Si la Banque centrale européenne juge que la pression exercée par le marché sur une monnaie est fondée, elle pourra prendre l'initiative d'un réajustement des parités. C'est du moins ce que recommande la Commission et l'IME soutenue par la majorité des Etats membres. Ce serait là un pouvoir nouveau important, dans la mesure où, au sein de l'actuel SME, seul l'Etat membre dont la monnaie est attaquée peut demander aux pays partenaires un ajustement des parités.

Le nouveau SME devrait donc assurer la stabilité des changes. Mais comment se prémunir contre d'éventuels errements, en particulier de la part de pays qui n'y participeraient pas ? M. Arthuis a suggéré, sans grand succès, que les versements qui leur seront accordés au titre du budget européen soient partiellement amputés ou, ce qui reviendrait au même, opérés dans la monnaie nationale dévaluée.

Comme le souhaite Bonn, les pays faisant partie de l'Union monétaire « *concluront un pacte de stabilité* », autrement dit s'engageront à poursuivre une politique visant à un quasi-équilibre budgétaire au-delà de 1999 et du démarrage de la monnaie unique. A leur tour en difficulté pour réduire leur déficit budgétaire, les Allemands ont mis de l'eau dans leur vin. Théo Waigel, leur ministre des finances, a admis qu'il ne s'agirait en aucun cas d'imposer des exigences dépassant celles prévues par le traité de Maastricht.

Philippe Lemaître



L'ETA libère un patron basque séquestré depuis près d'un an

MADRID
de notre correspondant

Le mouvement séparatiste basque ETA a mis fin, dimanche 14 avril, au plus long rapt de son histoire en rendant la liberté à José Maria Aldaya après 341 jours de séquestration. L'industriel basque de Hondarribia (près de la frontière française), enlevé le 8 mai 1995, a été relâché dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 avril, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de San Sebastian. Ce dirigeant d'une petite entreprise de transports, âgé de cinquante-quatre ans, est apparu fatigué, vieilli et amaigri de vingt-deux kilos. « *J'ai vécu dans un trou de trois mètres de long, de un mètre de large et dont la hauteur était de 1,90 mètre. Là dedans, je marchais chaque jour. J'ai dû faire près de 30 000 kilomètres* », a expliqué la victime.

José Maria Aldaya, durant sa longue captivité, n'a pu lire que les pages sportives du journal *Egin*, proche des milieux indépendantistes ainsi qu'un manuel de basque. Il a compté les jours afin de ne pas perdre la notion du temps, et beaucoup prié, bien que n'étant pas particulièrement croyant. Un *Ave Maria* lui permettait de faire dix fois le tour de sa cellule.

Une rançon chiffrée entre 100 et 125 millions de pesetas (4 à 5 millions de francs) a sans doute été payée en deux versements. Il n'est pas impossible qu'une autre somme puisse être remise par la suite. Depuis 1970, José Maria Aldaya aura été la soixante-quatorzième personne enlevée par l'organisation terroriste basque qui détient encore un gardien de prison, José Antonio Ortega, kidnappé le 17 janvier à Burgos (que l'ETA cherche sans doute à utiliser pour obtenir du gouvernement le regroupement des quelque cinq cents prisonniers éparpillés à travers le pays). Dans le cas de José Maria Aldaya, l'objectif était surtout de renflouer les caisses de l'organisation. On estime qu'au moyen de ces rapts, l'ETA a pu ainsi se procurer, en vingt-cinq ans, quatre milliards de pesetas (160 millions de francs).

L'enlèvement de José Maria Aldaya qui, une fois de plus, a mis au jour l'impuissance de la police, est incontestablement un succès pour l'ETA. Il a permis de récupérer de l'argent, de relancer la propagande et de défier ouvertement l'Etat. Les chefs d'entreprise récalcitrants savent maintenant ce qu'il en coûte de refuser de payer l'« *impôt révolutionnaire* ». La mouvance séparatiste aura aussi utilisé cet enlèvement pour remobiliser ses troupes et reprendre possession de la rue. Le vaste courant pacifiste, symbolisé par le port du noeud bleu, qui s'était levé lors du précédent rapt, celui de Julio Iglesias Zamora, détenu pendant 117 jours de juillet à octobre 1993, s'est poursuivi sans relâche dans tout le Pays basque. Mais les partisans de la paix ont été la cible de menaces, de provocations et d'agressions. A chaque rassemblement, les militans de Herri Batasuna (HB, bras politique de l'ETA) opposaient une contre-manifestation. Cet affrontement a considérablement accentué la fracture au Pays basque.

Michel Bôle-Richard

Le pape, lors de sa visite en Tunisie, relance le dialogue avec les pays d'islam modéré

TUNIS
de notre envoyé spécial

Il y a loin de Casablanca à Tunis. Pour accueillir Jean Paul II au Maroc, le 19 août 1985, le roi Hassan II avait rempli le plus grand stade du pays. Dans un contexte arabo-musulman qui a beaucoup changé depuis onze ans, la Tunisie a reçu plus modestement, dimanche 14 avril, un pape qui paraissait physiquement exténué, obligé surtout, à 130 kilomètres de la frontière algérienne, de mesurer chaque geste, de peser chaque mot. Aucune rencontre populaire n'était au programme. Mais, malgré sa brièveté, cette visite du pape à Tunis fut plus chargée de signification politique que l'étape de Casablanca.

Son apparent bénéficiaire fut le président Zine El Abidine Ben Ali, faisant de cette halte du chef de l'Eglise catholique dans son pays une habile opération de promotion pour la « Tunisie de l'ère nouvelle », élevée au rang de « *nouveau phare de l'islam* », de « *pôle de référence privilégié de la culture de tolérance* ». Il n'eut pas les prudences du pape pour condamner les intégristes. Jean Paul II le fit aussi, mais en s'appuyant sur la situation en Algérie, s'adressant, surtout, à l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen pour placer la lutte contre l'extrémisme à son vrai niveau social et politique.

De l'enlèvement des sept moines de Tibhirine, Jean Paul II a tiré une condamnation on ne peut plus claire de l'extrémisme religieux : « *Nul ne peut tuer au nom de Dieu, nul ne peut accepter de donner la mort à son frère* », a-t-il martelé, en présence des évêques d'Afrique du Nord, invités à être, « *là où sévissent la violence et la discorde, des messagers de paix* ». Mais il s'est refusé à aller plus loin pour ne pas les exposer davantage au danger. Il a surtout élargi son propos, rappelant, dans le luxueux palais de Carthage, devant un parterre de responsables politiques et religieux musulmans, les ferments de l'intégrisme – l'injustice sociale, les désordres, les guerres – et leurs conséquences « *dévastatrices* ».

« *Sans une solution équitable aux problèmes de cette région, qui pourrait raisonnablement parler de développement et de prospérité ?* », a-t-il lancé devant le président tunisien. Autrement dit, les politiques répressives ne règlent pas tout. La violence entraîne la violence. Une plus juste répartition de la croissance économique, un devoir de justice et d'estime réciproques, entre les pays riverains de la Méditerranée, sont des conditions au moins aussi efficaces pour désarmer les intégrismes. Certains auraient toutefois souhaité une allusion plus explicite aux atteintes aux droits de l'homme en Tunisie.

Loin d'être dépassé, le dialogue islamo-chrétien est plus nécessaire que jamais. C'est la deuxième conviction forte que le pape a voulu exprimer à Tunis, comme il y a onze ans à Casablanca, s'attachant cette fois à la dimension sociale et culturelle de ce dialogue, plus qu'à son aspect religieux. L'esprit, toutefois, reste le même : cette coopération islamo-chrétienne doit reposer sur « *le juste respect des différences* ». Déjà à Casablanca, en 1985, il avait parlé de « *devoir de réciprocité* » pour les pays musulmans à l'égard de leurs minorités chrétiennes.

C'est précisément aux chrétiens d'Afrique du Nord que s'adresse son troisième appel. Jean Paul II l'a lancé dans la cathédrale de Tunis et devant les évêques d'Algérie, du Maroc, de Libye et de Tunisie. Les épreuves du moment, a-t-il souligné, ne sont pas une raison pour renoncer : « *Malgré les difficultés et l'incompréhension, allez à la rencontre de vos frères et sœurs, sans distinction d'origine, ni de religion* ». Il les a invités à poursuivre leurs tâches sociales, éducatives, « *sans discrimination et avec désintéressement* ». Elargissant une fois de plus son discours, il a parlé de cette minorité catholique du Maghreb comme d'une charnière entre l'islam et le christianisme, entre le Nord et le Sud, l'Orient et l'Occident. A ce « *petit troupeau fragile* », il a apporté la caution de l'« *Eglise universelle* ». Rassurant toutefois ses interlocuteurs musulmans du palais de Carthage : la petite Eglise de Tunisie (*Le Monde* daté 14-15 avril) ne veut que servir les Tunisiens et demeurer « *à la place qui est la sienne* ». Et, joignant le symbole à son propos, le pape a clos cette journée en allant se recueillir à l'amphithéâtre romain de Carthage, lieu du martyre de nombreux chrétiens. Soit une manière de rappeler qu'avant les invasions arabes l'Afrique du Nord compta parmi les plus belles pages de l'histoire de l'Eglise.

Henri Tincq

Un appel à la libération des sept moines d'Algérie

A la fin de la messe célébrée, dimanche 14 avril, en la cathédrale de Tunis, le pape a lancé un appel à la libération des sept moines trappistes enlevés dans la nuit du 26 au 27 mars à Tibhirine, près de Médéa, au sud d'Alger. Pour ces moines qui ***« veulent être généreusement les témoins de l'absolu de Dieu au milieu de leurs frères »*****, Jean Paul II a demandé que** ***« Dieu leur permette de voir enfin arriver le terme de leur épreuve par leur libération »*****. Le pape a aussi prié Dieu pour qu'il soutienne** ***« l'espérance de l'Eglise dans ce pays et conduise le peuple algérien sur la recherche de la paix et de la sécurité »*****.**

Des enquêteurs internationaux ont inspecté des sites de massacres en Bosnie orientale

Dans un entrepôt, des centaines d'hommes ont été abattus à la mitrailleuse

Sept experts dépêchés par le Tribunal international de La Haye ont enquêté pendant dix jours sur les lieux des massacres commis par l'armée serbe lors de la prise de Srebrenica en juillet 1995. En mai commenceront les opérations d'exhumation des cadavres enfouis dans plusieurs charniers de cette région. Les sites ne sont pas protégés par les militaires de l'IFOR. Au moins un charnier a été récemment « nettoyé ».

SREBRENICA
de notre envoyé spécial

Les enquêteurs du Tribunal pénal international (TPI) de La Haye ont achevé, samedi 13 avril, l'inspection d'une quinzaine de sites de la région de Srebrenica, en Bosnie orientale, où l'armée serbe a exécuté et enterré des Musulmans bosniaques capturés lors de la prise de l'enclave en juillet 1995. Les résultats de cette enquête seront versés au dossier du TPI, qui a déjà inculpé Radovan Karadzic et Ratko Mladic, les chefs politique et militaire des Serbes de Bosnie, de « *génocide* » et de « *crimes de guerre* » pour les massacres commis autour de Srebrenica.

Vendredi, les experts ont inspecté un entrepôt à Kravica, où plusieurs centaines d'hommes ont été abattus à la mitrailleuse lourde et à la grenade, avant d'être enterrés dans des champs de la région. Ces prisonniers, désarmés, avaient reçu la promesse du général Mladic d'être correctement traités. Au total, entre 6 000 et 10 000 hommes ont disparu après la conquête de Srebrenica, et de nombreux témoignages font état de la présence de Ratko Mladic sur les lieux des massacres.

Les méthodes utilisées par les inspecteurs du TPI s'apparentent à celles des officiers de police judiciaire européens. Ils relèvent les empreintes de balles sur les murs, les traces de sang séché, notent la position des douilles sur le sol. A Kravica, une ouverture béante dans la façade de l'entrepôt confirmait le récit d'un rescapé, qui avait raconté qu'un bulldozer avait percé le mur afin de pouvoir ramasser les corps, trop nombreux pour être évacués par la porte. Les enquêteurs prennent des photographies du moindre recoin et enregistrent un film vidéo des lieux. Lorsqu'ils inspectent un charnier, ils analysent les ossements et les lambeaux de vêtements. Ils enfoncent des tiges d'acier dans la terre, puis ils en sentent la pointe afin de déceler l'odeur de chair humaine.

Leurs recherches sont essentiellement menées à partir des témoignages recueillis auprès de réfugiés qui ont parfois assisté à des tueries et surtout de certains rescapés qui, lors d'exécutions massives, avaient été protégés par les corps de leurs camarades et avaient ensuite réussi à s'enfuir. Ils utilisent également les informations divulguées par les Etats-Unis, à partir de photographies prises par les satellites et ne négligent pas les reportages des journalistes ayant découvert des charniers. Les enquêteurs doivent également établir si les Serbes cherchent à masquer les preuves des crimes commis l'an dernier. D'après les constatations de journalistes qui les accompagnaient, au moins un site de charnier semblait avoir été « nettoyé» avant leur visite, la semaine dernière, mais les enquêteurs y ont trouvé des morceaux de cadavres mêlés à la terre fraîchement retournée.

LA POSITION DE L'IFOR

De plus en plus, les observateurs s'interrogent sur l'attitude de la force multinationale (IFOR), qui refuse résolument de garder les sites de charniers présumés. L'amiral Leighton Smith, commandant de l'IFOR, avait annoncé que les sites seraient surveillés par les avions de l'OTAN, qui détecteraient immédiatement d'éventuelles tentatives de déterrer les corps enfouis. Aucun rapport de l'OTAN n'a pourtant signalé le cas du charnier inspecté par les enquêteurs du TPI où, selon les traces parfaitement visibles au bord du champ, les cadavres ont été déterrés à l'aide d'engins de chantier. « *La position de l'IFOR n'a pas changé*, déclare un porte-parole. *Nos troupes n'assurent pas la sécurité des fosses communes. Par contre, elles veillent à la sécurité des enquêteurs.* »

Les sept envoyés du TPI circulent effectivement sous escorte de l'IFOR et sont accueillis dans les bases américaines de la région. Leurs déplacements demeurent secrets jusqu'au dernier moment, afin de prévenir les risques d'attentats. Toutefois, ils sont livrés à eux-mêmes lorsqu'ils inspectent les sites d'exécutions ou de fosses communes, sans protection rapprochée. Ils sont également seuls lorsqu'ils visitent des champs et des collines qui pourraient être minés. « *Les Américains veulent éviter des incidents avec les Serbes. Bill Clinton ne peut pas se le permettre, avant l'élection présidentielle*, analyse un officier européen. *Ils refusent donc de disperser leurs soldats en leur faisant garder les charniers, ce qui reviendrait à les exposer, jour et nuit.* »

La prochaine mission du TPI doit avoir lieu au mois de mai. Les enquêteurs, munis de matériel lourd, devraient exhumer les corps des fosses communes de la région de Srebrenica. Il sera probablement impossible d'établir une liste exhaustive des personnes disparues car les fuyards de l'enclave ont été abattus et enterrés en d'innombrables endroits. Cette opération aura cependant le mérite de prouver incontestablement l'ampleur du massacre, notamment au peuple serbe, assailli de propagande par les régimes de Pale et de Belgrade, où règnent encore les chefs de guerre qui ont commandité les opérations de « purification ethnique » en Bosnie-Herzégovine.

Rémy Ourdan

Haris Silajdzic crée son parti

L'ancien premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, a annoncé à Sarajevo, samedi 13 avril, la création de son « Parti pour la Bosnie-Herzégovine » (SBiH). Le parti de M. Silajdzic fera campagne pour les prochaines élections générales, qui doivent se tenir au plus tard en septembre. Cette annonce était attendue depuis que Haris Silajdzic, en désaccord avec le Parti d'action démocratique (SDA) du président Alija Izetbegovic, avait démissionné de ses fonctions en janvier. Le SBiH espère attirer à la fois les déçus du SDA, pour lesquels le parti de M. Izetbegovic symbolise un nationalisme musulman trop virulent, et l'opposition démocratique, qui a cruellement manqué jusqu'à présent de personnalités politiques fortes pour la représenter. M. Izetbegovic a dénoncé dimanche l'initiative de son ancien premier ministre, accusant le nouveau parti de répandre des *« mensonges »*.

Le président de Panama souhaite associer Paris à l'avenir du canal

Les pourparlers avec Washington dans l'impasse

INVITÉ à déjeuner, lundi 15 avril à l'Elysée par Jacques Chirac, Ernesto Perez Balladares, président de Panama, devait proposer à son hôte la coprésidence (au côté de Bill Clinton) du Congrès universel du canal de Panama qui doit avoir lieu en septembre 1997.

« *Jacques Chirac a déjà donné son accord de principe* », déclare au *Monde* Ernesto Perez Balladares, en visite de travail en France pour trois jours. « *Il est naturel*, ajoute-t-il, *que la France soit associée a cet événement pour des raisons historiques évidentes. A ce congres de Panama, il s'agira d'informer la communauté internationale de ce que nous faisons pour assumer la totale responsabilité du canal interocéanique. Nous souhaitons associer les usagers de la voie d'eau* ».

C'est le 31 décembre 1999, selon les accords Torrijos-Carter signés en 1977, que Panama doit assumer la totalité de l'administration et du fonctionnement du canal. « *Le canal*, dit le président panaméen, *reste essentiel, en particulier pour les nations d'Amérique latine. Mais il faut réviser en fonction des nouvelles technologies les plans qui avaient été envisagés pour l'horizon 2025. Ce sera aussi la tâche du Congrès universel. De toute façon, je peux assurer qu'il n'y aura pas de rupture.* »

La presse américaine a récemment fait état de « *la suspension de pourparlers engagés avec Panama sur l'éventualité d'un maintien des forces militaires des Etats-Unis au-delà de l'an 2000* ». En ajoutant que « *Washington n'accepterait pas de verser une compensation financière en échange de ce maintien éventuel* ». Le président panaméen corrige cette version. « *Je suis en faveur*, dit-il, *d'un respect des traités Torrijos-Carter* (qui prévoient le retrait au 31 décembre 1999 de quelque 7 000 militaires américains encore présents dans la zone du canal). *Je n'ai pas varié. A Washington, en septembre dernier, lorsque le président Clinton a évoqué devant moi cette question, j'ai répondu qu'il ne pouvait y avoir de discussions sans certitude d'un bénéfice économique direct pour Panama. Il n'y a pas eu de pourparlers, encore moins de négociations.* »

Né en 1946, membre cofondateur du Parti révolutionnaire démocratique (PRD, social-démocrate), banquier (il a appartenu à la Citybank), économiste formé dans les milieux universitaires nord-américains, ancien ministre des finances, Ernesto Perez Balladares, au pouvoir depuis le 1er septembre 1994, souhaite favoriser les investissements étrangers. Un thème qu'il devait développer à l'occasion d'entretiens, lundi et mardi, avec des personnalités du patronat français. Mercredi 17 avril, au siège parisien de la BNP, il signera le plan de restructuration de la dette commerciale de son pays, portant sur un montant de 3,5 milliards de dollars (17 milliards de francs). Un accord qui implique une réduction de 31 % du montant de cette dette, et qui est qualifié par William R. Rhodes, vice-président de la Citybank à New York, de « *pas très important pour Panama, lui permettant un retour sur le marché international des capitaux* ».

Marcel Niedergang

…rs Union monétaire
…nnaies vis-à-vis de l'eur…
refuse un nouveau SME

…équestré depuis près d'un an

…s pays d'islam modéré



ARMÉES Le débat sur le service national est relancé, cette semaine, par une campagne du ministère de la défense et par les premiers forums de discussion organisés dans les départements par les maires et les préfets. La mission d'information de l'Assemblée nationale, présidée par Philippe Séguin, continue ses auditions, tandis que la commission de la défense du Sénat, que préside Xavier de Villepin, commence les siennes mardi 16 avril. ● LE MILIEU MILITAIRE s'inquiète des références de plus en plus fréquentes au modèle d'armée britannique, qui ne lui paraît ni le plus performant, ni le plus adapté à la situation française. L'un des principaux responsables de l'armée de l'air, le général Péron, critique la *« britannomania »*. ● PHILIPPE SÉGUIN, qui a prévu d'emmener sa mission parlementaire sur le « terrain », se saisit de cette réforme en se posant comme partenaire privilégié de Jacques Chirac.

Le débat sur le service national est relancé au Parlement et dans le pays

Les députés et les sénateurs multiplient les auditions, tandis que les maires et les préfets organisent les premiers échanges publics sur une réforme souhaitée par le président de la République mais dont la discussion fait surtout apparaître les difficultés, voire les impasses

LE MINISTÈRE de la défense lance une vaste campagne d'affichage pour inciter les trente-six mille maires de France à organiser des débats publics, dans leur commune, sur le service national. Après avoir entendu près de la moitié des experts civils et militaires dont elle sollicite des avis sur le service national, la mission d'information de l'Assemblée nationale s'apprête à recevoir les syndicats, mardi 16 et mercredi 17 avril, avant, comme l'imagine son rapporteur, Olivier Darrason (UDF), de pouvoir aller enquêter à l'improviste sur place et recueillir l'opinion des recrues.

Au Sénat, la commission de la défense a prévu d'entendre, *non stop*, durant trois jours, du 16 au 18 avril et en séance ouverte à la presse, dix-sept responsables et experts, parmi lesquels le premier ministre et le ministre de la défense.

Ainsi s'est progressivement installé le lourd mécanisme de consultation publique que le gouvernement a proposé, à défaut de pouvoir recourir à la procédure du référendum. La solution choisie, dès lors qu'il ne voulait pas s'en tenir au seul débat parlementaire, n'est pas de tout repos. Elle réserve des surprises. Elle a ses propres limites, à commencer par le fait qu'elle ne dissimule rien de l'état d'esprit d'une bonne partie des élus et des chefs militaires, empreint de perplexité, de doute quasi métaphysique, d'indécision, voire de modestie, sur un sujet aussi complexe.

D'une telle attitude, on aura deux témoignages. D'abord, à la mission parlementaire présidée par Philippe Séguin en personne, le moins qu'on puisse dire est que la presque totalité des personnalités entendues préfèrent souligner les inconvénients des formules envisagées, plutôt qu'elles ne livrent des certitudes sur ce qu'il conviendrait de mettre en place. Fait exception, sans doute, la hiérarchie militaire, accusée par des députés de l'opposition de s'être concertée au préalable pour arriver avec des solutions communes, à prendre ou à laisser.

AMBIGUÏTÉ DE DÉPART

Ensuite, lors de la réception, par Charles Millon, du bureau de l'Association des maires de France (AMF), les élus ont obtenu du ministre de la défense un nouveau délai de quinze jours pour rapporter l'opinion de leurs concitoyens. Après quoi, ils ont donné par avance leur sentiment, à savoir qu'ils jugent important de maintenir un service national.

Si le débat public, qui vient ainsi d'être engagé, donne à beaucoup l'impression d'une certaine confusion, c'est peut-être qu'il est né d'un malentendu. Les Français ont eu le sentiment que Jacques Chirac, en préconisant, le 22 février, une armée de plus en plus professionnelle, s'était rallié, de fait, à l'idée d'abandonner la conscription dans six ans. Dans le même temps, le gouvernement, par la voix du ministre de la défense, avançait la thèse d'un service militaire et civil transformé ou « rénové », la seule question en suspens étant de savoir si le nouveau service resterait obligatoire ou s'il deviendrait volontaire.



A leur façon, les élus attestent eux aussi de cette ambiguïté de départ. A droite, le sentiment assez répandu est que le chef de l'Etat, chef des armées selon la Constitution, veut pousser le plus loin possible la professionnalisation – comme l'admet l'un de ses proches, Jacques Boyon (RPR), président de la commission de la défense de l'Assemblée –, mais sans pouvoir encore concevoir comment ne pas anéantir le lien qui existe entre l'armée et la nation. A gauche, où l'on ne récuse pas la perspective d'une professionnalisation accrue – sans aller, pour autant, jusqu'à sa conséquence, qui est de créer un corps d'intervention rapide pour des actions extérieures –, on préfère s'en prendre, comme le fait Jean-Michel Boucheron (PS), au coût supplémentaire de l'opération, c'est-à-dire *« une affaire de 50 milliards de francs dans les conditions où cela a été annoncé »*.

UN PIÈGE

Dans les armées, aussi, les positions sont moins monolithiques qu'on ne le croit généralement. Les jeunes cadres acceptent plus volontiers l'idée d'avoir à se passer un jour de la présence – ou du poids – du contingent. Manque de maturité et d'expérience, répliquent les plus anciens. Pourtant, la très grande majorité des officiers et des sous-officiers se retrouvent sur un même diagnostic : *« Le discrédit dont souffre le service national*, écrit un officier général à la tête d'un « club » de réflexion, *tient plus aux inégalités engendrées par les nombreuses formes civiles que par les conditions d'exécution du service militaire proprement dit. »* Le président de la commission de la défense du Sénat, Xavier de Villepin (UDF), résume assez bien la tonalité générale quand il considère que *« la réflexion sur l'armée et sur sa mission est polluée par le débat conduit sur un service civil »*. La difficulté de l'exercice, notamment au Parlement – l'instance appelée à trancher en dernier ressort –, tient à son calendrier. Les élus, en ayant accepté de débattre de la loi de programmation militaire 1997-2002 avant le projet de code du service national, ne se sont-ils pas laissé « piéger » par avance ? N'ont-ils pas mis la charrue devant les bœufs ?

En d'autres termes, ils devront avoir avalisé dès juin – avec la programmation militaire, qui ne peut pas être un texte fourre-tout à géométrie variable – les grandes lignes de la professionnalisation des armées et du service national avant d'examiner, à l'automne, la réforme de la conscription qui, selon qu'elle sera ou non supprimée, bouleversera après coup tout l'échafaudage établi.

A sa manière, qui peut être froide, voire docte, Pierre Joxe, ancien ministre (PS) de la défense et, aujourd'hui, premier président de la Cour des comptes, l'a dit, non sans arguments, aux députés de la mission présidée par M. Séguin. *« Ministre de la défense, je m'accrochais à un budget de 200 milliards de francs,* a rappelé M. Joxe. *Avec 185 milliards, un peu moins sans doute* [le montant des crédits 1997], *le problème change de nature. L'affaire est entendue. Les armées n'ont pas, alors, l'emploi de deux cent dix mille jeunes. »*

RÊVE OU RÉALITÉ

C'est bien là le fond du débat. La France a-t-elle défini un nouveau cadre géopolitique pour son armée et, si c'est le cas, pourquoi maintient-elle que le « Livre blanc » sur la défense, élaboré en 1994 et prônant une hausse régulière de son budget, demeure le document de référence ? Ou bien, face à des contraintes économiques qui touchent au train de vie de l'Etat, n'a-t-elle pas choisi de s'en tenir à l'armée de ses ressources financières, et non plus à l'armée de ses rêves stratégiques ? En rétablissant ses liens avec l'OTAN, au point même de se mettre en conformité avec la structure du dispositif militaire allié, la France joue aujourd'hui son rang dans la sécurité européenne.

Jacques Isnard

Un quart des jeunes échappent à l'uniforme

En 1996, les armées devraient incorporer 270 000 jeunes entre dix-huit et vingt-neuf ans, selon qu'ils ont ou non un report d'incorporation. Abstraction faite des engagés, soit 2,5 % de la ressource, quelque 76 % des garçons appartenant à la classe d'âge font un service national. On compte 19,5 % d'exemptés (pour raisons psycho-médicales) ; 4,5 % de dispensés (pour raisons sociales) et 0,5 % d'insoumis (il s'agit, en réalité, de cas administratifs de jeunes gens vivant à l'étranger et souvent partis sans laisser d'adresse).

Les appelés n'effectuent pas tous la totalité de leur service (dix mois actuellement) : environ 10 % sont réformés (dont 6 % dans les trois premiers mois) pour raisons médicales et 1 % libérés au neuvième mois par anticipation (raisons sociales). Le service militaire concerne 90,3 % des recrues ; le service civil, 9,7 %.

La « britannomania » agace les militaires français

LA COMPARAISON avec le modèle d'armée britannique, donné en exemple aux états-majors français par un gouvernement soucieux de justifier son choix en faveur d'une professionnalisation progressive, commencerait-elle à agacer les chefs militaires ?

Il ne s'agit pas d'une interrogation de pure forme. On peut réunir des preuves tangibles de cette irritation, même si, dans la hiérarchie, elle s'exprime parfois sur un mode plutôt humoristique.

Témoin le général de corps aérien Pierre Péron, qui commande la force aérienne de combat (FAC), c'est-à-dire pas moins de trois cent cinquante avions en ligne. Dans l'éditorial qu'il publie dans le dernier bulletin d'information adressé à ses escadrons, le général Péron prend à témoin ses subordonnés à propos de la réorganisation décidée par Jacques Chirac. Au militaire, *« ballotté depuis cinq ans »*, mais qui *« n'a pas perdu son âme »* pour autant, il rappelle que la voie vient d'être tracée, *« sans bien savoir encore comment il va y progresser »*.

Il n'en dénonce pas moins *« l'autodénigrement franco-français »* et l'accusation, fréquemment portée contre l'armée, d'être *« inadaptée »*, *« comparée*, ajoute le général Péron, *à une armée amie et alliée, au niveau de laquelle il conviendrait de se hisser dans quelques années »*. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que c'est des forces armées britanniques qu'il est question. *« Une britannomania*, écrit-il aussitôt, *n'aurait rien d'infâmant »*, mais, de toute évidence, le général Péron n'en pense pas moins et il cite sa propre expérience.

TABLEAU D'HONNEUR

« Pour faire participer huit avions de combat à l'exercice interallié Red Flag 96 [un entraînement intense – vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant six semaines – et en vraie grandeur au Nevada, à 16 000 kilomètres de la France], *la Royal Air Force britannique a déployé cinq cents personnes. L'armée de l'air française, cent soixante-quinze. L'efficacité ne se mesure pas forcément – et même au contraire – au nombre que l'on projette. »*

Et le général Péron de conclure : *« Le jour de clôture* [de cet exercice interallié], *William Perry, secrétaire américain à la défense, fit connaître le tableau d'honneur : sur trois cents équipages "nominés", américains, britanniques, allemands, français, il n'y eut que neuf oscars : cinq américains et... quatre français. »*

Ce « missile » envoyé par le général Péron à la RAF augure mal de la création – décidée en 1995 à Londres – d'un état-major conjoint entre les deux armées de l'air, de part et d'autre de la Manche.

Cependant, de façon plus discrète encore, mais sans le même humour, circule dans les armées une analyse intitulée : « La défense britannique peut-elle constituer une référence ? » Elle émane d'une cellule de réflexion, dénommée « groupe de liaison G2S », qui agit en marge de la hiérarchie sans être fondamentalement désavouée par elle et dont les membres – officiers généraux et supérieurs – se recrutent par cooptation.

On y apprend que, dans l'armée britannique, les coûts de fonctionnement sont supérieurs à ceux de la France et que le Royaume-Uni doit rationner ses dépenses d'équipement. Le « groupe de liaison G2S » en déduit qu'il n'est pas raisonnable de croire qu'on puisse s'inspirer du modèle britannique avec moins de 194 milliards de francs par an. Or, le gouvernement français prévoit de n'allouer que 185 milliards de francs aux armées en 1997.

J. I.

Philippe Séguin au secours de la réforme engagée par Jacques Chirac

PHILIPPE SÉGUIN n'a pas l'habitude de faire les choses à moitié. Comme son homologue du Sénat, le président de l'Assemblée nationale avait été invité, à la mi-mars, par le premier ministre à nourrir le débat sur l'avenir du service national. Dès le 20 mars, il mettait en place une mission d'information dont il prenait lui-même la présidence et, depuis le 2 avril, les auditions se sont succédé sans désemparer.

A raison d'une douzaine de personnalités chaque semaine, les députés auront entendu, d'ici au mois de mai, tous les acteurs de ce dossier complexe, les principaux responsables militaires de l'*establishment* de la défense, une huitaine de ministres, les représentants des grands courants de pensée, ainsi que les responsables de tous les services publics susceptibles d'accueillir, à l'avenir, appelés ou volontaires, selon que la conscription sera finalement maintenue ou supprimée. Sans oublier la décision, prise par les membres de la mission et leur président, d'étoffer leur information en se déplaçant sur le terrain pour entendre de jeunes appelés.

Ainsi, en étirant au maximum la notion d'information à quoi est censée se cantonner une mission parlementaire et en abolissant les frontières de la commission de la défense nationale traditionnellement jalouse de ses compétences dans ce domaine, M. Séguin est en train de conduire un véritable travail – exigeant et exhaustif – de commission d'enquête.

Un peu à la manière dont il avait procédé, à l'automne 1994, en créant un groupe de travail sur la politique et l'argent, qui avait finalement amené le premier ministre d'alors, Edouard Balladur, à modifier la législation en la matière, le président de l'Assemblée va beaucoup plus loin que le simple « contrôle » de la politique du gouvernement. Fidèle à sa conception extensive du rôle du Parlement – et du sien propre –, il a tout bonnement pris à son compte le travail de réflexion et d'élaboration de la future réforme du service national.

Tout l'y incite. Tout d'abord l'importance d'un débat que chacun s'accorde à qualifier d'« historique », tant il est évident que l'avenir du service national ne met pas seulement en jeu les choix stratégiques à long terme et le format futur des armées, dans le cadre de la nécessaire professionnalisation décrétée par le président de la République, mais également le lien entre l'armée et la nation forgé, depuis un siècle, par deux guerres mondiales et par les conflits coloniaux.

Chacun s'accorde à qualifier ce débat d'« historique », qui met en jeu tant les choix stratégiques à long terme que le lien forgé entre l'armée et la nation

La manière dont la question du service national a été ouverte, le 23 février, par le président de la République a incité, plus encore, M. Séguin à prendre l'affaire à son compte, d'autant plus aisément qu'il ne peut être soupçonné, sur ce terrain, de vouloir chercher des noises au premier ministre. En laissant les options ouvertes – service militaire ou service civil, obligatoire ou volontaire –, mais en faisant précéder la réforme du service national par l'examen du projet de loi de programmation militaire, dont les choix seront déterminants, Jacques Chirac a paru hésitant. M. Séguin ne dédaigne pas de le tirer de ce pas délicat.

Il s'est bien gardé, jusqu'à présent, de laisser percer sa propre philosophie sur la question. Toutefois, en faisant ressortir les limites des possibilités affichées de développement des formes civiles de service national, en démontrant les contraintes budgétaires qui limitent les possibilités d'évolution brutale de l'organisation des armées, ses interrogations précises et systématiques mettent en lumière les contradictions de tous les responsables entendus.

Nul doute qu'au terme de cette mise à plat, lorsque la mission rendra son rapport, vers le 20 mai, le président de l'Assemblée nationale espère bien apparaître, au moins indirectement, comme le père de la réforme retenue.

Gérard Courtois

Le PCF refuse une défense européenne

L'HUMANITÉ publie, lundi 15 avril, la déclaration qui résume la doctrine du Parti communiste sur la défense, sous le titre : « Pour la sécurité, la souveraineté et le rayonnement de la France, une défense nationale rénovée, une politique active de paix et de désarmement. » Ce texte répond à la nouvelle politique de défense annoncée par Jacques Chirac.

Discutée au bureau national depuis le début du mois de mars, la résolution finale, fruit de plusieurs moutures – la première a été rédigée par Louis Baillot, ancien député de Paris et ancien député européen, la seconde par le responsable de la section politique internationale, Francis Wurtz, – est finalement « sortie », le 11 avril, sans être évoquée au comité national.

STRICTEMENT NATIONAL

Hostile à tout projet d'Europe politique, le PCF plaide *« pour une défense strictement au service de la nation »* et réaffirme son opposition à toute *« militarisation de l'Union européenne »*. Favorable au gel de l'Eurocorps, il s'oppose à l'élargissement de l'OTAN, dont il demande la dissolution, et se prononce pour *« un système de sécurité collective incluant tous les pays du continent, y compris la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine »*. Il propose de convoquer un *« forum des nations d'Europe, appelé à se constituer en organisation régionale de l'ONU »*.

La Place du Colonel-Fabien défend une armée *« fondée sur une conception strictement défensive »*. Le texte stipule que cette armée pourra *« participer utilement à des missions internationales de maintien de la paix sous commandement de l'ONU »*. Réaffirmant son opposition au service civil et à tout projet d'*« armée de métier »*, le PCF plaide pour un service militaire plus *« court »* et plus *« qualifiant »*.

Reprenant les propositions de la CGT Equipement, le PCF défend la *« préservation »* et la *« reconversion »* des industries d'armement, *« sans aucune diminution du nombre d'emplois concernés »*. Il prône la constitution d'un *« grand pôle public de l'aéronautique et de l'espace »* et l'intégration de GIAT Industries au sein du ministère de la défense. Enfin, il demande qu'il soit mis fin à la fabrication de nouvelles armes nucléaires et aux essais en laboratoire.

Ariane Chemin

Les socialistes s'en prennent à la politique d'éducation de François Bayrou

Lionel Jospin dénonce la « fracture scolaire »

LES SOCIALISTES ont concentré leurs attaques pendant le week-end sur le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, et les propositions de la commission présidée par Roger Fauroux, ancien ministre de Michel Rocard, sur la réforme du système éducatif. Samedi 13 avril, à Ecouflant, près d'Angers (Maine-et-Loire), Lionel Jospin s'en est pris vivement à l'un de ses successeurs à ce poste : *« Quand on est ministre de l'éducation nationale, on doit faire des changements, on doit faire des réformes.* (...) *On ne doit pas s'interroger chaque jour pour savoir si telle mesure, telle réaction menacent sa future carrière présidentielle, voire même simplement si cette présidence est au niveau de l'UDF. »*

Le premier secrétaire du PS a ajouté, devant près de six cents militants socialistes, que, depuis trois ans qu'il est ministre de l'éducation nationale, M. Bayrou *« ne fait rien »*. Il a dénoncé les propositions de la commission Fauroux, jugeant que *« c'est la sélection partout et dès le début »*, ainsi que *« la précarisation du statut des enseignants »*. Tel qu'il est posé par le gouvernement, le débat sur l'école, selon M. Jospin, c'est *« le choix entre l'ankylose façon Bayrou et la fracture scolaire façon Chirac »*.

Jack Lang, qui avait succédé à M. Jospin à l'éducation nationale en 1992, a relayé ces attaques, dimanche 14 avril, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », en accablant plus M. Bayrou que M. Fauroux. *« Je ne comprends pas très bien que le ministre prenne des airs de vierge effarouchée lorsqu'il découvre le texte de M. Fauroux puisque, avant 1993, lorsque nous étions au gouvernement, l'opposition – lui et ses amis – préconisait des solutions beaucoup plus meurtrières : il fallait couper en morceaux les universités, donner aux chefs d'établissement le pouvoir d'engagement des maîtres et le choix des élèves. »* Pour M. Lang, *« il faut se garder de deux récifs »* : *« être trop brutal »* – comme la commission Fauroux, à qui il reconnaît le mérite de trancher *« avec les discours sirupeux »* – ou s'en tenir, comme le fait le gouvernement selon lui, à *« l'immobilisme »*.

Les socialistes ont aussi évoqué la perspective d'une alternance lors des élections législatives de 1998. Pour M. Jospin, à cette date, les Français seront confrontés à *« un véritable choix »*, entre *« une droite qui sera au pouvoir depuis cinq ans et une gauche rénovée qui aura ses propositions »*. Dimanche, à « 7sur7 » sur TF 1, Jacques Delors a noté, que *« la prochaine fois »*, en 1998, les Français *« pourraient bien (...) vouloir changer d'auberge »*. Samedi, à l'émission « Témoins France 3-*Le Monde* », Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, a souligné qu'avec le PCF, *« il faut arriver à un véritable programme de gouvernement »*. *« Si l'on veut que la gauche soit rassemblée pour gagner, c'est aussi pour gouverner »*, a déclaré M. Estier, en reconnaissant : *« Nous n'en sommes par encore là »*.

Le PS aura-t-il, d'ici à 1998, mené à bien la rénovation de ses idées, comme M. Jospin s'y est engagé ? Laurent Fabius a semblé éprouver des doutes, ou du moins des interrogations, samedi, au Sénat, où il recevait le prix 1996 du livre politique. *« Nous avons perdu la route du pays des idées »*, a déclaré le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, faisant allusion à une séquence des « Guignols », sur Canal Plus. Pour l'ancien premier ministre, *« il est temps de réhabiliter le rôle des partis, à condition qu'ils y mettent du leur »*.

Chef d'orchestre de la prochaine convention du PS sur la démocratie, fin juin, M. Lang, qui s'est rapproché de M. Jospin tout en demeurant proche de M. Fabius, s'attèle à ce travail au sein d'un parti qu'il définit comme *« une ruche à idées »*. Dimanche, il s'est prononcé, à titre personnel, pour *« l'interdiction »* de tout cumul entre *« mandats électifs »* et *« fonctions exécutives »*, et en faveur d'une durée de cinq ans pour *« l'ensemble des mandats électifs »*.

Michel Noblecourt

M. Le Pen se déchaîne contre les « politiciens » qu'il invite à « partir pacifiquement »

Le Front national a célébré à sa façon le 1500e anniversaire du baptême de Clovis

A travers une association *« amie »*, le Comité Clovis, animé par Bernard Antony, chef de file des catholiques traditionalistes au sein du Front national, le parti de Jean-Marie Le Pen a célébré, samedi 13 avril à la Mutualité à Paris, le 1500e anniversaire du baptême de Clovis. M. Le Pen s'est déchaîné contre les *« députés et politiciens »* qu'il a invités à *« partir pacifiquement tant qu'il en est encore temps »*.

LA MANIFESTATION du Front national, samedi 13 avril à la Mutualité, à Paris, pour le 1500e anniversaire du baptême de Clovis, a été l'occasion pour le parti d'extrême droite d'exprimer son rejet des francs-maçons, des communistes et des immigrés. Ces immigrés qui, pour Jean-Marie Le Pen, sont *« non désirés »* ou *« indésirables »*, *« coûtent des fortunes »*, *« ruinent la Sécurité sociale, paralysent l'enseignement, colonisent nos villes et nos villages »* et *« encombrent les prisons, violent, tuent... »*. Le président du Front national a aussi exprimé son rejet des responsables politiques actuels, en estimant qu'on est passé d'*« une France des héros et des martyrs à celle des copains et des coquins »*. *« La pente est bien celle de la plus navrante des décadences »*, a-t-il ajouté.

Dans un discours teinté de menaces, distillé devant un public d'environ mille cinq cents personnes, M. Le Pen a invité *« députés et politiciens »* à partir *« pacifiquement tant qu'il est encore temps »*. *« Je ne suis pas certain*, a-t-il ajouté, *que, en des temps futurs, ils en auront le loisir tant la colère légitime du peuple sera exigeante »*. *« Jusqu'à quand*, a lancé M. Le Pen, *allez-vous abuser de notre peuple, que vous traitez en citoyens à demi-part, en citoyens de deuxième zone, en parias civiques. Relevez-vous, imbéciles impuissants qui êtes courbés devant le veau d'or et votre nouvelle déesse : la vache folle. »*

MANICHÉISME

Les représentants du FN ont aussi livré leur lecture de l'Histoire, notamment à travers un film intitulé : *De Clovis jusqu'à nous, la France*. Une version manichéenne dans laquelle *« avant 1789, les choses n'allaient pas si mal dans notre pays »*, où la révolution a été *« avant tout antichrétienne »* et concoctée par les *« sociétés maçonniques »*. Selon les frontistes, la *« vraie liberté »* était défendue par les Chouans, *« la droite catholique »* étant *« à la pointe du progrès social »*.

Samedi, cette droite catholique était représentée par des traditionalistes, militants acharnés de l'abrogation de la législation sur l'interruption volontaire de grossesse et de la défense de ceux qui s'y opposent matériellement. Parmi eux, Xavier Dor, sous le coup de plusieurs condamnations à la suite de participations à des opérations de commandos anti-IVG, que Bernard Antony, membre du bureau politique du FN et député européen, a assuré de son *« total soutien »* et de *« l'entraînement de toutes les forces militantes derrière lui »*.

L'évocation, dans le film, de Philippe Pétain, *« qui s'est efforcé de rassembler et protéger les Français »*, a déclenché un enthousiasme que seule celle de l'écrivain collaborateur Robert Brasillach a pu concurrencer. Dans le hall de la Mutualité, où le public pouvait faire ses emplettes, se cotoyaient des ouvrages religieux, des livres sur le saint Suaire, des ouvrages interdits comme *La France juive* d'Edouard Drumont ou *Bagatelles pour un massacre* de Céline, et des cassettes sur la vie de Pétain racontée par le fasciste belge Léon Degrelle. Sans compter différentes breloques pour les nostalgiques : croix celtiques, cartes postales à la gloire des terroristes de l'OAS, ou cendriers portant la devise du gouvernement de Vichy : *« Travail, famille, patrie »*.

Associant dans un même hommage les combattants de la France libre aux Français engagés dans la Légion des volontaires, partis sous l'uniforme de la Wehrmacht combattre sur le front russe, Bruno Gollnisch, le secrétaire général du FN, s'est à son tour exclamé : *« Saluons le courage de tous ceux qui ont combattu pour la France ou qui ont cru le faire, qu'ils aient lutté contre le national-socialisme ou contre le socialisme international, qu'ils aient combattu en Afrique ou en Ukraine. »* Quelque temps plus tard, l'assistance frontiste s'est retrouvée place du Panthéon pour une messe et a écouté un sermon contre l'avortement et la *« France maçonnique »*.

Christiane Chombeau

Les écologistes de « gauche » amorcent leur rassemblement

PLUS D'UNE CENTAINE d'élus écologistes, venus en majorité des Verts, mais aussi du mouvement Convergences Ecologie solidarité (CES) de Noël Mamère et Andrée Buchmann, de l'Alternative rouge et verte (AREV) et de PERLES, le mouvement d'Yves Pietrasanta, se sont retrouvés, samedi 13 avril, à Paris, pour lancer la Fédération des élus locaux pour une alternative écologiste, solidaire et citoyenne. Le conseil d'administration de cette fédération, qui compte déjà deux cent soixante signatures, devrait porter à sa tête, le 11 mai, la présidente du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin.

Dans un « appel » lancé il y a quelques semaines, la fédération écologiste explique qu'elle veut pallier les *« difficultés »* rencontrées *« pour inscrire* [les] *valeurs* [écologiques] *dans les politiques des institutions locales »*. *« Trop souvent, nous nous heurtons à l'inertie des technostructures locales et à la personnalisation du pouvoir, qui empêchent le débat et la décision collective »*, expliquent les signataires.

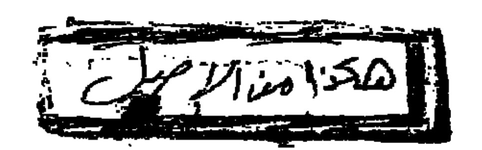
Cette fédération marque une étape dans le processus de rassemblement des écologistes, dont le principe avait été adopté lors de l'assemblée fédérale des Verts, en novembre 1995 (*Le Monde* du 14 novembre 1995). Selon une motion adoptée par les Verts en janvier, ce processus doit s'achever avant la fin de l'année par *« des assises nationales qui marqueront la constitution de la nouvelle organisation »*, qui devra tenter de *« s'imposer comme un partenaire incontournable d'une coalition majoritaire d'alternative »*, sans que les accords avec les partis de gauche aient, pour autant, un *« caractère automatique »*.

Des négociations ont été entamées depuis quelques mois avec CES, l'AREV, PERLES et Alliance pour l'écologie et la démocratie, sans donner pour l'instant, à l'échelle nationale, de résultat tangible. Avec la nouvelle fédération, en revanche, c'est bien un « pôle » écologiste de gauche qui se constitue à l'échelon local. L'initiative n'est pas sans signification, si l'on sait que les écologistes revendiquent, en tout, plus de mille cinq cents élus.

Cette fédération pourrait en outre permettre à terme de jeter des ponts, explique-t-on au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, avec un autre regroupement d'élus, le REAL (Rencontres d'élus et d'acteurs locaux). Créé à l'intitiave des communistes refondateurs de *Futurs*, REAL, qui tiendra son congrès fondateur à Marseille, les 1er et 2 juin, regroupe des élus du Mouvement des citoyens, de Jean-Pierre Chevènement, de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), des Verts, de CES, de l'AREV, et de la Convention pour une alternative progessiste (CAP) de Charles Fiterman.

Samedi 13 avril, lors de sa coordination nationale, la CAP a décidé, en outre, de créer un « comité de liaison » pour *« impulser le débat, prendre des positions communes, élaborer une plate-forme en commun pour les prochaines échéances électorales »*. La CAP attend la réponse... des Verts.

Ariane Chemin



Alain Juppé a mis à profit sa visite aux Antilles pour améliorer son image

Le premier ministre ne bénéficie pas dans les DOM de la même popularité que M. Chirac

Alain Juppé devait quitter les Antilles, lundi 15 avril en fin d'après-midi (heure locale), après une visite de cinq jours en Guyane, en Martinique et en Guadeloupe. Le premier ministre a, notamment, exhorté les patrons des PME locales à intensifier la coopération régionale et à montrer un *« esprit de conquête »* qui permettra aux DOM d'Amérique de devenir *« des terres de progrès social et de prospérité économique »*.

POINTE-À-PITRE
de notre envoyé spécial

Après une ultime rencontre avec des étudiants antillais sur le campus de Fouillole à Pointe-à-Pitre, le premier ministre devait quitter la Guadeloupe lundi 15 avril peu avant minuit, heure de Paris. *« J'apprends beaucoup plus ici qu'en restant dans mon bureau à Matignon »*, avait confié Alain Juppé deux jours auparavant au Morne-Rouge, en Martinique, avant d'ajouter prudemment, tout aussitôt après : *« Mais il ne faut pas que j'abuse... »*

M. Juppé a tout lieu d'être satisfait de cette tournée de cinq jours dans les trois « départements français d'Amérique ». Il l'a lui-même reconnu : de Paris, on lui a téléphoné que *« les images sont bonnes »*. De la capitale, en effet, on a vu un premier ministre d'ordinaire si pressé prendre le temps de descendre en pirogue quelques kilomètres du fleuve Maroni (*Le Monde* daté 14-15 avril). On l'a vu, aussi, apprendre en Martinique à couper un régime de bananes ; partout serrer des mains, avec autant de décontraction que possible, bavarder avec des enfants et évoquer, dans chacune de ses interventions, la présence de son épouse, Isabelle, à ses côtés.

A son arrivée à Cayenne, comme un journal local, *Guyane hebdo*, annonçait sa venue en termes flatteurs – « Juppé le magnifique » –, on l'a même vu venir plaisanter avec l'escouade de journalistes parisiens qui suivaient sa visite. *« Eux, au moins, ils savent titrer »*, a-t-il lancé en souriant. Bref, bien que resté en liaison permanente avec Paris, en raison notamment de la crise au Proche-Orient, M. Juppé a profité de son éloignement de la capitale pour remodeler son image. *« C'est plus facile pour lui sous les tropiques, et nous, nous lui servons de décor »*, observe un élu guadeloupéen.

Pour autant, la tournée du chef du gouvernement outremer s'est accompagnée d'une assez grande indifférence. Le premier jour, dans l'après-midi, hormis les invités officiels, il n'y avait qu'une dizaine de badauds devant la mairie de Cayenne. Quelques heures plus tard, à la préfecture, l'immense périmètre de sécurité dessiné par des barrières métalliques paraissait dérisoire, tant le curieux était rare.

Alors qu'il y a un mois, à la Réunion, le président de la République avait inquiété ses services de sécurité en multipliant les bains de foule, le premier ministre, également président du RPR, a sans doute dû mesurer le chemin qui lui restait à parcourir pour se faire un nom : outremer, n'est pas Chirac qui veut. Il a fallu attendre l'avant-dernier jour en Guadeloupe pour qu'à l'invitation de Lucette Michaux-Chevry, présidente (RPR) du conseil régional, quelques centaines de personnes viennent dimanche saluer M. Juppé lors de l'inauguration officielle du nouvel aéroport international du Raizet, aux cris de *« Juppé ! Lucette ! Juppé ! Lucette ! »*.

LES ENTREPRISES EN VEDETTE

La veille, près de trois cents personnes l'attendaient aussi à la mairie de Fort-de-France, mais pour manifester cette fois contre son « plan Sécu ». Venu rendre hommage à son illustre ancien de l'Ecole normale supérieure, Aimé Césaire, maire de la ville et président fondateur du Parti progressiste martiniquais, M. Juppé a donné à cette occasion une nouvelle illustration de sa difficulté à exister sous le contrôle permanent des médias. Contraint d'assister assis, sur un canapé assez bas, à une longue et malicieuse péroraison du vieux poète martiniquais, il est apparu enfin libéré, après le départ des caméras, pour écouter, attentif, les revendications présentées par différents adjoints au maire. Il s'est moqué de l'un d'eux, Camille Darsières, député (app. PS), avocat de profession et donc un peu bavard, puis il a accordé 5 millions de crédits complémentaires pour la réhabilitation d'un quartier déshérité. Et comme la clameur des manifestants se faisait de plus en plus distincte – *« Juppé, l'argent de ton logement, mets-le dans l'enseignement ! »* –, M. Juppé a eu cette formule : : *« J'entends, mais je ne comprends pas. »*

« Si les syndicats avaient demandé à me rencontrer autrement que par mégaphone, je les aurais reçus, confiera-t-il plus tard. *Mais ils hurlaient mon nom, ce qui n'est d'ailleurs pas forcément désagréable. »* Hormis les visites sur le terrain organisées à sa demande et les réunions, quelque peu mondaines, convoquées par ses propres amis politiques, le premier ministre n'a pas rencontré les organisations syndicales pendant son séjour aux Antilles et en Guyane. Soucieux de recevoir, dans chacun des trois départements d'outremer, le président du conseil régional et celui du conseil général, il n'a pas souhaité davantage s'entretenir avec les assemblées politiques représentatives.

Il a fait la part belle, en revanche, aux représentants du monde économique, jusqu'à se faire souffler le rôle principal par Lucien Rebuffel, président de la CGPME, lors d'un dîner-débat organisé samedi par la chambre de commerce et d'industrie de la Martinique. M. Juppé a pu ainsi témoigner de sa *« confiance »* et de son *« optimisme »* et exalter les atouts des DOM, sans jamais devoir préciser quand ni comment ceux-ci pourraient sortir un jour d'un état encore voisin du sous-développement.

Jean-Louis Saux

COMMENTAIRE

LES MOTS

« Ce fut un moment très fort (...), un moment exceptionnel dans ma vie publique (...), une rencontre impressionnante. » Il arrive que trop de mots tue les mots : Alain Juppé n'a-t-il pas dit, à douze reprises en cinq jours, la *« joie »*, le *« plaisir »*, *« l'émotion »* qui furent les siens à se retrouver un moment devant des planteurs de bananes ou des étudiants de l'université des Antilles-Guyane ?

A chacune de ses étapes, le premier ministre s'est employé à apporter des réponses concrètes à des attentes souvent justifiées. L'achèvement d'une route, la création d'une classe supplémentaire, l'envoi de renforts de police là où cela peut paraître nécessaire, ne sont pas des choses mineures. Il faut même parfois requérir la toute-puissance d'un premier ministre pour s'opposer à celle de quelques fonctionnaires de l'administration des finances, afin d'obtenir le fioul nécessaire aux pirogues de la gendarmerie nationale qui, sur les fleuves amazoniens, tentent de déjouer l'invasion chronique des affamés de l'autre rive...

Mais le ravaudage peut-il durablement tenir lieu de politique ? En six mois, le président de la République a tenu les engagements du candidat Jacques Chirac sur *« l'égalité sociale »* entre métropole et outremer. Il faudrait désormais que les « vieilles colonies » s'engagent résolument dans la voie du développement économique, au titre d'un « pacte » déjà évoqué par M. Juppé en février lors des Assises de l'égalité sociale active.

L'idée consiste à mettre fin à une longue politique d'assistanat pour retrouver *« l'esprit de pionnier et de conquête des générations précédentes »*. Il faudrait, pour cela, aller au-delà des mots.

J.-L. S.

Le communiste Paul Vergès élu sénateur de la Réunion

Grâce à son alliance avec le PS, le fondateur du PCR enlève un siège à la droite

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre correspondant

Le soutien officiel du premier ministre, Alain Juppé, et du secrétaire d'Etat à la francophonie, Margie Sudre, n'auront pas suffi au candidat du RPR, Fred K/Bidy, pour conserver à la majorité le siège de sénateur de la Réunion d'Eric Boyer (div.d.), déchu de son mandat à la suite d'une condamnation dans une affaire de corruption. Son adversaire du Parti communiste réunionnais (PCR), Paul Vergès, soutenu par le PS, a été élu dès le premier tour, dimanche 14 avril, avec plus de cent dix voix d'avance, dont un bon nombre provenait de la majorité. La performance de M. Vergès est d'autant plus remarquable qu'un candidat dissident de la gauche, Jean-Max Nativel, briguait lui aussi les suffrages des grands électeurs.

Alors qu'elle est majoritaire sur le papier, avec un peu plus de cinq cents des grands électeurs que compte l'île, la droite locale n'a pas pu surmonter ses profondes divisions. Avant même le jour du scrutin, on savait sur l'île que la tâche de M. K/Bidy serait compliquée, en dépit de l'union de façade affichée par les états-majors du RPR et de l'UDF. Certains élus ne lui ont notamment pas pardonné une alliance avec le PCR au conseil général, en 1992, pour renverser la majorité conduite alors par M. Boyer.

A gauche, à l'inverse, on se félicite de la dynamique de l'union qui avait déjà fait ses preuves en avril 1994, quand le socialiste Christophe Payet avait conquis la présidence du conseil général. Cette fois, en effet, Paul Vergès avait choisi pour suppléant Michel Tamaya (PS), maire de Saint-Denis. A l'égard de son allié de gauche, le PCR a fait oublier le souvenir de son attitude lors des sénatoriales de 1992, au cours desquelles il avait fait battre le sénateur sortant socialiste, Albert Ramassamy. Il est vrai qu'alors, il avait déjà joué sur les divisions de la droite, en contribuant à la défaite d'un autre sortant, le centriste Louis Virapoullé et en laissant élire, outre M. Boyer, deux candidats de droite, Pierre Lagourgues (div.d.) et Paul Moreau (RPR).

L'élection de M. Vergès au Sénat aura pour conséquence l'organisation prochaine d'une élection législative dans la seconde circonscription de l'île, où le président du PCR avait été élu député en mars 1993. La gauche a bon espoir de conserver ce siège, dans la mesure où son principal adversaire à droite, Joseph Sinimalé (RPR), maire de Saint-Paul, doit affronter la grogne de ses administrés pour d'importantes hausses de la fiscalité locale jugées excessives. M. Sinimalé a également maille à partir avec la justice pour des dossiers portant sur sa gestion municipale.

Alix Dijoux

14 avril 1996 : *I., 977.* 1er tour : *V., 970 ; B. et N., 28 ; E., 942* ; Paul Vergès, PCR sout. PS, d., 489,... ÉLU ;
Fred K/Bidy, RPR, m. de Saint-Joseph, 377 ; Jean-Max Nativel, div. g., 44 ; Danielle Hoarau, div. d., 24 ; Emile Chane-Tou-Ky, div., 8.

[27 septembre 1992. *I., 937.* Premier tour : *V., 930 ; E., 916.* Isolés : Eric Boyer, div. d., 420 ; Louis Virapoullé, UDF-CDS, 376 ; Albert Ramassamy, PS, 355 ; Paul Moreau, RPR, 183 ; Pierre Lagourgue, div. d., 165 ; Gabrielle Fontaine, div. d., 129 ; José Pinna, RPR, 75 ; Auguste Legros, div. d., 49 ; Yvette Chamard, div., 39 ; Paul Hoarau, div. g., 38 ; Henri-Paul Hoarau, div. d., 34 ; Jean-Pierre Dambreville, div. g., 33 ; Bernard Law-Wai, div., 33 ; Jean Cheung-Toi-Cheung, div., 9 ; Emile Chane-Tou-Ky, div., 8. PCR : Paul Vergès, 285 ; Elie Hoarau, 213 ; René Payet, 203.

Second tour ; V., 929 ; E., 904 ; Eric Boyer, div. d., 412, ÉLU ; Pierre Lagourgues, div. d., 404, ÉLU ; Paul Moreau, RPR, 388, RÉÉLU ; Louis Virapoullé, UDF-CDS, 382 ; Albert Ramassamy, PS, 378 ; Paul Vergès, PCR, 297 ; Yvette Chamard, div., 44 ; José Pinna, RPR, 37 ; Bernard Law-Wai, div., 20 ; Gabrielle Fontaine, div. d., 9 ; Elie Hoarau, PCR, 5 ; René Payet, PCR, 5.]

De « l'autonomie » à « l'égalité sociale »

IL N'Y A PAS grand rapport entre Paul Vergès, qui affrontait, vainement, voilà trente-trois ans, Michel Debré dans une élection législative partielle, en mettant en avant la question de l'autonomie de la Réunion, et Paul Vergès élu sénateur, dimanche 14 avril, en bénéficiant de quelques voix de droite. Dans sa longue carrière politique, Paul Vergès, frère jumeau de Jacques, l'avocat, a collectionné titres et mandats, mais celui-là lui manquait encore. Il a comblé ce manque en prônant, depuis plusieurs années, un large rassemblement.

PORTRAIT

Fondateur du Parti communiste réunionnais en 1959, il a donné sa démission, en 1993, du poste de secrétaire général pour en devenir président. Il s'est, dès lors, assigné la tâche de regrouper les représentants de tous les courants politiques.

Fils de Raymond Vergès, député de la Réunion et l'un des pères de la départementalisation, né le 5 mars 1925, à Oubone (Siam), entré en politique en 1955 en décrochant son premier mandat de conseiller général – il devra l'abandonner pour entrer au Sénat –, M. Vergès a été conseiller régional, député, député européen et maire du Port.

Avec l'arrivée de la gauche en 1981, il met un terme à son combat pour l'autonomie, considérant que la loi de décentralisation de 1982 est un *« cadre acceptable »*. Depuis 1959, il était opposant résolu aux départementalistes, ce qui lui valut d'être arrêté en 1962 et emprisonné pour atteinte à la sûreté de l'Etat, avant de bénéficier d'un non-lieu. Devenu un apôtre du *« rassemblement »* des Réunionnais *« au-delà des clivages politiques »*, M. Vergès est accusé d'opportunisme par ses adversaires.

Jacques Chirac faisant lui-même campagne contre la *« fracture sociale »* et pour *« l'égalité sociale »* entre les DOM et la métropole, il a trouvé une oreille attentive chez M. Vergès, qui, aujourd'hui, touche les dividendes sénatoriaux de cet intérêt.

Olivier Biffaud

Cantonale : le Front national progresse en Meurthe-et-Moselle

L'UDF a perdu le canton de Lunéville-Nord, en Meurthe-et-Moselle, où avait lieu, dimanche 14 avril, une élection partielle après le décès du conseiller général, André Morel (UDF-PR). Son candidat, Olivier Ricard, soutenu par le RPR, est arrivé en troisième position et ne peut pas se maintenir au second tour. M. Ricard est devancé par le divers droite Alain Verdenal, et par Jean-Claude de Sars, candidat du Front national.

Grâce à une progression de plus de 9 points par rapport aux élections de 1992, M. de Sars talonne M. Verdenal. Contrairement à M. Ricard, basé à Nancy, MM. Verdenal et de Sars sont tous deux enracinés dans ce canton majoritairement rural, même s'il comprend une partie de Lunéville. Le candidat d'extrême droite arrive en tête dans la partie urbaine du canton. Au premier tour de l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen avait obtenu 21 % des voix dans ce canton. Jean Becker (PS), dont le parti avait enlevé Lunéville aux élections municipales de juin 1995, n'arrive qu'en quatrième position et ne peut se maintenir au second tour. – *(Corresp.)*

I., 9135 ; V., 3605 ; A., 60,53 % ; E., 3501.
Alain Verdenal, div. d., m. d'Einville-au-Jard, 974 (27,82 %) ; Jean-Claude de Sars, FN, 932 (26,62 %) ; Olivier Ricard, UDF sout. RPR, c. r., 667 (19,05 %) ; Jean Becker, PS, 575 (16,42 %) ; Jean-Pierre Guérin, PC, 242 (6,91 %) ; Pascal L'Huillier, div. d, 111 (3,15 %)... BALLOTTAGE.

[22 mars 1992 : I., 9178 : V., 5971 ; A., 34,94 % : E., 5547 ; André Morel, UDF-PR, 2532 (45,64 %) : Jean-Claude de Sars, FN, c. m. de Lunéville, 963 (17,36 %) ; Gérard Legrand, PS, 921 (5,87 %) ; Pascal Kanitzer, Verts, 805 (14,51 %) ; Jean-Luc Mignon, PC, 326 (5,87 %).]

Réforme de la Sécurité sociale : M. Barre critique les médecins

ANCIEN PREMIER MINISTRE et maire (UDF) de Lyon, Raymond Barre a défendu, dimanche 14 avril, sur France 3, la réforme de la Sécurité sociale engagée par le gouvernement. Il a déclaré ne *« pas comprendre comment les médecins peuvent ne pas se rendre compte qu'ils sont en train de jouer la dernière carte de la médecine libérale »*, ajoutant qu'il faut *« aider le gouvernement sur ce point »*. *« La médecine libérale*, a dit M. Barre, *cela ne veut pas dire augmenter constamment les honoraires au fur et à mesure que les jours passent. »*

L'ancien premier ministre souhaite que le gouvernement donne *« aussi rapidement que possible un signe caractéristique de l'étape de la réforme fiscale »* annoncée. *« Ce n'est pas possible de vivre avec l'idée que les Français attendront cinq ans pour voir quelle sera la réforme fiscale. Il faut qu'ils sachent, avec des commencements de preuve par écrit, par non-paiement* [d'impôts], *que la situation a changé »*, a-t-il déclaré, avant de plaider pour une *« cure d'austérité »*.

SOCIAL

■ **EMPLOI : Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne,** a déclaré, dimanche 14 avril à l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, que le gouvernement d'Alain Juppé a *« échoué »* sur le plan de l'emploi. M. Delors estime que cet échec est dû à deux raisons : *« La première, c'est qu'il s'est trompé de politique économique ; la seconde, c'est qu'il a multiplié les plans et les mesures d'aide »*, en créant *« un véritable maquis »*. M. Delors déplore le montant des prélèvements des impôts, des cotisations sociales. *« C'est comme si le médecin de Molière »*, a-t-il dit, soignait un malade en lui demandant d'*« aller courir les Jeux olympiques »*.

■ **SYNDICALISME : Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans, a inauguré** une rue Robert-Bothereau, samedi 13 avril, en présence de Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière. M. Sueur a voulu ainsi marquer la reconnaissance d'Orléans envers le premier secrétaire général de FO, né à Beaugency en 1901 et décédé en 1985, qui milita dans le Loiret.

■ **CFDT : la fédération des services de santé et des services sociaux** de la CFDT, dirigée par François Chérèque, qui est la première fédération en taille au sein de la CFDT, a annoncé qu'avec 73 800 adhérents en 1995, soit 6 800 adhérents nouveaux, elle avait dépassé son chiffre le plus élevé qui remontait à 1977. Ce résultat traduit une progression de plus de 10 % de 1995 sur 1994.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : les locaux d'une loge du Grand-Orient de France à** Bastia ont été complètement détruits, samedi 13 avril, par un incendie qui n'a pas fait de victime, a-t-on appris dimanche de sources concordantes. Une fenêtre ayant été fracturée, les enquêteurs penchent pour la thèse de l'incendie criminel. L'Etoile de Cyrnos avait déjà été la cible, l'an dernier, d'un attentat à l'explosif qui avait endommagé la porte d'entrée. Dans la nuit du 12 au 13 avril, à Paris, trois cocktails Molotov avaient été jetés contre la façade de la Grande Loge de France.

■ **SNCF : Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports,** a déclaré, dimanche 14 avril, au « Club de la presse d'Europe 1 », qu'elle s'en tient à la présomption d'innocence dans le cas du président de la SNCF, Loïk Le Floch-Prigent, cité dans une affaire de justice lorsqu'il était président d'Elf Aquitaine. *« Une personne mise en examen est présumée innocente. Alors, quelqu'un qui n'est pas mis en examen est encore au moins plus innocent*, a-t-elle dit. *M. Le Floch-Prigent a pris en main, avec un bon état d'esprit, l'état d'esprit client, l'avenir de la SNCF et il doit continuer. »*

■ **DROITS DE L'HOMME : président du groupe PS de l'Assemblée nationale,** Laurent Fabius a critiqué, dimanche 14 avril, les déclarations faites en Egypte par Jacques Chirac sur les droits de l'homme. Soulignant leur *« valeur universelle »*, M. Fabius a souligné : *« C'est même la spécificité et l'histoire de la France. (...) Quand on entre dans le relativisme culturel à propos des droits de l'homme, on introduit une faille extrêmement dangereuse. »*

« Stratégie commune » Etat-région pour l'eau en Ile-de-France

LA PRÉFECTURE de la région Ile-de-France a annoncé, dimanche 14 avril, que le conseil régional et les organismes responsables de l'eau vont définir une *« stratégie commune »* d'assainissement, pour améliorer la qualité des eaux de la Seine et réduire les nuisances supportées par les riverains des stations d'épuration en Ile-de-France.

Une étude concernant *« la collecte et le traitement des eaux usées domestiques de l'agglomération centrale de l'Ile-de-France »* vient d'être lancée par l'Etat, le conseil régional, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Syndicat interdépartemental de l'agglomération parisienne (Siaap). *« Elle devra notamment proposer un schéma de maîtrise des rejets par temps sec et temps de pluie »*, indique la préfecture.

CHOIX DE VIE Sous l'effet de la crise de l'emploi, un nombre croissant de personnes en difficulté choisissent de quitter les villes et de s'installer en milieu rural. Le phénomène touche des classes moyennes et des diplômés sans travail mais aussi des cadres en quête de dépaysement. ● POUR LE CHERCHEUR Nicole Mathieu, directeur de recherches au CNRS, la crise fait naître des « *besoins de stabilité* » et de reconnaissance sociale. Dans ces conditions, vivre à la campagne – et pas uniquement dans le sud de la France – apparaît comme la meilleure « *solution de repli* ». ● CES « IMMIGRANTS » qui cherchent un nouvel enracinement veulent découvrir « *d'autres relations avec les gens* » mais se distinguent des adeptes du « retour à la terre » des années 70. « *Nous sommes plus réalistes ; on sait qu'on ne refera pas le monde* », dit l'un d'eux.

La crise de l'emploi alimente une migration vers le milieu rural

Convaincus que le chômage est moins dur à supporter à la campagne, des personnes en difficulté quittent les villes. Le Sud est une région de prédilection pour cette recherche « d'autres valeurs que le travail et l'argent »

THOARD et FORCALQUIER (Alpes-de-Haute-Provence)
de notre envoyée spéciale

Il est né en 1969, à la grande époque du retour à la terre, mais ses parents n'en étaient pas. Il a grandi à Orléans, fait des études de psychologie à Bordeaux puis « *traîné dans le milieu de l'art* ». En septembre 1995, Franck Prévost est venu s'installer à Thoard, village perché entre Alpes et Provence. Il y vit du RMI, comme il en vivait à Bordeaux. Il aime le soleil et la montagne, il est « *content d'être loin du tumulte* ». Son emploi du temps ? Promenade, lecture, initiation au parapente, grâce à du matériel prêté, et une sortie hebdomadaire à Digne (à 25 kilomètres) le jour du marché. Franck ne s'ennuie jamais.

Lorsqu'il a des périodes de doute, il regarde le ciel et les collines, et il se dit que tout va bien. Sa terrasse orientée plein sud s'y prête. Il occupe une charmante maison de village, un gîte d'étape qu'il devra quitter à l'approche de l'été, mais dont le loyer n'est guère plus élevé que son allocation logement. « *Arriver à vivre avec 2 000 balles par mois, c'est une discipline* », dit-il. Il n'achète jamais de viande, mange beaucoup de riz complet « *à 9,50 francs le kilo* », n'est « *pas sans arrêt au resto, dans les boîtes ou au cinéma* ». C'est tout simplement « *un style de vie* ». D'ailleurs, il n'a « *rien lâché* » en quittant la ville, puisque « *là-bas il n*[avait] *rien* ».

Franck « *pense faire partie d'une mouvance.* ». Quand il vivait à Bordeaux, il entendait beaucoup de discussions autour du ras-le-bol de la ville, de la politique, de la pollution. S'il a franchi le pas, ce n'est pas qu'il soit écologiste. Il l'est, certes, « *d'une certaine manière* », mais il n'est « *pas très militant* » et « *il n'y a pas à se vanter d'être normal* ». Ce qui l'a amené là, c'est plutôt la « *recherche d'un art de vivre, avec d'autres relations avec les gens, d'autres valeurs que le travail et l'argent* ». Le constat est définitif : « *Je fais partie d'une population qui n'a pas sa place dans les zones urbaines.* »

Chemise de bûcheron, longs cheveux au vent, petites lunettes de soleil cerclées, Franck aurait presque l'allure d'un soixante-huitard, version très propre. Mais ce n'est « *ni la même époque, ni la même optique* ». Il ne fait « *pas de discours pour dire qu*[il a] *trouvé la solution* », n'a « *pas de projet précis* » hormis la quête d'un autre mode de vie. Subsister grâce au RMI ne le gêne pas, puisque « *ce sont les acteurs de la mondialisation qui vivent aux crochets de la société* ». Vivre sans ne le gênerait pas plus : « *Je me débrouillerais* », assure-t-il.

Michel, vingt-sept ans, Olga, vingt-huit ans, et leur fille de trois ans habitent à quelques ruelles de là, au-dessus de la boulangerie. Ils sont arrivés de Levallois-Perret, en banlieue parisienne, en juillet. Lui faisait les saisons en montagne, travaillait en intérim comme magasinier ou plongeur.



Elle faisait des petits boulots. Une semaine de vacances-repérage les a amenés par hasard à Thoard, 580 habitants, un jour de pluie. Deux mois plus tard, ils étaient installés dans ce grand deux pièces, loué 1 200 francs. Leur rêve ? Une maison avec un potager et quelques bêtes pour leurs propres besoins. Michel, qui veut travailler dans la nature, doit entreprendre en septembre une formation d'entretien de l'espace rural, Olga aimerait faire de la poterie. En attendant, ils vivent de petites indemnités chômage. Sans regret.

Jamais, disent-ils, ils ne retourneront dans une grande ville. Mais ils ne sont « *pas babas* » pour autant. « *On est plus réalistes qu'eux, on sait qu'on ne refera pas le monde* », dit Olga. Ce « *choix de vie* », ils le doivent à Elodie. Ils voulaient qu'elle grandisse ailleurs que sur le bitume, qu'elle sache, entre autres, que l'œuf vient de la poule. « *J'ai envie d'apprendre et qu'Elodie apprenne* », explique Olga, qui ne connaissait rien à la campagne. Michel, lui, « *ne supporte pas certains mots, comme productivité ou rentabilité* ». « *Pas du tout écolo* », son but « *n'est pas d'avoir toujours plus d'argent* ». La région avait déjà assimilé, dans les années 70, une impressionnante vague de néo-ruraux. Ceux qui sont restés assistent à leur tour à l'arrivée de ces « immigrants ». Pas une déferlante, mais une petite vague, discrète, soucieuse de se fondre dans le paysage. Les nouveaux arrivants ont fui des situations précaires, plus faciles à vivre à la campagne qu'en ville. Tous parlent de « *libre choix* » et de « *qualité de vie* ». Aucun n'a de grands projets.

Car comme dit Pierre, un Genevois lui aussi installé à Thoard, « *ici, les seules ambitions qu'on peut avoir, c'est un logement convenable, une fermette avec un jardin, des poules, et une petite activité qu'on se crée* ». « *J'ai réussi à me faire une petite vie qui me satisfait* », conclut Pierre, qui vit avec 2 600 francs par mois d'un contrat emploi-solidarité (CES) pour la Confédération paysanne.

« *Une petite vie.* » C'est exactement ce que s'est construit Marie, quarante-trois ans, qui parle avec délectation de son nouveau quotidien. Elle était secrétaire à Tourcoing, dans le Nord. En 1993, un « *ras-le-bol général* », une « *envie de respirer* », la poussent à tout lâcher. Elle démissionne, vend sa petite maison, débarque par hasard à Forcalquier, où elle n'était jamais venue, ne connaissait personne. Trois ans plus tard, Marie travaille vingt heures par semaine dans un club de tennis, où elle est employée en CES. « *J'ai appris à faire petit* », dit-elle. Sa ligne de téléphone ne lui sert qu'à se faire appeler ; elle n'a pas la télévision, ne lit pas les journaux.

Certains mois sont difficiles lorsqu'on vit avec 2 500 francs. Mais pas question de travailler plus. « *Le mi-temps est un choix de vie, je veux garder des heures pour moi* », explique Marie qui ne s'« *ennuie jamais* ». Lecture, balades, couture, visites aux amis... Dans cette autre poche d'accueil des Alpes-de-Haute-Provence, où les « babas-cools » s'étaient précipités dans les années 70 – et où ils sont nombreux à être restés – son intégration a été rapide. Et surtout, « *la nature a été une découverte totale* ». Marie se sent « *beaucoup plus détendue* ». Retourner vivre à Tourcoing ? « *Viscéralement, je ne pourrais plus.* »

> « Arriver à vivre avec 2 000 balles par mois, c'est une discipline »

Nathalie Gaucher, l'assistante sociale qui suit les dossiers des RMIstes dans le secteur de Forcalquier, constate qu'« *il y a un mouvement perpétuel* ». Mais les nouveaux arrivants ne ressemblent pas à leurs prédécesseurs des années 70. « *Pour eux, c'est davantage S.O.S. la planque ; ils sont plus dans le système, ont moins d'idéaux* », estime Tachka Sofer qui, elle, est arrivée en 1973, a fait de l'agriculture biologique avant de devenir tisserande. « *Nous, on est arrivés en force, eux sont moins nombreux, ce sont des gens plus égratignés, plus victimes.* » Tachka, qui « *déballe* » sur le marché de Forcalquier, connaît beaucoup de monde. *D'après elle, les plus récemment* installés sont « *surtout des jeunes, qui viennent de milieux défavorisés et qui recherchent une meilleure qualité de vie* ».

« *Hors de question de retourner dans cette chose grouillante et nauséabonde* », dit Gérard en parlant de la ville. Valérie, elle, a été « *terrifiée* » par son dernier séjour à Paris, en novembre : « *Je me demande comment on peut y vivre.* » Elle a vingt-neuf ans, un niveau doctorat, et depuis trois ans elle fait des remplacements à travers tout le département dans des élevages de brebis. Elle travaille trois fois plus qu'autrefois, vit avec deux fois moins que lorsqu'elle percevait une allocation de recherches pour sa thèse de phonétique. Mais depuis qu'elle est là, elle « *s'est rendue compte de plein de choses... les saisons, la pleine lune...* ». Malgré le revers de la médaille – les kilomètres qu'il faut faire pour aller travailler, la maison avec jardin introuvable –, pour rien au monde elle ne retournerait vivre à Marseille, où elle a passé ses vingt-cinq premières années. Et tant pis pour ses sept années d'études.

M.-P. S.

Une plus grande volonté d'insertion

Maguy Armand, l'assistante sociale qui couvre le secteur de Thoard, suit trente-cinq dossiers de RMIstes. « *Sept sur dix viennent d'un département extérieur, et sur les sept il y a six hommes* », estime-t-elle. Les nouveaux arrivants sont généralement des personnes qui fuient les villes à la suite d'une rupture professionnelle ou familiale. Leur projet est très terre à terre : « *Avoir un petit logement, se construire sa petite vie, sans faire de vagues, sans se différencier de la population locale.* » La plupart acceptent des contrats emploi-solidarité (CES) et sont donc prêts à faire, par exemple, le ménage à l'école ou le jardinage pour la mairie. Leur volonté d'insertion les distingue des RMIstes installés dans les petites villes. Reste qu'en 1995, si cent cinquante RMIstes des Alpes de Haute-Provence venaient de l'extérieur, deux cents ont, parallèlement, quitté le département. Le taux départemental de RMIstes atteint 14,1 ‰ contre un taux national de 14,6 ‰.

Les cadres « exilés », enthousiastes mais réalistes

MANOSQUE (Alpes-de-Haute-Provence)
de notre envoyée spéciale

– « *Moi, j'habite ma maison de week-end !* »

– « *Et pas d'embouteillages !* »

– « *Le week-end prochain, on va se promener en Italie.* »

– « *Un jour, on est même allés faire du ski entre midi et deux. C'est un peu loin, à trois quarts d'heure, mais on s'est fait tellement plaisir après, en racontant ça au téléphone aux copains à Paris...* »

– « *Le matin, je pars de chez moi à huit heures moins cinq, à huit heures je suis à l'usine !* »

– « *J'habitais Montmartre, j'avais vue sur tout Paris, mais c'est quand même pas pareil que d'avoir vue sur les collines de Provence !* »

Il suffit d'aborder le sujet, et ils se lancent dans une surenchère sur la liste des bonheurs qu'ils vivent depuis qu'ils ont quitté la région parisienne. Associés, ils dirigeaient une entreprise d'informatique en banlieue. Ils l'ont revendue et ont repris une usine de transformation de fruits secs dans la région de Manosque. Aujourd'hui, lorsqu'ils vont voir des clients à Paris, ils « *se demandent comment* [ils ont] *pu supporter ça* ».

UNE RÉGION ENCLAVÉE

Chômeurs et RMIstes ne sont pas les seuls à être attirés par la qualité de vie de cette région à mi-chemin entre la mer et la montagne. Philippe Devray, publicitaire, avait une maison en banlieue, dans le Val-de-Marne. Il était très bien logé et aurait pu rester en région parisienne, en dépit de la restructuration du groupe pour lequel il travaillait. Installé depuis 1991 à Manosque, il ne regrette qu'une chose : ne pas avoir franchi le pas plus tôt, malgré les deux inconvénients de la situation (l'éloignement de la famille et des amis, et le manque de dynamisme commercial de la région). « *C'est dur* », avoue Philippe Devray, qui est installé à son compte.

La qualité de la vie a attiré quelques chefs d'entreprise dans la région. Mais lorsqu'on demande aux organismes officiels d'en dresser la liste, l'inventaire est rapide. Principal frein : l'enclavement des Alpes du Sud, certes au cœur d'un marché potentiel considérable, puisque au centre du triangle Lyon-Marseille-Turin, mais desservies depuis Marseille par une autoroute qui se termine en cul de sac, le tronçon Sisteron-Grenoble étant loin d'être réalisé. « *Honnêtement, si on avait dû monter une boîte de toutes pièces, on ne serait pas venus ici* », reconnaissent les deux chefs d'entreprise qui ont repris l'usine de transformation de fruits secs.

« *Regardez l'annuaire ! C'est significatif* », s'exclame Claude Morel en tendant une mince publication, qui contient à elle seule pages blanches et pages jaunes. En tant que responsable d'un centre de formation, ADF Formation, Claude Morel sait que les emplois sont rares, les postes à responsabilité encore plus. Il a vu passer à Manosque beaucoup de candidats à l'immigration. Certains ont échoué, notamment ceux, venus uniquement pendant les vacances, qui avaient « *l'impression qu'on vit toute l'année en short* ». Car si la qualité de vie est ici supérieure à la moyenne, tout n'est pas rose pour autant. Hormis les loyers, la vie est aussi chère qu'ailleurs, alors que les salaires sont inférieurs. « *Il ne faut surtout pas venir sur un coup de tête*, prévient Claude Morel, *la seule solution c'est de créer son emploi, de venir avec une place qui n'existait pas jusque-là.* »

M.-P. S.

Nicole Mathieu, chercheur à l'Institut de géographie

« La campagne renvoie à la solidarité et à une image de dignité »

Directeur de recherches au CNRS, au laboratoire Stratégies territoriales et dynamiques des espaces (Strates), à l'Institut de géographie, à Paris, Nicole Mathieu réalise une étude sur l'exclusion en milieu rural pour le Commissariat général au Plan. Spécialiste de la ruralité et de ses transformations, elle constate depuis quelques années l'arrivée à la campagne d'une nouvelle vague d'immigration en provenance des villes.

« L'installation de personnes en difficulté en milieu rural correspond-elle à un réel phénomène et, dans l'affirmative, quelle est la population concernée ?

– Le phénomène date de la fin des années 80, mais il y a en ce moment une accélération. Ce sont les missions locales rurales, chargées d'aider les moins de vingt-cinq ans, qui l'ont repéré. Pour autant, ce mouvement ne concerne pas seulement les jeunes et les moins qualifiés, mais aussi les classes moyennes et les diplômés qui se retrouvent sans emploi. Ce sont des gens qui ont besoin d'avoir une image d'eux-mêmes qui ne soit pas une image de dégradation. *La campagne renvoie* à des notions comme la convivialité, la solidarité, et à une image de dignité.

– Ce mouvement est-il quantifié ?

– Malheureusement non. Pour le quantifier, il faudrait se donner les moyens. Le fait est qu'il prend de l'ampleur. Certaines collectivités locales, comme les mairies et les missions locales, sont perturbées face à l'arrivée de cette population. Il y a le début d'une crainte de ne pas pouvoir faire face à ce qui serait de la mendicité en ville mais prend des formes beaucoup plus complexes à la campagne. Pour ce qui est d'une éventuelle quantification du phénomène, ce serait d'autant plus difficile à réaliser qu'il faudrait distinguer entre les migrations classiques et celle-ci, qui est le résultat de la crise.

– *Le lien avec la crise de l'emploi* vous semblet-il primordial ?

– Ce phénomène prend en effet son sens avec la crise de l'emploi, qui créée des besoins de stabilité. Cette stabilité passe par l'idée de vivre à la campagne, comme si le rapport à des paysages, à des lieux, compensait les incertitudes. D'ailleurs, la question du travail est au cœur des préoccupations de cette nouvelle génération de ruraux – alors que les soixante-huitards avaient des préoccupations beaucoup plus larges. Faut-il travailler ? A quel prix ? Telles sont les questions posées, avec en toile de fond l'idée d'un travail autonome, dont on comprend le sens. Ces néos-ruraux sont pratiquement de nouveaux aventuriers, mais au profil bas.

– Quitter la ville pour s'installer à la campagne, lorsqu'on est *en difficulté, est une solution de* repli ?

– C'est un repli, mais un repli positivé. S'installer à la campagne, c'est faire un choix, et donc échapper à une situation imposée, refuser une stigmatisation. C'est une manière d'enjoliver la solution de repli, de s'offrir le sentiment d'une certaine liberté, même si elle est illusoire.

– Est-ce-que toutes les régions rurales connaissent ce phénomène ?

– Le sud de la France est bien sûr plus concerné, mais on constate ce mouvement partout, même dans une région comme celle de Saint-Lô, dans la Manche, qui n'est pas du tout prédisposée. Il y a des milieux ruraux plus touchés, le Lubéron par exemple ; en général, il s'agit des milieux traditionnels d'accueil des ex-soixante-huitards, *mais le phénomène se diffuse au-*delà, jusqu'aux campagnes « banales ».

– Peut-on faire un parallèle avec le retour à la terre des années 70 ?

– Il y a une articulation entre ces deux vagues de « retour à la terre » mais leurs motivations sont complètement différentes, de même que leur origine sociale. Aujourd'hui, ce sont des gens issus de la classe ouvrière, ou des diplômés d'origine modeste, alors que, dans les années 70, il s'agissait des enfants des intellectuels. Mais les uns et les autres se constituent en réseaux, les premiers arrivés accueillant les derniers. »

Propos recueillis par Marie-Pierre Subtil



Manifestation pour les Bretons hôtes de militants basques

DRAPEAUX BRETONS ET BASQUES en tête, plusieurs centaines de personnes ont manifesté en musique et chansons, samedi 13 avril, à Pontivy (Morbihan) pour demander l'arrêt des poursuites contre les Bretons soupçonnés d'avoir hébergé des militants basques. A cette occasion, une pétition réclamant la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les activités en France des Groupes antiterroristes de libération (GAL) a été lancée. La demande d'une commission d'enquête parlementaire a déjà été présentée par un groupe de députés communistes.

Les GAL sont accusés d'avoir assassiné vingt-neuf personnes, dont nombre de militants basques espagnols, au Pays basque français, entre 1983 et 1987. Depuis 1992, plus de deux cents Bretons convaincus d'avoir hébergé des Basques espagnols en situation irrégulière ont été interpellés et souvent incarcérés (*Le Monde* daté 3-4 mars). Vingt-huit ont été condamnés lors du procès qui s'est tenu à Paris, en décembre 1995. Quatorze autres ont été mis en examen depuis le début de l'année.

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ : plusieurs milliers de motards ont défilé, samedi 13 avril, à Paris et dans une vingtaine de villes** contre *« les infrastructures routières inadaptées »*. A l'origine de cette manifestation, la Fédération française des motards en colère demande que les glissières de sécurité, véritables *« guillotines »* en cas de chute ou de glissade, soient aménagées avec *« un écran inférieur masquant les piquets des rails »*. Elle souhaite également que les ralentisseurs soient mis aux normes avec des peintures spéciales homologuées.

■ **DÉLINQUANCE : sept policiers ont été blessés à Nice (Alpes-Maritimes), dimanche 14 avril, lors d'une course-poursuite avec un taxi volé** par deux jeunes gens. Grâce à un équipement assurant la localisation du véhicule par satellite, le taxi a rapidement été repéré et pris en chasse. Au cours de la poursuite, plusieurs véhicules en stationnement ont été endommagés et quatre voitures de police ont été embouties. Les deux voleurs, âgés de dix-huit et vingt et un ans et connus pour des faits relevant de la petite délinquance dans le département du Nord, ont été interpellés.

■ **ACCIDENT : un jeune homme a fait une chute mortelle, samedi 13 avril, à Venelles, près d'Aix-en-Provence** (Bouches-du-Rhône), après avoir été emporté dans les airs par le cerf-volant géant qu'il avait confectionné. Bricolé à partir d'un parapente, l'engin, d'une envergure de six mètres, s'est brutalement élevé sous le coup d'une forte rafale de mistral, entraînant à sept mètres de hauteur les deux étudiants qui tentaient de le contrôler. L'un d'eux s'est écrasé au sol tandis que le second est parvenu à se poser sans dommage.

■ **ZONES FRANCHES : le ministre délégué à la ville, Eric Raoult, a affirmé samedi 13 avril à Washington**, que *« l'interventionnisme social a montré ses limites »* en France, et qu'il faut tenter une *« approche économique »* pour résoudre les problèmes des quartiers sensibles. Le ministre effectue une visite des *« Empowerment zones »*, version américaine des « zones franches » qui doivent être créées en France. Eric Raoult a tiré un coup de chapeau aux entreprises privées américaines qui n'hésitent pas à investir dans les quartiers sensibles, voire à y détacher des cadres.

■ **MÉDECINE : le mouvement de grève des stages hospitaliers lancé par les étudiants de médecine** de Saint-Etienne et de Bordeaux affecte les hôpitaux de Nantes, Brest, Grenoble et Rennes. Les étudiants protestent contre la poursuite de la réforme des études médicales. Elle concerne essentiellement ceux de quatrième année, dont la durée de stage non rémunéré a été étendue aux mois d'été. Ils demandent également une revalorisation de l'indemnité de garde pour les étudiants de cinquième et de sixième année, qui n'a pas changé depuis 1986.

■ **JUSTICE : la cour d'assises du Finistère a condamné Maryvonne Corre, quarante-six ans, à une peine de dix ans** de réclusion criminelle ainsi qu'à la privation de ses droits civiques et familiaux pour l'assassinat de son fils de vingt ans et de sa fille de douze ans. L'avocat général avait requis une peine de douze ans de réclusion.

■ **PRÉSERVATIFS : une nouvelle norme européenne sur les préservatifs**, particulièrement contraignante, a pris effet à la fin du mois de mars en France et devrait être rapidement mise en application dans dix-huit pays – ceux de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, la Norvège et la Suisse. Le marquage CE sera progressivement apposé sur tous les préservatifs circulant au sein de l'Union européenne.

Dans l'affaire de la Josacine, M. Deperrois pourrait être renvoyé devant les assises

Une nouvelle demande de mise en liberté vient d'être rejetée

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rouen a rejeté une nouvelle demande de mise en liberté de Jean-Marc Deperrois, incarcéré depuis vingt mois et mis en examen pour *« empoisonnement avec préméditation »*. Il est soupçonné d'avoir versé du cyanure dans un flacon de Josacine prescrit à une fillette décédée en juin 1994. Le dossier d'instruction est clos. M. Deperrois pourrait être renvoyé devant la cour d'assises.

ROUEN
de notre correspondant

Pour la septième fois, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rouen vient de rejeter la demande de mise en liberté de Jean-Marc Deperrois, quarante-cinq ans, le chef d'entreprise de Gruchet-le-Valasse (Seine-Maritime) incarcéré depuis maintenant vingt mois à la maison d'arrêt du Havre et mis en examen pour empoisonnement avec préméditation. La conviction affichée en privé par les magistrats de la cour d'appel de Rouen, qui a statué sur les demandes déposées par les avocats de Jean-Marc Deperrois, Charles Libman et Marie-Thérèse Trinité-Confiant, ne laisse que peu d'espoir à Jean-Marc Deperrois d'échapper à la cour d'assises. *« Si nous le maintenons en détention, c'est que nous avons de sérieuses présomptions »*, entendait-on dans les couloirs du palais de justice de Rouen, mercredi 3 avril, jour de l'audience de la chambre d'accusation.

Par ailleurs, selon *Le Figaro* du 15 avril, un témoin-clé revient sur ses premières déclarations. Ami d'enfance de M. Deperrois, Jean-Michel Tocqueville avait toujours soutenu celui-ci. Aujourd'hui, dans une déclaration au quotidien, il estime que le chef d'entreprise normand *« n'est pas innocent »*. Jean-Michel Tocqueville explique : *« J'étais visé. Cela ne fait aucun doute. En mars 1994, nous avions eu un différend* (...). *Beaucoup de charges pèsent sur lui. »*

> « Si nous le maintenons en détention, c'est que nous avons de sérieuses présomptions »

Plus d'un an et demi après le drame qui avait secoué la vallée du Commerce, région mi-rurale, mi-industrielle du pays de Caux, les craintes se vérifient. Saura-t-on un jour qui, et pour quelles raisons, a versé du cyanure dans le flacon de Josacine de la petite Emilie Tenay, alors âgée de neuf ans, qui était en garde chez Sylvie Tocqueville, à Gruchet-le-Valasse, le 11 juin 1994 ? Emilie avait été confiée par ses parents aux époux Tocqueville pour qu'elle participe à une fête à Gruchet-Le-Valasse. Dans la soirée, la petite fille devait prendre une cuillère de Josacine, un antibiotique d'usage commun pour les enfants. Mais, deux heures après l'absorption, Emilie décédait, foudroyée.

L'autopsie révélait qu'elle avait ingéré du cyanure. L'enquête, confiée à la gendarmerie, était conduite dans la plus parfaite discrétion jusqu'à la révélation spectaculaire de la mise en examen et de l'incarcération d'un voisin des Tocqueville, Jean-Marc Deperrois, maire adjoint (div.d.) de Gruchet-le-Valasse. Patron d'une PME spécialisée dans l'imagerie industrielle, il détenait du cyanure pour les besoins de son entreprise. M. Deperrois avait eu une aventure avec Sylvie Tocqueville. Le mobile du crime était là : l'amant avait voulu se débarrasser du mari gênant. Pendant la fête de Gruchet-le-Valasse, il se serait introduit, selon des témoins, dans la maison des Tocqueville et aurait versé par erreur le cyanure dans la Josacine destinée à Emilie au lieu de le mélanger à un médicament que prenait habituellement son « rival ».

Les multiples expertises du cyanure ingéré par Emilie comparé aux différentes livraisons de ce produit utilisé par M. Deperrois dans son entreprise n'ont apporté aucune preuve formelle de la culpabilité du notable. En revanche, les débats successifs devant la chambre d'accusation – que Me Libman souhaiterait publics – n'ont pas permis à Jean-Marc Deperrois de justifier un geste qui l'accuse : quelques jours après le décès d'Emilie, il a jeté un lot de cyanure dans la Seine.

Pour Me Charles Libman, ce comportement, motivé par la panique, ne justifie pas pour autant le maintien en détention. Le juge d'instruction du Havre, Christian Balyn, vient de clore son dossier et de le transmettre à la chambre d'accusation de Rouen, qui pourrait rendre un arrêt avant l'été. Non-lieu ou cour d'assises. Me Libman se dit convaincu que la situation de son client, lors d'un éventuel procès, sera déterminante. *« S'il comparaît détenu, il sera déjà coupable »*, tonne Me Libman.

Etienne Banzet

L'engrenage contraint de deux « paumés », rue Joseph-Dijon

DERRIÈRE l'église et la mairie du 18e arrondissement de Paris, à deux pas du square Clignancourt et de ses immeubles bourgeois, la rue Joseph-Dijon n'a pas vraiment mauvaise réputation. Des constructions médiocres, quelques commerces miteux : c'est une de ces rues sans charme dont rien ne semble jamais pouvoir troubler la banalité. Pourtant, lorsque, la semaine dernière, la police a arrêté une bande de dealers qui s'étaient incrustés au domicile de deux retraités, personne ne s'est étonné. *« Tout le quartier savait ce qui se passait au 12 ; on s'étonnait seulement que la police n'intervienne pas »*, commente simplement la gérante d'une laverie voisine.

Tout le monde savait que ce petit immeuble décati était devenu une plaque tournante du trafic d'héroïne. Tout le monde connaissait même la *« planque »* : le coffrage électrique de l'entrée. Tout le monde, enfin, croyait connaître les responsables de ce capharnaüm : Denise et Claude, deux retraités dont le logement servait d'asile à des repris de justice. Aussi, lorsqu'on apprit, par la presse, que ceux par qui le scandale arrivait étaient en fait des victimes, battues et dépouillées depuis un an par deux voyous, que Denise était à l'hôpital dans un sale état, les deux malfrats arrêtés, et qu'une information avait été ouverte pour *« extorsion de fonds et violences sur des personnes vulnérables »*, l'incrédulité l'emporta.

Rien n'est jamais simple. Denise et Claude sont de *« pauvres gens »*, un peu simples d'esprit, *« à la limite de la débilité »*, assurent les voisins. Des proies idéales, vulnérables à souhait. Mais ils ne sont pas non plus des enfants de chœur. Plutôt des *« délinquants séniles »*, mi-SDF, mi-pochards et, à coup sûr, marginaux. Denise, raconte un voisin, était mariée à un repris de justice, *« correct comme les voyous peuvent l'être »*, qui lui envoyait ses amis sortant de prison. Claude vivait avec eux, déjà paumé, déjà incohérent. Tant que le mari était là, il *« tenait le bateau »*, assurent les témoins. Mais, il y a quelques années, il disparut mystérieusement et ce fut le début de la décadence. Dans le petit deux-pièces sur cour, bagarres et beuveries se succédaient. *« C'était très bruyant. Il y avait des disputes épouvantables, des cris, des bruits de coups mais aussi des rires »*, raconte une voisine.

AUTORITÉS ALERTÉES

Voilà trois ans, le vieux couple recueille un égaré de trop. Un jeune délinquant, fils d'une amie, attire une nouvelle « clientèle ». Peu à peu, la drogue remplace l'alcool. Les voisins, jusque-là agacés mais tolérants, se mobilisent, d'autant que Denise doit plusieurs années de charges à la copropriété. Au printemps 1994, plusieurs lettres alertent la préfecture, le commissariat et même le député du 18e, Alain Juppé, qui informe par lettre les copropriétaires que *« l'immeuble fera l'objet d'une surveillance particulière »*.

Rien n'y fait. *« Les policiers,* raconte un commerçant, *nous disaient : " On ne peut rien faire, ils sont propriétaires, ils ne se plaignent pas ; on ne peut pas forcer les gens. " »* La situation empire à l'été 1995, lorsque arrivent Mohammed Méroué et Mamhoud Benchaia, tout juste sortis de prison. *« Jusque-là, c'étaient des gens d'âge mûr, bruyants mais qui nous laissaient tranquilles. Là, c'étaient des drogués qui se fixaient à la fenêtre ou dans les couloirs »*, raconte une voisine. Nul n'imagine pourtant que Denise et Claude sont tombés sous la coupe des voyous. On les plaint, on leur donne quelques francs ou un timbre, mais, l'habitude jouant, il y a beau temps qu'on ne s'inquiète plus des cris et des bagarres.

Peur des représailles ? Résignation ? Denise et Claude ne font rien pour arrêter l'enfer. Contrairement à ce qu'on a trop vite dit, ils ne sont pas *« séquestrés »* chez eux. *« Je l'ai vue il y a trois semaines,* raconte un commerçant. *Elle m'a dit : " Ils me piquent mon fric. " Elle avait un œil au beurre noir. Je lui ai dit d'aller à la police. Elle m'a répondu : " Bof, ça me fait de la compagnie... " »* Début avril, une voisine alerte les pompiers. Elle a entendu des râles. Denise est hospitalisée d'urgence à Bichat, dans un état d'*« extrême faiblesse »*.

C'est pourtant une autre enquête, menée par la police judiciaire de Seine-Saint-Denis, qui, remontant la piste d'un trafic de drogue, conduit la police au 12 de la rue Joseph-Dijon. Les deux malfrats sont arrêtés. Pour Denise et Claude, le calvaire est terminé. Est-ce bien sûr ? *« Ils n'étaient pas deux voyous, mais une vingtaine,* assurent les témoins. *Les autres courent encore. »* Ce petit bout de quartier, admet à mots couverts la police du 18e, est devenu depuis peu le refuge des dealers chassés de Stalingrad, de Belleville et de Château-Rouge. Denise va sortir bientôt de l'hôpital. Qui la protégera ? Claude en est bien incapable. *« Ce sont des gens paumés, ils ont besoin d'un tuteur,* explique l'ami commerçant. *J'ai téléphoné à l'hôpital, l'assistante sociale n'était même pas au courant. Si elle revient dans les mêmes conditions, ça recommencera... »*

Véronique Maurus

Un rapport des Nations unies critique les « lois-cadenas » sur l'immigration

GENÈVE
de notre correspondante

Un rapport des Nations unies sur le racisme, la xénophobie et l'intolérance établi par le rapporteur spécial de l'ONU, Maurice Glélé-Ahanhanzo (Bénin), a été présenté en séance plénière à la commission des droits de l'homme de l'organisation, qui siège au Palais des Nations du 18 mars au 26 avril. Cette étude est sévère à l'égard de certains aspects de la politique française.

En effet, selon cet expert onusien, la xénophobie d'aujourd'hui *« s'alimente »* des « lois Pasqua ». Il dénonce notamment les *« lois-cadenas »* sur l'immigration, les atteintes au droit d'asile et s'élève contre le rapatriement *manu militari* de ceux qui sont considérés comme des *« illégaux »*. M. Glélé estime que les « lois Pasqua » sont *« d'application difficile et d'interprétation fort malaisée »* et pointe la situation paradoxale d'enfants dont un des parents est français et l'autre ne l'est pas, qui risquent d'être ainsi expulsés et séparés de leur famille. Le rapporteur s'insurge également contre la difficulté d'obtention de visas et indique que, pour obtenir la nationalité française, il faut accomplir *« un véritable parcours du combattant »*.

M. Glélé regrette les difficultés d'obtention de visas pour les personnes gravement malades, même si celles-ci fournissent les preuves qu'elles peuvent assumer les frais d'hospitalisation, de séjour et de retour dans leur pays d'origine. Le rapporteur dénonce les pratiques discriminatoires qui sévissent dans les domaines de l'emploi et du logement. Il se dit également très préoccupé par le problème des centres de rétention dans les aéroports, les ports maritimes ainsi que dans certaines grandes villes. L'expert onusien reconnaît que de nombreuses voix en France, dont celles des autorités, s'élèvent contre toutes ces formes de discrimination.

M. Glélé invite, en conséquence, les autorités françaises : 1) à réaménager les « lois Pasqua » pour les rendre plus humaines et plus conformes aux conventions internationales sur les droits de la personne ; 2) à se montrer plus généreuses en ce qui concerne l'octroi de visas d'entrée pour les *« gens du Sud »* ; 3) à faire accélérer la procédure d'examen des dossiers des personnes détenues dans des centres de rétention et à veiller à en améliorer les conditions d'existence ; 4) à étudier la possibilité d'élaborer et de diffuser un programme d'enseignement des droits de l'homme.

Le ministère français des affaires étrangères s'est refusé à toute polémique avec l'auteur du rapport, se contentant d'*« en prendre bonne note »*. Vendredi 12 avril, le porte-parole du Quai d'Orsay, Jacques Rummelhardt, a seulement souligné que M. Glélé avait aussi *« noté que, du côté du gouvernement et des organisations non gouvernementales, des mesures avaient été prises pour lutter contre le racisme »*.

Isabelle Vichniac

Manifestation contre le « délit d'entraide »

Plus de 80 associations appelaient à manifester, lundi 15 avril à Paris, pour protester contre des dispositions visant, selon elles, à créer *« un délit d'entraide et de solidarité »*. Elles réclament le retrait du projet de loi Toubon relatif au terrorisme, auquel elles reprochent de durcir les « lois Pasqua » sur l'immigration. Ce texte, qui devrait être discuté en seconde lecture à l'Assemblée nationale jeudi 18 avril, introduit dans la législation antiterroriste la notion d'aide au séjour irrégulier d'un étranger.

Les associations jugent également *« trop limité »* l'engagement pris par le garde des sceaux de faire rectifier l'article 21 de l'ordonnance de 1945 sur les étrangers, afin d'exempter de poursuites pénales certains membres de la famille d'un étranger en situation irrégulière. Parmi les organisations figurent le MRAP, la Ligue des droits de l'homme, ATD-Quart monde, la Cimade, le DAL, le GISTI, le Syndicat de la magistrature, SOS-Racisme...

…acine, M. Deperrois
…é devant les assises

Deux nouveaux centres de la Croix-Rouge risquent de fermer

Usagers et médecins se mobilisent

DES USAGERS du centre de santé de la Croix-Rouge de Bagnolet (Seine-Saint-Denis) devaient manifester, lundi 15 avril, devant le siège de l'organisation humanitaire, place Henri-Dunant à Paris, pour empêcher la fermeture de leur établissement. Une centaine de personnes s'étaient déjà rassemblées le 14 février dernier. Mercredi 17 avril, les usagers du dispensaire Saint-Charles, au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), défileront également, animés de la même crainte.

Depuis 1986, la Croix-Rouge française a fermé huit centres médico-sociaux, au motif qu'ils perdaient de l'argent ou que des structures municipales similaires les rendaient superflus. Aujourd'hui, l'association humanitaire ne dispose plus que de onze « dispensaires » (deux en province, deux à Paris, trois dans les Hauts-de-Seine et quatre en Seine-Saint-Denis), où une clientèle locale, bénéficiant de la couverture sociale mais démunie, ne s'acquitte que du « tiers-payant ».

A Bagnolet, le déficit cumulé du dispensaire a atteint, en 1994, 1,4 million de francs. Malgré une activité en hausse, l'année 1995 n'a guère permis à l'établissement de remonter la pente. Les praticiens du centre mettent en cause la gestion de l'actuelle direction. Alexandre Sacuto, un médecin généraliste du dispensaire, s'est proposé, avec sa collègue Bénédicte Piketty, pour reprendre bénévolement la direction de la structure. *« On nous a répondu que cela n'était pas possible »*, dit-il. Patrick Hermange, directeur général de la Croix-Rouge, assure pour sa part qu'*« un groupe d'experts est en train d'examiner de près la crédibilité des propositions avancées »*.

Au Blanc-Mesnil, pour résorber une partie des 800 000 francs de déficit, cinq praticiens se sont vu proposer une baisse de leurs rémunérations. Deux généralistes, Patrice Jollivet et René Gentils, ont voulu s'assurer au préalable de la pérennité de leur activité. En effet, les propriétaires des murs souhaitent les céder dès la fin du contrat d'occupation, qui expire à l'automne. Les deux médecins demandent que la direction de la Croix-Rouge dise rapidement si elle décide de se porter acquéreur, auquel cas l'établissement pourrait continuer à fonctionner.

Mercredi, le conseil d'administration de la Croix-Rouge se réunira pour décider des *« orientations »* à suivre sur ce dernier dossier. *« Parallèlement, sont prévues des réunions avec la mairie du Blanc-Mesnil, pour voir dans quelle mesure elle peut nous aider, sous forme de subvention d'investissement, par exemple »*, ajoute M. Hermange. Toutefois, pour la municipalité, officiellement *« le centre n'est pas menacé »*.

A la mairie (PCF) de Bagnolet, on estime que la Croix-Rouge doit *« mouiller sa chemise »*. On trouve même *« choquant »* qu'une organisation humanitaire cherche à se désengager d'une structure déficitaire, alors que *« la population s'appauvrit de plus en plus »*. Bagnolet et Le Blanc-Mesnil disposent déjà d'un centre de santé municipal, tous deux *« débordés »* et dont le budget s'avère difficile à équilibrer. Le financement provient en effet des caisses d'assurance-maladie, qui leur versent le montant des actes réalisés, sans prendre en compte le coût des charges de fonctionnement.

« POTENTIALITÉS DE DÉFICIT »

La Croix-Rouge se retranche derrière cet argument. Membre du Regroupement des organisations gestionnaires des centres de santé (RNOGCS), elle réclame une révision du mode de financement des centres médico-sociaux, *« potentialités de déficit »*. Cependant, l'institution ne nie pas accorder désormais la priorité à la lutte contre l'exclusion et à l'action humanitaire internationale. *« Les besoins ont évolué*, estime Patrick Hermange ; *nous ne gardons que ce qui fonctionne bien et répond à un vrai besoin. Les assurés sociaux disposent de toute l'offre de soins qu'ils veulent. Le problème se pose désormais pour ceux qui ne connaissent pas leurs droits et qui ne viennent pas vers nous. »*

En remplacement des dispensaires, la Croix-Rouge se satisferait de plus petites structures, subventionnées, fonctionnant avec des bénévoles. Cette nouvelle orientation est critiquée par les médecins du Blanc-Mesnil. *« La Croix-Rouge ne fait plus du social, elle fait de la gestion »*, lâche le docteur Jollivet. Il espère que le centre Saint-Charles ne connaîtra pas le sort de celui de Levallois-Perret, fermé en 1992, ou de l'ancien dispensaire Charcot, dans le treizième arrondissement de Paris. Fermé en 1990, il est depuis six ans occupé par une poignée d'irréductibles qui accueillent bénévolement les patients ne pouvant avancer l'argent des soins.

Aude Dassonville

CORRESPONDANCE

Une lettre de la Banque Lazard Frères

A la suite de l'article publié dans Le Monde *du 13 avril sous le titre « Perquisition à la Banque Lazard », nous avons reçu la lettre suivante :*

En 1989, la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), aux côtés de plus de trente grands investisseurs français et étrangers, dont Lazard Frères et Cie, a acquis des parts du FCPR Partenaires, dont l'objet est principalement d'effectuer des opérations de rachat d'entreprises avec effet de levier (LBO).

Après avoir opéré un certain nombre d'investissements, Fonds Partenaires a racheté, en janvier 1992, les activités de traitement de courrier de la société Alcatel Alsthom, constituant ainsi le groupe Néopost, leader français et numéro deux mondial de ce secteur. A cette occasion, la FNMF a directement investi dans cette société aux côtés de Fonds Partenaires et d'autres investisseurs. A ce double titre, la FNMF s'est vu appliquer le même traitement que tout autre porteur de parts de Fonds Partenaires ou investisseurs à ses côtés. Cette acquisition, qui constitue la plus grosse opération française de rachat d'entreprise avec effet de levier, a rencontré un plein succès industriel et financier.

Fin 1993, la FNMF ne s'est pas trouvée en mesure de respecter ses engagements financiers à l'égard de Fonds Partenaires. Elle a de ce fait demandé que lui soit racheté son investissement dans le fonds. Ce qui a été fait par les autres porteurs de parts. A la suite d'une nouvelle défaillance de la FNMF concernant son investissement direct dans Néopost, elle a demandé, fin 1994, que lui soit racheté son investissement direct dans cette société. Ce qui a été accepté par les autres actionnaires.

La presse s'est fait l'écho d'une enquête sur des détournements de fonds dont la FNMF affirme avoir été victime entre 1989 et 1992. Dans le cadre de cette enquête, la brigade financière s'est rendue, le 10 avril, au siège de la société Fonds Partenaires Gestion, société de gestion du Fonds Partenaires et filiale de Lazard Frères et Cie, pour y recueillir des informations et documents en relation avec les opérations d'investissement effectuées par la FNMF dans Fonds Partenaires et la société Néopost en 1989 et 1992.

Les informations et documents demandés lui ont été fournis.

[Les modalités de l'entrée de la FNMF dans le capital de Partenaires Gestion sont examinées par la justice, qui aura à dire si oui ou non des irrégularités ont été commises. Le texte de la Banque Lazard confirme les informations publiées par « Le Monde ». H. G.]

La distribution d'iode près des centrales nucléaires est jugée insuffisante par la Cri-rad

Ces experts indépendants souhaitent que cette mesure soit étendue à l'ensemble de la population

L'annonce par Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, que plusieurs milliers de Français vivant à proximité des centrales nucléaires vont recevoir des comprimés d'iode a relancé la controverse sur la politique préventive qu'il convient de mettre en œuvre dans l'hypothèse d'un accident nucléaire. Pour l'heure, le gouvernement ne souhaite pas distribuer de l'iode à toute la population française.

DANS LES SEMAINES ou les mois qui viennent, plusieurs milliers – ou dizaines de milliers – de Français vivant à proximité des centrales nucléaires recevront, à leur domicile, des comprimés d'iode dit « stable ». Cette mesure, annoncée par Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, jeudi 11 avril (*Le Monde* du 12 avril), relance la controverse sur la politique préventive qui doit être mise en œuvre dans l'hypothèse d'un accident nucléaire. La décision annoncée par M. Gaymard, au moment du dixième anniversaire de l'accident de Tchernobyl, laisse en suspens une série de questions d'ordre pratique.

Pourquoi de l'iode ? Cette substance est destinée à empêcher, en cas d'accident nucléaire, l'absorption par l'organisme de l'iode radioactif présent dans les émanations gazeuses. L'iode « stable » parvient en effet à saturer la glande thyroïde où l'iode radioactif ne peut plus se fixer. On prévient de la sorte l'apparition ultérieure des cancers de la thyroïde fréquemment observés, notamment chez les enfants, dans les populations exposées aux émanations radioactives. La question de la distribution de comprimés d'iode à des fins préventives est posée depuis le début de la construction des centrales nucléaires. Elle n'avait jamais reçu, en France, de réponse claire, le dispositif français en la matière ayant longtemps été considéré par les autorités comme devant rester confidentiel. Les temps, donc, changent.

« L'accident de Tchernobyl constitue l'accident le plus grave imaginable pour un réacteur nucléaire par rapport aux populations exposées autour du site de l'installation. Cet accident apporte deux enseignements majeurs, peut-on lire dans le document rendu public le 11 avril par M. Gaymard. *Le premier, c'est que seuls des plans particuliers d'intervention régulièrement testés et mis à jour au cours d'exercices répétés peuvent permettre de réduire au mieux les conséquences d'un accident d'envergure. Le second enseignement réside dans la flambée de cancers de la thyroïde, en particulier chez les enfants nés avant 1986 et peut-être aussi chez les adultes (mais les faits ressortent moins nettement). Ces cancers, qui sont apparus plus précocement que prévu, confirment tragiquement que le risque sanitaire principal d'un accident de ce type est représenté par le rejet d'isotopes radioactifs de l'iode. Ainsi se trouve du même coup confirmé le bien-fondé de la distribution précoce d'iode stable en pareil cas. A cet égard, la distribution préalable d'iode stable auprès des populations situées à proximité immédiate des installations nucléaires s'avère indispensable et sera mise en œuvre prochainement en France. »*

DIFFICULTÉS PRATIQUES

On souligne, dans l'entourage de M. Gaymard, que cette disposition sera mise en œuvre *« selon des modalités sur lesquelles les services du secrétariat d'Etat à la santé travaillent en liaison directe avec la direction de la sécurité civile ». « Il s'agit de tout mettre en œuvre pour qu'en cas d'accident on ne reproduise pas ce qui s'est passé en Ukraine, où il a fallu quatre jours pour que de l'iode soit distribué, ce qui n'avait plus aucune utilité*, confie-t-on. *Depuis l'accident de Tchernobyl des stocks existaient dans les départements où se trouvent des installations nucléaires et nous pouvons distribuer très rapidement ces comprimés aux populations exposées. »*

Certains spécialistes mettent en avant les difficultés pratiques de la future distribution de ces comprimés au domicile des personnes vivant dans un rayon de 5 ou 10 kilomètres. Ils font valoir que si cette distribution apparaît comme une mesure de bon sens, de nombreuses questions restent en suspens (où mettre l'iode ? comment ne pas inquiéter les populations concernées ? à quel rythme renouveler ces distributions compte tenu de la faible durée de vie de cette substance ?) qui font que l'efficacité de l'opération n'est nullement garantie.

D'autres font déjà une lecture critique de cette mesure préventive. Ainsi, les responsables de la Commission de recherches et d'information indépendante sur la radioactivité (Cri-rad) estiment-ils que l'annonce de M. Gaymard est *« l'aveu qu'un accident nucléaire est possible en France ». « C'est une évolution des mentalités*, estiment-ils. *Jusqu'à présent on estimait qu'un accident nucléaire n'était pas possible dans notre pays. Mais cette mesure est beaucoup trop restrictive. Les vents dominants ne s'arrêtent pas aux limites fixées par l'administration. »* Les responsables de la Cri-rad estiment qu'il faudrait, comme en Suisse ou en Allemagne, organiser la distribution préventive de comprimés d'iode à l'ensemble de la population. Pour l'heure les autorités françaises ne semblent pas favorables à une telle mesure, celle-ci pouvant jeter un certain doute sur la fiabilité du parc nucléaire français.

Jean-Yves Nau

HORIZONS

ENQUÊTE

Sous les ruines du Crédit foncier

LE Crédit foncier a toujours été une *« entreprise efficace et rentable »*. Cette phrase, extraite de la préface d'un livre paru à l'automne 1994 et retraçant l'histoire de la prestigieuse institution, est signée François Mitterrand. Il fallait un président de la République pour célébrer la fin du troisième et dernier mandat du gouverneur Georges Bonin, qui aura régné douze ans au 19 de la place Vendôme, dans le magnifique hôtel d'Evreux construit au XVIIIᵉ siècle. L'autre hôtel d'Evreux, est d'ailleurs... l'Elysée.

Rentable ? L'institution devait avoir 150 ans au tournant du siècle. Las !, la célébration n'aura pas lieu. Les fonctionnaires du Trésor sont en train de rédiger les termes de son acte de décès avec une épitaphe qui pourrait être : Crédit foncier de France, né en 1852, mort en 1996, faute de soins. La maison qui fut étroitement mêlée à l'Histoire de France, à ses courants politiques et à l'évolution de son économie, se meurt. Ces dix dernières années lui auront été fatales.

C'est par un décret du 28 février 1852 que sont instituées les sociétés de crédit foncier. L'époque est aux idées saint-simoniennes. Le nouveau régime nourrit d'ambitieux projets de modernisation du pays, en particulier dans l'agriculture, qui occupe les trois quarts d'une population évaluée à près de 27 millions d'habitants. Louis Napoléon Bonaparte doit son élection à la présidence de la IIᵉ République, le 10 décembre 1848, au vote des campagnes et il veut apporter une solution au problème de l'endettement du monde rural. L'organisation du crédit foncier fait partie de ses priorités. La principale richesse d'alors, ce sont les terres. On va donc prêter en gageant ces dernières.

S'ouvre un premier âge d'or du Crédit foncier dont le premier gouverneur est le comte Charles de Germiny, ancien ministre des finances, receveur général du département de la Seine-Inférieure. Cette nomination sera la première d'une longue lignée d'inspecteurs des finances dont le Crédit foncier est resté le débouché naturel. Le « gouvernement » de l'institution, composé du gouverneur et des deux sous-gouverneurs, est nommé par l'Etat. Un secrétaire général y joue les maître Jacques.

Pendant cette période, le Crédit foncier financera les travaux du baron Haussmann, les écoles de Jules Ferry, puis, à partir de 1860, assurera celui des collectivités locales. Son patrimoine immobilier ne cessera de s'étendre. Il possède déjà la majeure partie de la place Vendôme. En 1917, il contribue au placement des emprunts de la défense nationale émis par les pouvoirs publics. Pendant la seconde guerre mondiale, son activité se réduit. Mais, dès 1945, il repart, au premier rang de l'effort de reconstruction du pays.

Le deuxième âge d'or débute en 1950, avec l'avènement du « tout-logement » et la mise en place des prêts bonifiés, système qui traversera tranquillement les différentes présidences du conseil. L'institution sécrète alors une vaste population de « vendeurs assis ». Quand on distribue des subventions, pas besoin de s'installer à chaque carrefour. Le personnel est recruté par concours d'entrée comme à la Banque de France et bénéficie d'un statut encore plus avantageux.

Au fil des ans, le Crédit foncier développe une vie parallèle. Les employés se marient entre eux, acquièrent leur logement grâce aux prêts du Crédit foncier, y placent leurs économies. Ce monde autogéré s'auto-reproduit dans le confort des avantages acquis, sur le modèle d'une très riche administration. Au Crédit foncier, Courteline n'est pas mort. Les chefs de service sont tous rémunérés de la même façon, qu'ils soient responsables du courrier ou du commercial. Les intitulés des services et des fonctions sont inspirés de ceux de leur autorité de tutelle.



Etroitement mêlée à l'Histoire de France, l'institution avait financé les travaux d'Haussmann, les écoles de Jules Ferry et les collectivités locales. La fin de l'encadrement du crédit et des aides au logement a précipité sa perte

Le personnel est promu à l'ancienneté. La maison est totalement protégée par la rente de situation que lui verse l'Etat. Elle vit convenablement sans grand effort.

Au sommet les membres du « gouvernement » viennent tout droit du pouvoir politique et continuent de le fréquenter. Le gouverneur, figure patriarcale, presque vénérée, évolue dans un espace luxueux et aseptisé et ne se « commet » pas. Roger Goetze est nommé gouverneur en 1967 et le restera dix ans. Avant d'entrer comme sous-gouverneur en 1957, il a travaillé aux côtés de Pierre Mendès France en 1944, est devenu directeur du budget puis a intégré le cabinet du général de Gaulle, dont il était un des proches. Lui succède Robert Blot, qui, inspecteur des finances également, a suivi Edgar Faure comme directeur de cabinet au gré des maroquins qui sont confiés à ce dernier de 1949 à 1955.

PROMU directeur général des impôts, il entre en 1961 dans l'auguste maison comme sous-gouverneur puis en devient gouverneur en 1978. Max Laxan, un autre intime du Général, prend possession ensuite du « cabinet » du gouverneur. C'est aussi un habitué des allées du pouvoir : collaborateur de Giscard d'Estaing (lorsque celui-ci était secrétaire d'Etat aux finances), puis directeur général des impôts de 1961 à 1967.

A l'issu de leurs mandats, tous vont continuer de siéger au conseil d'administration de ce qui est considéré comme l'un des plus beaux « fromages » de la République. La plupart des titulaires sont tombés dans l'oubli. La maison n'est pas propice aux ambitions tapageuses. La carrière de chacun ronronne paisiblement : bon salaire, bonne retraite, protection maximale et, en prime, les ors et les lambris de la République.

Jusqu'aux années 70, un démiurge gris se rend chaque semaine des bureaux gris du ministère des finances jusqu'aux somptueux bureaux du Crédit foncier de France. C'est le chef du bureau B 3, responsable du financement du logement au Trésor. C'est lui qui distribue lors du comité de crédit hebdomadaire la garantie de l'Etat. C'est lui qui transmet les consignes du gouvernement, décide du nombre de prêts consentis et du montant de la bonification, donc la marge qui revient au CFF. C'est lui le vrai patron.

Le cours de cette vie paisible est troublé en 1977 avec la fin de l'encadrement du crédit. Cette décision donne le signal de la concurrence entre les banques. La « désintermédiation bancaire », c'est-à-dire la possibilité donnée aux entreprises de faire appel aux marchés sans passer par des établissements financiers, accentue les rivalités. Confinées dans un marché de plus en plus étroit, les banques cherchent de nouveaux débouchés et se lancent dans les crédits logements, empiétant sans vergogne sur les terres jusque-là méthodiquement labourées par le CFF. C'est dans cet environnement moins protégé que, le 26 mai 1982, Georges Bonin prend possession du célèbre « cabinet », avec *« sa cheminée de style Empire aux bronzes incrustés, ses magnifiques dessus de porte ornés de toiles peintes aux motifs floraux, sa frise dorée, ses sculptures d'angle, son plafond peint »*. Il a quitté l'administration à trente-cinq ans, juste après avoir fait sa « tournée » d'inspection, pour rejoindre le groupe Immobilière construction de Paris (SICP). En 1976, il devient directeur général du Crédit logement, dans lequel le Crédit foncier a une forte participation. Puis rentre tout naturellement au CFF, comme sous-gouverneur. Il a pour lui une expérience certaine des financements du logement.

Proche de François Mitterrand, il bénéficie aussi de solides appuis à l'intérieur de la maison grâce à un personnage qui aura un rôle central pendant ses trois mandats : Marcel Gontard, inspecteur des impôts, recruté par l'ancien gouverneur Blot. Maçon notoire et socialiste convaincu, M. Gontard est nommé par Georges Bonin au poste stratégique de secrétaire général. Jusqu'alors, cette fonction est dévolue à un fonctionnaire en fin de carrière. Laurent Fabius a beau faire pression pour caser un membre de son cabinet, Georges Bonin décide de privilégier cette promotion interne. Il lui doit, dit-on, son poste.

Les employés se marient entre eux, acquièrent leur logement grâce aux prêts du Crédit foncier, y placent leurs économies. Ce monde autogéré s'auto-reproduit dans le confort des avantages acquis

Pour beaucoup d'observateurs, Marcel Gontard sera jusqu'en 1989 « le Mazarin » du gouverneur.

L'année 1989 est également celle d'un discours mémorable lorsque, par une fin d'après-midi d'octobre, Pierre Bérégovoy a décidé de reprendre une vieille antienne du Trésor. Devant le gratin de la finance rassemblé boulevard Sébastopol, au siège d'une des filiales du CFF, le ministre des finances annonce de façon solennelle... la fin programmée des aides publiques au logement.

L'histoire du Crédit foncier bascule. Privée par Pierre Bérégovoy de sa nourriture séculaire, la vieille maison va entreprendre de se diversifier. Hélas, *« le cœur de ce type d'institution est un bloc. Si on veut développer de nouveaux métiers, on ne peut pas partir de l'intérieur. Il faut passer par la périphérie. Les filiales qui sont alors créées ne valent que la valeur des barons qui s'en occupent »*, observe un actionnaire. Deux d'entre ceux choisis par Georges Bonin héritent de « fiefs sur mesure » : Marcel Gontard, qui obtient la présidence d'Immobilière foncier Madeleine, le pôle immobilier du groupe ; Patrice Chevallier, ancien chef du bureau B 3, proche de Paul Quilès, dont il est le directeur de cabinet après avoir travaillé avec Roger Quilliot, qui hérite de la Compagnie foncière de crédit, chargée de la promotion et des marchands de biens.

Les deux barons vont se lancer sans guère de contrôle dans des opérations qui s'avéreront désastreuses. Le retournement du marché immobilier s'amorce et se transforme en crise majeure. Pourquoi le gouverneur Bonin, *« qui n'a rien d'un aventurier »*, a-t-il laissé faire ? Mystère. *« Le Crédit foncier n'a pas été une bonne mère porteuse »*, se contente-t-il de dire. Ils ont joué *Main basse sur la ville*, déclare d'un air narquois un proche du CFF.

ET puis le sort s'en mêle : l'opération de la ZAC de Bercy – le fameux Zeus –, où l'on retrouve tous les grands noms de la place, se transforme en gouffre. Pris dans le collimateur de quelques écologistes scandalisés par l'abattage d'une quinzaine d'arbres sur le site prévu, le chantier est retardé de deux ans.

Pas de comptes consolidés pour les 170 filiales qui se sont développées à la fin des années 80. Tableaux de bord rudimentaires destinés à suivre essentiellement l'évolution des frais généraux. Prises de décisions souvent discrétionnaires. Conseils d'administration formels et mondains. Y siègent les anciens gouverneurs, des représentants de l'Etat et quelques figures du monde financier. On s'y raconte son dernier « coup ». La maison fonctionne sans aucune corde de rappel.

Le Crédit foncier entame une lente descente aux enfers. Personne ne semble s'en apercevoir. Puis le coup de grâce est porté un jour de septembre 1995. Sans préavis, le gouvernement Juppé annonce la fin des prêts aidés au logements (le PAP) et leur remplacement par le prêt « à taux zéro », que toutes le banques peuvent distribuer. *Le Crédit foncier a perdu tout rôle particulier.* Brutalement, la longue lune de miel avec l'Etat se termine. Le « gouvernement » de l'institution n'y peut mais.

Empêtré dans des luttes d'influence contradictoires, le Trésor tutélaire est sans plan de rechange. Faire disparaître purement et simplement le Crédit foncier ? Impossible. Deuxième emprunteur après l'Etat sur le marché obligataire avec 270 milliards de francs éparpillés dans le monde, sa disparition ébranlerait l'ensemble de la place. Vendre ? Mais qui prendrait en charge les milliards nécessaires pour renflouer l'institution banalisée ? Séparer les activités immobilières « compromises » du portefeuille des PAP dont la gestion continue de devoir être assurée ? Bercy cherche la solution miracle.

Le ministère de finances a jusqu'au 29 avril, jour du conseil d'administration, pour trouver une réponse. Trois mille cinq cents emplois sont en jeu.

Georges Bonin, lui, a bouclé la boucle. Il est retourné dans la société de ses début, la SICP, maison mère de la société de promotion immobilière Sofap-Helvim, et en assure la présidence. Il l'avait fait racheter fin 1993 par le Crédit foncier. Lorsqu'il a annoncé ce renforcement dans l'immobilier à un moment où personne ne pouvait plus ignorer l'effondrement du marché, *« le conseil n'a pas moufté »*, se souvient un de ses membres.

Babette Stern

Dessin : Tudor Banus

Crédit fonci

ce, l'institution
s écoles de Jules
l'encadrement
écipité sa perte

ment entre eux,
ment grâce aux prêts
placent leurs économies.
s'auto-reproduit
avantages acquis

Les raisons d'une folie

par Michel Beaud

AUJOURD'HUI, la « maladie de la vache folle » et ses conséquences, avérées et potentielles, sur la santé humaine. Hier, le sang contaminé. Avant-hier, la maladie de Minamata. Demain, d'autres maux ou menaces aux frontières imprécises, dont nous avons déjà semé les germes, parfois avec les meilleures intentions (CFC-*chlorofluorocarbures*, amiante), parfois par facilité mercantile (rejets et pollutions chimiques), par sous-estimation de nos limites (nucléaire) ou par entraînement dans une modernisation à courte vue (effet de serre).

Et puis ce seront encore d'autres menaces : nées d'usages non maîtrisés du génie génétique ou d'autres novations dont nous aurons hâté la mise en œuvre, sans prendre le temps d'en évaluer l'ensemble des retombées.

Est-il permis de parler de tout cela sans se faire accuser d'anti-scientisme rétrograde ? Est-il possible de réfléchir sur les causes communes de ces « pandémies des temps nouveaux », pour tenter de les endiguer avant qu'elles ne provoquent de puissants et dangereux déferlements d'angoisse collective ? Car elles ont des origines communes : chacune d'entre elles naît d'un « mégasystème technologique », *axé sur une finalité* socioéconomique, dominé par un segment de la technoscience, piloté par quelques oligopôles techno-industriels mus par les deux logiques fondamentales du pouvoir et de l'argent : le marché permettant d'assurer la souplesse et les adaptations nécessaires, notamment dans les relations avec le consommateur final.

Aller contre la nature ou coévoluer avec elle

La technoscience apporte une réponse à un problème du temps : pour produire plus de viande et à un moindre coût, substituer à l'herbe et aux fourrages traditionnels des farines justement dosées – fussent-elles produites à partir de cadavres d'animaux.

Quelques oligopôles la mettent en œuvre, proposant – imposant – aux *éleveurs nouveaux équipements et* nouvelle alimentation du bétail. Très vite se constitue un « méga système technologique » qui va intégrer toute une chaîne d'acteurs : éleveurs, abattoirs, producteurs de viande de boucherie (et de ses déchets) à un bout ; concepteurs-réalisateurs d'installations d'élevage industriel, vétérinaires, éleveurs à l'autre.

Pris dans la double contrainte de ne pas gêner l'activité (le progrès, *l'emploi*) et de respecter le *marché*, les administrations, nationales ou européennes, laissent faire dans le cadre de normes plus précises ici, plus laxistes là.

Et lorsque le problème éclate, c'est l'ensemble d'un système qui est mis en cause. Les frontières ne sont pas nationales. Elles passent entre deux conceptions de la modernité : celle qui s'asservit la nature *jusqu'à aller contre elle, et celle qui* recherche une coopération et une coévolution avec elle.

Il appartiendra aux générations du XXIe siècle de trouver et de tracer la voie. Considérant l'immense apport des humanismes qui se sont épanouis dans les vingt-six derniers siècles, nous pensons qu'il existe bien des voies périlleuses, parmi les*quelles le fatalisme, le catastro*phisme et la fuite en avant « scientotechnologique ».

Il n'est pas temps de proposer « la » solution ; mais il est possible de préconiser quelques pistes qui peuvent contribuer soit à la préparer, soit à en sauvegarder la possibilité :

– face à l'irresponsabilité qui naît *du couple* marché/« mégasystème technologique », instaurer de nouvelles responsabilités pluridécennales pour les dirigeants qui auront occupé des postes de responsabilité (politique, administrative, industrielle, technique et scientifique) et qui auront été à l'origine des « pandémies technologiques » ou d'autres désastres environnementaux à venir ;

– face à l'extension des « mégasystèmes technologiques », favoriser, chaque fois que possible, des solutions plus décentralisées, locales, où puisse renaître une proxi*mité des producteurs et des* consommateurs ;

– mettre un terme aux absurdes processus destructeurs des biens essentiels : sols, eaux, équilibres du vivant et équilibres de la planète, car les détruire aujourd'hui, c'est accroître les risques que, pour y suppléer, s'imposeront demain de nouveaux « méga-systèmes technologiques », qui provoqueront après-demain de nouveaux désastres.

– *soumettre tous les « méga*systèmes technologiques » existants à des formes démocratiques de surveillance, à inventer cas par cas, tant sont le plus souvent désarmées, en face d'eux, les instances démocratiques traditionnelles, locales, nationales ou internationales ;

– appeler la collectivité scientifique dans son ensemble à s'engager dans la voie ouverte par un petit nombre de ses membres : assumer, d'une manière explicite et claire pour les non-scientifiques, le fait qu'elle contribue, *volens nolens*, d'une manière croissante, non seulement à la production des marchandises, mais à la reproduction de l'humain, des sociétés humaines et de l'ensemble de notre planète ;

– face à la culture de l'urgence et du court terme, développer une culture de la patience et de la vision longue ; et ne s'engager à large échelle sur les nouvelles voies « sciento-technologiques » qu'après *avoir sérieusement* vérifié leur acceptabilité et leur innocuité.

***Michel Beaud** est économiste, professeur à l'université Paris-VII.*

AU COURRIER « DU MONDE »

POUR QUE LA CHINE S'OUVRE AUX DROITS DE L'HOMME

A l'invitation du président de la République, une délégation représentative de l'appel « Pour que la Chine s'ouvre aux droits de l'homme » s'est rendue le mardi 9 avril à l'Elysée.

Nous avons travaillé, un peu plus d'une heure, avec son conseiller diplomatique, Jean-David Levitte. Tous les membres de la délégation ont d'abord exprimé leurs souhaits de voir la France *s'engager, plus ré*solument, pour la défense des droits de l'homme en Chine. Chacun l'a fait avec sa *sensibilité*, sa propre histoire et sa connaissance d'aspects particuliers du dossier. Jean-David Levitte a assuré que le président poursuivrait, sur cette question, le dialogue avec les autorités chinoises *dans* le seul but d'arriver à des avancées concrètes.

Le conseiller diplomatique du président nous a ensuite donné une série d'informations dont il a souhaité la confidentialité. Ces informations portent sur des points du dialogue engagé à Bangkok entre Jacques Chirac et Li Peng. Dialogue qui se poursuit. Le conseiller a ouvert, avec prudence, *quelques espoirs d'évolu*tions positives. Ces évolutions porteraient en particulier sur les droits des enfants et des droits de la défense des justiciables. La délégation a décidé de respecter la confidentialité souhaitée en précisant sa volonté de vérifier régulièrement si la méthode choisie par le président et le gouvernement porte ses fruits.

En conclusion notre délégation est revenue sur deux questions majeures : la nécessité d'une expres*sion publique* des autorités françaises sur les droits de l'homme en Chine afin d'envoyer aux opinions publiques des deux pays des messages clairs et la nécessité de la réaffirmation par la France que la prise en compte des particularismes chinois ne devait, en aucun cas, masquer l'attachement de la France au caractère universel des droits de l'homme.

Enfin proposition a été faite, et acceptée de part et d'autre, d'organiser de nouvelles rencontres pour suivre l'évolution de ce dossier.

Pierre-Henri Cros,
Olivier Duhamel,
Jacques Lévy,
Claude Llabres,
Antoine Spire,
Gaston Viens.

Armement : les mirages du « tout-libéral »

par Jean-Paul Hébert

LES ORIENTATIONS nouvelles de la politique de défense telles que le président de la *République les a présentées* ont légitimement suscité un certain nombre d'interrogations quant à la logique « expéditionnaire » qui inspire la priorité donnée à la projection de forces et à la « privatisation » du service national. En revanche, les choix relatifs à l'industrie d'armement, donc à la politique d'armement, sont plutôt *restés dans l'ombre. Est-ce à dire* que ces choix sont indiscutables ?

Les difficultés actuelles sont en gestation depuis le milieu des années 80. C'est en 1982 que, d'après le ministère de la défense, les emplois directs dans l'armement sont passés par un sommet de 310 000 personnes. Depuis, la décroissance est continue. En 1996, ces emplois sont passés sous le seuil des 200 000.

La mutation qu'est en train de subir l'industrie française d'armement est beaucoup plus radicale qu'une simple contraction conjoncturelle des marchés. Nous sommes en train d'assister à un bouleversement d'ensemble du système français de production d'armement.

Ce système dont l'équilibre s'était forgé dans les années d'après-guerre reposait sur un certain nombre de « *compromis institutionnalisés* », pour reprendre l'*analyse de Robert Delorme et* Christine André à propos des dépenses publiques françaises : compromis politique avec les forces de gauche, spécialement le Parti communiste, dont la puissance ne pouvait être ignorée, et avec les forces de droite dont une partie n'a jamais cessé d'être fascinée par l'atlantisme ; compromis stratégique pour régler le débat entre les partisans de la force de dissuasion nucléaire et ceux que la *focalisation sur les guerres* d'outre-mer conduisait à privilégier les armements classiques ; compromis industriels pour assigner des « territoires » à chacune des firmes et favoriser l'émergence de « champions nationaux » par segments de production ; compromis européens pour faire coexister une ouverture européenne très *vite mise en œuvre à travers la CE*-CA et la dimension nationale de la production d'armement ; compromis social de type fordien, favorisé par le rythme de croissance économique des « trente glorieuses ».

La gestion de ces contradictions par le pouvoir politique s'est organisée dans un système basé sur le triangle : pouvoir politique, délégation générale pour l'armement et firmes. Le fonctionnement de ce système ressortissait plus à une ré*gulation administrée qu'à une ré*gulation concurrentielle.

La compétence technique de la DGA, sa pérennité, ses moyens de contrôle, fondaient la cohérence du système et garantissaient au pouvoir politique une maîtrise globale. Les industriels y trouvaient leur compte par les marges assurées dont ils bénéficiaient. Le système était techniquement défini par l'existence de la DGA, stratégiquement par la priorité du nu*cléaire*, politiquement par l'omniprésence de l'Etat, contrôleur, client, producteur et dispensateur des crédits.

L'ensemble de cette architecture vacille aujourd'hui, l'efficacité de ce système s'étant peu à peu grippée. En témoigne la dérive des prix des matériels d'armement, devenue aujourd'hui insupportable. Le coût de revient d'un char Leclerc est celui d'un bombardier stratégique d'il y a une génération. Pour le coût de quatre avions de surveillance Atlantique-2 on pouvait avoir il y a vingt ans un SNLE...

La non-maîtrise de cette dérive ne tient pas seulement à la « culture de la performance technologique » des ingénieurs. Elle est tirée de l'extérieur par les formes de la course à la qualité imposée dans le domaine des armements par le producteur mondial dominant qu'ont toujours été les Etats-Unis. Elle a été permise aussi par le désintérêt qu'a porté le pouvoir politique en France aux conditions économiques de réalisation des programmes d'armement classiques. Ni les gouvernements successifs ni les Assemblées n'ont véritablement exercé leur rôle de tutelle politique de la DGA. Ce « vide » laissant en tête à tête la DGA et les firmes a empêché que s'exerce une contrainte suffisante à la maîtrise des coûts. Il en résulte le blocage d'aujourd'hui.

Le monde a changé et la disparition du face-à-face nucléaire bipolaire rend aujourd'hui le nucléaire discutable tant dans son importance que dans ses formes. Or la priorité au nucléaire entraînait également la définition des priorités quant aux programmes classiques. C'est donc l'ensemble de *cet ordonnancement qui redevient* objet de débat, et donc objet de stratégies entre les firmes pour se placer au mieux en fonction de ce que sera la nouvelle donne de la politique d'armement.

La priorité donnée aux dépenses d'équipement par rapport aux dépenses de fonctionnement est inversée. Le rapport des firmes à l'Etat change substantiellement. Dans le fonctionnement classique du système elles étaient, pour la *plupart, centrées sur la production* militaire, peu diversifiées, essentiellement constituées d'une société-mère avec un faible périmètre de consolidation et une organisation stable, et une très grande proximité à l'Etat.

La privatisation à tout va risque fort de conduire à une démission politique dans un domaine qui, par excellence, ne peut dépendre de la seule logique des intérêts privés

L'ensemble de ces caractéristiques est en passe d'être bouleversé. Les firmes développent leur production civile, qui représente aujourd'hui 72 % du chiffre d'affaires d'Aerospatiale (contre 32 % *il y a quinze ans*), 41 % *chez Das*sault aviation (contre 12 %), 65 % à la Snecma (contre 20 %). Ce faisant, elles diminuent sensiblement leur dépendance par rapport aux commandes militaires de l'Etat. La production d'armement elle-même voit se modifier son caractère « militaire » avec le développement rapide des technologies « *double-usage* », *qui introduisent* dans le secteur les retombées des progrès civils. La priorité fondamentale doit être la diminution du coût des programmes. Le programme Rafale, sur la base des *données publiées dans les rap*ports parlementaires et qui date déjà de 1994, peut être estimé à plus de 280 milliards de francs courants (et non pas 200, comme cela s'écrit si souvent). C'est l'exemple le plus visible parce que le plus énorme, mais les autres programmes ont subi des progressions de coûts semblables. Ce mouvement de hausse est tout simplement en train de rendre impossible l'approvisionnement en moyens de défense. Il faut donc l'inverser.

La DGA a commencé une telle inversion, avec une série de mesures dont certaines ont rencontré une hostilité marquée de plusieurs sociétés. Sans doute n'aurait-il pas été inopportun de soutenir publiquement cette orientation. A moins que ce silence sur le pro*blème central des coûts ne doive* être mis en relation avec le silence sur la DGA elle-même. S'apprête-t-on à passer brutalement en ce qui concerne la production d'armement d'un régime « tout-DGA » à un régime « tout-libéral » ?

Cette lecture pourrait être renforcée par les décisions industrielles annoncées. La privatisation de Thomson paraît en effet plus dictée par une conception libérale *de l'économie que véritablement* par une perspective de politique d'armement.

Le seul avantage que puisse procurer cette privatisation à l'Etat sera de le décharger dans l'avenir de la capitalisation du groupe. Mais cet avantage n'est pas immédiat, car, avant de privatiser, il faudra vraisemblablement recapitaliser. *En tout cas, avec cette privatisa*tion, c'est tout le centre de gravité de l'électronique de défense, dont on sait l'importance stratégique majeure aujourd'hui, qui va basculer du secteur public au secteur privé. *En privatisant Thomson, le* gouvernement va se priver d'une capacité d'orientation de ce secteur.

C'est dans le même sens que va la décision de constituer un grand pôle aéronautique en rapprochant Dassault aviation et Aerospatiale. Ce rapprochement est évidemment de nature à faciliter la réalisation d'accords européens, souvent ralentis, entre autres, par des concurrences franco-françaises. Ces accords sont nécessaires, face à la volonté d'hégémonie américaine. Ils ne seront possibles que si la constitution du pôle aéronautique français évite la tentation de l'affrontement national avec nos partenaires allemands et britanniques. Il est clair que ce rapprochement est lui aussi inscrit dans une logique de privatisation *du « pôle aéronautique »*.

Après l'électronique de défense, c'est donc l'aéronautique et le spatial qui verraient leur centre de gravité passer du public au privé. Un désengagement aussi massif de l'Etat est-il justifié ? Ne devrait-il pas être débattu largement ?

La privatisation à tout va de l'industrie d'armement risque fort de conduire à une *démission* politique dans un domaine qui, par excellence, ne peut dépendre de la *seule logique des intérêts privés*. Le système français de production d'armement a besoin d'une rénovation fondamentale. Il ne peut plus tout produire tout seul, ni soutenir toutes les firmes, quels que soient les coûts. Mais le dépassement nécessaire d'un colbertisme dominateur et sûr de lui ne se fera pas par l'imposition d'une idéologie libérale inadaptée, ni d'une logique « exportationnaire », corollaire de la logique ex*péditionnaire qui préside* à la projection de forces. Il se fera en restaurant l'analyse économique et politique dans un secteur qui ne peut, sans dommages graves, cesser d'être du domaine de l'Etat.

***Jean-Paul Hébert** est membre du Groupe de sociologie de la défense (Ecole des hautes études en sciences sociales).*

Simone Veil, ancien ministre des affaires sociales

Il faut sanctionner les pays qui violent les droits de l'homme

L'ancienne présidente du Parlement européen s'étonne que le gouvernement français ait « déroulé le tapis rouge » pour le premier ministre chinois. Elle souligne l'importance de la symbolique dans les relations internationales



DESSIN WAHIB

SIMONE VEIL était l'invitée, dimanche *14 avril, sur France-*Culture, du « Rendez-vous des politiques », émission mensuelle organisée en association avec *Le Monde*, avec la participation d'Alain Finkielkraut, philosophe, Michel Winock, historien, et Alain-Gérard Slama, chroniqueur, historien des idées.

« LE MONDE ». « Avant de recevoir le premier ministre chinois Li Peng, Jacques Chirac a soutenu, dans un discours prononcé au Caire, que la fidélité de la France aux droits de l'homme ne doit pas l'empêcher de reconnaître que *« ces valeurs peuvent s'exprimer sous des formes différentes »*, cautionnant ainsi la position de Pékin, qui refuse la démocratie au nom de *« conceptions différentes »* des droits de l'homme selon les pays. Que pensez-vous de cette apparente négation de l'universalisme des droits de l'homme ?

– Il faut distinguer deux questions : celle de la visite de Li Peng, qui soulève, à travers ce cas d'espèce, le problème des relations entre les pays démocratiques, et ceux – la grande majorité – qui violent les droits de l'homme ; et celle que pose la phrase de Jacques Chirac, qui paraît s'appliquer non seulement à la Chine, mais aussi à l'Egypte, et peut-être à la présence syrienne au Liban. Sur ce second

« Il faut rappeler qu'il existe une Déclaration universelle, dont on a fêté l'an dernier le cinquantenaire et que tous les pays du monde ont ratifiée »

point, je suis étonnée, et même choquée, par cette position relativiste. Autant on peut comprendre que, sur certaines questions – par exemple, celles de l'excision ou de l'avortement – on accepte, tout en prenant en compte le malheur des femmes, les valeurs culturelles des différents pays, comme l'a fait la Conférence du Caire sur la population il y a deux ans, autant, sur les droits de l'homme, il faut rappeler qu'il existe une Déclaration universelle, dont on a fêté l'an dernier le cinquantenaire, et que tous les pays du monde ont ratifiée. Je sais bien qu'il y a beaucoup d'hypocrisie à ce sujet et qu'un très grand nombre de pays signataires n'appliquent pas ces droits, mais au moins prétendent-ils le faire. Ils ne disent pas que ceux-ci sont sans valeur. Il faut donc continuer à exercer une pression sur ces pays, voire les soumettre à des sanctions, dont on a vu, en Afrique du Sud, qu'elles pouvaient être efficaces dès lors que tous les pays se mettaient d'accord pour les mettre en œuvre.

» On s'est longtemps accommodé des violations des droits de l'homme en Union soviétique, à l'égard desquelles l'Occident s'est montré prudent et même – le mot est faible – timoré. Il faut se souvenir de la guerre en Afghanistan et de la position prise par la France à l'égard du boycottage des Jeux olympiques de Moscou. On a évacué le problème en se disant que l'équilibre international était à ce prix et qu'il fallait maintenir la paix, fût-ce au mépris des libertés.

» La situation de la Chine n'est pas meilleure que l'était celle de l'URSS, même s'il y a moins de gens dans les camps en proportion de la population ; mais il y en a beaucoup, et ils y sont simplement parce qu'ils sont hostiles au régime, qu'ils refusent de suivre la ligne. Il y a eu Tiananmen, il y a l'exploitation des enfants, la situation du Tibet, et surtout un durcissement du système.

ALAIN FINKIELKRAUT. – Vous venez de rappeler, à propos de l'Union soviétique, la période de la guerre froide. N'y a-t-il pas aujourd'hui un autre risque, celui de l'angélisme ? Si on refuse de juger les responsables au seul nom de la morale de conviction, que peut-on faire, par exemple, pour le Tibet, qui est aujourd'hui un pays colonisé ?

– Depuis la seconde guerre mondiale, on a vu des gens prendre parti pour les droits de l'homme, mais en choisissant leur camp. Les uns dénonçaient l'oppression en Amérique latine, mais s'accommodaient de ce qui se passait à Cuba ou en Europe de l'Est, les autres adoptaient l'attitude inverse. Pour ma part, je me suis efforcée de dénoncer les atteintes aux droits de l'homme partout où elles ont eu lieu, tout en sachant que si nous ne devions avoir de relations diplomatiques qu'avec des pays qui respectent les droits de l'homme nous n'en aurions qu'avec un tout petit nombre. Je suis convaincue que le développement de ces relations, en particulier économiques, a des effets positifs. Les accords d'Helsinki ont beaucoup été critiqués en leur temps, mais les engagements pris en faveur des droits de l'homme ont permis de progresser et ont été peut-être à l'origine du dégel de ces dernières années.

» Il faut donc éviter l'angélisme, qui est souvent une forme d'hypocrisie : certains pays qui font semblant de condamner les violations des droits de l'homme dans certains pays entretiennent avec ces mêmes pays des relations économiques fortes au nom des principes du libéralisme. En revanche, ce qu'on peut faire, c'est distinguer la diplomatie officielle et l'action d'autres organismes, comme Amnesty international ou comme les Parlements, qui ne sont pas tenus par les mêmes contraintes diplomatiques ou par les mêmes réalités économiques et qui peuvent jouer un rôle très important. Le Congrès américain, le Parlement européen, le Conseil de l'Europe ont montré l'exemple. C'est pourquoi l'attitude conciliante du Conseil de l'Europe à l'égard de la Russie, malgré les événements de Tchétchénie m'a beaucoup chagrinée : en l'occurrence, il s'est comporté comme un exécutif, ce qui est d'autant plus choquant que le respect de la démocratie est statutairement une des conditions de l'adhésion à cette institution. Enfin, il y a les initiatives officieuses. Beaucoup de cas individuels sont réglés sans que personne ne le sache. En agissant avec discrétion, on peut être tout aussi efficace que des organismes qui font beaucoup de bruit, parce qu'on évite à certains pays de perdre la face.

» Pour le Tibet, qui est, comme vous l'avez dit, un pays colonisé, je pense que c'est aux Nations unies d'intervenir en application de leur programme de décolonisation ; mais il est vrai qu'on est toujours beaucoup plus rigoureux à l'égard des petits pays qu'à l'égard des grands et qu'on s'attaque plus facilement à *la Birmanie* qu'à *la* Chine ou à la Russie.

MICHEL WINOCK. – Vous proposez une sorte de division du travail : au pouvoir exécutif d'assumer l'indispensable réalisme politique, aux Parlements, aux associations et aux autres organismes de défendre les droits de l'homme. Mais le pouvoir exécutif lui-même ne doit-il pas respecter certains seuils, certains interdits ? Je pense à des actes symboliques, comme de donner un baiser à Fidel Castro...

– Ou une poignée de mains à Pol Pot, ainsi que l'a fait Claude Cheysson. Dans les relations internationales, je crois en effet que la symbolique est essentielle et que les conditions dans lesquelles on reçoit un premier ministre, le lieu où on le reçoit, les personnalités qui le reçoivent ne sont pas négligeables. Dans le cas de Li Peng, il semble bien qu'on ait déroulé le tapis rouge. Peut-être l'avait-il exigé lui-même pour venir. Il faut donc faire très attention à la manière dont on peut être utilisé, dont on peut donner un poids supplémentaire à certains dirigeants – comme on le fait en Russie à l'égard de M. Eltsine, sans doute avec raison, parce qu'il vaut mieux qu'il soit élu plutôt que M. Jirinovski – et, à l'inverse, désespérer les opposants. Il y a un équilibre difficile à tenir, parce que, en même temps, si on n'entretient aucune relation avec la Chine, elle n'évoluera jamais.

ALAIN-GÉRARD SLAMA. – Si l'on rapproche les déclarations de Jacques Chirac citées au début de notre entretien de celles qu'il a faites à propos de Vichy où il évoquait la *« communauté des Juifs de France »* et de ses références à la France *« fille aînée de l'Eglise »*, ne peut-on y lire une rupture avec l'individualisme universaliste républicain et la défense d'un certain communautarisme ?

– De ces deux dernières références, celle qui concerne la communauté juive me choque beaucoup, l'autre moins. Je n'ai pas le sentiment d'un retour vers le communautarisme. Cette tendance a été très forte dans les années 70, avec l'accent mis sur les langues régionales, la volonté d'accepter toutes les différences. Aujourd'hui, au contraire, on n'a jamais autant parlé du pacte républicain. Ce qu'exprime Jacques Chirac, c'est plutôt une volonté de reconnaître les cultures. Il a beaucoup voyagé, s'est beaucoup intéressé aux cultures asiatiques ainsi qu'aux cultures dites « primitives ». Il entend montrer qu'il n'a pas de mépris pour les autres cultures, qu'il ne considère pas la culture occidentale comme supérieure, qu'il respecte en particulier la vieille civilisation chinoise. Là où il est allé trop loin, c'est en passant de la notion de culture à celle de droits de l'homme.

« LE MONDE ». – Pour les petits pays de l'ex-Yougoslavie qui sortent de la guerre, l'accession à la démocratie est très difficile : passer de l'union sacrée à cette dissolution de l'unité dans la pluralité que représente partout la démocratie n'est pas chose aisée. Pensez-vous que le Conseil de l'Europe ou d'autres instances de l'Union européenne pourront exercer les pressions nécessaires pour favoriser cette évolution ?

– Je ne suis pas très optimiste pour l'avenir de l'ex-Yougoslavie. Mais ce qui est sûr, c'est que la démocratie est la condition principale du progrès. On peut regretter de n'avoir pas mis en place, avant de reconnaître l'indépendance de ces pays, des mécanismes pour protéger les minorités. Si l'intégration européenne fonctionne aujourd'hui, c'est parce que les pays membres respectent une charte, la convention européenne des droits de l'homme, qui a permis de régler démocratiquement les problèmes de minorités. Mais la démocratie n'existe dans aucun des pays de *l'ex-Yougoslavie. Comment* la favoriser ? C'est notamment la responsabilité de ceux qui sont sur le terrain. Si les Américains et les Européens partaient, comme ils le disent, avant la fin de l'année, ce serait dramatique. En tout cas, le retour de la paix et celui des réfugiés ne sera pas possible si on ne progresse pas vers la démocratie.

M. W. – On a le sentiment que l'Europe piétine. Certains affirment que son élargissement se fait au détriment de son approfondissement. Comment résoudre cette contradiction ?

– Je pense que l'Europe a beaucoup piétiné entre 1970 et 1983-1984. Elle était même dans une situation très dangereuse. On n'arrivait plus à se mettre d'accord sur rien. Avec l'Acte unique, l'Europe a retrouvé un nouvel élan, tout en restant dans le cadre du traité de Rome. C'est avec le traité de Maastricht qu'a repris la marche vers une entité politique. La malchance a voulu que l'Europe soit victime d'un mauvais calendrier. Il aurait fallu que Maastricht soit signé cinq ans plus tôt, ou que le mur de Berlin tombe cinq ans plus tard, ce que je me refuse à dire parce qu'il n'était que temps. Les deux événements se sont court-circuités. La question de l'élargissement s'est posée beaucoup trop vite. Aujourd'hui la priorité est à l'union politique, mais on ne sait pas trop comment y parvenir. On n'est plus du tout dans l'épure de l'Europe telle que l'avait conçue Jean Monnet. La difficulté est d'inventer une Europe qui ne soit plus celle de la guerre froide et de trouver une autre motivation. »

A. F. – Que pensez-vous de l'idée d'un « noyau dur » de l'Union européenne ?

– L'Europe ne peut pas se construire sans un accord entre la France et l'Allemagne, mais on ne doit pas oublier que l'Europe se fait à quinze : il ne faut pas donner l'impression que les petits pays ne comptent pour rien et qu'ils n'ont qu'à suivre. La démocratie impose que l'on tienne compte de la diversité de l'Europe et qu'aucun pays ne se sente victime de la loi du plus fort.

« LE MONDE ». – Jacques Chirac peut-il être l'homme qui donnera à l'Europe une impulsion décisive ?

– Peut-être. Les choses ne viennent pas toujours de ceux dont on les attend. Même si je *n'aime pas les cocoricos, je pense* que la France a toujours eu un rôle particulier à jouer, ce que tout le monde reconnaît, alors que sur l'Allemagne pèse toujours, d'une certaine façon, le péché originel des événements de 1940-1945. C'est la France qui reste l'inventeur et le moteur de l'Europe.

« Il y a un équilibre difficile à tenir parce que, si on n'entretient aucune relation avec la Chine, elle n'évoluera jamais »

A. F. – Il existe aujourd'hui un certain scepticisme à l'égard de l'Europe, mais aussi à l'égard de la politique, qui semble extérieure aux mouvements de la société. L'affaire des « vaches folles », qui pose de nombreux problèmes politiques et philosophiques, comme l'étendue de nos droits sur les animaux ou la validité de l'élevage intensif, n'est-elle pas une occasion de rendre à la politique le champ qu'elle est en train de perdre ?

– Je crois qu'elle est au contraire en train de le regagner. Il y a maintenant des réglementations beaucoup plus strictes sur l'alimentation des animaux, et l'Europe y contribue, sous l'influence de l'Allemagne, des Pays-Bas, des pays scandinaves. En matière d'environnement, de fortes pressions s'exercent. Pour avoir siégé au Parlement européen, je trouvais même quelquefois qu'elles devenaient très lourdes. Aujourd'hui on se plaint qu'elles ne le soient pas assez. Mais de temps en temps les décisions prises à Bruxelles suscitent des protestations, elles sont jugées trop contraignantes.

» L'affaire des « vaches folles » pose un autre problème, beaucoup plus grave. Je suis soulagée de n'être plus ministre de la santé. Car il existe aujourd'hui tant de phénomènes sur lesquels on ne sait rien. Avec les prions, par exemple, cette anomalie qui s'installe chez les animaux et développe des maladies, voilà quelque chose qu'on ne sait pas prévoir ni même détecter au moment où les gens meurent.

» On ignore quel est le risque, si on peut le prendre et, au cas où on refuse de le prendre, quel est le coût de la décision. On prend des décisions parce qu'on a peur des poursuites judiciaires, comme dans *l'affaire des transfusions sanguines*. Quand on voit la situation des pays en développement, est-il justifié de sacrifier des sommes aussi considérables pour un risque que l'on est incapable de mesurer ? Ce sont des responsabilités terribles. Mais a-t-on le droit de parler d'argent quand on parle de santé ? »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

Libérale, sociale et européenne

DEPUIS qu'elle est entrée en politique, il y a un peu plus de vingt ans, par la grande porte du premier gouvernement de Jacques Chirac, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, Simone Veil a construit son image en s'assurant la maîtrise de deux dossiers complexes : la santé et l'Europe.



SIMONE VEIL

La santé, cette ancienne magistrate en fut chargée de 1974 à 1979 sous l'autorité de deux premiers ministres successifs, Jacques Chirac et Raymond Barre, avant de la retrouver, en 1993, comme ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, dans le cabinet d'Edouard Balladur.

De son action en ce domaine on a retenu principalement son rude combat pour la dépénalisation de l'avortement, qui lui valut les critiques souvent insultantes d'une droite déchaînée et l'appui parfois encombrant d'une gauche complice : elle fit la preuve, en cette circonstance, de sa détermination et de sa force de caractère. Elle se révéla aussi une gestionnaire compétente de son département ministériel. Elle fut moins heureuse sous l'autorité de M. Balladur où, chargée de contrebalancer le poids de Charles Pasqua, elle devint, à son corps défendant, la caution libérale et muette du gouvernement.

Quant à l'Europe, Simone Veil en a fait le lieu de son engagement quotidien après avoir conduit plusieurs campagnes pour les élections européennes et occupé pendant trois ans, de 1979 à 1982, la présidence du Parlement de Strasbourg. Il est vrai que l'ancienne déportée à Birkenau et Bergen-Belsen, dont une partie de la famille a péri dans les camps nazis, qui avait assez souffert de la barbarie qui a déchiré le continent, ne pouvait pas ne pas souhaiter la réconciliation des nations européennes, seul moyen d'éviter le retour de l'indicible horreur.

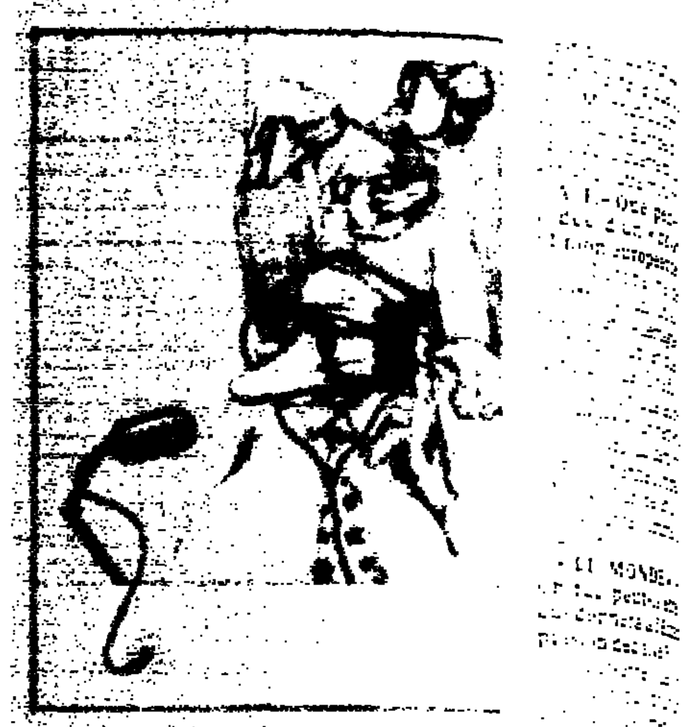
Au nom de la défense des droits de l'homme, elle ne cessa de dénoncer les totalitarismes et mit en garde, parmi les premières, contre les dangers de guerre dans l'ex-Yougoslavie. Toujours au service de l'Europe, elle vient d'être chargée par Jacques Santer, président de la Commission de Bruxelles, de présider un groupe de travail appelé à se pencher, explique-t-elle, *« sur tous les problèmes concrets qui empêchent aujourd'hui la libre circulation des personnes »*.

Libérale, sociale et européenne, adversaire déclarée du Front national, Simone Veil se situe au point de jonction de la gauche modérée et de la droite éclairée. Le Club Vauban, qu'anime son époux, Antoine Veil, est le rendez-vous de tous ceux qui préfèrent le consensus au conflit.

Elle aurait pu appartenir au gouvernement de Michel Rocard si l'ouverture avait été mieux conduite. Elle a été, avec François Léotard, dont elle est proche au point de siéger désormais à la direction de l'UDF, l'un des principaux soutiens d'Edouard Balladur. Elle se dit, avec passion, *« à gauche pour certaines questions, à droite pour d'autres »*, ce qui fait d'elle, affirmeront les uns, la seule vraie centriste sur l'échiquier politique ou, prétendront les autres, le contraire d'une centriste.

T. F.

les droits de l'homme



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

La Corée minée par les jeux politiciens

Suite de la première page

Bien que le président Kim ait déclaré que les résultats des élections l'encourageaient à poursuivre les réformes, on peut se demander *jusqu'où il ira sur les trois fronts* qu'il a ouverts : lutte anticorruption, liquidation des erreurs passées (coup d'Etat et massacre de la population civile de Kwangju en mai 1980) et libéralisation de l'économie. Le jeu politicien le détournera-t-il de ces tâches en confirmant l'impression dominante que le « grand nettoyage » auquel il s'est attaché avait surtout des motivations politiques ?

Aux termes de la Constitution, M. Kim ne peut briguer un second mandat et la mise en place d'un successeur sera l'une des priorités. Au souci légitime d'un président de préserver son héritage s'ajoute, dans son cas, une autre préoccupation : éviter le sort que connaissent ses deux prédécesseurs, Roh Tae-woo et Chun Doo-whan, qu'il a fait arrêter. Or, des doutes planent sur le financement de la campagne présidentielle en 1992 et M. Kim, qui reste d'une sensibilité d'écorché aux critiques, a intérêt à ce que le pouvoir reste entre les mains d'une personne de confiance.

La défaite du parti de Kim Dae-jung aux élections a rassuré les milieux d'affaires qui craignaient d'être l'objet d'enquêtes pour corruption. Le climat est désormais meilleur pour une reprise modérée de l'investissement

L'humiliante défaite électorale de son rival Kim Dae-jung ne l'a qu'à moitié rasséréné : n'ayant pas obtenu un tiers des sièges pour son parti, Kim Dae-jung ne peut lancer une enquête parlementaire sur l'élection présidentielle de 1992 ; en outre, son ambition de succéder au président semble compromise. Mais le « vieux lion » de la politique a rebondi plus d'une fois.

A la faveur des élections, le clan du président au sein du parti gouvernemental s'est renforcé, mais la rébellion de l'un des fiefs du parti, la province de Kyongsang du nord, témoigne de l'hostilité de la « mafia TK » (Taegu, principale ville de la région, et Kyongsang) composée des fidèles des généraux-présidents arrêtés : la province a basculé dans le camp de l'Union libérale démocrate de Kim Jong-pil, ancien bras droit d'un autre enfant du Kyongsang : Park Chung-hee, général-président de 1961 à 1979. Une alliance entre Kim Jong-pil et Kim Dae-jung, certes contre-nature (en 1973, le premier fit enlever le second qui faillit être assassiné par les services secrets du régime) placerait le président Kim le dos au mur.Dans ce contexte incertain du jeu politique, le président Kim Young-sam poursuivra-t-il la libéralisation de l'économie ? La Corée a franchi le seuil des 10 000 dollars (50 000 francs) en revenu par habitant en 1995 et son économie est en train d'opérer un « atterrissage en douceur » après une période de surchauffe provoquée par le dynamisme de l'investissement (+18 %) et des exportations (+30,4 %), qui s'est traduit en 1995 par une forte croissance (9,3 %), mais aussi un accroissement du déficit des paiements courants (8,8 milliards de dollars, 44 milliards de francs).

Si la Corée est devenue la douzième puissance exportatrice du monde, elle reste fortement dépendante des approvisionnements en matières premières et en biens d'équipement et les importations ont progressé plus rapidement que les exportations. En 1996, la croissance se poursuivra à un rythme plus modérée mais soutenu (7 %).

La défaite du parti de Kim Dae-jung aux élections a rassuré les milieux d'affaires qui craignaient être l'objet d'enquêtes pour corruption (à la suite des scandales des deux ex-présidents, on avait pu assister à une chute des investissements de 14 %). Le climat est désormais meilleur pour une reprise modérée de l'investissement. Plusieurs problèmes structurels ne s'en posent pas moins.

On assiste à une accentuation de la polarisation de l'appareil productif entre les groupes géants et les petites et moyennes entreprises. Le secteur des PME a enregistré en 1995 un nombre record de faillites qui pourrait encore augmenter cette année. La plupart des entreprises frappées travaillaient dans le secteur textile et des services : elles ont été étranglées par l'augmentation des coûts salariaux, des importations et ont été victimes de la politique anticorruption qui a provoqué une rétractation des crédits bancaires. Le programme gouvernemental destiné à renforcer la compétitivité des PME aura une portée limitée face à un renforcement des conglomérats (*chaebols*) qui étendent leurs activités à de nouveaux secteurs, notamment les télécommunications.

Empires familiaux, les trente premiers *chaebols* contrôlent 40 % de l'économie nationale. Les gouvernements successifs ont tous promis de réduire leur poids et tous ont fait marche arrière. Le procès de neuf des magnats de l'industrie impliqués dans le scandale de pots-de-vin de l'ex-président Roh Tae-woo a été un « coup de semonce », mais il semble que le président Kim ne souhaite guère faire preuve de davantage de fermeté à leur égard.

Dans le domaine de la libéralisation de l'économie, des progrès ont été accomplis en matière d'accès au marché coréen et de protection de la propriété intellectuelle. Ces réformes sont néanmoins insuffisantes pour permettre à la Corée de briguer une place à l'OCDE.

La déréglementation du secteur financier est en cours, mais elle reste prudente (si la libéralisation des taux d'intérêt est presque réalisée, des entraves pèsent encore sur l'activité de prêt bancaires et les activités de change). Le gouvernement est attaché au contrôle des mouvements de capitaux par crainte d'un afflux en provenance du Japon qui déstabiliserait l'économie, mais aussi afin de conserver un moyen de pression sur les *chaebols*. Ces derniers, en transformant leur structure centralisée en un réseau dispersé à l'étranger, tendent à s'affranchir de la tutelle de la bureaucratie. Ainsi le jeu politique du président pour préparer sa sortie pourrait ralentir la déréglementation de l'économie.

Philippe Pons

Le Monde

ÉDITORIAL

Le moteur franco-allemand de l'Union

L'EUROPE économique et monétaire a franchi, samedi 13 avril à Vérone (Italie), un nouveau pas. La réunion des grands argentiers des Quinze, bien qu'informelle et technique, a été marquée par de nouveaux progrès, importants, pour la monnaie unique. Les Britanniques ont certes poursuivi leur politique *d'obstruction systématique*. C'est une méthode à laquelle les militants de la cause européenne sont désormais habitués. Mais le couple franco-allemand a réussi, une fois de plus, à faire avancer le lourd convoi.

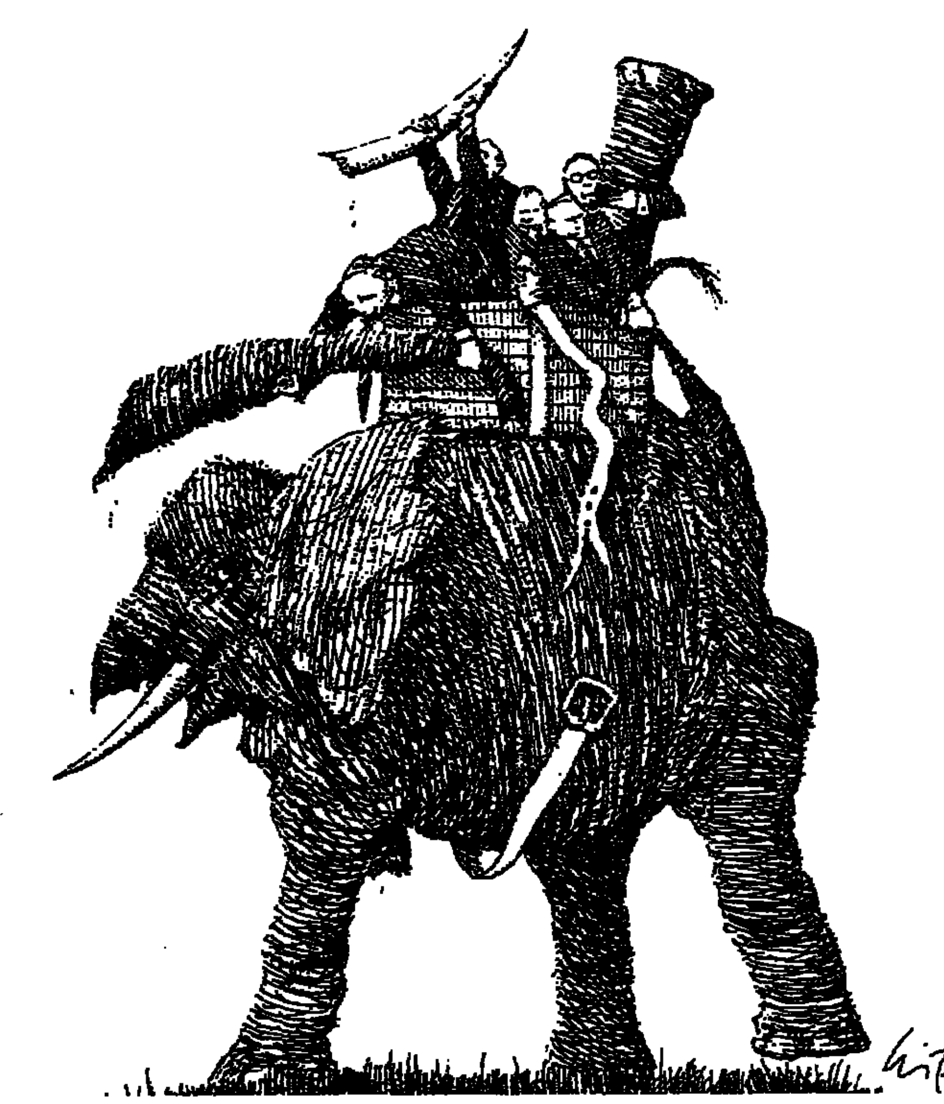
Préparée notamment lors de la réunion du conseil économique et financier franco-allemand de Laval, fin mars, la réunion de Vérone a conduit à l'adoption de deux grands principes. Le premier est d'origine allemande. Il porte sur les relations entre les pays du premier cercle, ceux qui adopteront, dès le 1er janvier 1999, la monnaie unique. Theo Waigel avait proposé que ces pays *contractent entre eux un « pacte de stabilité »*. Les Allemands veulent s'assurer que les pays de l'euro continueront à mener, après leur examen de passage, des politiques économiques rigoureuses.

Le second des principes adoptés est d'inspiration française. C'est la création d'un « super-SME », c'est-à-dire l'organisation autour de l'euro d'un nouveau système monétaire européen. Mis en avant par Paris, ce projet vise à préserver les acquis du marché unique. Le gouvernement français proposait que les pays qui ne pourront pas faire partie du premier cercle – l'Espagne et l'Italie notamment – puissent néanmoins être arrimés à l'ensemble. Afin d'éviter toute tentation de *dévaluation compétitive, leurs monnaies* seront liées à la monnaie unique et défendues, dans certaines conditions, par la banque centrale européenne. Ces pays devront néanmoins s'engager sur des programmes de convergence très stricts.

Ayant chacun écouté et entendu l'autre, la France et l'Allemagne ont convaincu leurs partenaires de la nécessité de ces deux principes – à l'exception naturellement de la perfide Albion. Il reste à en définir les modalités d'application. Ce ne sera pas facile. Derrière les questions techniques, les enjeux sont politiques : ils portent sur les transferts de souveraineté en matière de politique économique et sur le partage des responsabilités entre les autorités européennes – la future banque centrale notamment – et les gouvernements nationaux.

Ainsi clarifiée, la voie vers la monnaie unique n'en est pas pour autant totalement dégagée. Entre la France et l'Allemagne, un certain nombre de divergences, discrètes mais réelles, subsistent. La plus importante porte, à l'évidence, sur la politique de change que devra mener la banque centrale européenne, sur la relation entre l'euro et le dollar en particulier. Pour l'instant cependant, les gouvernements des deux pays ont une même priorité : *la réduction de leurs déficits* publics. C'est une condition *sine qua non* pour que l'un et l'autre puissent satisfaire aux critères de Maastricht. Malgré les efforts engagés des deux côtés du Rhin, les deux pays moteurs de l'Europe en sont loin. Pour Paris et Bonn, la bataille est aussi intérieure.

Cornacs *par Leiter*



DANS LA PRESSE

RTL
Philippe Alexandre
■ Il y a plus de trente ans que la France, au nom de l'Histoire, tente de jouer un rôle au Proche-Orient, une région du monde où *la guerre n'a pas cessé un seul* jour. Mais tout ce qu'elle y a gagné, c'est d'être à son tour broyée par le mécanisme de la guerre, (...) Jacques Chirac se trouve aujourd'hui confronté à une réalité douloureuse. La France seule ne peut pas avoir de grande politique arabe et l'Europe est tout aussi *impuissante face au conflit* du Proche-Orient qu'elle le fut dans l'ex-Yougoslavie.

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Le paradoxe de la situation actuelle est que, pour que le processus de paix, actuellement interrompu, puisse reprendre, il faut que Shimon Pérès demeure au pouvoir mais que, pour qu'il reste premier ministre, il lui faut prouver qu'il peut être aussi, en cas de besoin, un chef de guerre.

FRANCE-INTER
Bernard Guetta
■ Le risque est grand lorsqu'un pays comme la France se mêle d'envoyer son ministre des affaires étrangères tenter de jouer, d'une capitale à l'autre, les bons *offices au Proche-Orient* (...). Une grande puissance, la France, se prend là pour le super-Grand. Cela peut bluffer, mais que les résultats ne soient pas au rendez-vous et l'on aura tôt fait d'entendre que la grenouille s'est prise pour le bœuf.

L'Europe des villes et des régions

MAIS QUEL BESOIN ont donc les collectivités locales de chercher à jouer des coudes sur l'estrade européenne ? Comme s'il *n'était pas assez compliqué* comme cela de construire une Union – provisoirement – de quinze Etats, où représentations nationales et institutions communautaires veillent jalousement à leurs prérogatives. Voilà que les villes, régions, districts, départements et autres comtés frappent, *eux aussi*, à la porte de la conférence intergouvernementale qui vient de commencer à Turin.

L'émergence d'organisations *locales fortes* – prônant *le* « micro-développement » et s'appuyant sur des solidarités régionales à l'identité plus marquée – serait, selon certains chercheurs, un inévitable corollaire à la mondialisation des échanges. Certains y verront un repli sur soi, d'autres un progrès démocratique, en notant les avancées de la décentralisation, en particulier dans les pays d'Europe centrale. De toute façon, les collectivités *locales ne veulent pas selaisser* ravir cette évolution par leurs gouvernements respectifs. Elles semblent avoir choisi de faire front commun à l'échelon européen. Les Eurocités, les associations de régions, les réseaux de villes ou de départements, à l'initiative récente des Français, y fleurissent.

Progressivement, discrètement – surtout dans l'Hexagone, – les collectivités locales s'émancipent. Déjà, aux frontières, elles vivent leur vie avec leur voisines d'outre-Rhin ou de l'autre *versant des Pyrénées*. La Commission suit le mouvement, puisqu'elle vient d'augmenter sensiblement les crédits destinés à cette coopération interrégionale. L'Etat français, longtemps hostile, tente de reprendre l'allure, préparant décrets et traités transnationaux, pour mettre sa législation en accord avec la réalité. Les villes se sont engouffrées dans le vieil appel d'air des jumelages pour proposer leur savoir-faire à Sarajevo ou à Gaza. Les *régions pointent leur nez* jusqu'au Vietnam, les préoccupations humanitaires rejoignent les espoirs de *business*. C'est une des dimensions que les collectivités territoriales voudraient voir reconnues.

DÉFICIT DÉMOCRATIQUE

En outre, selon les *élus locaux*, la difficile ratification du traité de Maastricht a montré que l'Union souffrait d'un certain déficit *démocratique, d'un manque de* « proximité ». Alors, maires et présidents de région n'en démordent pas : ce travers ne peut être corrigé que par leurs soins. Ils réclament donc haut et fort que leur soit appliqué le principe de subsidiarité, limité jusqu'à présent aux seuls Etats et à la Commission de Bruxelles.

La prochaine révision du traité ne peut que renforcer leur désir de se faire reconnaître. Car l'accord de Maastricht avait décidé, contre toute attente, la création, en 1994, d'un comité des régions, *de leur comité. Mal nommé*, puisqu'il représente l'ensemble des pouvoirs locaux européens –le maire de Sancergues, dans le Cher (800 habitants), y siège à côté des ministres-présidents des Länder allemands, – cet organe consultatif entend profiter de l'*aggiornamento* européen pour asseoir sa jeune légitimité.

LE COMITÉ COMME TRIBUNE

En deux ans d'existence, il a émis une soixantaine d'avis sur *les politiques communautaires*. Une partie d'entre elles relèvent directement de ses compétences : développement économique régional, éducation, culture, santé, agriculture... Dans l'ensemble, la Commission, le conseil des ministres, voire le Parlement ont tenu compte de son point de vue. *Pour le reste*, les représentants des pouvoirs locaux ne se sont pas privés de donner leur opinion lorsque nul ne la leur demandait : *sur la politique sociale*, les *grands* projets d'aménagement du territoire et, bien sûr, sur la révision du traité de Maastricht. Ils ont même inscrit la monnaie unique sur leur calendrier de printemps.

L'Union des quinze compte sur ces élus pour jouer, auprès de leurs électeurs, les ambassadeurs d'une Europe moins technocratique. En fait, certains se servent d'abord du comité comme d'une tribune à l'adresse de leur gouvernement. Infatigable défenseur de l'autonomie des régions, et avant tout de la sienne, Jordi Pujol, président de Catalogne, ne vient jamais à Bruxelles sans une nuée de caméras de télévision.

Or, le récent vainqueur des élections espagnoles, José Maria Aznar, ne pourra gouverner sans son appui ou celui de son homologue basque. De même est-il difficile de ne pas prendre au sérieux les dirigeants des régions belges et ceux des puissants Länder allemands. Le maire socialiste de Lisbonne, Jorge Sampaio, était lui-même membre du comi*té des régions avant d'accéder* à la plus haute fonction du Portugal.

Le président de la région Languedoc-Roussillon, Jacques Blanc, proche du PPE (qui rassemble les partis démocrates-chrétiens et conservateurs européens), vient de céder sa place au maire socialiste de Barcelone, Pasqual Maragall, dans la plus pure tradition de l'alternance à l'européenne. Le 20 mars, le Ca*talan a pris la tête de cet aréo*page où se côtoient, sans protocole, modestes maires et représentants de collectivités territoriales dont les budgets excèdent ceux de certains Etats membres. L'ensemble ne constitue certes pas une force politique homogène, mais pour le moins un puissant lobby.

Martine Valo

AVIATION Les toutes récentes commandes de trente Airbus par la Chine ont mis en lumière le développement du trafic aérien de la zone Asie-Pacifique. En 2010, un passager sur deux dans le monde prendra l'avion au départ, à destination, ou à l'intérieur de la zone Asie-Pacifique, selon les prévisions de l'Association du transport aérien international. Ces 400 millions de passagers voyageront à 70 % à l'intérieur de la zone et sur les compagnies locales. ● CATHAY PACIFIC, filiale du très britannique groupe Swire, va perdre son monopole, vieux de cinquante ans, sur Hongkong. ● UNITED AIRLINES, qui constitue le plus important rachat d'entreprise par ses salariés (RES) jamais réalisé aux Etats-Unis est aujourd'hui montré en exemple partout. ● SWISSAIR a décidé de priver Genève de la quasi-totalité de ses vols long courrier et de concentrer ses liaisons intercontinentales à l'aéroport de Zurich.

Les compagnies asiatiques domineront le ciel à l'aube du XXI[e] siècle

Les récentes commandes de trente Airbus par la Chine ont mis en lumière le développement du trafic de la zone Asie-Pacifique. Singapour Airlines détient le plus beau bilan de la profession avec 3,6 milliards de francs pour 1995

HONGKONG
correspondance

Elles ont fait rêver leurs passagers avec le sourire légendaire de leurs hôtesses. Puis leurs concurrents avec les plus fortes rentabilités au monde. Aujourd'hui, elles sont encore petites, mais elles font vivre les constructeurs aéronautiques américains et européens : depuis un an, les plus grosses commandes d'avions ont été passées par Singapour Airlines, Malaysian Airlines, et Philippines Airlines.

Les toutes récentes commandes de trente Airbus par la Chine ont mis en lumière le développement du trafic aérien de la zone Asie-Pacifique. A l'aube du XXI[e] siècle, les compagnies asiatiques domineront le transport aérien mondial : en 2010, un passager sur deux dans le monde prendra l'avion au départ, à destination, ou à l'intérieur de la zone Asie-Pacifique, si l'on en croit les prévisions de l'Association du transport aérien international. Ces 400 millions de passagers voyageront à 70 % à l'intérieur de la zone et sur les compagnies locales. *« Les compagnies asiatiques n'ont pas fini de gagner des parts de marché au détriment des compagnies européennes et américaines »*, expliquait en mars, Richard Stirland, directeur général de leur organisation professionnelle, l'Oriental Airlines Association (OAA).

Entre 1990 et 1994, années pourtant difficiles où les marges nettes de Singapour Airlines ou de Cathay Pacific ont été divisées par deux, elles ont gagné 30 milliards de francs, dont 8,5 milliards pour la seule année 1994. Pendant ce temps, les principales compagnies européennes et américaines accumulaient des pertes abyssales : respectivement 38 et 58 milliards de francs.

L'année 1995 devrait être marquée par un retour de la croissance des profits à deux chiffres pour la plupart des compagnies asiatiques, aidée par une remontée des taux de remplissage des avions passagers et un prix du fioul encore modéré. Cathay a déjà annoncé un bénéfice de 1,9 milliard de francs pour 19,8 milliards de chiffre d'affaires. Singapour Airlines, la compagnie la plus profitable au monde, devrait afficher un bénéfice de près de 3,6 milliards de francs pour l'exercice 1995 (clos fin mars) et détient le plus beau bilan de la profession. Même les grandes compagnies japonaises, Japan Airlines et All Nippon Airways, qui souffrent de coûts élevés et d'un marché devenu plus concurrentiel, sont sur la voie du redressement.

« Après quatre années difficiles, marquées par une augmentation des capacités supérieure à la croissance du trafic passager qui a entraîné un durcissement de la concurrence sur certaines lignes, les compagnies asiatiques ont pu à nouveau augmenter leurs tarifs », explique Murray Bailey, directeur de la recherche chez Travel Business Analyst, à Hongkong. Tout se passe comme si la relative dépression des années 1990 à 1994 n'était plus qu'un mauvais souvenir.

Ces compagnies bénéficient d'abord de conditions d'exploitation particulièrement favorables, à commencer par la croissance économique la plus soutenue au monde et reposant largement sur les échanges à l'intérieur de la zone, la quasi-impossibilité de se déplacer par la terre entre ses différents pays, et l'assouplissement des restrictions légales de voyager en dehors des frontières en Corée et à Taïwan. Autant d'éléments qui ont fait progresser le trafic de 10 % l'an entre 1985 et 1994, soit deux fois le rythme observé dans le reste du monde.

> Croissance et marché protégé ont constitué un fantastique effet de levier

Une croissance d'autant plus porteuse que l'accès au marché est encore bien contrôlé en Asie, même si la dérégulation avance à petits pas : *« A l'exception de Singapour, les gouvernements de la zone n'accordent de nouveaux vols que si les taux de remplissage des lignes existantes atteignent un certain seuil, particulièrement élevé »*, explique le spécialiste du transport aérien, Murray Bailey. Un verrouillage du ciel a permis aux compagnies locales de pratiquer des niveaux de prix élevés sans craindre pour leurs parts de marché.

Les compagnies américaines telles que United Airlines et Northwest Airlines sont, certes, venues quelque peu perturber cette harmonie orientale, en lançant une guerre des prix sur les lignes trans-Pacifique. Mais, pour l'heure, seules quelques lignes ont été touchées, en particulier autour du Japon, et le phénomène ne s'est finalement pas étendu sur l'ensemble de la zone. Les lignes Hongkong-Taïwan, qui dégagent les rendements les plus élevés de la zone, ont notamment été préservées.

Croissance et marché protégé ont donc constitué un fantastique levier pour les compagnies asiatiques. Elles ont su exploiter cette situation privilégiée. D'abord, en développant leurs vols essentiellement sur des destinations d'affaires, évitant les lourds inconvénients des lignes touristiques, tels que saisonnalité des vols, guerre des promotions, absence de fret sur les zones touristiques. Ensuite, en luttant vigoureusement contre l'inflation locale. Contrairement à ce que le bon sens pourrait suggérer, les compagnies telles que Singapour Airlines et Cathay ne bénéficient pas de coûts salariaux particulièrement bas. *« Les pilotes et les équipages de ces compagnies touchent les mêmes salaires que dans les compagnies américaines »*, explique Richard Stirland de l'OAA.

Depuis deux ans, tout est prétexte à réduire les coûts. Les achats massifs de nouveaux avions visent à économiser des frais de maintenance et du fioul. L'âge moyen de la flotte de Singapour Airlines est de seulement cinq ans et sept mois, la plus jeune de la profession. La délocalisation de certaines fonctions, comme le centre informatique de Cathay vers l'Australie ou le centre de réparation des avions de Singapour Airlines en Chine, mais aussi les alliances avec des compagnies concurrentes, pour constituer des centrales d'achat, offrir des programmes de fidélisation, ont toujours pour objectif de réduire les charges. Contraintes tôt ou tard à affronter un univers de plus en plus ouvert à la concurrence, elles se donnent aujourd'hui les meilleures armes pour défendre leur morceau de ciel.

Valérie Brunschwig

Une gestion judicieuse des flottes

Les compagnies asiatiques gonflent, chacune à sa façon, leurs bénéfices par une gestion spécifique de leurs avions. Cathay Pacific amortit, depuis 1995, ses avions sur vingt ans, réduisant fortement la charge annuelle d'amortissement.

Singapour Airlines, qui *a contrario* amortit les siens sur dix ans, les revend au bout de cinq à six ans, à des prix atteignant près de 80 % de leur valeur d'acquisition. Cela lui permet de réaliser des plus-values non négligeables : en 1994-1995 (exercice clos le 31 mars), elles ont atteint plus de 20 % de ses bénéfices nets.

La rentabilité est aussi aidée par la structure des lignes. Les compagnies asiatiques n'exploitent, pour l'essentiel, que de gros porteurs. Elles ont la plus grosse flotte de Boeing 747 à quatre cents places, sur de long-courriers, réduisant ainsi fortement leurs coûts unitaires. Les compagnies européennes doivent gérer des avions plus petits, sur des vols plus courts.

En raison de l'étroitesse de leur territoire, les compagnies comme Cathay et Singapour Airlines n'ont pas à desservir de lignes domestiques, souvent non rentables, comme c'est le cas pour Philippines Airlines.

Swissair inflige un camouflet à la Suisse francophone

BERNE
de notre correspondant

A commencer par les Genevois, les Suisses francophones n'ont guère apprécié le cadeau de Pâques que leur a offert la compagnie aérienne Swissair. N'en finissant pas de se restructurer pour réduire ses coûts, la société nationale d'aviation avait déjà suscité des craintes parmi son personnel en annonçant dernièrement la suppression de 2 800 emplois d'ici à fin 1997. C'est maintenant au tour de l'aéroport de Genève-Cointrin de faire les frais de ces mesures de rationalisation : la direction de Swissair a décidé de priver la ville de Calvin de la quasi-totalité de ses vols long-courriers et de concentrer ses liaisons intercontinentales à l'aéroport de Zurich-Kloten.

A la mesure de l'indignation ressentie, l'annonce de cette nouvelle a provoqué une levée de boucliers en Suisse romande. Premier à réagir, le représentant du gouvernement du canton de Genève au conseil d'administration de Swissair, Jean-Philippe Maitre, a démissionné en signe de protestation. Pour lui, les intérêts de la compagnie sont désormais incompatibles avec ceux de l'aéroport de Cointrin, dont il préside le conseil d'administration. Plus amer encore, un autre membre du gouvernement genevois, Guy-Olivier Segond, a lancé tout de go : *« Swissair n'est plus une compagnie nationale, c'est une compagnie suisse allemande. »*

UNE DÉCISION « IRRESPONSABLE »

En cette période de récession qui affecte plus durement les régions francophones, cette décision perçue comme un camouflet ne pouvait tomber plus mal. Elle a ravivé le sentiment que, pour les décideurs de Zurich, la Suisse romande était quantité négligeable. Nombre de commentateurs n'ont pas manqué de relever que Swissair pouvait être considérée comme l'un des rares symboles de l'identité nationale helvétique et que la cohésion du pays ne sortait pas renforcée. Ces mouvements d'humeur ont trouvé un écho jusqu'à Zurich où le quotidien *Tages-Anzeiger* a qualifié cette décision de *« politiquement irresponsable »*, quelles qu'en soient les motivations économiques. Et son éditorialiste de constater : *« Swissair n'est plus un lien entre les Suisses, elle est un objet de controverse. »*

Si ces mesures sont appliquées, à partir de l'automne Swissair supprimerait treize vols long-courriers au départ de Cointrin, n'assurant plus que New York et Washington en liaison directe. En contrepartie, la compagnie a promis d'améliorer le service de navette entre Genève et Zurich, appelée à devenir l'unique plaque tournante helvétique du trafic intercontinental. En guise d'explication le nouveau patron de Swissair, Philippe Bruggisser, a déclaré : *« Nos actionnaires nous demandent de gagner de l'argent. »* Rappelant que 20 % à peine des titres de la compagnie étaient détenus par les collectivités publiques, il a fait valoir que Swissair ne pouvait plus se permettre de *« subventionner »* des vols long-courriers non rentables.

Ces arguments n'ont pas convaincu les autorités genevoises, qui préparent une riposte pour ne pas voir Cointrin relégué au rang d'aéroport régional. D'autres compagnies desservent déjà une trentaine de destinations lointaines au départ de Genève et des contacts ont été pris pour développer les droits d'atterrissage. Il en va du statut d'une ville internationale comme Genève dont le rayonnement va bien au-delà et concerne aussi la France voisine.

Sortant de sa réserve, le gouvernement helvétique a fait savoir vendredi 12 avril, par la voix du chef du département fédéral des transports, Moritz Leuenberger, qu'il déplorait la décision de Swissair et qu'il comprenait les craintes exprimées en Suisse romande.

Jean-Claude Buhrer

Cathay Pacific va devoir abandonner son monopole

HONGKONG
correspondance

Malgré les efforts pour se concilier les faveurs de Pékin, Cathay Pacific va perdre son monopole sur Hongkong. Une nouvelle compagnie, la China National Aviation Corp (CNAC), émanation de Pékin, va bientôt voir le jour et attend une licence du gouvernement du territoire. Dans un premier temps, la CNAC ne pourra que lancer quelques charters sur la Chine. Cette première étape clôturera quelque cinquante années de monopole de fait et marquera un sérieux tournant dans la fulgurante histoire de Cathay Pacific, une des plus belles compagnies aériennes mondiales.

La CNAC est contrôlée par la direction de l'aviation civile chinoise, c'est-à-dire par le futur régulateur du ciel de Hongkong, celui qui *in fine* attribuera les lignes aériennes, et fixera les règles du jeu. En somme, Cathay va devoir jouer contre l'arbitre. Or Cathay, filiale du très britannique groupe Swire, a toujours grandi sous la protection attentive de la couronne, œuvrant fort efficacement pour la défense de son territoire : avec sa filiale à 30 % Dragonair (43 %, si l'on y ajoute les 13 % détenus par Swire), qui exploite quatorze lignes sur la Chine, elle est aujourd'hui la seule compagnie de vols réguliers ayant son siège à Hongkong.

Le gâteau est appétissant : avec l'ouverture de la Chine et l'accélération des réformes, Hongkong devient la porte d'entrée de la Chine du Sud, puis la voie incontournable entre celle-ci et Taïwan, et connaît une croissance moyenne de son trafic de 12 % l'an depuis dix ans. Point de passage obligé des hommes d'affaires et destination touristique en plein essor, Hongkong devient un point incontournable en Asie : avec seulement 6,3 millions d'habitants, le territoire a vu passer en 1995 plus de 27 millions de passagers dans son aéroport, soit la moitié du trafic des aéroports de Paris. Cette situation de monopole sur un des points les plus stratégiques d'Asie fait de Cathay Pacific une des compagnies les plus rentables du monde.

MAINTENIR LE CONTRÔLE

Pour pouvoir maintenir ce statut privilégié et conserver le contrôle de ce joyau au-delà de la rétrocession le 1[er] juillet 1997, son actionnaire majoritaire avait pourtant tout fait pour se concilier les faveurs de Pékin : en 1987, Swire fait entrer le groupe chinois Citic Pacific à hauteur de 12,5 % dans le capital de Cathay et rachète avec lui la compagnie régionale Dragonair en 1990. En 1992, Swire fait entrer la compagnie chinoise CNAC au capital de Cathay à hauteur de 5 %. Puis en 1995, il offre encore à la CNAC de lui vendre 10 % du capital de Dragonair.

Prévus pour constituer une assurance politique à toute épreuve, les liens se distendent pourtant les uns après les autres. Le groupe Citic a réduit il y a peu sa participation à 10 %. Les actionnaires ne s'entendent plus : au lendemain de la publication de résultats en hausse de 25 % pour 1995, en mars, les deux administrateurs de Citic quittent bruyamment le conseil d'administration de Cathay. Aujourd'hui, les rumeurs annoncent un retrait de la CNAC du capital de Cathay.

V. B.

Le rachat d'United Airlines par ses salariés a permis 5 000 embauches

Des pilotes d'Air France ont rencontré leurs homologues américains pour s'inspirer de cette expérience

CHICAGO
de notre envoyée spéciale

Le commandant de bord Kevin J. Dohm est un homme heureux : le cours des actions United Airlines qu'il s'est vu attribuer en juillet 1994 en échange d'une baisse de 15,7 % de son salaire a presque triplé, passant de 88 à près de 220 dollars aujourd'hui (1 100 francs). Wall Street a salué les bons résultats affichés par la première compagnie aérienne américaine depuis que ses salariés en sont devenus propriétaires avec 55 % du capital.

United Airlines, qui perdait 50 millions de dollars en 1993 pour un chiffre d'affaires de 13,3 milliards de dollars, a gagné en 1995 349 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 14,9 milliards de dollars. Le plus important rachat d'entreprise par ses salariés (RES) jamais réalisé aux Etats-Unis est aujourd'hui montré en exemple partout. Certains pilotes d'Air France ont même rencontré leurs homologues américains pour s'inspirer de leur expérience...

Près de deux ans après le RES, les salariés de United Airlines se sont séparés de leur badge *« I Am The Owner »*, mais n'en affichent pas moins un enthousiasme pour certains intarissable. Pilotes, cadres et personnel de piste assis à la même table pour réfléchir aux économies : une équipe a travaillé sur l'absentéisme des employés, recommandant une plus grande flexibilité dans l'emploi du temps du personnel navigant et des récompenses pour les plus assidus. Les absences ont baissé de 17 %.

Seule ombre apparente au tableau, le refus des quelques 20 000 hôtesses et stewards (83 000 employés chez United) de prendre part au RES. En juillet 1994, ils n'étaient pas prêts à consentir à des efforts salariaux. Aujourd'hui, le prix de l'action est trop élevé pour qu'ils envisagent de revenir sur leur décision.

MAÎTRISE DES COÛTS

Le salaire net d'une hôtesse de l'air qui a moins de cinq ans de travail est inférieur à 8 000 francs. Le 9 avril, les hôtesses et stewards ont rejeté la proposition de la direction dans le cadre de la renégociation de leur contrat, qui a expiré le 1[er] mars. Ils n'acceptent pas le rôle croissant des bases étrangères (Londres, Paris, Santiago, Taïpeh, Singapour, Bangkok et Hongkong bientôt), où sont employés 2 000 des leurs. Ils refusent de voir l'ensemble de leurs revenus stagner. Enfin, ils exigent de dormir dans un hôtel en centre-ville quand ils ont volé plus de onze heures. Tout comme les pilotes. *« Une mesure qui coûterait 25 millions de dollars »*, commente M. Greenwald.

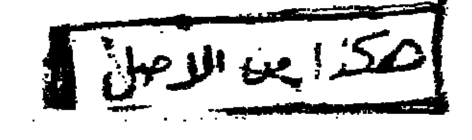
Le président de la compagnie aérienne affiche, malgré tout, un optimisme sans borne pour l'avenir. *« Notre objectif est de dégager la marge la plus élevée du secteur aérien mondial : 10 % au lieu de 7,5 % aujourd'hui. »* Pour cela, United Airlines va concentrer ses efforts sur les clients à haute contribution – ceux qui voyagent en classe affaire et en première. L'amélioration du quotidien en avion, tout particulièrement pour l'homme d'affaires, représentera 70 millions de dollars en 1996 contre 50 millions en 1995. *« Un passager en voyage d'affaires rapporte en termes de profit trois fois plus qu'un touriste ordinaire »*, précise M. Greenwald.

L'international, qui représente 36 % du chiffre d'affaires et 45 % du résultat de la compagnie, est également au cœur de cette politique, avec une priorité sur la zone Pacifique. La compagnie américaine compte sur sa politique d'alliance (Air Canada, SAS, Lufthansa, Thai, British Midland...) pour développer son réseau mondial et réaliser 50 % de ses ventes à l'extérieur des Etats-Unis d'ici sept ans.

Au programme, enfin, la maîtrise des coûts. *« Le coût d'exploitation des sièges doit théoriquement augmenter de 2 % par an. Nous souhaitons ramener ce pourcentage à 1,5 % »*, explique Jake Brace. Le RES a déjà permis à la compagnie d'économiser en termes de masse salariale 543 millions de francs. United en a donc profité pour embaucher environ 5 000 personnes : ses charges salariales restent inférieures de plus de 300 millions à ce qu'elles étaient avant le RES. Les économies à venir – évaluées à 350 millions de dollars d'ici à 1999 – ne se feront plus au niveau du coût du travail. Mais plutôt des frais financiers (remboursement anticipé de dette), ou encore des frais de distribution. En 1995, United a déjà économisé 90 millions de dollars, notamment en diminuant fortement ses commissions aux agences de voyages. L'extension du billet électronique, entre autres, devrait lui faire économiser 100 millions de dollars supplémentaires. De même que le renouvellement de cent avions.

Avec l'ensemble de ces mesures, Gerald Greenwald espère bien offrir à ses actionnaires une des vingt-cinq meilleures rentabilités de Wall Street.

Virginie Malingre



Les aides gouvernementales au textile seront soumises à un accord entre partenaires sociaux

Les syndicats dénoncent la « dilapidation des fonds publics »

L'exonération des charges sociales patronales sur les bas salaires annoncée le 5 mars n'est pas encore effective. Alors que le texte de loi reste ambigu, les pouvoirs publics lient désormais cette aide sectorielle à la conclusion d'accords de branche sur le temps de travail. Les négociations n'avancent pas. Les syndicats réclament le passage aux trente-cinq heures et appellent à des débrayages le 16 avril.

ANNONCÉES le 5 mars par le ministre de l'industrie, les mesures gouvernementales en faveur du textile, de l'habillement et de la chaussure pourraient être opérationnelles à partir du 1er mai. Mais le conditionnel s'impose et suscite de multiples tensions entre les trois parties concernées : l'Etat, le patronat et les syndicats.

Avant d'accorder ces aides qui lui coûteront 2,1 milliards de francs par an, le gouvernement entend qu'« aboutissent » des négociations sur l'aménagement du temps de travail. Actuellement celles-ci piétinent. Alors que quatre syndicats sur cinq (CGT, CFDT, CGC et CFTC) revendiquent le passage aux trente-cinq heures puis aux trente-deux heures sans perte de salaire, les fédérations patronales du textile et de l'habillement ont proposé, à l'issue de deux réunions, d'augmenter la flexibilité des horaires et de réduire la durée hebdomadaire moyenne à trente-huit heures.

Pour marquer leur désaccord, les syndicats organisent une semaine d'action du 15 au 19 avril, qui se traduira notamment par des débrayages de deux heures le mardi 16 avril. Dans une lettre adressée à Franck Borotra, ministre de l'industrie, les syndicats dénoncent *« la dilapidation des fonds publics à grande échelle »* et *« refusent »* de *« cautionner ce gâchis »*.

DONNANT-DONNANT

Comme le souligne Yvonne Delemotte, secrétaire général de la fédération CFDT Hacuitex (Habillement, cuir, textile), *« le coût du travail va baisser de 30 %, et pourtant les plans sociaux n'ont jamais été aussi nombreux »*. *« Nous faisons monter la pression,* reconnaît-elle, *pour que les pouvoirs publics n'accordent pas ces aides sans conditions. Bien qu'elles s'en défendent, les entreprises du textile sont profondément choquées par le donnant-donnant que leur impose le gouvernement. »*

De son côté, le patronat refuse de lier les aides promises à un accord avec les syndicats. *« Cette condition a été ajoutée à la dernière minute. Ce n'est qu'en favorisant la compétitivité des entreprises que l'on aidera l'emploi. Tout retard dans la mise en place du dispositif est préjudiciable. Dans ce pays, les négociations sociales durent plusieurs mois »*, commente Henri Weil, président de l'Union des fédération de l'industrie de l'habillement. Alors que les partenaires sociaux de ce secteur se retrouvent à nouveau le 17 avril et ceux du textile le 29 avril, Henri Weil estime que les pouvoirs publics devront seulement *« prendre acte de la bonne volonté »* du patronat.

Les pouvoirs publics ne l'entendent pourtant pas ainsi. Le texte de la loi sur les allègements de charges sociales – dont la publication au *Journal officiel* est *« imminente »* – indiquerait que l'Etat accorderait ceux-ci en *« tenant compte des résultats des négociations »*. En privé, les responsables ministériels sont moins ambigus. *« Il faut que les négociations aboutissent. C'est dans l'esprit du texte, et le premier ministre souhaite une signature »*, affirme l'entourage de Franck Borotra. C'est pour cette raison que l'Etat refuse de signer les conventions-cadre avec les fédérations patronales concernées.

Avant d'être effectives, les aides gouvernementales restent donc soumises à la publication de la loi, puis des décrets d'application, à l'aboutissement des négociations, à la signature des conventions-cadre, sans oublier les conventions entre le ministère du travail et chacune des entreprises de plus de cinquante salariés concernées. Les services de Jacques Barrot n'ayant pas l'intention de *« ridiculiser l'administration »* en acceptant par avance des réductions d'effectifs, *cette dernière étape risque de ne pas être la moins délicate.*

Frédéric Lemaître

Surenchères préélectorales en Russie autour des compagnies pétrolières

MOSCOU
de notre correspondant

Coup de théâtre ou manoeuvre préélectorale ? Alexandre Kazakov, responsable des privatisations en Russie, a réussi à semer l'émoi dans les milieux politiques, à défaut du monde économique. Vice-premier ministre et chef du comité de la propriété d'Etat, M. Kazakov a déclaré début avril que l'Etat russe *« devrait avant tout décider des moyens pour racheter les paquets d'actions »* de cinq grandes compagnies pétrolières, cédés en échange de prêts au cours de l'hiver 1995 à des banques *privées, lors d'enchères très controversées*. Le gouvernement a jusqu'en septembre pour rembourser ces emprunts et reprendre le contrôle de ces sociétés. Mais rien n'a été prévu dans le budget à cet effet.

La banque Menatep a acquis 78 % (dont 45 % lors des enchères) de Ioukos, numéro deux du pétrole russe (35 millions de tonnes de brut/an) pour 309 millions de dollars. *Autre banque proche du pouvoir,* Oneximbank a pris le contrôle, *via* sa Compagnie financière internationale, de 51 % de Sidanko, quatrième société pétrolière russe, contre un prêt de 130 millions de dollars. La banque Imperial, liée au géant du gaz Gazprom, proche du premier ministre Victor Tchernomyrdine, a acheté 5 % des actions de la première compagnie russe Lukoil (plus de 400 millions de barils par an et 15 milliards de barils de réserve) pour 35 *millions* de dollars.

VELLÉITÉS DE RENATIONALISATION

Les prix, jugés ridiculement bas par les experts, et la mise à l'écart des autres participants aux enchères, ont fait scandale. Une chambre des comptes mise en place *par la Douma, la Chambre basse du* Parlement, sous contrôle communiste (opposition), a estimé début avril que *« les privatisations n'ont pas été conformes aux intérêts du pays »*. Elle a jugé nécessaire de faire *« coexister des privatisations, en révisant leur conception, et des nationalisations, au besoin par la confiscation »*. Alexandre Kazakov a déclaré qu'il considérerait *« avec le plus grand sérieux les remarques de la Chambre »* qui *« reflétaient la réalité »* avant d'annoncer ses velléités de nationalisation.

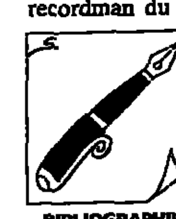
Brandissant le *« droit sacré à la propriété »*, Evgueni Iassine, ministre de l'économie, a déclaré le 10 avril : *« Je ne comprends pas la déclaration de M. Kazakov, selon laquelle le résultat des enchères prêts contre actions sera revu. »* Les sociétés concernées sont restées étrangement calmes : *« Il est très improbable,* estime un expert, *que l'Etat rachète les actions. »* Il n'a pas d'argent pour le faire. *« On n'est pas du tout inquiet »*, confie en privé un responsable d'une des grandes *banques concernées.*

Les responsables des entreprises pétrolières et des banques semblent plus craindre l'arrivée au Kremlin d'un communiste, qui menace de « renationaliser » l'énergie, que la rhétorique préélectorale du pouvoir, destinée à couper l'herbe sous les pieds communistes. Les dirigeants des principales compagnies pétrolières ont déjà déclaré leur soutien au président Eltsine. Elles ont été rejointes le 10 avril par le président de Gazprom, Rem Viakhirev, qui a déclaré : *« Il est nécessaire de bien travailler et Eltsine sera président. »*

Jean-Baptiste Naudet

Le mystère Drucker

PETER DRUCKER est un cas unique parmi les penseurs du management contemporain. Viennois né en 1909, émigré aux Etats-Unis, recordman du nombre d'articles parus dans la *Harvard Business Review*, conseiller de grandes entreprises, manager d'équipes de base-ball, Peter Drucker publie son vingt-sixième livre, *Structures et Changements*. Son premier ouvrage remonte à 1937.



BIBLIOGRAPHIE

Structures et Changements est une collection de chroniques publiées, entre autres, dans *The Wall Street Journal* depuis 1992, ou d'essais qui ont reçu un retentissement mondial, comme celui intitulé *Un siècle de transformation sociale*, paru dans le magazine américain de la bourgeoisie libérale *The Atlantic* en 1994. *The Economist*, d'ordinaire peu amène dans ses jugements sur les ouvrages de gestion, écrivait dans son édition du 16 mars à propos de *Structures et Changements* : *« Il est difficile de trouver une meilleure introduction à la théorie du management moderne. »*

Peter Drucker sait écrire et va à l'essentiel. En quelques chapitres, le lecteur découvre les révolutions comptables en cours ou à venir dans les entreprises, les exigences des organisations fondées sur l'information. L'auteur séduit par sa sagesse. Le management, rappelle-t-il, n'est pas une science, tant s'en faut, mais un art. A le lire, cet art *n'est en rien mystérieux,* mais un patchwork de principes de bon sens.

CINQ PÉCHÉS CAPITAUX

Peter Drucker prend plaisir à rassembler des évidences de la *« bonne logique d'entreprise »*. Avec humour, l'auteur *« dénombre en affaires non pas sept, mais cinq péchés capitaux »* : s'omnubiler sur des marges et des prix élevés ; fixer le prix d'un nouveau produit à la limite de ce que le marché peut supporter ; fixer les prix en fonction des coûts ; sacrifier l'opportunité de demain sur l'autel des impératifs d'hier ; se donner à fond pour résoudre les problèmes mais délaisser les opportunités.

Peter Drucker jouit de deux avantages sur ses concurrents des cabinets conseils et des *business schools*. L'ancien professeur de philosophie politique possède une culture et un sens de l'histoire. Les modes managériales comme le *reengineering*, l'évolution du rôle des dirigeants et de la nature des firmes, sont mises en perspective. C'est aussi un esprit cosmopolite découvrant avec sympathie une *« nouvelle grande puissance, la diaspora chinoise »*, et sachant s'interroger sur l'avenir du Japon.

D'aucuns verront dans cet ouvrage un manifeste intelligent de la « pensée unique » managériale et anglo-saxonne. A tort. Peter Drucker n'apprécie guère les excès du *keynésianisme, ni les bravades nostalgiques des néolibéraux.*

Ses propos sur la réforme de l'Etat ne manquent pas de hardiesse : *« déconstruire »* les belles intentions du *welfare state* (Etat-providence) et les remplacer par des impératifs de résultats, par exemple dans le système de santé ; réduire les avantages acquis du troisième âge au profit des jeunes générations ; bousculer le système d'éducation et le soumettre à des exigences de qualité pour tous... Peter Drucker se fait l'avocat, à côté de l'entreprise et de l'Etat, d'un troisième secteur, non lucratif et concurrentiel, permettant aux citoyens de prendre en mains l'école, l'hôpital et les services collectifs de proximité.

Jean-Gustave Padioleau

★ *Structures et Changements, Balises pour un monde différent,* de Peter Drucker, Paris, Village mondial, 320 p., 148 F.

L'agence Moody's abaisse la note de la banque Paribas

L'AGENCE DE NOTATION financière américaine, qui avait placé en février les notations de la banque Paribas sous surveillance avec implication négative, est passée à l'acte. Tout en estimant que la perspective d'évolution des notations reste négative, Moody's a revu à la baisse, de A 2 à A 1, les notations à long terme de la Banque Paribas. *« Au-delà des vicissitudes que la banque a connues en 1995 sur ses activités de trading et de gestion privée,* relève Moody's, *des incertitudes continuent à peser sur la capacité de la banque à dégager un niveau de résultat récurrent satisfaisant... »* L'agence fait aussi valoir que la prise de contrôle de la Navigation mixte va dans l'immédiat provoquer une augmentation de l'endettement de la Compagnie financière.

DÉPÊCHES

■ **UBS : l'Union de banques suisses, qui a rejeté la semaine dernière une proposition de fusion du Crédit suisse, préférerait un rapprochement avec la Société de banque suisse (SBS),** troisième *établissement helvétique. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire* suisse *Sonntags Blick*, le président de l'UBS, Nikolaus Senn, estime que *« la Société de banque suisse serait plus compatible avec nous que le Crédit suisse »*. Mais il précise qu'un tel rapprochement n'est pour l'instant ni socialement, ni politiquement gérable.

■ **SUISSE : les compagnies d'assurances-vie suisses pourraient disposer d'avoirs déposés par des juifs avant le génocide nazi,** écrit dimanche 14 avril l'hebdomadaire de Zurich *Sonntags-Zeitung*, *ajoutant un nouveau chapitre à une polémique qui s'est développée* depuis plusieurs mois sur l'importance des sommes déposées dans les années 30 par des juifs dans des banques suisses.

■ **COMPTOIR DES ENTREPRENEURS : l'institution financière spécialisée dans le financement de l'immobilier** a annoncé lundi 15 avril ses comptes pour l'exercice 1995. Il se traduit par une perte de 560,4 millions de francs après un déficit de 1,024 milliard de francs en 1994. Le résultat 1995 prend en compte une provision exceptionnelle *de 300 millions de francs pour redéploiement stratégique.*

■ **YAHOO ! : l'action de la société spécialisée dans les logiciels de recherche sur le réseau Internet a vu son cours s'envoler,** vendredi 12 avril, lors de sa première cotation sur le marché boursier électronique américain Nasdaq. Introduit à 13 dollars, le titre s'est inscrit en clôture à 33 dollars après avoir atteint 43 dollars en cours de séance. La capitalisation boursière de Yahoo !, créée il y a deux ans par deux étudiants de l'université de Stanford, dépasse 1 milliard de dollars (5 milliards de francs).

■ **MOTOROLA : le groupe spécialisé dans l'électronique a annoncé, samedi 13 avril,** son intention de retarder d'un an la construction d'une nouvelle unité de production de semi-conducteurs à Richmond (Etats-Unis) en raison du ralentissement de la croissance du marché *des micro-ordinateurs.*

■ **FRANCE TÉLÉCOM : le syndicat FO-PTT** a demandé à être reçu cette semaine par le premier ministre, Alain Juppé, afin de se faire expliquer *« les intentions réelles du gouvernement »* sur le dossier France Télécom. FO redoute *« une loi sans discussion »* sur le changement de statut.

■ **SCHNEIDER : la valeur du groupe en cas d'OPA (offre publique d'achat) serait de l'ordre de 70 milliards de francs,** ce qui *« rend difficile une telle opération »*, estime Didier Pineau-Valencienne, président de Schneider, dans un entretien au *Journal des finances* paru samedi 13 avril.

■ **TEXAS INSTRUMENTS : le groupe américain a enregistré une baisse de 29 % de ses bénéfices au cours du premier trimestre 1996** en raison de la chute des prix de certaines catégories de semi-conducteurs (les mémoires).

■ **ELF-ATOCHEM : la filiale chimique d'Elf Aquitaine, et PCAS ont** *annoncé vendredi 12 avril la création d'une société commune pour fa*briquer des dérivés de l'acroléine.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 15 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS **+0,59 %** CAC 40 : 2087,07

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7750	7750	—	+ 2,24
B.N.P. (T.P)	930	925	- 0,53	- 1,38
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	826	- 1,66	+ 0,12
Renault (T.P.)	*1830*	*1825*	*- 0,27*	*+ 4,50*
Rhone Poulenc(T.P)	2010	2020	+ 0,49	- 0,24
Saint Gobain(T.P.)	1248	1210	- 3,04	+ 6,60
Thomson S.A (T.P)	1069	1085	+ 1,49	+ 0,46
Accor	767	772	+ 0,65	+ 21,76
Air Liquide	898	903	+ 0,55	+ 11,34
Alcatel Alsthom	470,50	470	- 0,10	+ 11,32
Alcatel Cable	462,50	464,50	+ 0,43	+ 31,21
Alspi	457	458	+ 0,21	+ 39,28
AGF-Ass.Gen.France	143,70	141,50	- 1,53	- 13,21
Axa	308	311,10	+ 1	- 2,80
Axime	596	584	- 2,01	+ 54,90
Bail Investis.	859	865	+ 0,69	+ 5,96
Bancaire (Cie)	541	536	- 0,92	- 2,18
Bazar Hot. Ville	460	461	+ 0,21	+ 23,59
Bertrand Faure	*160,40*	*165*	*+ 2,86*	*+ 32*
BIC	582	577	- 0,85	+ 15,86
BIS	513	515	+ 0,38	+ 41,87
B.N.P.	203,90	202,70	- 0,58	- 8,23
Bollore Techno.	578	578	—	+ 35,68
Bongrain	2605	2625	+ 0,71	+ 2,35
Bouygues	517	513	- 0,77	+ 3,99
Canal +	1164	1168	+ 0,34	+ 27,25
Cap Gemini Sogeti	186,80	184	- 1,49	+ 39,38
Carbone Lorraine	680	665	- 2,20	+ 58,33
Carrefour	3696	3724	+ 0,75	+ 29,34
Casino Guichard	180	179,10	- 0,50	+ 25,50
Casino Guich.ADP	128,90	129	+ 0,07	+ 16,21
Castorama Dl (Li)	890	884	- 0,67	+ 10,22
C.C.F.	240,80	242,50	+ 0,70	- 2,96
CCMX(ex.CCMC) Ly	*57,40*	*56,80*	*- 1,04*	*- 23,47*
Cegid (Ly)	478	473	- 1,04	+ 27,83
CEP Communication	476	478,70	+ 0,56	+ 17,90
Cerus Europ.Reun	90,50	90,10	- 0,44	+ 48,92
Cetelem	1048	1054	+ 0,57	+ 14,88
CGIP	1155	1160	+ 0,43	+ 19,84
Chargeurs	1373	1380	+ 0,50	+ 40,52
Christian Dior	704	706	+ 0,28	+ 33,71
Ciments Fr.Priv.B	248	248	—	+ 27,17
Clarins	595	600	+ 0,84	+ 28,75
Club Mediterranee	471	467	- 0,84	+ 19,43
Coflexip	213,60	215	+ 0,65	+ 17,80
Colas	930	935	+ 0,53	+ 14,02
Comptoir Entrep.1	12,75	13	+ 1,96	+ 4,83
Comptoir Moder.	1854	1858	+ 0,21	+ 16,85
CPR	439,90	440	+ 0,04	+ 10,02
Cred.Fon.France	62,90	62,75	- 0,23	- 11,37
Credit Local Fce	388,50	391	+ 0,64	- 0,25
Credit Lyonnais CI	209	200	- 4,30	+ 14,89
Credit National	397	396,90	- 0,02	+ 10,25
CS Signaux(CSEE)	227,60	231	+ 1,49	+ 15,50
Damart	4150	4110	- 0,96	+ 5,54
Danone	790	787	- 0,37	- 2,59
Dassault-Aviation	478	475,30	- 0,56	+ 48,99
Dassault Electro	282	283,50	+ 0,53	+ 75,10
De Dietrich	260	261,80	+ 0,69	+ 21,76
Degremont	480	487	+ 1,45	+ 15,81
Dev.R.N-P.Cal #Li	50,50	51	+ 0,99	- 9,25
DMC (Dollfus Mi)	266,30	268	+ 0,63	+ 34,06
Docks France	930	938	+ 0,86	+ 26,07
Dynaction	145,10	148	+ 1,99	+ 62,63
Eaux (Cie des)	517	520	+ 0,58	+ 6,36
Ecco	1111	1125	+ 1,26	+ 51,82
Eiffage	791	805	+ 1,76	+ 10,27
Elf Aquitaine	373,80	380	+ 1,65	+ 5,32
Eramet	*362,50*	*371*	*+ 2,34*	*+ 15,93*
Eridania Beghin	833	845	+ 1,44	+ 0,59
Essilor Intl	1314	1325	+ 0,83	+ 43,55
Essilor Intl ADP	980	993	+ 1,32	+ 45,17
Esso	652	649	- 0,46	+ 32,44
Eurafrance	1875	1890	+ 0,80	- 20,68
Euro Disney	13,95	13,90	- 0,35	+ 24,66
Europe 1	1226	1224	- 0,16	+ 23,63
Eurotunnel	5,75	5,95	+ 3,47	- 18,52
Filipacchi Medias	953	965	+ 1,25	+ 23,08
Finextel	75	75,70	+ 0,93	+ 6,46
Fives-Lille	534	540	+ 1,12	+ 46,73
Fromageries Bel	5090	5000	- 1,76	+ 7,57
Galeries Lafayette	1636	1610	- 1,58	+ 34,84
GAN	156,90	154	- 1,84	- 13,96
Gascogne (B)	*497*	*498*	*+ 0,20*	*+ 28,58*
Gaz et Eaux	2200	2200	—	+ 29,41
Geophysique	348	347	- 0,28	+ 115,52
G.F.C	412	415	+ 0,72	+ 12,27
Groupe Andre S.A.	445	432,20	- 2,87	+ 21,91
Gr.Zannier #(Ly)	104	103,40	- 0,57	+ 75,25
GTM-Entrepose	328	327,60	- 0,12	+ 4,62
Guilbert	780	785	+ 0,64	+ 36,52
Guyenne Gascogne	1690	1670	- 1,18	+ 25,09
Havas	445,10	441,50	- 0,80	+ 13,64
Havas Ad.Euro RSCG	564	570	+ 1,06	+ 42,50
Imetal	735	730	- 0,68	+ 24,78
Immeubl.France	337,50	343	+ 1,62	+ 17,46
Ingenico	69,20	66,50	- 3,90	+ 90,27
Interbail	270	267	- 1,11	+ 1,13
Intertechnique 1	*557*	*563*	*+ 2,17*	*+ 31,54*
Jean Lefebvre	330	333	+ 0,90	+ 38,88
Klepierre	623	624	+ 0,16	+ 8,52
Labinal	698	691	- 1	+ 27,25
Lafarge	341,70	346,20	+ 1,31	+ 9,73
Lagardere (MMB)	132	134,30	+ 1,74	+ 49,22
Lapeyre	289	287,50	- 0,51	+ 17,82
Lebon	232	232,60	+ 0,25	+ 25,65
Legrand	945	947	+ 0,21	+ 25,26
Legrand ADP	654	655	+ 0,15	+ 33,67
Legris indust.	238	234	- 1,68	+ 46,80
Locindus	885	886	+ 0,11	+ 6,74
L'Oreal	1519	1539	+ 1,31	+ 17,38
LVMH Moet Vuitton	1273	1293	+ 1,57	+ 26,76
Lyonnaise Eaux	500	502	+ 0,40	+ 6,46
Marine Wendel	408,20	412	+ 0,93	+ 15,88
Matra-Hachette	131	130,20	- 0,61	+ 44,66
Metaleurop	56	55,85	- 0,26	+ 73,07
Metrologie Inter.	20,20	20	- 0,99	+ 49,25
Michelin	248	247,50	- 0,20	+ 26,72
Moulinex	88,65	88	- 0,73	+ 31,34
Navigation Mixte	758	751	- 0,92	+ 33,10
Nord-Est	135,10	135,50	+ 0,29	+ 19,48
Nordon (Ny)	479	480	+ 0,20	+ 52,86
NRJ # ■	613	607	- 0,97	+ 22,87
OLIPAR	132,90	137	+ 3,08	+ 57,85
Paribas	324,80	324	- 0,24	+ 20,67
Pechiney	227	228,40	+ 0,61	+ 34,51
Pechiney CIP	248	251	+ 1,20	+ 33,67
Pechiney Intl	116	116,90	+ 0,77	+ 34,52
Pernod-Ricard	316	319	+ 0,94	+ 14,62
Peugeot	752	750	- 0,26	+ 16,09
Pinault-Prin.Red.	1382	1381	- 0,07	+ 41,35
Plastic-Omn.(Ly)	394	413	+ 4,82	+ 22,91
Poliet	506	510	+ 0,79	+ 28,20
Primagaz	*597*	*580*	*- 2,84*	*+ 49,10*
Promodes	1305	1344	+ 2,98	+ 16,76
Publicis	410	408	- 0,48	+ 41,17
Remy Cointreau	146	146	—	- 6,41
Renault	146	144,90	- 0,75	+ 2,76
Rexel	1155	1165	+ 0,86	+ 40,87
Rhone Poulenc A	129,30	128,70	- 0,46	+ 22,66
Rochette (La)	34	33,85	- 0,44	+ 2,73
Roussel Uclaf	1115	1126	+ 0,98	+ 55,66
Rue Imperiale(Ly)	4230	4200	- 0,70	+ 18,94
Sade (Ny)	194	192,50	- 0,77	+ 10,56
Sagem SA	3219	3209	- 0,31	+ 16,69
Saint-Gobain	628	631	+ 0,47	+ 18,16
Saint-Louis	1435	1441	+ 0,41	+ 10,84
Salomon (Ly)	3311	3300	- 0,33	+ 15,78
Salvepar (Ny)	*442*	*443*	*+ 0,22*	*+ 47,08*
Sanofi	384,20	386	+ 0,46	+ 22,96
Sat	2064	2012	- 2,51	+ 12,78
Saupiquet (Ns)	1540	1540	—	+ 25,29
Schneider SA	230,90	237	+ 2,64	+ 41,57
SCOR SA	182,50	184	+ 0,82	+ 20,26
S.E.B.	790	792	+ 0,25	+ 93,10
Sefimeg	344,30	345	+ 0,20	+ 4,15
SEITA	200,80	199,30	- 0,74	+ 12,28
Selectibanque	107,30	108,50	+ 1,11	+ 8,20
SFIM	1065	1070	+ 0,46	+ 25,88
SGE	128	128,50	+ 0,39	+ 19,53
Sidel	1147	1156	+ 0,78	- 24,26
Simco	472	474	+ 0,42	+ 1,95
S.I.T.A	1062	1094	+ 3,01	+ 27,35
Skis Rossignol	*1770*	*1755*	*- 0,84*	*+ 30,77*
Sligos	497,80	495,60	- 0,44	+ 22,67
Societe Gale A	575	574	- 0,17	- 3,12
Sodexho	1950	1965	+ 0,76	+ 36,45
Sommer-Allibert	1500	1524	+ 1,60	+ 17,32
Sophia	221	222,50	+ 0,67	+ 7,48
Spir Communication	594	590	- 0,67	+ 31,40
Strafor Facom	370	367	- 0,81	+ 48,63
Suez	211	211	—	+ 4,45
Synthelabo	401,80	402	+ 0,04	+ 35,02
Technip	471	461,50	- 2,01	+ 36,94
Thomson-CSF	127,90	128,90	+ 0,78	+ 18,14
Total	355,50	358	+ 0,70	+ 8,32
UAP	109	109,70	+ 0,64	- 14,22
UFB Locabail	468	466,20	- 0,38	+ 16,55
UGC DA (M)	294	296	+ 0,68	+ 34,26
UIC	82,80	81,40	- 1,69	+ 38,20
UIF	457	458	+ 0,21	+ 8,01
UIS	155	157	+ 1,29	+ 20,76
Unibail	517	512	- 0,96	+ 9,98
Union Assur.Fdal	630	627	- 0,47	+ 7,37
Usinor Sacilor	*83,60*	*83,35*	*- 0,29*	*+ 38,72*
Valeo	269,20	270,10	+ 0,33	+ 19,09
Vallourec	251,10	248,60	- 0,99	+ 46,67
Via Banque	194,20	194,20	—	+ 30,38
Worms & Cie	276,20	273	- 1,15	+ 17,92
Zodiac ex.dt divid	1155	1167	+ 1,03	+ 52,74
Elf Gabon	1060	1043	- 1,60	+ 22,42

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	254	252	- 0,78	[illegible]
Adidas AG #	347,10	349,40	+ 0,66	[illegible]
American Express	240	240,50	+ 0,20	[illegible]
Anglo American #	323	320	- 0,92	[illegible]
Amgold #	519	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	15,10	14,85	- 1,65	[illegible]
A.T.T. #	320	321,30	+ 0,40	[illegible]
Banco Santander #	241	245	+ 1,65	[illegible]
Barrick Gold #	*159*	*157*	*- 1,25*	[illegible]
B.A.S.F. #	1422	1420	- 0,14	[illegible]
Bayer #	1725	1735	+ 0,57	[illegible]
Blenheim Group	21,80	22	+ 0,91	[illegible]
Buffelsfontein #	17,80	16,50	- 7,30	[illegible]
Cordiant PLC	9,75	9,75	—	[illegible]
Crown Cork ord.	222,10	226	+ 1,75	[illegible]
Crown Cork PF CV	218	216	- 0,91	[illegible]
Daimler Benz #	2790	2824	+ 1,21	[illegible]
De Beers #	159	158	- 0,62	[illegible]
Deutsche Bank #	256,90	257,70	+ 0,31	[illegible]
Dresdner Bank #	134,70	135,20	+ 0,37	[illegible]
Driefontein #	80	78,65	- 1,68	[illegible]
Du Pont Nemours #	411,10	420,60	+ 2,31	[illegible]
Eastman Kodak #	353,50	355	+ 0,42	[illegible]
East Rand #	*3,95*	*3,83*	*- 3,03*	[illegible]
Echo Bay Mines #	69	68,60	- 0,57	[illegible]
Electrolux #	255,50	256,20	+ 0,27	[illegible]
Ericsson #	102,80	104	+ 1,16	[illegible]
Exxon Corp. #	423	420	- 0,70	[illegible]
Ford Motor #	171,60	174,90	+ 1,92	[illegible]
Freegold #	50,75	50,30	- 0,88	[illegible]
Gencor Limited #	19,05	19,40	+ 1,83	[illegible]
General Elect. #	388,90	393	+ 1,05	[illegible]
General Motors #	280,50	283,30	+ 0,99	[illegible]
Cie Belgique #	400	405,40	+ 1,35	[illegible]
Grd Metropolitan	32,60	33,80	+ 3,68	[illegible]
Guinness Plc #	36,65	36,60	- 0,13	[illegible]
Hanson Plc	14,20	14,30	+ 0,70	[illegible]
Harmony Gold #	62,10	62	- 0,16	[illegible]
Hitachi #	50,90	51	+ 0,19	+ 2
Hoechst #	1751	1770	+ 1,08	+ 33,28
I.B.M #	580	573	- 1,20	+ 30,82
I.C.I #	70,10	72,30	+ 3,13	+ 22,96
Ito Yokado #	299	[illegible]	—	- 1,64
Matsushita #	82,80	83,90	+ 1,30	+ 6,21
Mc Donald's #	245	248,90	+ 1,59	+ 13,72
Merck and Co #	309,90	311,20	+ 0,41	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	67	68	+ 1,49	[illegible]
Mobil Corporat.#	590	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. #	396	406,50	+ 2,65	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5640	5660	+ 0,35	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	73,50	75	+ 2,04	[illegible]
Norsk Hydro #	233,10	235,80	+ 1,15	[illegible]
Petrofina #	1445	1452	+ 0,48	[illegible]
Philip Morris #	450	455	+ 1,11	[illegible]
Philips N.V #	180,30	183,10	+ 1,55	[illegible]
Placer Dome Inc #	151,50	148,50	- 1,98	[illegible]
Procter Gamble #	417,40	429,60	+ 2,92	[illegible]
Quilmes	223,10	223,40	+ 0,13	[illegible]
Randfontein #	41,45	41,40	- 0,12	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	311	314,70	+ 1,18	[illegible]
Royal Dutch #	749	750	+ 0,13	[illegible]
R T Z #	78	79,20	+ 1,53	[illegible]
Sega Enterprises	227,60	233,60	+ 2,63	[illegible]
Saint-Helena #	38,45	37,90	- 1,43	[illegible]
Schlumberger #	429,20	429,20	—	[illegible]
SGS Thomson Micro.	198	198,90	+ 0,45	[illegible]
Shell Transport #	69	69,95	+ 1,37	[illegible]
Siemens #	2782	2824	+ 1,50	[illegible]
Sony Corp. #	303	306	+ 0,99	[illegible]
Sumitomo Bank #	101,30	100	- 1,28	[illegible]
T.D.K #	272	274	+ 0,73	[illegible]
Telefonica #	80,70	82,65	+ 2,41	[illegible]
Toshiba #	38,75	39,25	+ 1,29	[illegible]
Unilever #	*681*	*680*	*- 0,14*	[illegible]
United Technol. #	548	550	+ 0,36	[illegible]
Vaal Reefs #	492,40	495	+ 0,52	[illegible]
Volkswagen A.G #	1839	1842	+ 0,16	[illegible]
Volvo (act.B) #	117	117	—	[illegible]
Western Deep #	233	233,50	+ 0,21	[illegible]
Yamanouchi #	113,60	116,50	+ 2,55	[illegible]
Zambia Copper	3,25	3,20	- 1,53	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 15 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,95	4,082 d
CEPME 8,5% 88-97CA	*104,26*	*6,781*
CEPME 9% 89-99 CA#	110,89	5,975 ↓
CEPME 9% 92-06TSR	113,50	7,377
CFD 9,7% 90-03 CB	118,26	1,355 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	112,80	1,598
CFF 10% 88-98 CA#	108,35	4,891
CFF 9% 88-97 CA#	104,15	4,869
CFF 10,25%90-01CB#	108,77	0,955 ↓
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,54	7,927
CLF 9%88-93/98 CA#	106,95	1,893 d
CNA 9% 4/92-07	116,75	8,687
CRH 8,6% 92/94-03	111,85	6,908
CRH 8,5% 10/87-88#	108,78	1,025 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,28	1,480
EDF 8,6% 92-04 #	112,95	0,212 d
Emp.Etat 6%93-97 #	101,88	4,541
Finansder 9%91-06#	116,19	3,541
Finansd.8,6%92-02#	112,26	1,927
Florid9,75% 90-99#	112,65	7,166 ↑
OAT 8,5% 87-97CA#	104,65	6,921
OAT 9,90%85-97 CA#	108,31	3,435 ↓
OAT 88-98 TME CA	102,20	1,345 ↓
OAT 9/85-98 TRA	—	3,621
OAT 9,50%88-98 CA#	109,61	7,735 ↓
OAT TMB 87/99 CA	99,68	1,808
OAT 8,125% 89-99 #	108,54	7,304
OAT 8,50%90/00 CA#	110,86	0,489
OAT 85/00 TRA CA	105,50	4,464
OAT 10%5/85-00 CA#	*116,27*	*8,934*
OAT 89-01 TME CA	103,20	1,345 ↓
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,93	3,387
OAT 8,50% 89-19 #	113,57	4,807
OAT 8,50%92-23 CA#	113,96	8,337
SNCF 8,8% 87-94CA	108,55	1,827
Lyon.Eaux 6,5%90CV	900	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		225	216,20
Bains C.Monaco	◆	574	574
B.N.P.Intercont.		345,10	342
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Cambodge	◆	870	878
CBC	◆	106,50	106,50
Centenaire Blanzy		415	423
Ceragen Holding	◆	20,75	20,75
Champex (Ny)	◆	15,50	15,50
CIC Un.Euro.CIP		331	354
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2300	2300
Cpt Lyon Alem.	◆	391	391
Concorde-Ass Risq		716	696
Cpie Vallfond ex.CMP	◆	13	13
Credit Gen.Ind.		23,70	30
Darblay	◆	459,50	459,50
Didot Bottin		701	701
Eaux Bassin Vichy	◆	4748	4748
Ecia		731	[illegible]
Ent.Mag. Paris		1549	1545
Eridania Beghin CI		861	861
Fidei		46,50	45
Finalens	◆	390	390
F.I.P.P.	◆	103,70	103,70
Fonciere (Cie)		528	515
Fonciere Euris		215	213
Foncina #		433	436
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.		1159	1157
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont #		387	[illegible]
Genefim		149	150
Gevelot	◆	1453	1453
G.T.I (Transport)	◆	350	350
Immobail		128,10	128,10
Immobanque		747	746
Im.Marseillaise		6250	6300
Invest.(Ste Cie.)	◆	1240	1240
Lille Bonnieres		2450	2432
Locafinanciere	◆	410	410
Louvre #		167,80	168
Lucia		53	[illegible]
Monoprix	◆	170	170
Metal Deploye	◆	424,70	424,70
Mors #		15	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	64,50	64,50
Paluel-Marmont		295	295
Exa.Clairefont(Ny)		1400	1400
Parfinance		212	212,30
Paris Orleans		275	275
Piper Heidsieck	◆	1449	1449
Porcher		275	275
Promodes (CI)		810	[illegible]
PSB Industries Ly		330	[illegible]
Rochefortaise Com.	◆	201	201
Rosario		223	[illegible]
Rougier #		488	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan		305	305
Saga		205	[illegible]
Salins du Midi		485	485
Savoisienne (M)	◆	135	135
Silic		750	[illegible]
S.I.P.H.		177	[illegible]
Sofal	◆	96,90	96,90
Soffo	◆	261,30	261,30
Sofitam act.a reg.	◆	77,50	77,50
Sofragi		3780	[illegible]
Soudure Autogene	◆	973	973
Sovabail	◆	340	340
Taittinger		1740	[illegible]
Tour Eiffel		280	[illegible]
Elyo		243,60	[illegible]
Vicat		485	485
Viraz	◆	120,10	120,10

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	[illegible]
Commerzbank AG	1150	[illegible]
Fiat Ord	17,50	[illegible]
Gevaert	296,10	[illegible]
Gold Fields South	160,10	[illegible]
Kubota Corp.	31,40	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	48,50	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	240	[illegible]
Robeco	389	[illegible]
Rodamco N.V.	140,10	[illegible]
Rolinco	407,40	[illegible]
Solvay SA	2820	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 15 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		59	60
AFE #		460	470
Aigle #		191	191
Albert S.A (Ns)		129,50	128,10
Altran Techno. #		1162	1199
Montaignes P.Gest.	◆	650	650
Assystem #		662	663
Bque Picardie (Li)		611	611
Bque Sofirec (M)	◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#		247,10	247
Bque Vernes		585	565
Beneteau #		569	566
B I M P	◆	80	80
Boiron (Ly) #		611	618
Boisset (Ly)#		223,10	223,10
But S.A.		344	358
Cardif SA		832	835
C.E.E #		305,10	305
CEGEP #	◆	152	152
Cermex # (Ly)		359	346
CFPI #		282,10	285
Change Bourse (M)		311	312
Christ.Dalloz #		1765	1770
Cipe France Ly #		420	415
CNIM CA#		189,10	189
Codetour		310	309,90
Comp.Euro.Tele-CET		324	328
Conflandey S.A.		295	291
C.A. de la Brie		347,70	347,80
C.A.Gironde (B)		450	455
C.A.Haute Normand.		335,70	328,50
C.A.Ille & Vilaine		343	343
C.A. Paris IDF		895	896
C.A.de l'Isere Ly#	◆	391	391
C.A.Loire Atl.Ns #		305	310
C.A.Loire/H.Loire#		228	229
C.A.Morbihan (Ns)		338	336
C.A.du Nord (Li)		485	476
C.A. Oise CCI		255,50	255
C.A.Pas de Calais		426	426,10
C.A. Somme CCI		242,70	236
C.A.Toulouse (B)		410	410
Creeks	◆	55	55
Devanlay	◆	501	501
Devernois (Ly)		535	550
Ducros Serv.Rapide		80	80
Ecco Trav.Tempo Ly		444,50	440
Emin-Leydier# (Ly)		501	500
Europ.Extinc.(Ly)		263	250
Europ Propulsion		595	595
Expand s.a		251	249,50
Factorem		670	678
Faiveley #		301	305
Finacor		128,20	129
Fininfo		550	550
Fructivie		683	670
Gautier France #		281	297
Gel 2000		81	81
GFI Industries #		714	712
Girodet # (Ly)		46,55	46,50
GLM S.A		354,80	348,90
Grandoptic.Photo #		571	575
Gpe Guillin # Ly		221	220
Kindy #		190	186
Guerbet		362	377
Hermes internat.1 #		1254	1250
Hurel Dubois		530	531
ICBT Groupe #		240	238
I.C.C.		178,40	177
Idianova	◆	66	66
Int. Computer #		96,10	96
IPBM		67,30	66,50
M6-Metropole TV		473,30	482
Manitou #	◆	648	648
Manutan		934	934
Marie Brizard		1280	1295
Maxi-Livres/Profr.		271	271
Mecadyne		233,40	247,70
Mecelec (Ly)		85,05	85,20
MGI Coutier		255	250
Michel Thierry#		741	730
Monneret Jouet Ly#		70,05	70,05
Naf-Naf #		60,20	60,15
Norbert Dentres.#		760	759
N.S.C Schlum. Ny		700	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.		900	[illegible]
Onet #		910	[illegible]
Paul Predault #		192	185
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		127	127
Pochet	◆	1030	1030
Poujoulat Ets (Ns)		233	235,10
Radiall #		607	620
Rallye(Cathiard)Ly		205	200
Reydel Indust.Li	◆	966	966
Robertet #		1350	1351
Rouleau-Guichard		470	484
Securidev #		78	78,50
Smoby (Ly)#		670	670
Sofco (Ly)	◆	119	119
Sofibus	◆	400	400
Sogepag #	◆	135	135
Sogeparc (Fin)		710	701
Sopra		363	353,10
Steph.Kelian #		100	90,20
Sylea		470	452
Teisseire-France		210	210
TF1-1		524	530
Thermador Hold(Ly)		411	410
Trouvay Cauvin #		99,90	99
Unilog		545	549
Union Fin.France		530	521
Via Credit(Banque)	◆	121,60	129,80
Viel et Cie #		135,20	138,50
Vilmorin et Cie #		471	473
Virbac		674	620

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 15 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Infonie	575	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 15 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,03	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	179,90	[illegible]
Nobel	◆	182	[illegible]
Mumm	◆	1125	[illegible]
Générale Occidentale	◆	45,75	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 12 avril

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AXA GIE			
Agipi Ambition (Axa)		118,85	113,19
BANQUE POPULAIRE			
Valorg		2391,14	2355,80
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme	◆	9386,96	9386,96
Arbitr. Première	◆	8916,09	8827,81
Arbitr. Sécurité	◆	17190,97	17105,44
BNP			
Antigone Tresorerie		850025	850025
Natio Court Terme		13658	13658
Natio Court Terme2		370983	370983
Natio Epargne		22685,58	22460,97
Natio Ep. Capital C/D		15286	15134,65
Natio Ep. Croissance		2277,29	2232,64
Natio Ep. Obligations		209,13	205,03
Natio Epargne Retraite		138,60	135,88
Natio Epargne Trésor		10486,48	10465,55
Natio Epargne Valeur		542,50	531,86
Natio France Index		1104,34	1082,69
Natio Immobilier		1217,13	1193,26
Natio Inter		1828,78	1792,92
Natio Monétaire C/D		5315,71	5315,71
Natio Opportunités		162,53	159,34
Natio Patrimoine		1507,64	1478,08
Natio Perspectives		1234,79	1210,58
Natio Placements C/D		76099,66	76099,66
Natio Revenus		1082,81	1072,09
Natio Sécurité		11522,81	11522,81
Natio Valeurs		1018,09	998,13
BRED INTERÉPARGNE			
Moneden	◆	88845,13	88845,13
Oblig. ttes caté.	◆	231,09	227,67
CDC GESTION			
Nord Sud Dévelop.	◇	2123,40	2119,16
Livret Portefeuil.	◇	854,91	830,01
Patrimoine Retraite	◇	295,98	290,18
Sicav Associations	◇	2352,04	2352,04
Valreal	◇	34329,88	34312,72
CDC TRÉSOR GROUPE CDC			
Comptavalor	◇	2271,07	2267,67
Fonsicav	◇	18927,43	18889,65
France Obligations	◆	491,58	486,71
HLM Monétaire	◇	18146,12	18146,12
Oblisécurité Sicav	◇	5608,99	5608,99
Mutualité dépôts	◇	18113,32	18077,17
Première Oblig. C	◇	12917,32	12917,32
Première Oblig. D	◇	11237,37	11231,75
Sensivalor	◇	35093,81	35093,81
Trésor Plus	◇	1758,14	1740,73
Trésor Trimestriel	◇	1029,49	1019,30
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions futur	◇	204,62	204,62
Ecur. Distrimonétaire	◇	10238,90	10238,90
Ecur. Expansion	◇	79532,36	79215,50
Ecur. Géovaleurs	◇	2905,05	2820,44
Ecur. Investissement		172,44	167,42
Eparcourt-Sicav		190,23	189,76
Livret Bourse Inv.	◇	632,84	614,41
CNCA (Crédit Agricole)			
Amplia	◇	115298,11	115298,11
Atout Amerique		137,22	133,82
Atout Asie		103,61	101,08
Atout Futur C		596,85	582,29
Atout Futur D		569,34	555,45
Coexis		1791,78	1758,32
Dieze		1830,35	1795,22
Elicash	◇	914318,79	914318,79
Epargne-Unie		165,95	161,90
Eurodyn		1729,75	1687,56
Indicia	◆	1237,80	1202,39
Moné.JC	◇	11529,41	11529,41
Moné.JD	◇	11529,41	11529,41
Oblifutur		3886,62	3814,15
Oraction		1809,43	1765,30
Proficius		1006,27	987,51
Revenu-Vert		1199,17	1176,83
Sévéa	◆	106,29	103,70
Synthésis		15662,10	15355
Uni Foncier		1292,23	1260,71
Uni France		653,46	637,52
Uni Garantie C		1675,82	1644,57
Uni Garantie D		1362,55	1337,34
Uni-Régions		1599,44	1560,43
Univar C	◇	298,86	298,86
Univar D	◇	298,86	298,86
Univers Actions		184,33	179,83
Univers-Obligations		2153,21	2113,06
CIC BANQUES			
Francic		552,45	544,29
Francic Pierre		117,98	114,54
Francic Régions		1640,03	1615,29
CIC PARIS			
Cicamonde		1298,76	1279,57
Converticic		351,14	345,95
Ecocic		1352,88	1318,48
Oblicic Mondial		3294,75	3246,06
Oblicic Régions		1158,70	1158,07
Rentacic	◆	165,12	163,89
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1286,67	1273,93
Lion 20000		16633,35	16633,35
Lion Association		11056,04	11056,04
Lion Plus		1376,28	1349,29
Lion Trésor		2286,67	2264,08
Oblilion		1777,49	1759,39
Sicav 5000		556,96	546,04
Slivafrance		924	905,88
Slivam		479,68	470,27
Slivarente		234,35	229,75
Slivinter		589,14	579,58
Trilion		5211,93	5145,09
Crédit Mutuel Finance			
Avenir Alizes		2013,62	[illegible]
Crédit Mutuel Capital		1692,29	1659,11
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		857,08	857,08
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap		101,41	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22252,37	22252,37
Créd.Mut.Ep.long.T.		226,71	220,64
Créd.Mut.Ep.Monde		1202,98	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1098,59	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		742,85	[illegible]
Saint-Honoré Capital		17545,77	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		610,39	[illegible]
St-Honoré Pacifique		793,98	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1780,03	1780,03
Stratégie Actions		953,48	[illegible]
Stratégie Rendement		1763,20	[illegible]
LA POSTE			
Amplitude Monde D	◇	766,41	[illegible]
Eanciel D	◇	131,24	[illegible]
Emergence Poste D	◇	108,41	[illegible]
Géobilys C	◇	606,99	[illegible]
Géobilys D	◇	591,87	[illegible]
Intensys D	◇	112,69	[illegible]
Latitude C/D	◇	143,85	[illegible]
Oblitys D	◇	570,38	[illegible]
Plénitude D	◇	156,27	[illegible]
Poste Gestion C	◇	42936,57	[illegible]
Solstice D	◇	2336,32	[illegible]
Thésora C	◇	905,17	[illegible]
Thésora D	◇	860,36	[illegible]
Revenus Trimestr.	◇	5331,98	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Cadence 1		1062,80	[illegible]
Cadence 2		1063,81	[illegible]
Cadence 3		1054,46	[illegible]
Capioblig		8378,73	[illegible]
Interoblig		6279,44	[illegible]
Intersélection Fce		577,33	[illegible]
S.G. France opport. C		1670,26	[illegible]
S.G. France opport. D		1610,69	[illegible]
S.G. Monde opport. C		1202,21	[illegible]
S.G. Monde opport. D		1202,21	[illegible]
Sogenfrance C		1464,56	[illegible]
Sogenfrance D		1351,61	[illegible]
Sogépargne		310,34	[illegible]
Sogevar		1270,67	[illegible]
Soginter		1741,16	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

■ **ANDREA CARUSO,** premier directeur général d'Eutelsat, est mort le 5 avril à Rome, à l'âge de soixante-dix ans. Né le 2 février 1926 à Rome, Andrea Caruso a d'abord occupé différents postes au ministère des PTT à Rome de 1949 à 1964, puis à l'Union internationale des télécommunications à Genève jusqu'en 1968, et à Telespazio SPA, société des télécommunications spatiales de l'Italie. Avant de rejoindre Eutelsat, organisation européenne de télécommunications par satellite, en 1981, d'abord en qualité de secrétaire général, puis de directeur général, il avait été directeur général adjoint d'Intelsat, organisation internationale de communications par satellite. Après huit années passées à la tête d'Eutelsat, dont il avait été l'un des pères fondateurs, Andrea Caruso avait pris sa retraite en décembre 1989.

■ **DAN WOLF,** *cofondateur de l'hebdomadaire culturel new-yorkais The Village Voice,* est mort jeudi 11 avril, à New York. Il était âgé de quatre-vingts ans. Ce pur New-Yorkais était né le 25 mai 1915 dans le quartier de l'Upper West Side, où son père était antiquaire. Il sert dans l'US Air Force pendant la deuxième guerre mondiale, puis étudie dans un centre de recherche social de Greenwich Village, où il rencontre le psychologue Ed Fancher et le romancier Norman Mailer. Avec le journaliste John Wilcock, le quatuor fonde le 26 octobre 1955 le *Village Voice,* hebdomadaire qui devint le miroir du dynamisme new-yorkais. Lancé avec 10 000 dollars, il offre des informations pratiques mais aussi des reportages sur les Black Panthers, les mouvements féministe et homosexuel, puis prend position pour le mouvement pour les droits civiques et contre la guerre du Vietnam, défend le Living Theatre et Andy Warhol. Dan Wolf et Ed Fancher vendirent l'hebdomadaire à la fin des années 70. Dan Wolf devint alors conseiller d'Ed Koch, élu à la mairie de New York en 1977. Il conservera cette fonction au-delà de 1990 quand Ed Koch perd la mairie.

■ **NADIR YATA,** journaliste marocain, rédacteur en chef du quotidien d'opposition *Al Bayane,* est mort vendredi 12 avril à Casablanca, à l'âge de quarante-trois ans. Nadir Yata, qui souffrait d'un cancer du poumon, était le fils d'Ali Yata, secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (PPS).

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 12 avril sont publiés :

● **Médiation :** un décret modifiant le code de procédure pénale et relatif à la médiation pénale.

● **Tourisme :** un décret et un arrêté relatifs au Conseil national du tourisme.

● **Pompiers :** une circulaire relative aux relations entre le service départemental d'incendie et de secours et les établissements publics hospitaliers dans les interventions relevant de la gestion quotidienne des secours.

● **Consommation :** un décret pris pour l'application de *la loi du* 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les denrées alimentaires.

● **CNES :** *un décret relatif* au Centre national d'études spatiales.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Le capitaine et Mme Etienne RENOUARD,
Adrien et France

ont la joie de faire part de la naissance de

Marie,

le 28 mars 1996, à Djibouti.

63, rue de Varenne,
75007 Paris.
SP 85016
00814 Armées.

Mariages

Marie-Laure et Eric

se sont mariés le samedi 13 avril 1996, à la mairie de Fals.

17, allée des Tilleuls,
31280 Mons.
Jean-Blanc
47220 Fals.

Décès

– Le Bailli prince Guy de Polignac,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfant,
La marquise de Bagneux,
née princesse Anne-Marie de Polignac,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfants,
Le prince et la princesse Edmond de Polignac,
leurs enfants et petits-enfants,
La princesse Thérèse de Polignac,
Mascarenhas de Barros,
ses enfants et petits-enfants,
S.A.S. le prince Rainier de Monaco,
ses enfants et petits-enfants,
S.A.S. la princesse Antoinette de Monaco,
ses enfants et petits-enfants,
M. le duc de Polignac,

font part du rappel à Dieu, le jeudi 11 avril 1996, en principauté de Monaco, de

Louis, Marie, Charles, Henri prince de POLIGNAC,

né le 10 novembre 1909.

Officier de l'ordre national de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
Bailli grand-croix d'honneur et de dévotion et du mérite de l'ordre souverain de Malte,
grand-croix de l'ordre de la Couronne de Belgique,
grand officier de l'ordre de Saint-Charles,
grand-croix de l'ordre Constantinien de Saint-Georges,
président d'honneur de la Société des bains de mer de Monaco,
vice-président de la Fondation Singer-Polignac,
membre du conseil d'administration de la Fondation Prince Pierre-de-Monaco,
président de l'Association monégasque de l'ordre souverain de Malte,
président de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur *de la principauté de Monaco,*
ancien vice-président de la S.A. Champagne Pommery et Greno à Reims,
ancien administrateur de Jeanne Lanvin Couture,
ancien *président* du Stade omnisports de Reims.

Les obsèques auront lieu en la cathédrale de Monaco, le jeudi 18 avril, à 16 heures, et l'inhumation, ultérieurement, à Kerbastic-en-Guidel (Morbihan). Des messes, annoncées par voie de presse, seront successivement dites à Antibes, Polignac (Haute-Loire), Reims, Paris, Saint-du-Cardonnay et Guidel.

(Tenue : uniforme avec décoration ou coule de l'ordre souverain de *Malte.)*

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Le directeur général,
Et l'ensemble du personnel de la Société des bains de mer de Monaco,

ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur, le

Prince *LOUIS DE POLIGNAC,*

survenu le 11 avril 1996, en principauté de Monaco.

Les obsèques seront célébrées le jeudi *18 avril,* à 16 heures, en la cathédrale de Monaco.

– Mme Sophie Bleustein-Blanchet,
M. et Mme Robert Badinter
et leurs enfants,
Mme Michèle Bleustein-Blanchet
et ses enfants,
M. Nicolas Rachline,
M. et Mme Claude Dulac
et leurs enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Marcel BLEUSTEIN-BLANCHET,

leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père, *survenu* en son domicile, le jeudi 11 avril 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 12 avril.

23, rue Albéric-Magnard,
75016 Paris.

– Les membres du conseil de surveillance de Publicis,
Le directoire,
Et tous les collaborateurs du groupe,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BLEUSTEIN-BLANCHET,
président fondateur de Publicis,

survenu en son domicile, le jeudi 11 avril 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 12 avril.

Publicis,
133, avenue des Champs-Elysées,
75008 Paris.

– La Fondation Marcel-Bleustein-Blanchet pour la vocation,
Ses mille lauréats,
Ses jurys,
Ses déléguées,
Et tous ses bienfaiteurs,

ont l'immense tristesse de faire part de la disparition de

M. Marcel BLEUSTEIN-BLANCHET,
président fondateur.

60, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Les bébés de la crèche Marcel-Bleustein-Blanchet,
ont le chagrin d'annoncer la disparition du président fondateur de leur crèche,

Marcel BLEUSTEIN-BLANCHET,

et s'associent au deuil de la famille.

20, rue du Chevalier-de-la-Barre,
75018 Paris.

– *Les membres du conseil d'administration,*
La directrice et le personnel du Centre israélite de Montmartre,
ont le regret de faire part du décès de leur président, survenu le 11 avril 1996,

Marcel BLEUSTEIN-BLANCHET,

et présentent leurs condoléances profondément émues à sa famille.

16, rue Lamarck,
75018 Paris.
(*Le Monde* du 13 avril.)

– L'Association psychanalytique de France
ressent avec une très profonde émotion la disparition du professeur

André BOURGUIGNON,

survenue le 9 avril 1996.

Le professeur Bourguignon était membre honoraire de l'APF. Il dirigeait la traduction des œuvres complètes de Sigmund Freud avec une rigueur et un talent dont la communauté analytique et scientifique lui restera redevable.

Que Mme André Bourguignon et sa famille soient assurées de notre sympathie attristée.

– Mlle Nardjisse Ben Mebarek,
M. Marwan Ben Mebarek,
ses enfants,
M. Mohammed Ben Mebarek,
son compagnon,
Raymond, Charlotte, Dominique et Isabelle Le Millour,
ses frère et sœurs,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Chantal LE MILLOUR-BEN MEBAREK,

survenu le vendredi 22 mars 1996, à l'âge de cinquante-sept ans.

L'inhumation a eu lieu *dans l'intimité* le lundi 25 mars, auprès des siens dans le caveau familial, au cimetière de Neuillé (Maine-et-Loire).

7, place de Rungis,
75013 Paris.

– Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime), Rouen (Seine-Maritime).

Mgr Duval,
archevêque de Rouen,
Les vicaires généraux,
Le clergé
Et la famille Maurice,
font part du décès de

M. l'abbé Marc MAURICE,

survenu à Chambéry (Savoie), le 10 avril 1996.

La célébration religieuse aura lieu le mardi 16 avril, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Miséricorde de Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime).

– Mme Soullard, née Mourre,
son épouse,
Catherine Contou, Magali Richelme,
ses filles,
et leurs époux Jean-François Contou et Georges Richelme,
Matthieu, Damien, Marguerite,
ses petits-enfants,
Jeanne,
sa sœur,
et son époux Jean Gourdie,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

Docteur Jacques SOULLARD,
le 13 avril 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Lidia Terras,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre-Marie TERRAS,
directeur honoraire
des Hôpitaux psychiatriques autonomes,

survenu le 10 avril 1996, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Une bénédiction sera donnée le mardi 16 avril, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, rue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

84, rue Lauriston,
75116 Paris.

– Mme Jean Willerval,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean WILLERVAL,

Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier des Arts et Lettres,
Grand Prix national d'architecture.

La cérémonie religieuse sera célébrée à 15 h 30, le mercredi 17 avril 1996, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, 1, rue du Docteur-Berger.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Paul-Couderc,
92330 Sceaux.

Remerciements

– Profondément touchée, lors de la mort de

Claude MAURIAC,

par tant de témoignages reçus d'amis connus et inconnus,

Marie-Claude,
sa femme,
les remercie du fond du cœur.

Messes anniversaires

Colette LANGIGNON,
psychanalyste,

œuvrait au centre Etienne-Marcel, à la Maison verte, aux Points cardinaux et, jadis, aux Cazottes.

Elle est morte le 24 avril 1992.

Son souvenir est vivant et nous nous réunissons pour une messe en sa mémoire.

Le mercredi 24 avril 1996, à 12 h 15, en l'église Saint-Laurent.

68, boulevard de Strasbourg,
près de la gare de l'Est (Paris).

Anniversaires de décès

– Pour

Pierre-Frank NAUDET,

que ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui, encore et toujours.

L. Lissac.

– Il y a vingt-cinq ans.
Il y a dix ans aujourd'hui.

Dottie et Robert MARJOLIN.

Ils nous accompagnent.

– Le 16 avril 1990, est mort

Brian de MARTINOIR.

Francine,
sa femme,
demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

49, rue Lamarck,
75018 Paris.

Communications diverses

Les Journées de la mémoire.
Mercredi 17 avril 1996, à 20 h 30. Table ronde : **« Shoah : les Alliés, l'Église, la Croix-Rouge : entre silence et courage ».** Avec Arno Klarsfeld, Isabelle Vishniac, Alain Didier-Weill, Benjamin Duvshani et Philippe Boukara. P.A.F. Centre communautaire de Paris. Tél. : 49-95-95-92. 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Métro Cadet.

SÉMINAIRE : « Mille ans d'Histoire juive en Pologne » Mercredis 17 et 24 avril et jeudi 2 mai 1996 à 18 h 30. Avec Henri Minczeles, professeur. P.A.F. Centre communautaire de Paris. Tél. : 49-95-95-92. 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Métro Cadet.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL *DE PHILOSOPHIE*

● **Séminaires.**
Anne Boissière : **« Les temporalités de la forme musicale : Adorno et Bergson »**, 7 mai, 18 h 30-20 h 30, mairie du quartier du Vieux Lille, 17, place L.-de-Bettignies, Lille.
Francis Affergan : dans le cadre de son séminaire : **« L'événement anthropologique et les problèmes de la refondation »**, intervention de Dominique Janicaud : « Qu'est-ce qu'un événement ? ». 26 avril, 16 heures-18 heures, salle de la bibliothèque universitaire, faculté des lettres de Nice.
Danièle Cohen-Lévinas : **« Quant à la négativité : genèse et génétique des manuscrits musicaux ».** 23 avril, 28 mai, 18 heures-20 heures, salle de débats A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, 75005 Paris.
Sandra Salomon : **« Une politique de l'avenir ? »** 2, 9 mai, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, 75005 Paris.
Stéphane Arguillère : **« La psychologie et la noétique spéculatives du bouddhisme tardif ».** 24 avril, 22 et 29 mai, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, 75005 Paris.
● **Colloque.**
« Du visage », sous la responsabilité de D. Djidzek-Lyotard et Patrick Wald Lasowski, avec M. Arouimi, P. Bonnefis, G. Breteau-Skira, C. Buci-Glucksmann, A. Busine, G. Farasse, J. Ganault, R. Wald Lasowski, J.-F. Lyotard, J.-M. Raynaud, P. Skira, P. Turlur. 6 et 7 mai, 10 heures-19 heures, université du Littoral, 21, quai de la Citadelle, Dunkerque.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.
Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. – Autres renseignements : 44-41-46-80.

Anniversaires

– Vendredi 12 avril 1996, à la Sorbonne,

l'IAE de PARIS

a soufflé ses 40 bougies.

Pierre Joly,
son président
Jean-Pierre Helfer,
le directeur de l'Institut,
remercient toutes celles et tous ceux qui ont participé à cet événement.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

AUJOURD'HUI

SPORTS

COUPE DE FRANCE Le Nîmes olympique (National 1) a réussi l'un des plus grands exploits de l'histoire de la Coupe de France en éliminant Montpellier (D1), 1-0, dimanche 14 avril, en demi-finale. Pour la première fois un club issu de l'ancienne division 3 participera à la finale de cette compétition. ● AU PARC DES PRINCES, samedi 4 mai, les Nîmois joueront contre l'AJ Auxerre (D1), qui a éliminé d'extrême justesse l'OM (D2) à Marseille, samedi 13 avril, 1-1 (3 tirs au but à 1). ● LES GIRONDINS DE BORDEAUX ouvrent, mardi 16 avril, la semaine des demi-finales retour de coupes d'Europe en rencontrant le Slavia Prague, en Coupe de l'UEFA. Avant Nantes en Ligue des champions et Paris SG en Coupe des coupes, les Bordelais compteront notamment sur le Néerlandais Richard Witschge pour préserver l'avantage acquis à Prague (1-0).

Nîmes chamboule la hiérarchie pour accéder en finale de la Coupe de France

Vainqueur de Montpellier (D1), le club est le premier de National 1, l'ancienne troisième division, à gagner une place au Parc des Princes. Il rencontrera le 4 mai l'AJ Auxerre (D1), qui a éliminé l'OM (D2) aux tirs au but

NIMES
de notre correspondant

Les larmes des Crocodiles nîmois ont changé de raison d'être, dimanche 14 avril. En quatre-vingt-dix minutes, les supporteurs du Nîmes Olympique ont retrouvé leur football et la « Rome française » un peu de sa fierté. Les joueurs de Pierre Barlaguet n'avaient jusque-là qu'une unique préoccupation : se maintenir en National 1 après leur excellent parcours en Coupe de France. Depuis dimanche et leur victoire sur Montpellier, ils voient désormais s'ouvrir les portes du Parc des Princes et, pourquoi pas ?, celles d'une Coupe européenne.

FOOTBALL

C'est la première fois dans l'histoire de la Coupe de France qu'un club de troisième division, devenu récemment le National 1, accède à la finale. Autre pied de nez à la hiérarchie, les footballeurs gardois pourraient, la saison prochaine, jouer la Coupe des vainqueurs de coupes. Même en cas de défaite, le 4 mai à Paris. Il faudrait pour cela qu'Auxerre, l'autre finaliste, vainqueur, samedi 14 avril, de l'Olympique de Marseille aux tirs au but, remporte le championnat de France. La jeune équipe nîmoise se retrouverait alors dans une situation totalement incongrue, qui lui ferait rencontrer un jour des semi-professionnels ou des amateurs et le lendemain des géants du football européen.

Au stade des Costières, les rouges et les blancs n'ont pas usurpé leur victoire, la troisième consécutive, après Saint-Etienne et Strasbourg, obtenue face à un club de première division. Devant vingt mille spectateurs survoltés par ce derby sudiste, ils ont su tenir en respect une formation qui, au fil du match, a accumulé les erreurs de jeu. Le but de la victoire a été inscrit dès la neuvième minute par l'avant-centre Abder Ramdame. « *C'était le scénario idéal* », commentait, dimanche dans la nuit, l'ancien international Christian Perez, qui venait de quitter ses crampons pour les fourneaux de sa pizzeria. Là, au milieu des supporteurs, seul le gardien de but Philippe Sence signe des autographes. « *Les autres*, s'excuse-t-il, *je ne sais pas où ils sont. Pour tout dire, on n'avait rien prévu de spécial pour ce soir.* »

« *On avait une toute petite chance, on l'a jouée à fond*, explique encore le gardien des Crocodiles. *Les Montpelliérains ont eu le monopole du jeu. Nous avons tenu de façon exemplaire, puis en seconde mi-temps, nous avons rectifié en étant plus présents au marquage et en jouant plus haut, ce qui a donné quelques contres intéressants* ». « *La Coupe, c'est avant tout une question d'engagement physique, les joueurs de Louis Nicollin ont voulu jouer trop technique et se sont mis la pression* », résume pour sa part le président du club des supporteurs nîmois.

AMBIANCE DE FERIA

A Nîmes, personne ne croyait vraiment à la victoire des Marx, Prejet, Zugna et Turon, parfaits inconnus pour le grand public. Ou personne ne voulait y croire. Les commerçants n'avaient pas installé de vitrines particulières, pas plus que la municipalité, dirigée par le communiste Alain Clary. Nîmes est trop souvent tombée de haut. Sans revenir à l'époque du « chaudron » du stade Jean-Bouin, dans les années 50, le Nîmes Olympique comptait, il y a encore cinq ans, dans son effectif des joueurs comme Laurent Blanc, Philippe Vercruysse ou Eric Cantona. L'argent et la politique, ajoutés à des erreurs de recrutement et une valse des entraîneurs, de Michel Mézy à Josip Skoblar en passant par René Girard, ont précipité la dégringolade jusqu'au fin fond du National 1.

Dimanche, le coup de sifflet final a effacé ces années d'humiliation. Nîmes, qui jusqu'ici jouait les indifférentes, s'est subitement embrasée. Klaxons, fumigènes, concerts improvisés dans une ambiance de féria. Cette victoire a sonné comme une libération. « *C'est une bouffée d'oxygène* », lance un supporteur. D'autres veulent voir dans l'exploit de leur équipe une certaine morale : « *Aujourd'hui, on a décroché ce que ni l'argent ni les vedettes ne nous ont jamais donné lorsqu'on était en première division* ». Dans les bars, le long des boulevards, les plus anciens, qui se souviennent encore de la finale perdue en 1961, face à Sedan, en avaient presque les larmes aux yeux.

Au pied des arènes, un nom est la cible de toutes les attaques, celui de Louis Nicollin. Jouant sur le registre de la rivalité ancestrale entre les deux cités distantes de 40 kilomètres, le président du Montpellier-Hérault a trop parlé. L'histoire de ses joueurs qui, en cas de défaite, rentreraient à pied à Montpellier encadrés de chevaux camarguais, « *pour qu'aucun ne sorte du rang* », a été vécue comme une nouvelle vexation, un signe de caractère montpelliérain que l'on déteste tant ici, de l'autre côté du Vidourle. « *Autant Nîmes a un passé prestigieux, a toujours été une ville de football, autant Montpellier est un jeune club qui, au plan régional, a pourtant réussi à nous supplanter. Cette demi-finale est peut-être symbolique d'un retournement de situation* », commente un dirigeant.

Yves Lacombe, le président de l'entente des supporteurs du Nîmes Olympique, se tient un peu en retrait. Comment comprendre ces milliers d'aficionados ? Ils parcourent la ville en chantant les louanges du club qui, le plus souvent, jouent devant à peine cinq cents spectateurs. « *La Coupe et le championnat, ce n'est pas la même pression. En championnat, on pense toujours se rattraper le match d'après et on accumule les défaites* », répond Philippe Sence. Yves Lacombe, comme l'entraîneur Pierre Barlaguet, espère que la victoire face à Montpellier va créer le déclic tant attendu et permettre au club de se maintenir en National 1. Pour renforcer l'effectif et jouer l'an prochain la montée en Division 2, cette Coupe de France 1996, qui s'accompagne d'entrées financières providentielles, représente une chance inespérée. C'est peut-être aussi la dernière.

Richard Benguigui

COMMENTAIRE

DÉRAISON

Le drapeau noir flotte sur le football français. Un vent d'anarchie, sur les terrains en tout cas, secoue le sport le plus populaire du pays. La victoire de Nîmes (National 1) face à Montpellier (Division 1), pour époustouflante qu'elle soit, n'est pas la seule anomalie de ce week-end. L'A.J. Auxerre, actuellement en tête du championnat de France de Division 1, s'est fait malmener, samedi 13 avril, par Marseille, redus en Division 2. Les Bourguignons n'ont dû qu'aux exploits de leur gardien, Lionel Charbonnier, d'arracher lors de la séance des tirs au but leur billet pour le Parc des Princes. La finale de la Coupe de France opposera donc Auxerre à Nîmes. Au vu des performances du terrain, les deux demi-finales auraient pu accoucher d'un Marseille-Nîmes, et opposer une équipe de Division 2 à une autre de National 1 au bord de la relégation !

Autre lieu, autre logique bafouée. En match en retard du championnat de France, le FC Metz, meilleure défense en lice, s'est fait étriller en son stade Saint-Symphorien par l'AS Monaco alors que les Lorrains se voyaient déjà en tête du classement provisoire. Ils ont peut-être perdu le titre quand ils pensaient le gagner.

Serait-ce donc qu'il n'y a plus de petites équipes ou qu'il n'en existe plus de grandes ? Ou, plus simplement, que le football, malgré toutes les velléités d'en faire une matière quantifiable et planifiable, échappera toujours à la raison. Ce week-end un peu fou aura au moins douché les prétentions de ceux qui entendent imposer à ce sport des certitudes économiques.

B. H.

Avec Bordeaux, Richard Witschge veut rattraper le temps perdu

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Une bonne centaine de mètres sépare le terrain d'entraînement des escaliers qui descendent aux douches sous le château du Haillan, le cossu siège des Girondins. Le jeu, une sorte de golf-ballon, consiste à botter la sphère dans ce « trou », en évitant les arbres et les voitures posés sur le parcours. Richard Witschge arme son pied gauche. Deux coups de patte successifs et le ballon vient mourir dans les escaliers. « *Deux frappes, on ne peut pas faire mieux* », s'écrit-il, tout heureux.

Richard Witschge a des raisons de sourire cette saison. Il n'a jamais aussi bien joué depuis son arrivée en Gironde, il y a trois ans. C'est au bout de l'une de ses ouvertures en profondeur que Christophe Dugarry a inscrit le but de la victoire au match aller à Prague, plaçant les Bordelais en position idéale pour recevoir le Slavia, mardi 16 avril, en demi-finale retour de la Coupe de l'UEFA. Dans le quotidien du championnat de France, le milieu de terrain néerlandais sait également être définitif. Avec sept buts, il est le meilleur réalisateur d'une équipe qui lutte pour éviter la relégation en deuxième division.

Au sein d'un effectif longtemps sujet aux états d'âme, il s'est aussi révélé précieux par son caractère. Derrière son doux visage lunaire, Richard Witschge dissimule un boute-en-train. « *C'est le genre de type indispensable dans un groupe*, explique son coéquipier Laurent Croci. *Il a toujours le mot pour rire, surtout cette saison.* » Il pimente souvent les longs déplacements d'une bonne blague de potache. A l'Ajax, l'amuseur coupait les cravates des dirigeants pendant leur sommeil. A Bordeaux, il leur scotche les pieds.

ENFANT GÂTÉ

« *Il sait tout faire avec un ballon*, dit de lui Gernot Rohr, son entraîneur. *Il donne le tempo de toutes nos actions offensives. C'est aussi un combattant exemplaire dans le pressing. Je ne sais pas vraiment pourquoi il a mis tant de temps à démontrer sa vraie valeur.* » Witschge, c'est l'histoire mainte fois contée du jeune prodige trop vite gâché. Titulaire à l'Ajax Amsterdam à dix-sept ans, international à dix-neuf, il joue aux côtés de Frank Rijkaard et Marco Van Basten. Comme eux, il se laisse séduire par les sirènes de l'immigration dans les clubs prestigieux du continent. Lui rejoint Johan Cruijff à Barcelone. Il a vingt et un ans, une gueule d'ange, de l'argent et aucun doute sur son talent. En Catalogne, il découvre les boites, la plage et le banc de touche. Le Barça regorge de stars, la concurrence est rude. Il joue par intermittence. Il évoque les problèmes d'adaptation de l'étranger livré à lui-même, et Cruijff qui n'est pas le compatriote-tuteur dont il aurait tant besoin. Richard Witschge doit grandir seul. La guigne s'en mêle parfois, quand une vilaine blessure le prive d'une finale de Coupe d'Europe, puis de l'Euro 92 avec l'équipe nationale.

Il signe à Bordeaux pour se relancer, pour jouer surtout. A l'entraînement, sa douceur et son pied précis forcent l'admiration de ses nouveaux coéquipiers, mais ses pâles prestations en match ne convainquent pas Rolland Courbis, l'entraîneur de l'époque, ni le public du parc Lescure, qui commence à railler sa nonchalance. On lui reproche d'être en balade, au ralenti au milieu du terrain. « *C'est normal d'être critiqué, j'ai coûté cher au club* » (18 millions de francs), concède-t-il sans pour autant douter de ses qualités. Avec Courbis et encore plus avec son successeur Toni, le courant passe mal. « *L'année dernière, même quand j'étais bon, Toni me sortait de l'équipe. J'avais perdu le rythme et la confiance, et puis j'avais d'autres problèmes. Je voulais partir...* » On lui ressort le couplet de « l'enfant gâté » à la vie trop facile. « *Jalousie* », rétorque-t-il. Pendant des mois, le blond Néerlandais traîne sa morgue au Haillan. Il devient un footballeur trop ordinaire. Seule la promesse de l'arrivée d'un nouvel entraîneur cette saison et d'un rôle plus offensif et plus libre le retiennent en Gironde.

Avec Slavio Muslin, puis Gernot Rohr, il a retrouvé une âme et un plaisir tout neuf. « *La différence, c'est que je joue, donc je me sens bien. Avec Zidane, Dugarry et Lizarazu, nous avons acquis des automatismes. Alors, quand on est au complet, on forme une grande équipe comme contre Milan ou à Prague.* » A 26 ans, Richard Witschge veut rattraper le temps perdu et étoffer un palmarès en berne depuis trois ans. Gagner la Coupe d'Europe avec Bordeaux, briller avec les Pays-Bas à l'Euro en Angleterre et – pourquoi pas ? – retourner à l'Ajax qui, dit-on, s'intéresse à lui. « *Surtout, je veux jouer, jouer et jouer encore.* »

Stéphane Joby

L'équipe Mapei désigne Johan Museeuw vainqueur de Paris-Roubaix

Le Belge a remporté l'édition du centenaire devant deux équipiers

ROUBAIX
de notre envoyée spéciale

La victoire s'est décidée à 20 kilomètres de l'arrivée. Parmi les trois hommes échappés depuis des kilomètres, l'un avait déjà l'air heureux. Pourtant, Johan Museeuw ne venait pas de s'envoler dans une accélération, une ultime échappée. Le Belge a continué de rouler aux côtés de ses coéquipiers Gianluca Bortolami et Andrea Tafi. Tout était dit lorsqu'à 6 kilomètres de l'arrivée, au comble du suspense à venir, Museeuw a crevé. Alors, les deux Italiens ont relevé la tête. Ils l'ont attendu. Ils auraient pu s'enfuir, mais ils n'en avaient plus le droit. Leur effort avait été muselé par la décision de leur directeur sportif Patrick Lefévère.



CYCLISME

Les trois hommes de la Mapei n'ont laissé entrevoir qu'une grosse colère. On s'engueulait ferme dans le trio, avec force gestes de main virulents. Tafi était tancé pour n'avoir pas relayé ; Bortolami subissait les gros yeux d'un Museeuw hors de lui. Le stress de fin d'effort, sans doute.

A la houle humaine du vélodrome, les trois coureurs n'offrirent pas de sprint, mais une image : Bortolami à l'ombre, Tafi une roue en retrait, les Italiens laissent gagner le Belge en le saluant. A trente ans, Johan Museeuw, l'un des plus solides protagonistes des classiques, rêvait de Paris-Roubaix. La « reine » lui échappait depuis le début des années 90. Il prenait chaque année ses déboires comme une gifle, lui que l'on considère, dans le peloton, comme le dernier coureur belge d'une souche d'hommes forts, Eddy Merckx ou Roger de Vlaeminck, durs à l'effort, durs au froid.

L'histoire est ironique pour Johan Museeuw. L'homme honoré dimanche par son équipe n'avait jamais gagné Paris-Roubaix à cause d'elle. A chaque fois qu'il se trouva en position d'entrevoir la victoire, il fut contraint, comme Franco Ballerini, cette fois, de jouer le chien de garde de l'avance de l'un de ses coéquipiers. « *J'ai pris la décision logique*, explique Patrick Lefévère. *Nous ne voulions pas d'un règlement au sprint. J'ai choisi de respecter le classement Coupe du monde des trois coureurs. J'ai aussi désigné Johan comme vainqueur parce qu'il est la clef de cette équipe. Il gagne des courses et il en fait gagner à ses coéquipiers. Il méritait sa victoire.* » Dimanche, il a également pris la tête du classement général de la Coupe du monde.

POINT CRITIQUE

Le grand perdant du jour était Franco Ballerini . Echappé avec ses équipiers vainqueurs, l'Italien, vainqueur de l'édition 1995, a crevé une troisième fois, une de trop, à 84 kilomètres de l'arrivée et il a vu les autres disparaître dans la poussière. Pendant deux heures, Ballerini a joué l'équipier modèle, rongeant son frein, mais contenant les attaques de Stefano Zanini – coureur d'une équipe adverse – pour revenir en tête. « *Même avec Ballerini avec eux, j'aurais désigné Museeuw* », lache Lefévère.

Avec trois coureurs sur le podium, l'équipe italienne signe un exploit, plus beau que celui de 1995, où elle s'était tout entière attachée à la victoire de Ballerini (*Le Monde* du mardi 11 avril). Dès le matin, les hommes de la Mapei se relayaient en puissance à la tête du peloton, imprimant un rythme fou. Le parcours a été avalé à 43,31 km/h quand les organisateurs avaient prévu la cadence entre 39 et 41 km/h. Il faisait un temps superbe et les routes étaient sèches, privilégiant une course d'équipe dans laquelle Mapei s'est lancée sans hésitation. Johan Museeuw, déjà, était parti avec quatre adversaires avant la lisière de la tranchée d'Arenberg. « *Je voulais passer ce point critique de la course débarrassé du peloton* », explique-t-il laconiquement. Les autres le rejoignent plus tard, ambitieux. Andreï Tchmil, vainqueur du Paris-Roubaix 1994, reste dans la roue. Pas pour longtemps. Victime d'une défaillance et d'un « tout droit » sur les pavés, le Russe capitule.

La course est jouée, les Mapei sont trop nombreux et trop forts, avec trois en tête et une « taupe » malgré elle chez des poursuivants esseulés. « *C'est la démonstration d'une équipe*, se félicite Patrick Lefévère. *Cette victoire collective montre comment doit fonctionner une formation.* »

Riche de trente-deux professionnels – dont leur chef de file, le Suisse Tony Rominger, – l'équipe Mapei, au fil des années, s'est offert les meilleurs spécialistes des pavés. Aujourd'hui, rien n'est laissé au hasard, même une victoire sans doute discutable pour la morale sportive. L'issue a été négociée sur les pavés du Paris-Roubaix et à Milan avec Giorgio Squinzi, le patron de cette société de produits de décoration intérieure. « *Squinzi voulait qu'ils arrivent tous les trois sur la piste*, dit Lefévère. *De ce que les gens disent à propos de cette décision et murmurent sur ce triplé, je m'en fous.* »Pour le directeur sportif de la Mapei, le pire n'a pas été de désigner le vainqueur : « *Il a fallu choisir le deuxième. Je savais qu'Andrea devait être papa aujourd'hui, mais Gianluca se remet à peine d'une mononucléose, alors j'ai opté pour lui. A tous les deux, j'ai dit : « Votre tour viendra. » Mais je ne suis pas sûr que leur tour viendra : c'est quand même le Paris-Roubaix.* »

Bénédicte Mathieu

Trois formations en une

Dans une course qui fêtait ses cent ans, sur les pavés du Nord, Mapei-GB a illustré jusqu'à la caricature les nouvelles sentes du cyclisme moderne. L'équipe à capitaux italo-belges, basée à Legnano, près de Milan, n'a pas lésiné sur les moyens pour aller au bout de la logique économique et sportive. La saison dure de février à octobre. Aucun coureur ne peut rester au sommet aussi longtemps. Mais les nécessités du sponsoring exigent une présence de tous les instants. D'où l'idée de faire deux équipes en une. La première entre en scène au moment des classiques printanières. La seconde, bâtie autour du Suisse Tony Rominger et de l'Espagnol Abraham Olano, vise plutôt les courses à étapes. Il est même possible de parler de trois équipes puisqu'un trio de directeurs sportifs, un Belge, un Italien et un Espagnol, se relaient dans la saison pour encadrer les trente coureurs. Mapei-GB aime qu'on parle d'elle mais pas de son budget, qu'il est possible d'estimer entre 60 et 80 millions de francs.

Nick Faldo remporte la guerre des nerfs sur Greg Norman au Masters de golf d'Augusta

Le numéro un mondial a perdu un titre qui lui semblait assuré

La quatrième et dernière journée du 60e Masters de golf, à Augusta (Géorgie), a été marquée par un coup de théâtre, dimanche 14 avril. Largement en tête de la compétition, l'Australien Greg Norman s'est complètement effondré sur le dernier parcours. Cette défaillance a permis à l'Anglais Nick Faldo de remporter (281-276) pour la troisième fois cette épreuve, la première comptant pour le Grand Chelem.

ATLANTA
correspondance

Le visage de Greg Norman ne sera jamais de ceux où se lisent les épreuves de la vie. L'Australien a pris l'habitude de cacher son regard dans l'ombre que forment les bords relevés de son chapeau. Et il lui plaît de camoufler ses impressions sous un masque immobile et souvent austère.

Dimanche 14 avril, les plus attentifs des spectateurs du 60e Masters ont pourtant bien cru voir ses traits se durcir et une ombre de dépit gagner son visage. Greg Norman a grimacé. Certains assurent même l'avoir entendu jurer. Un événement qui se serait produit en fin d'après-midi, sur le green du douzième trou. Jusque-là, l'Australien faisait la course en tête et les experts s'accordaient à voir en lui un vainqueur logique. Au premier jour de la compétition, jeudi, il avait bouclé le parcours en 63 coups et égalé le record du National Golf Club d'Augusta. Au matin du dernier jour, dimanche, il possédait encore six coups d'avance sur l'Anglais Nick Faldo. Une marge qui faisait dire à beaucoup que cette fois, enfin, le Masters allait se donner à Greg Norman.

Erreur. L'étrange malédiction qui frappe l'Australien dans les grands tournois américains l'a encore repoussé vers le camp des perdants. Deux fois vainqueur du British Open, Greg Norman n'a jamais pu l'emporter, aux Etats-Unis, dans un tournoi du Grand Chelem. Au Masters, il a été battu sur le dernier trou en 1986 et 1987. L'an passé, la victoire lui a échappé à seulement deux trous du but. *« Je vais finir par être plus connu pour mes défaites que pour mes succès »*, ironisait-il en début de semaine. Une perspective que la journée de dimanche devait transformer en triste certitude.

UN MENTAL INCASSABLE

Paralysé par l'enjeu et par la crainte de l'échec, Greg Norman a vu son bras lui désobéir et les mauvais coups succéder aux erreurs de jugement. Au onzième trou, Nick Faldo l'a rejoint pour partager un temps la tête du classement. Au trou suivant, l'Anglais a pris seul le commandement. Au final, cinq points ont séparé Nick Faldo (– 12) de Greg Norman (– 7). Le golfeur australien a enveloppé cette défaite dans quelques sourires gênés, avant de bafouiller un commentaire élogieux à l'adresse de son vainqueur du jour. Puis il a quitté les lieux d'un pas rapide, en portant sur le dos le poids écrasant d'une humiliation sans doute inoubliable.

A Augusta, la défaite de Greg Norman a presque réussi à éclipser la victoire de Nick Faldo. L'Australien parti, le public du Masters a enfin osé un regard vers la silhouette familière du golfeur britannique. Un rapide coup d'œil qui a suffi pour lui rappeler de vieux souvenirs. Par le passé, Nick Faldo avait fait de ce parcours tracé entre les bosquets de fleurs son meilleur terrain de jeu. Il l'avait emporté une première fois en 1989. Puis il avait répété ce succès dès l'année suivante.

Deux victoires arrachées du bout des doigts, en play off, par la grâce d'un mental réputé incassable. Un atout dont l'Anglais a su se servir pour remonter sans peine, dimanche, un écart de six points. *« Ce parcours exige de jouer avec beaucoup de précision*, expliquait-il, sitôt enfilée la veste verte que se repassent, d'une année sur l'autre, les vainqueurs d'Augusta. *Et, surtout, de résister à l'extrême tension qui gagne tous vos mouvements sur les derniers trous du tournoi. »*

Pour Nick Faldo, ce succès de prestige ne referme pas seulement une longue parenthèse de déceptions et d'oubli. Il efface aussi les traces encore douloureuses laissées sur lui par un épisode récent de son existence de champion. *« J'ai vécu l'enfer »*, explique-t-il dans un soupir. En octobre dernier, sa décision de mettre un terme définitif à son mariage l'a précipité brutalement des pages sportives vers les gros titres de la presse anglaise.

Père de trois enfants, Nick Faldo a tiré un trait sur une vie de famille souvent jugée exemplaire. Et, détail indispensable, il l'a fait pour l'insolente jeunesse d'une étudiante américaine de vingt ans. Aux Etats-Unis, l'affaire a été réduite à un écho repoussé en bas de page. En Angleterre, elle a rivalisé pendant plusieurs semaines avec les meilleurs épisodes de l'interminable feuilleton de la famille royale. *« Je sais aujourd'hui ce qui est infligé au prince Charles et à Lady Di*, raconte Nick Faldo. *J'en ai eu moi-même un aperçu. Les photographes passaient leurs journées entières devant mon domicile, leurs objectifs braqués sur moi. Et ils fouillaient dans mes poubelles avec l'espoir de découvrir matière à un article. »*

Aujourd'hui, sa vie personnelle a retrouvé un semblant d'équilibre. Nick Faldo et sa jeune compagne voyagent ensemble d'un tournoi de golf à un autre. Mais il n'est pas rare de les voir accompagnés d'une escorte de gardes du corps. Ils n'en ont eu nul besoin sur le parcours du National Golf Club d'Augusta. Au Masters, les intrus restent toujours à la porte.

Alain Mercier

L'Angleterre risque l'exclusion du Tournoi des cinq nations

EN CONFIRMANT, dimanche 14 avril, qu'elle souhaitait négocier seule les droits de retransmission télévisée de ses matches, la Fédération anglaise de rugby a accepté le risque d'être exclue du Tournoi des cinq nations. La décision de la fédération anglaise (RFU) a été annoncée à l'issue d'une réunion des fédérations anglaise, écossaise, galloise et irlandaise à Dublin. Tony Hallet, le secrétaire de la RFU, a affirmé que sa fédération souhaitait traiter seule les droits télévisuels des matches du XV de la rose.

« Je pense que cela signifie que l'Angleterre ne fait plus partie du Tournoi des cinq nations », a réagi Vernon Pugh, le président de l'International Board. La BBC détient les droits de tous les matches du tournoi disputés dans les quatre nations anglophones. Ils sont répartis à parts égales entre les quatre fédérations. Les Anglais estiment qu'ils représentent 75 % de l'audience télévisuelle et revendiquent une plus grande part des droits télévisés. – *(Reuter.)*

■ **A l'issue de la 18e et dernière journée des poules préliminaires du championnat de France de rugby**, disputée dimanche 14 avril, vingt-quatre clubs joueront les phases finales. Toulon, Narbonne, Castres et Bègles-Bordeaux ont décroché leur qualification directe pour les huitièmes de finale, auxquels quatre équipes étaient déjà assurées de participer : le Stade toulousain et Grenoble en poule 1, Brive et Bourgoin en poule 2. Bayonne et Rumilly sont relégués en groupe A2, comme le Racing et Montpellier. Le PUC, Biarritz, Béziers et Dijon monteront la saison prochaine en groupe A1. D'ici là, ils disputeront des matches de barrage respectivement face à Pau, Montferrand, Perpignan et Agen, qui se maintiennent dans le groupe A1.

■ **TENNIS : Pete Sampras a repris la place de numéro 1 mondial au classement de l'ATP.** En battant, dimanche 14 avril, Michael Chang, tenant du titre, en finale du Tournoi de Hongkong, le joueur américain retrouve une place qui était détenue par l'Autrichien Thomas Muster, pourtant vainqueur du Tournoi d'Estoril (Portugal). – *(AFP.)*

■ **BASKET-BALL : les Bulls de Chicago égalent le record de victoires des Lakers de Los Angeles.** Grâce à une victoire 98-72 face aux Cavaliers de Cleveland, dimanche 14 avril, l'équipe de Michael Jordan a remporté leur 69e succès dans la saison régulière du championnat nord-américain professionnel de basket-ball (NBA). Ce record était détenu depuis la saison 1971-72 par les Lakers de Los Angeles. – *(AFP.)*

■ **Les deux dernières places de la « Dream Team III »** ont été attribuées à l'ailier Charles Barkley (Phoenix Suns) et à l'intérieur Mitch Richmond (Sacramento Kings). L'équipe des Etats-Unis, qui disputera le tournoi olympique aux Jeux d'Atlanta, est ainsi définitivement constituée. – *(AFP.)*

■ **L'équipe de Villeurbanne envisage d'augmenter son capital et son budget** pour la saison prochaine par le biais d'un renforcement du partenariat public et privé. Ce club, troisième du championnat de France (ProA), est en course pour l'Euroligue, la nouvelle formule du championnat d'Europe des clubs. La municipalité de Villeurbanne devrait conserver toutefois une minorité de blocage (33 %) au sein de la société d'économie mixte.

RESULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Messieurs (Pro A)
Douzième tour retour

PSG-Racing-Levallois 69-76
Nancy-Antibes 80-89
Dijon-Lyon 113-38
Villeurbanne-Gravelines 110-59
Evreux-Besançon 99-101
Strasbourg-Limoges 82-88
Cholet-Montpellier 71-78
Pau-Orthez-Le Mans 93-56

Classement : 1. Pau-Orthez, 51 pts ; 2. Limoges 50 ; 3. Villeurbanne, 49 ; 4 Antibes, 45 ; 5 Dijon, 43 ; 6. PSG-Racing, 42 ; 7. Levallois, 41 ; 8. Nancy et Montpellier, 40 ; 10 Evreux, 38 ; 11. Cholet et Le Mans, 36 ; 13 Besançon et Lyon, 35 ; 15. Strasbourg, 34 ; 16. Gravelines, 33.

Dames (finale)
Match d'appui
Bourges-VA Orchies 79-45

CYCLISME

PARIS-ROUBAIX
1. J Museeuw (Bel., Mapei), les 263,5 km en 6 h 5 *min* ; 2. G. Bortolami (Ita.) ; 3. A. Tafi (Ita.), m. t. ; 4 S. Zanini (Ita.), à 2 min 43 s ; 5 F. Ballerini (Ita.), m. t

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE
Demi-finales
Marseille-Auxerre 1-1 a p.
(Auxerre qualifié aux tirs au but 3 à 1)
Nîmes-Montpellier 1-0

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division (match en retard)
Metz-Monaco 0-3

Classement : 1. Auxerre, 64 pts ; 2 Paris-SG, 63 ; 3. Metz, 61 ; 4 Monaco et Lens, 58 , 6. Montpellier, 57 ; 7. Rennes, 52 ; 8. Guingamp, 51 ; 9. Strasbourg, 50 ; 10. Nantes, 47 ; 11. Lyon et Bastia, 43 ; 13. Le Havre, 42 ; 14. Cannes, 41 ; 15. Bordeaux et Nice, 36 ; 17. Saint-Etienne, 32 ; 18. Gueugnon et Lille, 30 ; 20. Martigues, 25.

Deuxième division (matches en retard)
Caen-Red Star 2-1
Louhans-Cuiseaux - Sochaux 4-0

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
Vingt-sixième journée
Munich 1860-Uerdingen 2-1
Eintracht Francfort-Hansa Rostock 1-3
VfB Stuttgart-Bayern Munich 0-1
Borussia Dortmund-Schalke 04 0-0
M'gladbach-FC Cologne 2-1
Sankt Pauli-Werder Brême 1-2
Fribourg-Karlsruhe 0-3
Kaiserslautern-Hambourg SV 1-2
Leverkusen-Fortuna Düsseldorf 0-0

Classement : 1. Bayern Munich, 57 pts ; 2. Borussia Dortmund, 54 ; 3 Borussia Moenchengladbach, 47 ; 4. Schalke 04, 40 ; 5. VfB Stuttgart, 39 ; 6. Hambourg SV, 38 ; 7. Hansa Rostock, Munich 1860, Karlsruhe et Werder Brême, 37 ; 11. Fribourg, 35 ; 12. Bayer Leverkusen et Sankt Pauli, 33 ; 14. Fortuna Düsseldorf, 31 ; 15. FC Cologne, 28 ; 16. Eintracht Francfort, 27 ; 17. Kaiserslautern, 25 ; 18 Uerdingen, 17.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
Trente-sixième journée
Chelsea-Leeds 4-1
Coventry-Queen's Park Rangers 1-0
Manchester City-Sheffield Wednesday 1-0
Middlesbrough-Wimbledon 1-2
Nottingham Forest-Blackburn 1-5
Southampton-Manchester United 3-1
West Ham-Bolton 1-0
Newcastle-Aston Villa 1-0
Arsenal-Tottenham lundi
Everton-Liverpool mardi

Classement : 1. Manchester United, 73 pts ; 2. Newcastle, 70 ; 3 Liverpool, 65 , 4. Aston Villa, 62 ; 5 Arsenal, 57 ; 6 Tottenham, 55 ; 7 Everton et Blackburn Rovers, 54 ; 9. Nottingham Forest, 53 ; 10. West Ham, 49 ; 11. Chelsea, 48 ; 12. Middlesbrough, 43 ; 13. Leeds United, 42 ; 14. Wimbledon, 40 ; 15. Sheffield Wednesday, 38 ; 16. Southampton et Manchester City, 34 ; 18. Coventry, 33 ; 19 QPR, 30 ; 20. Bolton Wanderers, 29.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
Trente-sixième journée
FC Séville-Real Madrid 0-1
Santander-FC Barcelone 1-1
Albacete-Compostelle 2-1
Real Sociedad-Valence 5-2
Sporting Gijon-Oviedo 0-1
Esp Barcelone-Vallecano 4-2
Celta Vigo-Saragosse 1-1
La Corogne-Mérida 2-1
Valladolid-Athletic Bilbao 1-1
Ténériffe-Salamanque 4-0
Atlet. Madrid-Betis Séville 1-1

Classement : 1. Atletico Madrid, 74 pts ; 2. FC Barcelone, 71 ; 3 FC Valence, 67 ; 4 Español Barcelone 63 ; 5. Ténériffe, 61 ; 6. Betis Séville, 59 ; 7. Real Madrid, 57 , 8. St-Jacques-de-Compostelle et Deportivo La Corogne, 54 ; 10. Real Sociedad, 53 ; 11. Oviedo, 44 ; 12. Celta Vigo et Racing Santander, 43 ; 14. Saragosse, 41 ; 15. Sporting Gijon et Athletic Bilbao, 40 ; 17 Rayo Vallecano, 38 ; 18. Valladolid et FC Séville, 37 ; 20. Albacete, 36 ; 21. Merida, 33 ; 22. Salamanque, 27.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
Trentième journée
Atalanta Bergame-Cagliari 3-0
Bari-Cremonese 2-1
Inter Milan-Padoue 8-2
Lazio Rome-Parme 2-1
Naples-Milan AC 0-1
Piacenza-Torino 1-0
Udinese-Fiorentina 1-0
Vicenza-AS Roma 2-1
Juventus Turin-Sampdoria Gênes 0-3

Classement : 1. Milan AC, 66 pts ; 2 Juventus Turin, 57 ; 3 Fiorentina, 53 ; 4. Inter Milan, 50 ; 5. Lazio Rome et Parme, 49 ; 7. AS Roma, 46 ; 8. Sampdoria Gênes et Vicenza, 47 ; 10 Udinese, 37 ; 11. Atalanta Bergame, 36 ; 12. Naples, 35 ; 13. Cagliari, 34 ; 14. Piacenza, 32 ; 15 Bari, 28 ; 16 Cremonese et Torino, 25 , 18 Padoue, 21.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Dernière journée (phase préliminaire)
Groupe A1
POULE 1
Toulouse-Grenoble 58-0
Bayonne-Narbonne 26-13
Nice-Racing CF 40-10
Toulon-Agen 26-9
Nîmes-Perpignan 35-22

Classement : 1. Toulouse, 43 pts ; 2 Grenoble, 41 ; 3 Toulon, 40 ; 4. Narbonne, 38 5. Agen et Perpignan, 36 . 7. Nîmes, 34 . 8. Nice, 33 ; 9 Bayonne, 32 ; 10. Racing CF, 27.

POULE 2
Brive-Dax 54-14
Castres-Montpellier 49-15
Bègles-Bordeaux - Rumilly 25-10
Bourgoin-Pau 20-13
Montferrand-Colomiers 45-6

Classement : 1. Brive, 42 pts ; 2. Bourgoin, 41 ; 3 Castres, Bègles et Montferrand, 38 ; 6. Pau et Dax, 36 ; 8. Colomiers, 34 ; 9. Rumilly, 33 ; 10 Montpellier, 24.

Les quatre premiers de chaque poule sont qualifiés pour les huitièmes de finale, les deux derniers sont relégués dans le groupe A2

RUGBY A XIII

SUPER LEAGUE EUROPÉENNE
Quatrième journée
Paris SG-Workington 34-12
Warrington-Halifax 16-10
Oldham-Leeds 25-16
Castleford-Wigan 10-28
Sheffield-London 34-18
St Helens-Bradford 26-20

Classement : 1 Saint-Helens, 8 pts ; 2. Wigan, 6 , 3. Sheffield et Warrington, 6 ; 5. Paris-SG et Oldham, 5 ; 7 Bradford, London et Castleford, 4 ; 10. Halifax, Leeds et Workington, 0.

TENNIS

TOURNOI DE HONGKONG
Finale
P Sampras (E-U) b. M. Chang (E-U), 6-4, 3-6, 6-4.

TOURNOI D'ESTORIL
Finale
T. Muster (Aut.) b. A. Gaudenzi (Ita.), 7-6, 6-4

TOURNOI DE NEW DELHI
Finale
T Enqvist (Suè.) b. B Black (Zim.), 6-2, 7-6.

TOURNOI D'AMELIA ISLAND (dames)
Finale
I. Spirlea (Rou.) b. M. Pierce (Fra.), 6-7, 6-4, 6-3.

VOLLEY-BALL

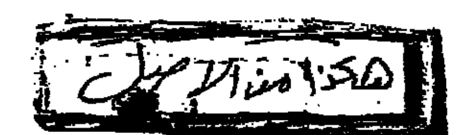
CHAMPIONNAT DE FRANCE
Messieurs
Phase finale
Dernière journée
Poule A
Cannes-Montpellier 3-1
Avignon-PSG Racing 3-2

Classement : 1. Cannes, 11 pts ; 2 Avignon, 9 , 4. Montpellier et PSG-Racing, 8

Poule B
Paris UC-Poitiers 3-2
Sète-Tourcoing 1-3

Classement : 1. PUC, 11 pts ; 2 Poitiers, 9 ; 4. Sète et Tourcoing, 8.

Dames
Finale retour
Cannes-Riom 3-1
(A l'aller : Riom-Cannes 0-3)



La météorologie à l'âge de la grande consommation

Les Français se passionnent pour les produits qui les renseignent sur l'évolution prévisible du temps. L'essor de la civilisation des loisirs et l'envie de se rapprocher de la nature expliquent ce phénomène

GRAND BEAU TEMPS persistant, aucun nuage à l'horizon. Le baromètre des activités météorologiques affiche un optimisme à toute épreuve. Et ce n'est pas Météo France qui s'en plaindra. En 1995, ses répondeurs téléphoniques départementaux ont reçu 45 millions d'appels et le serveur Minitel qui permet de connaître le temps qu'il fait en France comme dans le monde en a recensé 11 millions pour un total de 120 millions de francs de recettes. Six millions de plus qu'en 1994, 42 millions de mieux qu'en 1992...

La concurrence du secteur privé s'organise. Encore modeste (*10 millions de francs*), le chiffre d'affaires de Météo-Consult, société spécialisée dans les services spécifiques aux entreprises mais qui propose aussi des prévisions par téléphone, a progressé de 15 % en deux ans. Pour sa part, la Chaine Météo, qui émet quatre heures par jour sur le réseau câblé depuis juin, diffusera vingt-quatre heures sur vingt-quatre dès fin avril sur le « bouquet numérique » de Canal Plus.

Le plus remarquable est que cet engouement n'est pas saisonnier. Si elle explose littéralement à l'approche des départs pour les sports d'hiver ou lors d'un épisode neigeux sur l'ouest de la France, la *fréquentation des services météorologiques* reste soutenue le reste de l'année. Bien sûr, les agriculteurs, les entreprises du bâtiment et EDF (gros consommateur d'informations climatiques qui lui permettent de programmer l'activité de ses centrales) demeurent des clients importants. Reste que, sur les répondeurs de Météo France, les trois quarts du trafic sont assurés par des particuliers en quête d'informations locales.

« *Nos prévisions à cinq jours sont devenues un objet de consommation grand public. Nous appeler est parfois devenu un réflexe* », constate Marianne Lyon-Caen, responsable de la communication à Météo France, qui souligne que la durée des appels tend à s'allonger.

Selon les études de clientèle, l'utilisateur-type est majoritairement un homme (53 %), dans la tranche d'âge 25-49 ans, appartenant à un milieu plutôt aisé et résidant de préférence dans une petite commune (les grandes agglomérations sont sous-représentées parmi les usagers). Environ 8 % de ces météoconsommateurs, qui ne se satisfont pas des bulletins de la presse écrite, de la télévision ou de la radio cherchent tout simplement à choisir leur tenue vestimentaire du jour.

WEEK-ENDS « À FLUX TENDUS »

Dans plus de 60 % des cas, l'information recherchée est directement liée à l'organisation d'une activité de plein air ou, plus rarement, à un voyage à l'étranger. Visiblement, il s'agit-là d'un effet du succès persistant du vélo tout-terrain, de la randonnée et des sports nautiques ou de plaisance (des informations spécifiques sont à la disposition des amateurs méridionaux de planche à voile), autant d'activités qui nécessitent – parfois pour d'évidentes raisons de sécurité – des indications précises sur l'évolution du temps.

Cet engouement reflète aussi une tendance croissante des Français à « gérer » leurs loisirs pour mieux en profiter. De plus en plus fractionnées, les vacances comme les week-ends s'organisent « à flux tendus ». Ainsi, dès qu'il gagne sa *résidence* du Lot, ce Parisien a pris l'habitude de se renseigner sur l'humeur prévisible du ciel aussitôt que celui-ci se voile. Pour 2,23 francs la minute, il saura s'il est raisonnable d'organiser un barbecue avec des amis ou de partir en ballade.

Parfois, les interrogations sont trop pressantes pour que l'usager se contente de la voix anonyme d'un message enregistré ou d'un écran télématique. Un service de « consultation météorologique en direct » (20 000 appels l'an passé) a donc été mis en place par Météo France, pour un coût d'environ 60 francs l'appel. Il permet à ceux qui ont de la famille outre-mer de s'enquérir auprès d'un prévisionniste en chair et en os du trajet d'un cyclone. D'autres n'hésitent pas à questionner avec insistance les experts sur la période la plus propice (juin ou septembre ?) pour fixer la date du mariage de leur fille. Ou à les interpeller avec anxiété sur les risques d'orage.

Jamais en retard d'un anticyclone, Grégoire, vingt-six ans, fait partie des 10 % d'usagers qui sollicitent les services de Météo France sans motif particulier. « *Enfant, je n'arrêtais pas de scruter le thermomètre dès qu'il me semblait qu'il pouvait neiger* », se souvient ce grand voyageur qui avoue « *pouvoir passer des heures devant les cartes mobiles diffusées par Weather Channel, la chaine météo américaine* ». « *Cette passion est sûrement le reflet d'un comportement d'angoissé, un moyen de se dire que l'on a un minimum d'emprise sur les événements puisque l'on sait quel temps il fera* », s'interroge-t-il à voix haute.

« *Par l'entremise de la science météorologique, certaines personnes cherchent à retrouver une nature mythique*, assure, de son côté, le sociologue Bernard Sinolecka. *Cela correspond à une demande d'évasion mais aussi au souhait de refaire coïncider le temps social, c'est-à-dire le rythme de vie, avec le temps naturel déterminé par la météo.* » Cette aspiration n'a pas échappé aux professionnels.

MARGE D'ERREUR

Dès cet été, Météo France pourra rendre publiques des prévisions (à six heures) de pollution de l'air pour la capitale alors que la Chaîne Météo, qui diffuse des informations relatives aux rayons ultra-violets et à la présence de pollens générateurs d'allergies, prévoit de réaliser ses propres indices de qualité de l'air.

Paradoxalement, il semble que les attentes croissantes du public n'ont pas rendu son jugement plus sévère à l'égard d'une information qui, inévitablement, conserve toujours quelque chose d'aléatoire. « *Plus les gens sont gavés de météo, plus ils intègrent les incertitudes inhérentes au métier*, assure Eric Savant-Ros, PDG de Météo-Consult. *Après une période d'apprentissage, ils s'aperçoivent que, neuf fois sur dix, nos indications se révèlent exactes.* » A terme, il y a pourtant fort à parier que le développement de la concurrence entre organismes de prévision limitera ce droit à l'erreur.

Jean-Michel Normand

★ Météo France. Prévisions France entière par téléphone : 36-68-01-01 (service audiotel, 2,23 F la minute) ; par Minitel : 3615 METEO.
★ Météo-Consult. Prévisions par téléphone : 36-68-12-34 (service audiotel, 2,23 F la minute) ; par Minitel : 3615 MET.

DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

Commerce au balcon

Puisque, le printemps venu, nos balcons et terrasses les intéressent, les professionnels du jardin ont poussé la curiosité jusqu'à en évaluer le nombre. Il y en aurait 16 millions auxquels s'ajouteraient 58 millions de rebords de fenêtre suffisamment accueillants. Or sur ces 74 millions d'« espaces de fleurissement », seuls 32 millions sont « exploités ». Estimant le marché potentiel à 5 milliards de francs, l'Association Promojardin, qui réunit l'ensemble de la « filière jardin », a décidé de créer la Fête des balcons dont la deuxième édition se tient du 13 au 21 avril dans la plupart des jardineries. Parrainée par le ministère de l'agriculture, cette campagne de sensibilisation consiste donc en une vaste opération de promotion commerciale. Ses organisateurs (bien placés pour savoir que leur activité est l'un des rares secteurs de la consommation en progression soutenue) ne s'en cachent pas et mettent en avant jardinières (on trouve des supports de balconnière avec système de sécurité intégré), pulvérisateurs, treillages, terreau, engrais, sans compter les systèmes d'arrosage programmables pour terrasse, au succès grandissant. Quant aux végétaux, ils se multiplient mais le pélargonium (autrement dit le géranium) reste le roi des balcons. Chaque année, quelque cent millions de plants sont produits en France et, selon l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture (Oniflhor) pas moins de 79 % des possesseurs de surface fleurie en ont planté sur leur rebord de fenêtre. Mis au point par des pépiniéristes et des horticulteurs, les « *nouvelles espèces d'arbustes nains et compacts* », conifères ou fruitiers adaptés au plus exigu des balcons, rencontrent un succès grandissant. Cette intense activité promotionnelle qui éclôt à l'arrivée des beaux jours est, finalement, assez rafraîchissante. Peut-être trop ? L'une des règles élémentaires du jardinier avisé impose que l'on installe ses pélargoniums non pas mi-avril mais début mai, après les saints de glace. Pour ne pas les livrer en pâture aux dernières gelées...

J.-M. N.



Les bons comptes des expositions dans les grands magasins

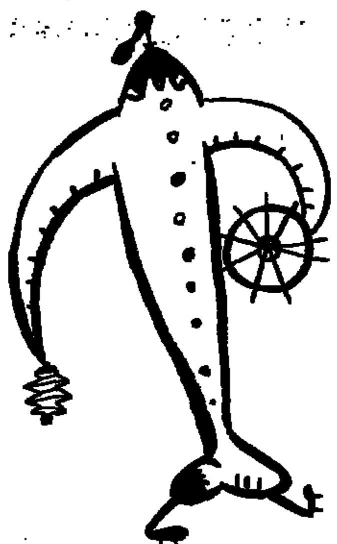
CHINE, VIETNAM, Philippines, Afrique du Sud... Pour attirer le chaland, les grands magasins rivalisent d'expositions « culturelles ». En 1912, le Printemps proposait déjà à ses clients de découvrir les mystères de la Chine. Les Galeries Lafayette ont remis la recette au goût du jour il y a une quinzaine d'années.

Supervisée par un commissaire d'exposition, la présentation d'objets artisanaux, meubles, vêtements, sculptures, bijoux, photos prêtés par des musées et des collectionneurs privés est bien évidemment couplée avec la vente d'une multitudes de produits locaux. Le pays élu doit « *avoir une grande force de dépaysement, une culture millénaire qui fait rêver, un large éventail de produits artisanaux et une main-d'œuvre bon marché, afin que les produits soient proposés à des prix attractifs* », explique Michel Roulleau, directeur des achats aux Galeries Lafayette.

POUR L'IMAGE DE MARQUE

Ces grandes expositions (sur 1 800 mètres carrés aux Galeries Lafayette) coûtent cher, aux alentours de 5 millions de francs, et cela sans compter l'achat des produits qui sont proposés à la vente. Pourtant, ces manifestations sont devenues un passage obligé pour *les grands magasins*. Les Galeries Lafayette viennent de clore une exposition sur la Chine et s'apprêtent à fêter l'Afrique du Sud, alors que le Printemps met à l'honneur les Philippines depuis le 13 avril.

« *Ces opérations ne sont pas directement rentables mais jouent un rôle majeur en termes de construction de notre image de marque*, souligne M. Roulleau. *Les clients adorent. Ils voyagent par procuration. On leur met gratuitement le monde à portée des yeux.* » La fré-



quentation du magasin s'en trouve « dopée » de 10 à 15 %, et « *les produits vendus génèrent un gros chiffre d'affaires* », reconnaît-on. « *Car l'exposition culturelle leur apporte une valeur symbolique* », explique Agnès de la Mure, du Printemps. Un « alibi » culturel susceptible de déculpabiliser le consommateur, que le caractère nécessairement temporaire de l'exposition pousse par ailleurs à l'achat d'impulsion.

Au-delà des produits directement liés à l'exposition, l'ensemble des rayons avoisinants gonfle son chiffre d'affaires à cette occasion. Mais c'est l'agence de voyages du grand magasin qui profite le plus de cette énorme publicité faite à une contrée, vers laquelle est évidemment proposé un séjour à tarif préférentiel. Aux Galeries Lafayette, les achats de voyages vers le pays exposé augmentent d'un tiers. Et ce n'est pas un hasard si les expositions majeures se déroulent au moment où se prennent les décisions de vacances...

Enfin, les expositions-ventes permettent de renouveler la communication publicitaire du magasin et « *de découvrir d'autres sources d'approvisionnement, avec l'idée de développer ensuite des relations commerciales avec ce pays* », explique-t-on au Printemps. D'où la pression insistante de certaines ambassades, qui vont parfois jusqu'à subventionner les grands magasins pour que leur pays soit mis à l'honneur.

Pascale Krémer

Les nuages arrivent par l'Ouest

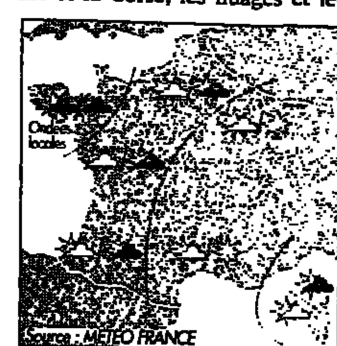
MARDI MATIN, le ciel sera couvert sur la Bretagne avec quelques gouttes près des côtes. Des Pays-de-Loire à la Basse-Normandie, les passages de nuages élevés n'empêcheront pas le soleil de briller. Des Charentes à la Haute-Normandie jusqu'au Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera légèrement voilé. En Aquitaine, il y aura quelques brouillards au lever du jour, puis le soleil reviendra avec un ciel voilé. Sur les Alpes du Sud, le Sud-Est et la Corse, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Sur le reste du pays, le temps sera bien ensoleillé.

Mardi après-midi, de l'Aquitaine à l'ouest de la région Centre, jusqu'à la Bretagne et à la Normandie, les nuages deviendront de plus en plus nombreux au fil des heures et il y aura quelques ondées sur l'Ouest en fin de journée. Des orages éclateront sur les Pyrénées-Atlantiques en soirée. De Midi-Pyrénées à l'Ile-de-France jusqu'au Nord, le ciel se voilera progressivement et deviendra très nuageux en soirée. Sur le Sud-Est et la Corse, quelques nuages bourgeonneront sur le relief avec encore un risque d'averse isolée. Du pourtour méditerranéen aux régions Est, il fera beau avec quelques nuages élevés par l'Ouest en soirée.

Les températures minimales seront encore fraîches au Nord-Est avec – 1 à 3 degrés. Sur le nord du pays, elles iront de 0 à 6 degrés et au Sud de 3 à 8 degrés. L'après-midi, le thermomètre marquera 14 à 20 degrés au Nord et 17 à 24 degrés au Sud.

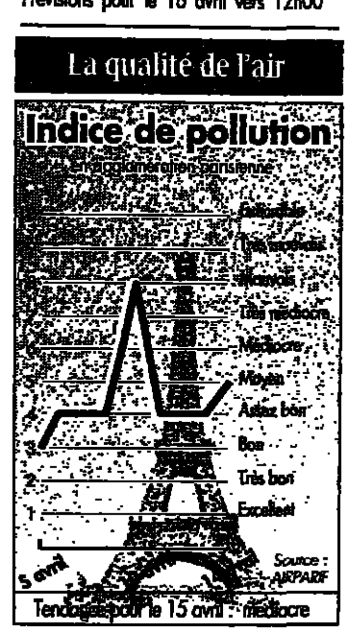
Mercredi matin, il pleuvra du Nord à l'Ile-de-France jusqu'aux régions sud. Le ciel sera très nuageux sur l'extrême Est. Sur la Bretagne, il y aura des averses. L'après-midi, sur la moitié ouest du pays, les nuages et les courtes éclaircies alterneront, accompagnés d'averses. Les éclaircies deviendront plus belles sur la Bretagne et près des côtes atlantiques. Du Nord-Est aux Alpes jusqu'au Sud-Est, il pleuvra modérément. Les températures seront en baisse avec 13 à 16 degrés du nord au sud du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

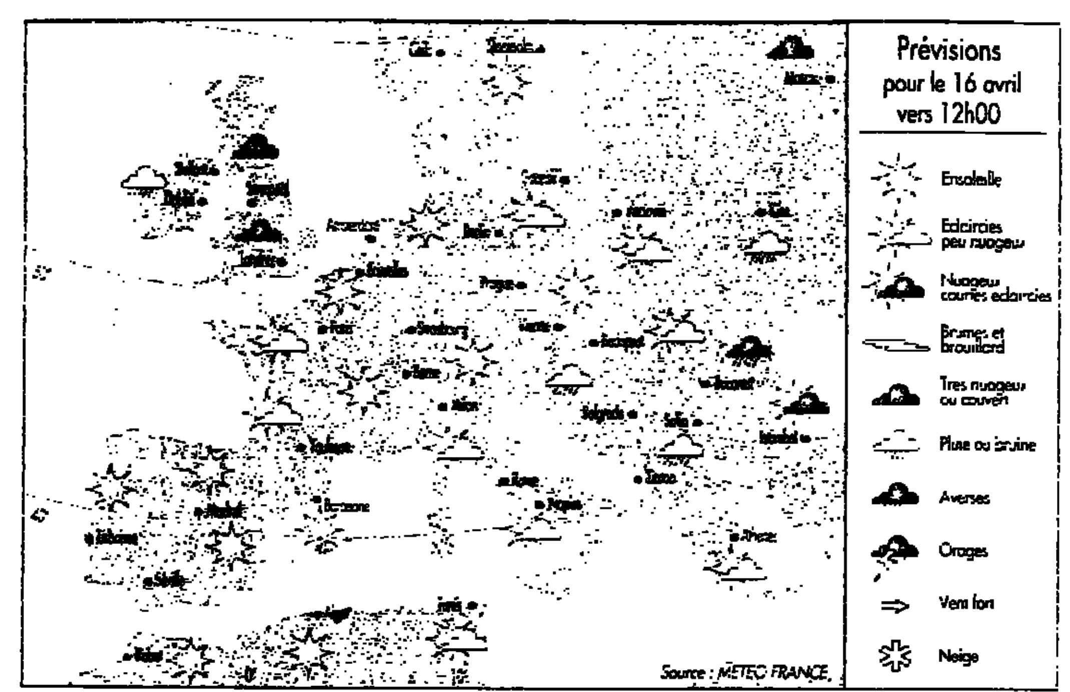


Prévisions pour le 16 avril vers 12h00

La qualité de l'air



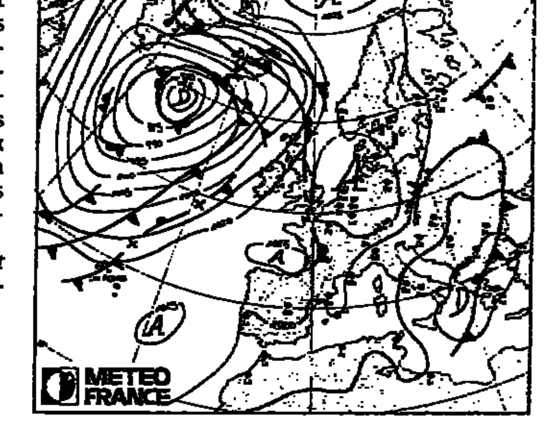
Tendance pour le 15 avril : médiocre



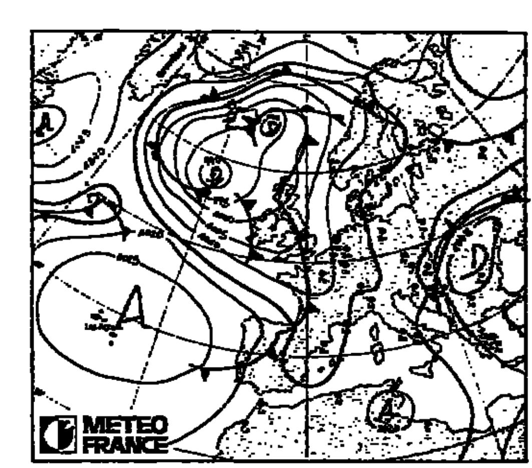
TEMPÉRATURES du 15 avril maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	19/9
BIARRITZ	15/12
BORDEAUX	17/11
BOURGES	14/6
BREST	11/11
CAEN	15/7
CHERBOURG	13/7
CLERMONT-F.	15/8
DIJON	15/2
FORT-DE-FR.	29/21
GRENOBLE	15/2
LILLE	14/4
LIMOGES	16/8
LYON	15/3
MARSEILLE	19/8
NANCY	15/0
NANTES	15/11
NICE	16/11
PARIS	15/7
PAU	15/11
PERPIGNAN	19/13
POINTE-A-PIT.	26/20
RENNES	14/11
ST-DENIS-RÉUNION	30/24
ST-ÉTIENNE	14/1
STRASBOURG	14/1
TOULOUSE	16/10
TOURS	14/7

ÉTRANGER	
ALGER	[illegible]
AMSTERDAM	[illegible]
ATHENES	[illegible]
BANGKOK	[illegible]
BARCELONE	[illegible]
BELGRADE	[illegible]
BERLIN	[illegible]
BOMBAY	[illegible]
BRASILIA	[illegible]
BRUXELLES	[illegible]
BUCAREST	[illegible]
BUDAPEST	5/–1
BUENOS AIRES	[illegible]
CARACAS	–/–
CHICAGO	5/1
COPENHAGUE	10/–2
DAKAR	24/19
DUBAI	39/26
DUBLIN	11/7
FRANCFORT	12/–2
GENÈVE	11/0
HANOI	19/18
HELSINKI	3/–1
HONGKONG	[illegible]
ISTANBUL	16/10
JAKARTA	31/25
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	11/1
KINSHASA	–/–
LE CAIRE	23/15
LIMA	26/19
LISBONNE	22/13
LONDRES	12/6
LOS ANGELES	26/12
LUXEMBOURG	13/5
MADRID	25/10
MARRAKECH	29/15
MEXICO	27/14
MILAN	17/–5
MONTREAL	6/1
MOSCOU	12/4
MUNICH	7/2
NAIROBI	25/16
NEW DELHI	38/21
NEW YORK	12/6
PALMA DE M.	25/13
PÉKIN	21/11
PRAGUE	7/–1
PRETORIA	[illegible]
RABAT	[illegible]
RIO DE JAN.	[illegible]
ROME	[illegible]
SAN FRANC.	[illegible]
SANTIAGO	[illegible]
SÉVILLE	[illegible]
ST-PETERS.	[illegible]
STOCKHOLM	[illegible]
SYDNEY	[illegible]
TENERIFE	[illegible]
TOKYO	[illegible]
TUNIS	[illegible]
VARSOVIE	[illegible]
VENISE	14/5
VIENNE	[illegible]



Situation le 15 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 17 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde
Le charbon et le blé

C'EST un truisme que de souligner l'influence des facteurs économiques sur la politique. Aujourd'hui, au lendemain d'une guerre généralisée qui a détruit d'énormes quantités de biens et de vies humaines, le problème économique mondial semble consister d'abord à assurer la production et la distribution du charbon et du blé : du premier dépendent l'industrie et les transports, de l'autre l'alimentation de la plupart des hommes.

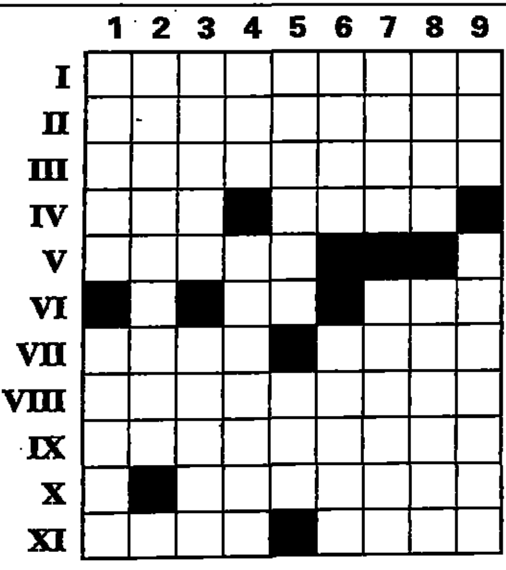
A juste titre, l'opinion française est braquée depuis quelque temps sur le problème du charbon. Elle constate que le manque de charbon handicape notre reprise industrielle. Elle n'est qu'à 60 % du niveau de 1938, alors que 120 % au moins seraient nécessaires, étant donné les stocks à reconstituer et les besoins de la reconstruction. D'où vient cette insuffisance ? La France a rattrapé et dépassé sa production charbonnière d'avant guerre. Mais elle importait un bon tiers de sa consommation : 1 800 000 tonnes par mois ; elle n'en a reçu au maximum que 1 100 000. Les deux grands exportateurs de charbon, l'Angleterre et l'Allemagne, font en effet défaut.

Les stocks de blé des quatre principaux pays exportateurs – Etats-Unis, Canada, Argentine, Australie – sont tombés de 46 millions de tonnes en 1943 à 22 millions de tonnes. Les récoltes européennes, qui donnaient 45 millions de tonnes avant la guerre, n'ont produit l'an dernier que 23 millions ; et l'on annonce que 12 millions seulement seront disponibles pour l'exportation dans les six premiers mois de 1946, alors que les demandes s'élèvent à 17 millions.

Aussi bien pour la France que pour la plupart des pays européens, il faut donc escompter une période difficile. Comme pendant la guerre, le monde sera insuffisamment nourri.

(16 avril 1946.)

MOTS CROISÉS
PROBLÈME N° 6801



HORIZONTALEMENT

I. Mis en morceaux. – II. Un homme toujours à la recherche de fonds. – III. Comme un régime qui n'est pas laminaire. – IV. Cri dans un cirque. Donna une assiette. – V. Taches sur un tissu. – VI. Avec la peau, c'est maigre. Premier nom d'un virus. – VII. Evoque la rupture. Jeu de cartes. – VIII. Refuseras le passage. – IX. Une grande sortie. – X. Qui a fait l'objet d'une répétition. – XI. Bien remués et secoués. Dieux guerriers.

VERTICALEMENT

1. Est très doux, mais quand ça l'est c'est dur. Anglaise, n'est pas renversée. – 2. Comme d'utiles témoins. – 3. Père de nombreuses filles. Nom donné à un rejeton. – 4. Voiture ancienne. Comme des cordes sensibles. – 5. Conduisait dans l'autre monde. Œuvre de poète. – 6. Fit payer cher. Attribua un revenu. – 7. Qui sont bien rentrées. Vraiment piqués. – 8. Grand fumeur. Immobilisé comme un vaurien. – 9. Manche avec reprises... Qui ont reçu des informations.

SOLUTION DU N° 6800

HORIZONTALEMENT

I. Superchampion. – II. Ironie. Ruineuse. – III. Ces. Asad. Cédait. – IV. Atellanes. Gê. Ni. – V. Ire. Tronc. Amour. – VI. Ré. Pointilleuse. – VII. Go. Esse. Râ. – VIII. Sedan. Rebelle. – IX. Sereines. Plie. – X. Oresme. Allègres. – XI. Ut. Te. Un. Osé. Râ. – XII. Fila. Etier. Rumb. – XIII. Fretin. Clés. Nil. – XIV. Las. Stèle. Alité. – XV. Este. Enée. Curés.

VERTICALEMENT

1. Sicaire. Souffle. – 2. Urètre. Sertiras. – 3. Posée. Gère. Lest. – 4. En. Podestat. – 5. Rialto. Aimé. Is. – 6. Césarienne. Ente. – 7. Anons. Ut. En. – 8. Ardents. Sanicle. – 9. Mu. Scier. Elée. – 10. Pic. Eploré. – 11. Inégalables. Sac. – 12. Œdème. Eiger. Lu. – 13. Nua. Ourler. Unir. – 14. Sinusal. Ermite. – 15. Retiré. Ensablés.

Guy Brouty

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*. 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
Directeur commercial : Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Mercredi 17 avril

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Renaud et Armide*, de Boucher, 12 h 30 ; la représentation du pouvoir, 14 h 30 ; *Le Couronnement de la Vierge*, de Fra Angelico, 19 h 30 ; la guerre au Proche-Orient ancien, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : le Second Empire (37 F + prix d'entrée), 13 h 30, parvis du musée devant le rhinocéros (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** : les thermes antiques et leurs galeries souterraines (36 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux) ; la châsse de Nivelles, trésor gothique (40 F + prix d'entrée), 14 h 15 (Approche de l'art) ; la châsse de Nivelles et l'orfèvrerie gothique (36 F + prix d'entrée), 15 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musées nationaux).

■ **LES CATACOMBES** et exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée sur le parvis de Notre-Dame (Monuments historiques).

■ **MONTPARNASSE** : jardins et cités d'artistes (50 F), 14 h 30, sortie du métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

■ **LE PARC FLORAL** et son jardin de tulipes (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté esplanade du château de Vincennes (Ville de Paris).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** : 2e parcours (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : exposition Les Russes à Paris, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : les fresques romanes et les peintures murales gothiques (55 F + prix d'entrée), 15 heures, hall d'entrée du musée (Paris et son histoire).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SINGAPOUR**. Un hôtel Ritz-Carlton de 610 chambres a ouvert à Singapour le 9 avril. Pour faire face à l'accroissement du nombre des touristes qui est de 3 à 5 % par an, le nombre des chambres d'hôtel dans le pays devrait augmenter de 8 % par an au cours des trois prochaines années. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE.** Les premiers essais de montée en vitesse du TGV belge Thalys ont été effectués le 10 avril sur un tronçon d'une vingtaine de kilomètres entre Fretin, au nord de la France, et Blaton, au sud-ouest de la Belgique. Le Thalys entrera en service le 2 juin sur la ligne Paris-Bruxelles. Il reliera les deux capitales en deux heures et trois minutes, contre 2 h 30 actuellement. Avec l'extension du réseau grande vitesse en Belgique, le temps de parcours entre les deux capitales devrait être réduit à 1 h 25 en 1998. – *(AFP.)*

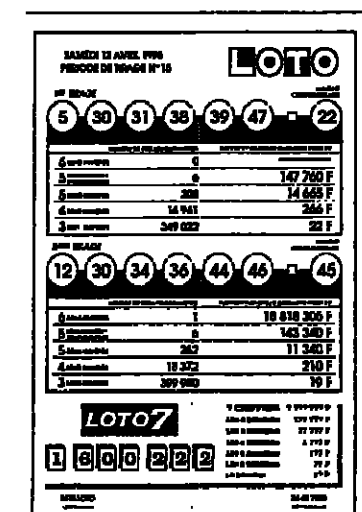
■ **ETATS-UNIS.** En mars, United Airlines a transporté 7,069 millions de passagers sur ses vols réguliers, ce qui représente une augmentation de 6,5 % par rapport au mois de mars de l'année dernière. Mesuré en passagers-miles payants réguliers, le trafic de la compagnie américaine a enregistré, le mois dernier, une hausse de 7,4 %.

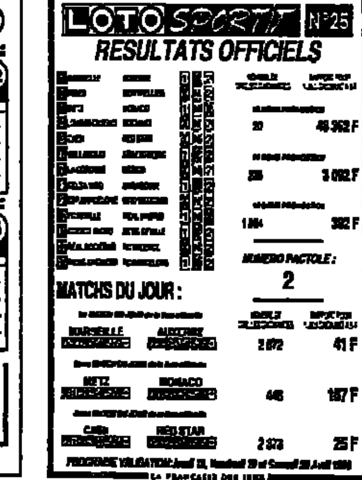
■ **SUISSE.** Air Alpes, nouvelle compagnie suisse basée à Sion dans le Valais a commandé un ATR 42-320. D'une capacité de 50 places, l'appareil desservira Gérone, Ibiza, Palerme et Tunis, l'été, et plusieurs capitales européennes, l'hiver. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Dans un souci de rentabilité, la Chine va fermer 1 566 gares de voyageurs qui accueillent moins de vingt passagers par jour en moyenne. Pour redresser la compétitivité du rail, les autorités ferroviaires chinoises prévoient d'accroître la vitesse des trains sur les lignes principales et d'informatiser les ventes de billets. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD.** L'Afrique du Sud et le Mozambique ont ouvert un concours international pour un projet d'autoroute reliant Johannesburg à Maputo, port de la capitale mozambicaine. – *(AFP.)*

JEUX





DISQUES Celle qui fut l'une des idoles de l'époque yé-yé sort de la discrétion qu'elle a toujours cultivée et publie un nouveau disque, *Le Danger*, près de dix ans après *Love Songs*, dont elle avait annoncé qu'il serait le dernier. ● PASSIONNÉE D'ASTROLOGIE, épouse de Jacques Dutronc, Françoise Hardy n'a jamais cessé de s'intéresser à l'évolution de la musique populaire contemporaine, notamment anglo-saxonne. Elle a enregistré dernièrement avec l'un des groupes phares de la nouvelle vague anglaise, Blur. ● ÉMOTIVE ET SPONTANÉE à la fois, introvertie et solitaire, Françoise Hardy, à cinquante-deux ans, a enregistré un disque électrique et tendu, alliage léger de chanson et de rock, dont elle a écrit les textes, qui élèvent le pessimisme au rang d'éthique. Un disque pour lequel elle remercie, *sur la pochette*, notamment Marguerite Duras, Claude Sautet, Luis Bunuel et Kurt Cobain...

Françoise Hardy chante le pessimisme du temps, rythme rock

Après sa vague poétique et rêveuse, puis la période des « bleus à l'âme », l'auteur de « Message personnel » tourne la page. Son dernier disque, « Le Danger », marque son passage à un rock électrique et tranchant

TRANCHANTE, dit-on. Misanthrope, dit-elle. Introvertie, solitaire, peu au fait des réunions de groupe, des grand-messes et des agapes insouciantes. Françoise Hardy aime le noir, l'éclipse, le noir ascétique et le rouge flamboyant, à l'image de la pochette de *Danger*, album venant infirmer les déclarations qui avaient suivi la parution de *Love Songs* fin 1987 : *« Ce sera le dernier. »* Huit ans plus tard, l'auteur de *Partir quand même*, sûrement l'une des chansons les plus romantiques des deux dernières décennies (musique de Jacques Dutronc), se remet à l'œuvre. Avec une condition posée à Virgin, sa nouvelle maison de disques : *« Pas de promotion. »* Ou si peu. Françoise Hardy a déjà donné, dit-elle.

Un chat sur les genoux, Françoise Hardy dit qu'elle vient de *« tourner la page »*, que cet album n'est pas comme les autres. Elle est la reine d'une maison nocturne, repaire parisien d'une star en marge. Sur la cheminée, noire, des photos d'éclipse du soleil. Des plafonds noirs, des fauteuils noirs, quelques touches de blanc. La luminosité vient du jardin intérieur. *« Depuis 1962, son personnage n'a guère varié*, écrivait en 1981 le très sérieux dictionnaire *Cent ans de chanson française* (Points/Actuels). *On peut seulement remarquer un passage de l'adolescente mal aimée au mannequin rêveur et hiératique d'aujourd'hui. »* Un aveu, une confession : depuis trente-cinq ans, Françoise Hardy ne nous a pas quittés.

Son opposition *« aux intolérances de la gauche »* lui a valu, en 1988, un « déficit d'image » certain, renforcé par le soupçon d'occultisme entretenu envers les adeptes des ciels astraux. En 1987, Jacques Dutronc, son compagnon, écrit un très cynique *Merde in France*, puis fait danser, comme des bouffons serviles, un facteur et un nain sur la scène du Casino de Paris en 1992, et conserve son étiquette de gauche. Pendant ce temps, Hardy est rangée au rayon de la droite extrême. *« Je n'ai jamais fréquenté Le Pen. Je ne vois pas pourquoi on m'a traitée de lepéniste, de poujadiste* [notamment, Thierry Séchan dans son livre *Nos amis chanteurs*]. *Je ne sais même pas ce que cela veut dire ! »*

La peine de mort pour les assassins d'enfants ? Elle est pour. *« J'ai un fils qui est grand maintenant, mais j'ai toujours pensé à lui. »* Le racisme anti-français ? Il existe. *« Et en 1988, je trouvais que l'utilisation du racisme était abusive. Elle servait d'argument électoraliste à la télévision. »*

Quand les clips s'appelaient encore des Scopitone, Claude Lelouch avait filmé Françoise l'adolescente sur une balançoire, susurrant au milieu d'un groupe de petites filles dont les jupettes se soulevaient au vent *Tous les garçons et les filles de mon âge*. Ailleurs, Lelouch avait filmé la jeune liane, dispensée de formes généreuses par la génétique, devant une enseigne lumineuse clignotante : effet esthétique garanti. *« J'ai vu ensuite que c'était une publicité pour les soutiens-gorge Rosy*, dit Françoise Hardy. *C'était l'astuce. »* De mauvais goût. *« J'ai honte de cette époque. De* Tous les garçons et les filles, *par exemple. La première véritable chanson que j'ai chantée a été* L'Amitié [en 1968]. *Mais, à ce moment-là, je ne pensais qu'au country-rock américain. »* Les émotions s'appellent alors Paul Anka, Cliff Richard. *« Et ils me touchent toujours. En écoutant de la musique, je suis sans cesse à l'affût de transports. Avec Garbage, par exemple, je retrouve mon adolescence. »*

Un album rouge et noir

Le Danger porte l'empreinte du guitariste Alain Lubrano, complice de Françoise Hardy depuis *Profil*, une chanson conçue en commun, au Japon, par la Fuji Bank, pour ses besoins publicitaires, et par Rodolphe Burger, pilier de Kat Onoma, groupe de rock strasbourgeois coutumier des climats distordus et de la noirceur chic. *« Rodolphe a toujours composé une musique en boucles mélancoliques. Je suis une fan de la première heure »*, dit la chanteuse. Les partenaires de Françoise Hardy ont écouté Portishead et Blur, Nirvana et *Annie aime les sucettes*. Pour elle, Lubrano a créé des refrains faciles à écouter *(Les Madeleines)*, collé des vibratos épais sur des rythmes carrés *(Mode d'emploi ?)*. Burger a inventé des leitmotives poignants *(Dix ans en été)*. Electrique, tendu, *Le Danger* déplie soudain ses ailes : la belle mélodie *(Regarde-toi)*, des accords de guitare librement lâchés *(Ici ou là ?)*. *« La rythmique abrupte*, dit l'auteur, *inspire des mots plus noirs »*. Trame rêvée pour des textes élevant le pessimisme au rang d'éthique.



DESSIN : MARC TARASKOFF

de leur manager français : un des souhaits les plus chers du groupe est d'enregistrer un titre avec elle – *Le batteur avait tous mes disques »*. Le résultat ? Violoneux. *« Je préfère les cordes en nappe, pas les figures. La chanson*, To The End, *est un peu gâteau à la crème, je préfère les tartes aux pommes. »*

> « C'est la fin d'une période de ma vie : il me faut passer de la passion au détachement sans sombrer dans l'indifférence. C'est un cheminement naturel de l'être humain »

Garbage (album chez BMG/RCA), trio américain mené par Butch Vig, artisan de *Nevermind*, l'album glorieux de Nirvana, cultive le contraste, les distorsions noires – *« Ecoutez* Only Happy When It Rains, *c'est une chanson formidable*, dit-elle » – et la légèreté du refrain. Fondamental. *« L'essence même de la chanson est d'être facile à écouter. C'est évidemment le plus difficile à obtenir. »* A la chanson française, Hardy aura apporté le plaisir de la légèreté intelligente, la distance esthétisante, qu'admirera Etienne Daho. Très au fait des nouvelles productions, Françoise Hardy parle du rock, le critique (Pulp est *« ringard »*) et décline ses *« bouleversements »* récents : *« Portishead, Radiohead. Ou encore* Sur un prélude de Bach, *de Maurane. Elle a la voix, le timbre, le rythme et l'émotion. »* Elle admire, elle à qui la scène *« est interdite : j'ai une petite voix, la respiration coupée depuis l'enfance. Je voudrais bien, mais je ne peux pas. »*

Née le 17 janvier 1944, Françoise Hardy est le côté pile de Jane Birkin. Tandis que Jane l'Anglaise, femme de Serge, part en croisade, Françoise la Parisienne, femme de Jacques, se replie. Ce sont deux émotions convergentes et contraires. Par coïncidence, les deux sylphides de la chanson française regardent vers l'Angleterre. Tandis que Jane Birkin manigance son *Tribute To Serge*, début 1995, Françoise Hardy regarde la télévision *« seule à la maison »*. Elle découvre, fascinée, le chanteur du groupe anglais Blur, Damon Albarn. *« Je le trouvais très attractif, inhabituel. »* Le lendemain, elle reçoit par un superbe concours de circontances un fax (Chez EMI, l'album s'appelle *The Great Escape*.)

Jane Birkin [Sagittaire, jupitérienne] adore les comédies musicales, étale la violence des sentiments. Françoise Hardy [née sous le signe de Saturne, planète froide, le plomb des alchimistes] calcule l'équilibre des jours et des nuits, se penche sur les vertus des équinoxes et des solstices. *« J'ai simplement l'isolement de l'introvertie, je suis une Capricorne déconditionnée du monde. Sergio Leone* [Capricorne], *en comparant son œuvre avec celle de John Ford* [Verseau], *disait :* " Dans ses films, on ouvre les fenêtres. Dans les miens, on ferme la porte, et si on l'entr'ouvre, on risque de prendre une balle entre les deux yeux ". » Rouge, le feu, et noir, *« la mort, les cendres. J'ai toujours vécu dans les tourments de la passion que je me suis moi-même créée. Etant misanthrope, quand je m'attache à quelqu'un, cela prend une énorme importance. Quand j'étais enfant, j'éprouvais des sentiments démesurés pour ma mère. Je suis étonnée d'avoir vécu une telle violence, si longtemps, et d'être encore vivante. »*

« Cet album parle de la mort ; la chanson Le Danger *s'adresse d'ailleurs à quelqu'un qui va mourir* [" Tu te croyais à l'abri du danger, tu avais fermé la porte, tout rangé "]. *Pour moi, c'est un deuil psychologique que j'ai fait avec ce disque. C'est la fin d'une période de ma vie : il me faut passer de la passion au détachement sans sombrer dans l'indifférence. C'est un cheminement naturel de l'être humain. »*

Cet album, dit-elle, a la fibre saturnienne, âpre et constante. Sur la pochette, d'étranges remerciements, face à ces treize titres, tous minutieusement datés : à Marguerite Duras, *« pour* Dix heures en été, *une chanson d'une mélancolie déchirante, écrite un jour de chaleur lourde, avant l'orage, des souvenirs lourds et douloureux. J'ai repris* Dix heures et demie du soir en été *dans ma bibliothèque juste après. C'était exactement le même climat. Ce devait être une réminiscence. »*. A Claude Sautet, *« dans une chanson, j'ai cité* Un cœur en hiver. *Claude Sautet a dit que ses films tournent souvent autour d'hommes misogynes qui tombent sur des femmes non prévues dans leur programmation »*. A Bunuel. *« Pour* L'Osbcur objet du désir, *qui m'a marqué »*. Et un regard pour Kurt Cobain, leader suicidé de Nirvana *(La Beauté du diable)* : *« Sa beauté du diable entraîne qui la voit de trop près vers la folie à jamais/ Vous démolit par son absence... »*

Véronique Mortaigne

Trois périodes

● **Les années Vogue.** C'est la vague twist, les longs cheveux, la boum de *J'suis d'accord*. *« La chanson, en soi, est toujours un reflet de la société. En 1960, les yéyés n'étaient ni rebelles ni révoltés. Ignorants. En 1990, les rappeurs ont introduit un regard critique, de l'humour. Cette maturité était impensable auparavant. »* Pour inviter les Anglo-Saxons à goûter la *« special freshness »* de Mme Hardy, Vogue a publié une compilation en 1970 : *The Yeh Yeh Girl of Paris* (rééditée).

● **Les années autoproduites** (Asparagus, puis Hypopotam, distribution Sonopress). C'est la vague de la collaboration avec Francis Lai et Pierre Barouh *(Des ronds dans l'eau)*, avec Guy Bontempelli *(Ma jeunesse fout l'camp)* ou Serge Gainsbourg *(Comment te dire adieu)*. On y trouvera aussi des reprises de Leonard Cohen *(Suzanne)* et de Georges Brassens *(Il n'y a pas d'amour heureux)*. Cinq albums viennent d'être réédités chez Virgin, dont Françoise Hardy possédait les droits, et qui détaillent les méandres d'un désir musical allant de la souplesse bossa-nova – *La Question*, réalisé avec une musicienne brésilienne, Tuca – au rock anglo-saxon : *Et si je m'en vais avant toi*, enregistré à Londres en 1972 sous la houlette de Tony Cox, et dont *Le Danger* est l'héritier direct. On y trouvera un superbe *Cafard*, signé Hardy-Dutronc. Hardy porte casquette et chapeau, flirte avec le cinéma par Vadim interposé.

● **Les années Warner, Pathé-Marconi et Flarenash.** C'est la période *« bleus à l'âme »*, la plus intelligemment menée. Françoise Hardy se forge une réputation d'auteur. *« Là, j'ai suivi les musiciens avec qui je travaillais : Michel Berger chez Warner* [*Message personnel* en 1973], *puis Gabriel Yared chez Pathé* [*J'écoute la musique saoûle*, de Jonasz] *et chez Flarenash. »* Cheveux courts, passée chez Virgin pour *Le Danger*, Françoise Hardy tourne la page, passe du délié climatique au rock tranchant. Entre-temps, elle a beaucoup travaillé avec Etienne Daho, flirté avec la nouvelle vague anglaise (Blur) et apporté sa contribution au *Paris, Paris* de l'ex-punk Malcolm McLaren, aux côtés de Catherine Deneuve.

Ray Lema revient à la musique noire-américaine

RAY LEMA, au New Morning, le 11 avril. Le 27 avril au Vingtième Théâtre, 7, rue des Plâtrières, 75020 Paris. Tél. : 43-66-01-13. M^o^ Ménilmontant. Album : *Green Light* (Buda Records/ Adès).

Avec deux choristes et un percussionniste d'une légèreté de faune, Ray Lema reproduit en scène la magie de son dernier album, *Green Light*, peut-être le plus beau de sa carrière. Sa musique explore le continent de ses amours musicales. *« J'en ai tellement que je me demande si c'est normal »*, déclare ce pionnier de la world-music, combattant de l'égalité des races et des continents, militant convaincu de la francophonie, à l'instar du saxophoniste et compositeur Manu Dibango.

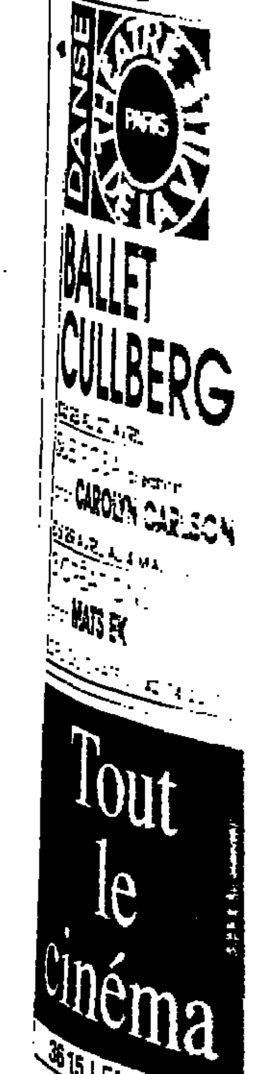
En six langues (du douala au kikongo), Ray Lema dresse une carte de l'Afrique moderne, se débarrasse des oripeaux de l'exotisme ou de l'électricité, qui avaient encombré *Nangadeef* et *Gaia*, albums réalisés en 1989 et 1990 pour la multinationale Island. L'Afrique a touché les côtes américaines avec le trafic d'esclaves. Les marins, puis la radio et le disque, ont transporté en retour la musique cubaine, mais aussi le blues vers leurs terres d'origine. Dans les années 50 et 60, le Zaïre, par exemple, s'approprie la rumba, pour en faire par la suite le *soukouss*, la musique actuellement la plus dansée en Afrique. Aujourd'hui, les musiciens africains s'approprient le blues, le gospel, le jazz avec une boulimie toute neuve. Le Malien Ali Farka Touré en a gagné l'étiquette de « John Lee Hooker africain », Manu Dibango vient de sortir un très bel album entièrement voué au gospel (*Lamstabastani*, chez Mélodie, avec la Chorale de Sarcelles). Pour appuyer la démonstration, en première partie de Ray Lema, le Zaïrois So Kalmery s'est livré à un rigoureux exercice de blues, voix accrocheuse et guitare déchirante.

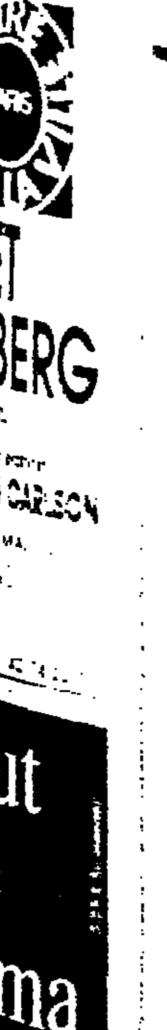
ÉQUILIBRE

Ray Lema transmue le negro-spiritual en berceuse lingala, manie le style en volutes du pianiste Bill Evans comme une trame polyphonique, entraîne le calypso de Harry Belafonte, autre militant inconditionnel de l'égalité raciale, vers le *high life* ghanéen. L'équilibre, entretenu au seul triangle, cristallin et précis, par le percussionniste, Serge Bimango, est remarquable. Les deux choristes, Cathy Renoir et Isabel Gonzalez, ont appris à libérer leur voix vers le *haut* au *contact des femmes* bulgares de l'Ensemble Pirin, avec qui Ray Lema avait inventé en 1992 une musique hors normes, mélange d'africanité pure et de polyphonies d'Europe centrale.

Il a quitté le Zaïre pour les Etats-Unis en 1979, profitant d'une bourse de la fondation Rockefeller pour laisser derrière lui *« un pays encombré par un certain monsieur* [le général Mobutu] *depuis trente et un ans. Et l'encombrement finit par générer beaucoup de frustrations »*. Ce musicien élégant, doté d'une solide formation classique, a ensuite fait escale en Belgique avant de s'installer en 1983 à Paris, invité par Jean-François Bizot, patron du journal *Actuel*. Il a trouvé ici ses appuis – dont Manu Dibango qui lui a donné un titre, *Soma Loba*, pour *Green Light* – et ses forums, les instances de défense de la francophonie. La boucle est bouclée. Qu'il joue du piano comme de la kora (la harpe africaine), ou qu'il chante en anglais sur des mélodies proches de l'Espagne médiévale, Ray Lema opère un retour à la limpidité des nuits étoilées du delta du Mississippi, ou de celles qui peuplent l'imaginaire des pygmées Batwas.

V. Mo.





Un loup hante la scène des Bouffes du Nord

L'animal est la vedette d'« Une saison au Moyen Age ». Symbole des peurs qui sont aussi les nôtres

UNE SAISON AU MOYEN ÂGE, texte et mise en scène de Michel Pascal. Avec Jean-François Balmer, et le loup Blizzard conduit par sa compagne Karen Le Portier. BOUFFES DU NORD, 37 *bis*, boulevard de la Chapelle, 75010 Paris. Métro La Chapelle. Tél. : 46-07-34-50. Mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 16 heures. 70 F à 130 F.

Un coin de campagne, une petite butte de terre blanche sur fond de ciel d'incendie. Apparaît un homme vêtu de bure grise, c'est un costume d'autrefois, du temps des croisades. Il parle seul :

En mon pays suis en terre [lointaine
Nu comme un ver, vêtu en [président
Rien ne m'est sûr que la chose [incertaine
Je gagne tout et demeure [perdant...

C'est une ballade de Villon. L'homme s'est assis sur une grosse pierre. Passe un loup, un vrai, conduit par une enfant. Nous sommes au théâtre des Bouffes du Nord, aussi ne sommes-nous pas trop étonnés, tant Peter Brook nous en a fait voir dans cette grotte enchantée. Mais tout de même, un loup qui se promène au nez des spectateurs, il n'était pas allé jusque-là.

Au Moyen Âge, ils faisaient peur, les loups. « *Sa morsure est venimeuse parce qu'il se nourrit de crapauds. L'herbe ne repousse plus là où il est passé* », disait-on. Même plus tard, au XVIIe Siècle, ils avaient la réputation de manger de l'homme. Dans son livre passionnant, *La Peur du loup* (Découvertes/Gallimard), Geneviève Carbone nous raconte que Louis XIV, un jour d'anglophobie aiguë, se vit proposer par un as de l'état-major un plan de conquête de l'Angleterre : « *Un loup mange un homme en deux jours, débarquez dix mille loups outre-Manche, et en quelque temps il n'y aura plus un seul Anglais.* »

La Fontaine, zoologue éminent accrédité à Versailles, avait heureusement expliqué au roi que les loups ne mangeaient pas l'homme, qu'ils parlaient un français correct, comme les agneaux, et que, s'ils entraient de temps en temps à Paris, c'est qu'il ne restait pas un poulet, un canard, dans les campagnes de famine, alors que les bouchers parisiens en détenaient dans leurs boutiques ; ils tuaient même des veaux, des moutons, dans la rue, juste devant chez eux. Le pèlerin regarde donc passer ce loup, sans quand même lui toucher le museau, puis il se lève et rouspète : décidément, il ne reconnaît pas son Paris. Les jolies avenues de sable blond ont été pavées. Voilà qu'ils construisent une église avec des tours géantes, ça ne restera pas debout vingt ans. Une vraie maladie. Et puis il est venu, ce pèlerin, à Paris pour y trouver un travail, mais il n'y a pas d'embauche, rien que du chômage partout, les seules places sont occupées par des immigrés, des types tout bronzés, ils arrivent de Bretagne, des Landes...

NE PAS S'Y FROTTER

L'auteur de ce spectacle s'appelle Michel Pascal; d'habitude il écrit des chansons mais il est aussi un spécialiste des feux d'artifice, et c'est en lançant des fusées dans des paysages historiques qu'il a pris le goût des ruines du Moyen Age, et de leurs squatters, les loups. Nouveau passage du loup, il saute au cou de la jeune fille, pour l'embrasser, puis il pose la tête sur ses genoux, elle dit qu'il s'appelle Blizzard, qu'il est sage comme une image, mais autant ne pas s'y frotter.

Le pèlerin dit qu'il est acteur ambulant, nous l'avions reconnu, lui s'appelle Balmer, Jean-François, il est célèbre à Paris, en Bretagne et dans les Landes, partout, c'est un acteur merveilleux parce qu'il a plusieurs loups sauvages parmi ses ancêtres, alors quand il dit ou fait quelque chose, sur les théâtres, c'est plus mystérieux, plus prenant, que les acteurs ordinaires, il a l'air de rouler dans sa tête une mer d'histoires, d'histoires tragiques ou presque heureuses, et c'est étrangement contagieux, l'auditoire croit voir et entendre tous ces contes, lui aussi. C'est ce qui se passe là, Jean-François Balmer raconte à présent des batailles de croisés, et le loup Blizzard l'écoute, médusé, et il tend l'oreille plus encore parce qu'il aime la poésie et Balmer est revenu à Villon :

La pluie nous a tous lessivés, lavés
Et le soleil desséchés et noircis...

Mais la nuit est tombée d'un coup, dans la salle des Bouffes du Nord. C'est déjà fini. Juste quelques feux de Bengale, pour ne pas tomber en partant. C'est si beau qu'il faudrait que ça dure encore. Blizzard, Balmer, et l'homme des feux d'artifice, vont sûrement s'y mettre à trois pour rallonger un peu cette séance magique de rêve éveillé.

Michel Cournot

Toute la force de Claire Lasne dans « Platonov » de Tchekhov

Pour sa troisième mise en scène, elle réussit un coup de maître

Claire Lasne s'était dit qu'elle monterait *Platonov*, de Tchekhov – l'histoire d'un homme usé d'avoir beaucoup voulu et renoncé – avant d'atteindre trente ans. Agée de vingt-neuf ans, sa troisième mise en scène est un spectacle magnifique de plus de quatre heures mené par treize comédiens ravis.

ÊTRE SANS PÈRE (PLATONOV), de Tchekhov. Mise en scène : Claire Lasne. Avec Anne Alvaro, Patrice Bornand, Yann-Joël Collin, Silvia Cordonnier, Alain Enjary, Nicolas Fleury, Dominique Guihard, Gérard Hardy, Anne Klippstiehl, Fabien Orcier, Patrick Pineau, Richard Sammut et Anne Sée. PARIS-VILLETTE, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e. M° Porte-de-Pantin. Tél. : 42-02-02-68. Du mardi au samedi à 20 heures. 135F. Jusqu'au 20 avril.

La première chose qui surprend, c'est la gaieté des comédiens. Ils sont assis sur des chaises, à l'avant de la scène, et ils regardent les spectateurs en souriant, comme s'ils allaient leur jouer un bon tour. Puis ils s'en vont. Ainsi commence *Platonov*, de Tchekhov, mis en scène par Claire Lasne. Quelques instants plus tard, une femme revient sur la scène. Grande, brune, belle. Impériale. C'est Anna Petrovna. Elle attend Platonov et ses amis, qu'elle a réunis pour une nuit de fête. Elle semble calme, un peu pensive. Elle s'approche d'un piano minuscule, s'assied devant. Elle regarde les touches, mais c'est son front qui, sans qu'elle paraisse le maîtriser, tombe avec une violence sourde sur le clavier. Juste après, quand arrivent ses amis, Anna sourit.

Tout cela a duré le temps d'un souffle, dans une représentation qui court sur plus de quatre heures. Mais les spectateurs ont été saisis par une émotion qui ne les lâchera pas : humaine, jamais trop humaine. Ils vont sentir, presque respirer, ce que vivent les comédiens : l'histoire d'un homme de vingt-sept ans, Platonov, usé d'avoir beaucoup voulu et renoncé – un soleil noir, qui sert de miroir à son entourage. Qu'as-tu fait de ta vie ? demande sans le dire Platonov, l'homme, et *Platonov*, le spectacle. Treize comédiens, treize personnes, parlent dans le public à chaque spectateur. Il faudrait tous les citer. Nommons Platonov (Patrick Pineau), emblématique d'un spectacle magnifique.

D'où Claire Lasne, qui a mis en scène la pièce, tient-elle une telle force ? A la ville, c'est une jeune femme châtain, au regard bleu. Frêle et déterminée. Elle s'était dit qu'elle monterait *Platonov* avant d'avoir trente ans. Elle l'a fait, à l'âge de vingt-neuf ans.

> « En travaillant beaucoup les mots, on peut arriver à transformer le réel »

Pour une troisième mise en scène, c'est un exploit. Jusqu'alors, Claire Lasne avait signé des spectacles courts – deux pièces de Mohamed Rouabhi, *Les Fragments de Kaposi* et *Les Acharnés* –, avec, déjà, ce talent de donner corps aux mots. Ce goût lui vient de l'enfance. Son père était éditeur, elle voulait être imprimeur. Un jour, alors qu'elle était adolescente, sa sœur l'a emmenée voir *L'Amante anglaise*, de Marguerite Duras, avec Michael Lonsdale et Madeleine Renaud. Claire Lasne ignorait que, dans cette pièce, Madeleine Renaud jouait une femme appelée... Claire Lanne. « *Madeleine Renaud était sur le plateau, Michael Lonsdale dans la salle, pas loin de moi. Régulièrement, il tapait sur son bureau et disait : Claire Lanne ! J'entendais mon nom et je sursautais. Ce fut mon premier choc.* »

Jolie intronisation ! Encore fallait-il lui donner suite. Claire Lasne a travaillé, beaucoup : six années de cours, dont le Conservatoire. C'est là qu'elle s'est lancée dans la mise en scène, avec un spectacle où elle dirigeait ses camarades, sur les textes du film de Claude Lanzmann, *Shoah*. Un an de travail, à usage interne. Puis Claire Lasne a joué, avec Gilberte Tsaï, Stuart Seide, Anne Torrès. Depuis trois ans, elle alterne, comédienne et metteur en scène. Avec, toujours, ce qu'elle appelle de ses vœux : « *La foi dans le partage. En travaillant beaucoup les mots, on peut arriver à transformer le réel. Je sais que c'est utopique, mais j'y crois. Il y a quelque chose de mystique dans le théâtre, qui lie les morts aux vivants, et à ceux qui naîtront.* » Claire Lasne est une sage femme.

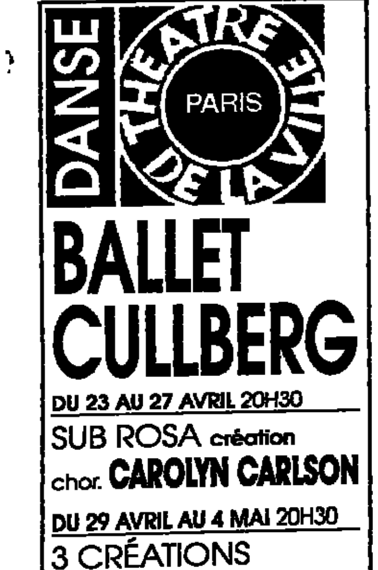
Brigitte Salino

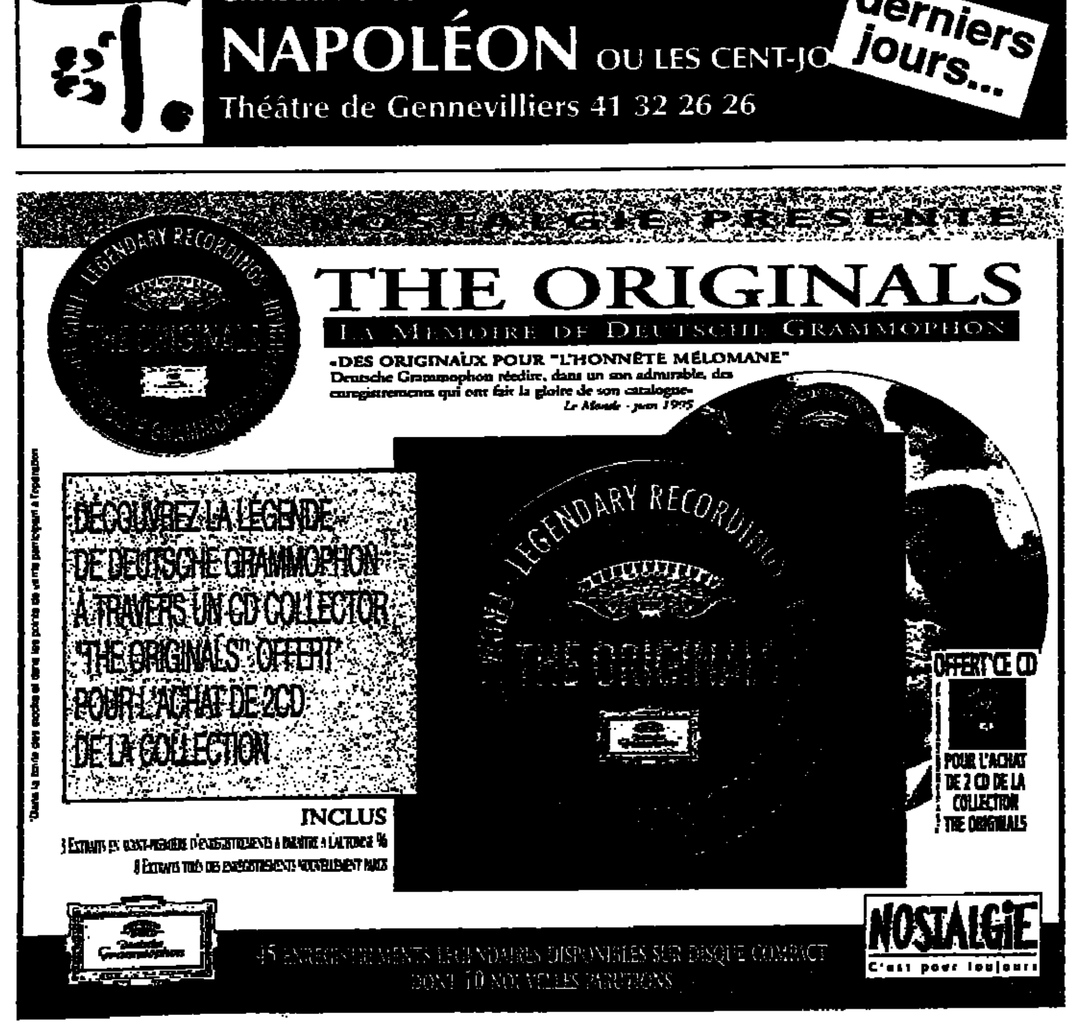
DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le gouvernement chinois** a fait arrêter le tournage de trois films au motif qu'ils ne sont « *pas conformes à la morale et aux mœurs traditionnelles chinoises* », selon une note du ministère, du film, de la radio et de la télévision. Il a notamment exigé l'arrêt du tournage de *Relations hommes femmes*, réalisé par le romancier à succès Wang Shuo avec le célèbre acteur Ge You, prix d'interprétation masculine à Cannes en 1994 pour son rôle dans *Vivre*, de Zhang Yimou. « *Ce film va à l'encontre de l'édification d'une civilisation spirituelle socialiste* », a indiqué le ministère qui lui reproche de montrer trop de scènes d'amour. Le ministère a aussi décidé d'interdire la projection de quatre films et téléfilms, notamment *Comment l'acier est produit*, du jeune réalisateur Lu Xuechang, qui évoque le phénomène de la toxicomanie. Les trois autres ont été censurés parce qu'ils contiennent trop d'images de nudité. – (AFP.)

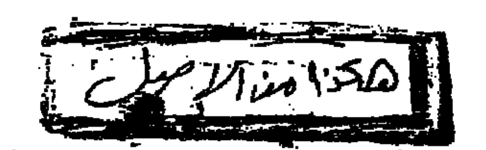
■ **CHANSON : le premier colloque international de cantologie** aura lieu du 24 au 27 avril, à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Valenciennes (Nord). Intitulé « La Chanson en lumière », il est destiné à abolir les frontières entre les différentes approches universitaires de la chanson et ambitionne de « *semer les premières graines* » d'une esthétique générale de la chanson française, explique son organisateur, Stéphane Hirschi, chercheur au Centre d'analyse du message littéraire et artistique.

■ **JUSTICE : le conseil des prud'hommes de Bobigny** rendra son jugement, jeudi 9 mai, dans le conflit opposant la chanteuse Sheila à son ancien producteur, le groupe Carrère, à qui elle réclame plus de 9 millions de francs au titre du préjudice moral et matériel subi pour licenciement abusif. Le tribunal de grande instance de Paris doit par ailleurs expertiser le manque à gagner subi par l'artiste tout au long de son contrat avec Carrère.









A Montpellier, l'art lyrique ouvre ses portes aux jeunes

Opéra junior met sur scène le public de demain

Initier enfants et adolescents à l'art lyrique en les intégrant dès le départ à des productions scéniques : tel est l'objectif de l'atelier Opéra junior, dirigé à Montpellier par le chef d'orchestre et compositeur Vladimir Kojoukharov. Six ans après sa création, cet atelier attire aujourd'hui près d'un millier de jeunes.

MONTPELLIER
de notre correspondant

Lorsqu'il a commencé à diriger l'atelier Opéra junior à Montpellier, le chef d'orchestre et compositeur Vladimir Kojoukharov ne se doutait pas de l'engouement que sa formule allait rencontrer auprès des enfants et adolescents de la ville. Il partait d'un principe simple : initier les jeunes néophytes à l'art lyrique en les intégrant dès le départ à des productions scéniques.

Depuis 1990, les créations se sont succédé, incluant aussi bien des tout petits que des adolescents. *Republica-Republica, Esther, Cendrillon, Un sourire dans la lune...* Un répertoire qui, sans renier le classique, flirte avec le jazz ou le rock. Les jeunes s'approprient des œuvres qui leur correspondent et qu'ils façonnent tout au long de leur travail. En six ans, le nombre des inscrits est passé d'une trentaine à neuf cent quatre-vingt-dix-huit. Une explosion qui a contraint Opéra junior à créer un « club » pour permettre aux jeunes de conserver un lien avec l'art lyrique, une fois les spectacles terminés. On leur propose d'assister à des répétitions dans les théâtres de la région. Ils discutent à cette occasion avec des chefs d'orchestre ou des metteurs en scène. L'association programme aussi des rencontres autour de films musicaux, en collaboration avec la médiathèque Fellini de Montpellier.

Deuxième innovation : un « groupe vocal » s'adresse désormais à une vingtaine de jeunes qui ont envie de faire du chant leur métier. « *L'idée, c'est de leur dispenser une formation pré-professionnelle qui leur permette de vérifier la solidité de leur vocation* », explique Jean-Philippe Durand, l'administrateur d'Opéra junior. A raison de deux week-ends par mois, les adolescents travaillent sur des projets de concerts à partir du répertoire classique.

GRANDEUR NATURE

Vladimir Kojoukharov cherche à se démarquer d'approches plus classiques. « *Au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, un instrumentiste obtient un prix après concours*, précise-t-il. *A la Juilliard School de New York, l'élève doit faire ses preuves lors d'un récital en public, en présence de la critique.* » Ici aussi, tout travail doit s'intégrer dans une pratique grandeur nature. Opéra junior n'en a pas pour autant abandonné ce qui fait sa colonne vertébrale : la production de spectacles vient de commencer un travail qui devrait durer deux ans.

En liaison avec l'éducation nationale, Vladimir Kojoukharov projette de créer *Le Vent et la Petite Fille*, une ballade qu'il a composée et dont la première partie serait conçue avec des élèves des quartiers difficiles de La Paillade et du Petit-Bard. La seconde partie serait montée avec un autre groupe d'enfants recrutés dans le même quartier, mais hors du contexte scolaire. L'association envisage enfin de reprendre l'opéra-rock *Republica-Republica*, à condition d'en avoir les moyens financiers. Or, pour réaliser ses ambitions, Opéra junior, dont le budget actuel est de 3,5 millions de francs, est aujourd'hui à la recherche de 800 000 francs supplémentaires.

Jacques Monin

Le compositeur Alain Féron ressuscite l'opéra de marionnettes

« Le Trésor de la nuit », présenté à la Cité de la musique, confirme le regain d'intérêt pour un genre longtemps oublié

LE TRÉSOR DE LA NUIT, opéra de marionnettes, d'Alain Féron (musique) et Claude-Henry du Bord (livret), avec Sandrine Rondot (soprano), Jérôme Corréas (baryton), Adrian Brand (ténor). Ensemble Denojours, Christophe Vella (direction), Claudio Cinelli (mise en scène, décors et costumes). CITÉ DE LA MUSIQUE, amphithéâtre du musée, 221, avenue Jean-Jaurès Paris-19e. Prochaines représentations les 16, 17, 18, 21, 23, 24, 25 et 28 avril à 15 heures. Les 19 et 26 avril à 20 heures, les 20 et 27 avril à 16 h 30. Téléphone : 44-84-44-84. 75F.

Oublié depuis les opéras perdus de Haydn pour théâtre de marionnettes, le genre a connu au XXe siècle un regain d'intérêt et, dans le cas du *Trésor de la nuit* d'Alain Féron, on a l'impression qu'il se situe entre l'opéra de chambre et le théâtre musical. Trois chanteurs, quatre musiciens (violon, violoncelle, clarinette et piano), et cinq marionnettistes, placés sur le même plan, évoluent en contrepoint et se croisent au point qu'on ne sait plus très bien parfois qui chante, qui bouge, qui joue.

Ce serait plus simple si les chanteurs et les instrumentistes étaient dissimulés derrière un castelet, ne laissant voir que les marionnettes... Celles-ci sont d'ailleurs de trois espèces : à fils, à tringles, et de type bunraku. Le metteur en scène, en brouillant les pistes, a sans doute voulu accentuer dans le conte de Claude-Henry du Bord la dimension onirique. Car le *Trésor de la nuit* est le rêve d'un luthier, Amantino, confronté successivement à un alchimiste, à une danseuse et à une petite fille triste. Sommé de trouver trois secrets, il sortira vainqueur de l'épreuve.

On suit le fil à force d'attention soutenue. Mais l'expression du livret a quelque chose de pesant. Surtout dans le prologue didactique sur l'histoire de l'opéra et la théorie du spectacle.

La partition d'Alain Féron retient l'intérêt par une qualité constante : elle est lyrique au plein sens du mot. Bien écrite pour les voix et pour les instruments – bien servie aussi par une équipe d'excellents jeunes interprètes – elle semble couler de source avec finesse, avec tendresse, avec chaleur. On comprend tout ce qui se chante et chaque instrument traité en soliste trouve l'occasion de s'exprimer.

Gérard Condé

La Fondation Cyril Collard perpétue le combat de l'auteur des « Nuits fauves »

SUR LA PHOTO, on le voit de dos devant la mer qu'il chérissait, au cap Espichel, au Portugal, dernier plan des *Nuits fauves*, dernier plan de Cyril Collard, puisque c'est là, au point le plus occidental de l'Europe, que furent dispersées ses cendres. C'est ce cliché qui a été choisi comme symbole de la Fondation Cyril Collard que ses parents viennent de créer afin de « *continuer à faire passer le message* » de leur fils, mort du sida le 3 mars 1993 : « *Battez-vous !* »

« *Cyril n'avait qu'un but : terminer son film envers et contre tout. Cette volonté l'a tenu en vie plus longtemps sans doute qu'on ne pouvait l'espérer*, explique son père, Claude Collard. *Le jour, peut-être, n'est pas très éloigné où l'on pourra guérir le sida. Pour un malade, un sursis de quelques mois, de quelques années, peut se révéler décisif. Voilà pourquoi nous avons pensé qu'il serait bon d'aider des malades à réaliser leurs rêves dans les domaines chers à Cyril : les arts et le sport. C'est pour donner aux séropositifs les moyens matériels et le goût de se battre que nous avons créé cette Fondation.* »

PREMIER LAURÉAT

Alimentée à la fois par les droits des livres et des films de Cyril Collard et par des dons privés, la Fondation est placée sous l'égide de la Fondation de France, qui en contrôle la gestion financière « *pour garantir la transparence* ». Le premier lauréat vient d'être récompensé. Il s'agit d'un jeune homme qui veut être maquilleur au théâtre ou au cinéma, mais qui n'avait pas les moyens de s'offrir son matériel. D'autres suivront, passionnés de cinéma, de théâtre mais aussi de littérature, d'arts, de sport. Pourquoi le sport ? « *Parce que*, dit son père, lui-même ancien président du Comité olympique français, *Cyril était un grand sportif, un skieur et un skipper hors pair.* » Les lauréats seront désignés par le comité de la Fondation parmi lesquels, outre Claude et Janine Collard, figurent Claude Davy, qui fit faire ses premiers pas à Cyril Collard dans le cinéma, le docteur De Truchis, qui fut son médecin à Garches, le journaliste Gilles Médioni, le musicien René-Marc Bini et la comédienne Laura Favali – qui furent ses amis. Les associations de lutte contre le sida prêteront leur concours pour aider à recenser les candidatures.

Le souvenir de Cyril Collard, dans lequel s'est reconnue – et se reconnaît encore – toute une génération, est toujours vivant. Cette Fondation est la deuxième institution qui porte son nom. Le Prix Cyril Collard-Arte existe depuis trois ans. Il récompense l'auteur d'un premier film et l'aide à écrire le suivant par l'attribution d'une somme de 200 000 francs. Pierre Salvadori (*Cible émouvante*) et Fereira Barbosa (*Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel*) en 1993, Christine Carrière (*Rosine*) en 1994, et Jean-François Richet (*Etat des lieux*) en 1995 ont été les premiers lauréats.

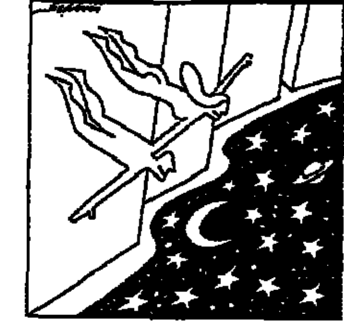
Jacques Buob

★ Renseignements à la Fondation Cyril Collard. BP 244. 78002. Versailles Cedex.



« L'Odyssée » s'arrête à La Villette

Le Footsbarn joue Homère sous chapiteau



IL Y A VINGT-CINQ ANS, un certain Foot créait une troupe de théâtre dans une grange – *barn*, en anglais. Cela se passait en Cornouailles, au temps où fleurissait l'utopie communautaire. Le Footsbarn a poursuivi sa route, sans pour autant verser dans l'esprit « ancien combattant ». Après vingt ans de voyages à travers le monde, et cinquante spectacles, la troupe s'est posée en 1990 dans un village de l'Allier, Hérisson, d'où, régulièrement, elle part pour de nouvelles aventures en terre étrangère. *L'Odyssée* est né d'un voyage en Inde, où le Footsbarn s'est ressourcé au mythe du *Mahabharata* et du *Ramayana*. Ainsi, quatre acteurs et un musicien indiens ont rejoint le Footsbarn, qui fait chanter Homère dans une version de *L'Odyssée* ludique, joyeuse et colorée.

★ Espace Chapiteaux du parc de La Villette. Mº Porte de La Villette. Du 17 avril au 26 mai. 21 heures, du mercredi au samedi ; 16 heures, le dimanche. Tél. : 40-03-75-75. 110 F et 140 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Denis Levaillant
Le pianiste Denis Levaillant, compositeur-inventeur pour le théâtre, homme sûr de la musique contemporaine, joue en solo le programme de *Direct*, son nouveau CD (Bleu 17) : jazz, souvenirs d'Afrique, musiques simplement.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. 20 h 30, le 15. Tél. : 44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

James Bowman, David Miller (luth, théorbe)
Chacun sait que James Bowman n'a plus la voix qui avait charmé Britten, quand il décidait de lui confier la voix d'Apollon dans *La Mort à Venise*, son dernier opéra. Mais le contre-ténor britannique possède *une qualité essentielle* : celle de galvaniser les foules. Récital intimiste cependant, où il excelle comme à l'opéra. Œuvres de Dowland, Campion, Danyel, Cavendish, Johnson, Humfrey, Lawes, Croft, Blow et Haendel.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 15. Tél.: 49-53-05-07. De 85 F à 350 F.

Freiburger Barockorchester
Leur technique est impeccable, leur ensemble au-dessus de tout soupçon. Mais, dirigés par leur premier violon, ils ennuient parfois. Avec Gustav Leonhardt à leur tête, les enjeux interprétatifs devraient reprendre leurs droits...
Zelenka : *Capriccio nº 4*. Telemann : *Tafelmusik, extraits*. Rameau : *Zoroastre, suite*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 15. Tél.: 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Carlo Rizzo
L'Italien Carlo Rizzo est l'un des joueurs de tambourin les plus virtuoses de l'époque. Son récital est un vrai spectacle. Il jongle avec son instrument, passant d'un style traditionnel à des improvisations apprises avec des complices aussi imaginatifs que Giovana Marini, Bernard Lubat ou Louis Sclavis. Premier volet d'une trilogie consacrée aux tambours par l'Espace Hérault.
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, les 16, 17, 18, 19 et 20. Tél.: 43-29-86-51. 80 F.

CINÉMA

■ Devant la prolifération des numéros de téléphone surtaxés (3665 et 3668) et devant la protestation de nombreux lecteurs, nous avons décidé de supprimer tous les numéros commençant par ces deux préfixes.

NOUVEAUX FILMS

A FLEUR DE PEAU
Film américain de Steven Soderbergh, avec Peter Gallagher, Alison Elliott, William Fichtner, Adam Trese, Joe Don Baker, Paul Dooley (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e.

CLUELESS
Film américain d'Amy Heckerling, avec Alicia Silverstone, Stacey Dash, Brittany Murphy, Donald Faison, Paul Rudd, Breckin Meyer (1 h 38).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e ; Mistral, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

LE COMPLEXE DE TOULON
Film français de Jean-Claude Biette, avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, Jean-Frédéric *Ducasse, Philippe* Chemin (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DÉSIRÉ
Film français de Bernard Murat, avec Jean-Paul Belmondo, Fanny Ardant, Béatrice Dalle, Claude Rich, Jean Yanne, Dominique Lavanant (1 h 33).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e ; L'Arlequin, 6e *(45-44-28-80) ; Publicis* Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Miramar, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e.

DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ÊTRE
Film américain de Mel Brooks, avec Leslie Nielsen, Peter Mac Nicol, Steven Weber, Amy Yasbeck, Lysette Anthony, Harvey Korman (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; *Gaumont* Marignan, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e.
VF : Rex, dolby, 2e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; *Gaumont Opéra* Français, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, dolby, 20e *(46-36-10-96).*

LE MONTREUR D'OMBRES
Film grec de Lefteris Xanthopoulos, avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis (1 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

MOVIE DAYS
Film islandais de Fridrik Thor Fridriksso, avec Orvar Jens Arnarsson, Rurik Haraldsson, Sigrun Hjalmtysdottir, Orri Helgason, Jon Sigurbjornsson (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
Dessin animé britannique de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell, Nick Park (1 h 13).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, *dolby, 13e ; Gaumont Parnasse,* 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE TEMPS DE L'AMOUR
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

THE ADDICTION
Film américain d'Abel Ferrara, avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88).

UN DIVAN A NEW YORK
Film franco-belge de Chantal Akerman, avec Juliette Binoche, William Hurt, *Stéphanie Buttle, Barbara* Garrick, Paul Guilfoyle, Richard Jenkins (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; La Pagode, 7e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Parnasse, 14e ; Mistral, dolby, 14e ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 15 AVRIL

Raphaël Chrétien (violoncelle)
Jean-François Dichamp (piano)
Beethoven: *Sonate pour violoncelle op. 102 nº 2*. Chopin: *Marzurkas op. 59, Grande Polonaise brillante*. Rachmaninov: *Sonate pour violoncelle et piano op. 19.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 19 heures, le 15. Tél.: 42-30-15-16. 20 F.

Ensemble Ars Antiqua de Paris
L'amour courtois au Moyen Age. Musique au temps de Charles Quint. Danseries et airs de cour des XVIe et XVIIe siecles.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris-1er. Mº Cité, Saint-Michel, Châtelet. 19 h 15 et 21 h 15, le 15. Tél.: 42-05-25-23. De 130 F a 190 F.

Billy Budd
de Britten. Rodney Gilfry (Billy Budd), Robert Tear (capitaine Vere), Eric Halfvarson (Claggart), David Wilson-Johnson (Redburn), Gidon Saks (Flint), Daniel Sumegi (Ratcliffe), Chœur et orchestre de l'Opera de Paris, Gary Bertini (direction), Francesca Zambello (mise en scène)
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 15, 17, 20, 22 et 25; 15 heures, le 28. Tel.: 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Orchestre Colonne
Dukas: *L'Apprenti Sorcier*. Bernstein: *West Side Story*. Gershwin: *Concerto pour piano* et orchestre. Ravel: *Bolero*. David Lively (piano), Stéphane Cardon (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 15. Tél.: 45-61-53-00. De 80 F à 195 F.

Muza Rubackyté
Yanka Hékimova (piano)
Szymanowski: *Préludes op. 1*. Liszt: *Les Préludes, Caprices poétiques, Mephisto-polka, La Ronde des lutins.*
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15e. Mº Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 15. Tél.: 45-31-10-96. De 80 F à 100 F.

De un à quatre
Beethoven: *Sonate pour violoncelle et piano*. Mozart: *Quatuor pour hautbois et cordes*. Schumann: *Romances pour hautbois et piano*. Schubert: *Trio pour piano, violon et violoncelle «Notturno»*. Berio: *Sequenza VII.*
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 21 heures, le 15. Tél.: 47-20-08-24. 100 F.

MARDI 16 AVRIL

Steven Isserlis (violoncelle)
Pascal Devoyon (piano)
Saint-Saëns: *Sonate pour violoncelle et piano op. 32*. Fauré: *Elégie, Sérénade op. 98, Sonate pour violoncelle et piano op. 117.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mº Solferino. 12 h 30, le 16. Tél.: 40-49-47-17. 70 F.

Le Trésor de la nuit
Opéra de marionnettes d'Alain Féron. Sandrine Rondot (soprano), Adrian Brand (ténor), Jérôme Corréas (baryton-basse), Hélène Le Roux (marionnettistes), Ensemble Denojours, Christophe Vella (direction), Claudio Cinelli (mise en scène).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 15 heures, les 16, 17, 21, 23, 24 et 28; 15 heures et 20 heures, les 18 et 25; 20 heures, les 19 et 26; 16 h 30, les 20 et 27. Tél.: 44-84-44-84. 75 F.

La Grande Duchesse de Gerolstein
d'Offenbach. *Béatrice Burley*, Anna Holroyd (la grande duchesse), Agnès Bove (Wanda), Pierre Catala, Eric Vignau (Fritz), Maurice Xiberras, Hervé Hennequin (le général Boum), Eric Vignau, Jean-Pierre Chevalier (le prince Paul), Eric Perez (le baron Puck), Chœur et orchestre d'Opéra éclaté, Joël Suhubiette, Didier Lucchesi (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15e. Mº Porte-de-Vanves. 20 h 30, les 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27 et 30; 17 heures, les 21 et 28, jusqu'au 11 mai. Tél.: 45-31-10-96. Location Fnac, Virgin. 160 F.

Orchestre symphonique français
Mestral: *Contours II*. Mozart: *Concerto pour piano et orchestre KV 595*. Schubert: *Symphonie nº 2*. Dominique Merlet (piano), Octav Calleya (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 16. Tél.: 45-61-53-00. De 50 F à 80 F.

Il Seminario musicale
Œuvres de Scarlatti. Vivaldi. Sandrine Piau (soprano), Gérard Lesne (contralto).
Sartrouville (78). Théâtre place Jacques-Brel. 21 heures, le 16. Tél.: 39-14-23-77. 122 F.

MERCREDI 17 AVRIL

Elektra
de Strauss. Deborah Polaski (Elektra), Marjana Lipovsek (Clytemnestre), Inga Nielsen (Chrysothémis), Falk Struckmann (Oreste), Reiner Goldberg (Egisthe), Gerd Wolf (le precepteur d'Oreste), Chœur du Deutsche Staatsoper Berlin, Staatskapelle Berlin, Daniel Barenboïm (direction), Dieter Dorn (mise en scène), Martin Gruber (choregraphie).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 19 h 30, les 17, 22 et 26. Tel.: 40-28-28-40. De 70 F a 530 F.

La Cenerentola
de Rossini. Jennifer Larmore (Cenerentola), Rockwell Blake (don Ramiro), Alessandro Corbelli (Dandini), Carlos Chausson (don Magnifico), Jeannette Fischer (Clorinda), Pietro Spagnoli (Alidoro), Chœur et orchestre de l'Opera de Paris, Maurizio Benini (direction), Jérôme Savary (mise en scene), Christian Mesnier (choregraphie).
Opéra de Paris, Palais-Garnier, place de l'Opera, Paris-9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 17, 20, 23 et 26 avril et les 2, 4 et 7 mai; 15 heures, le 28. Jusqu'au 13 mai. Tél.: 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Chœur de Radio-France
Poulenc: *Litanies a la Vierge noire*. Martinu: *Le Mont des trois lumieres*. Milhaud: *Cantate de la paix*. Martin: *Chansons d'Ariel*. François Polgar (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du President-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 20 heures, le 17. Tel.: 42-20-15-16. 80 F.

Orchestre de Paris
Haydn: *Symphonie nº 39*. Schumann: *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Brahms: *Symphonie nº 3*. Anne Gastinel (violoncelle), Kurt Sanderling (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honore, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 17 et 18. Tel.: 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F a 240 F.

JEUDI 18 AVRIL

Véronique Gens (soprano)
Jean-Paul Fouchécourt (ténor)
Susan Manoff (piano)
Offenbach: *Airs et duos.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mº Solferino. 18 h 45, le 18. Tél.: 40-49-47-17. 70 F.

Fidélio
de Beethoven. Nadine Secunde (Leonore), Johan Botha (Florestan), Falk Struckmann (Pizarro), René Pape (Rocco), Endrik Wottrich (Jaquino), Kwangful Youn (Don Fernando), Chœur du Deutsche Staatsoper Berlin, Staatskapelle Berlin, Daniel Barenboïm (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 19 h 30, les 18, 24 et 27; 17 heures, le 21. Tél.: 40-28-28-40. De 70 F à 530 F.

François Espinasse (orgue)
Alain: *Suite, Trois danses*. Liszt: *Variations sur «Weinen, Klagen, Sorgen, Zagen»*. Messiaen: *Les Deux murailles d'eau*. Mache: *Guntur Sari.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 20 heures, le 18. Tél.: 42-30-15-16. 30 F.

The Rape of Lucretia
de Britten. Marie-Belle Sandis (Lucretia), Pomone Epoméo (chœur de femmes), Jean Dupouy (chœur d'hommes), Frédéric Caton (Collatinus), Jean-Baptiste Dumora (Junius), Gérard Théruel (Tarquinius), Corinne Marquet (Bianca), Maryline Fallot (Lucia), Atelier lyrique et orchestre de l'Opéra de Lyon, Claire Gibault (direction), Myriam Tanant (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, le 18. Tél.: 44-73-13-00. 150 F.

Györgyi Dombradi (mezzo-soprano)
Lambert Bumiller (piano)
Milhaud: *Mélodies.*
Cité internationale, 27, boulevard Jourdan, Paris-14e. 20 h 30, le 18. Tél.: 44-16-13-00. 20 F.

VENDREDI 19 AVRIL

Tosca
de Puccini. Maria Guleghina (Tosca), Neil Shicoff (Caravadossi), Jean-Philippe Lafont (Scarpia). Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Silvio Varviso (direction), Werner Schroeter (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 19, 23, 27 et 30 avril et les 4 et 7 mai, jusqu'au 14 mai. Tél.: 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Sergei Leikerfus (baryton)
Semeon Skigin (piano)
Œuvres de Moussorgski et Glinka.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 heures, le 19. Tél.: 45-61-53-00. De 90 F a 190 F.

Daniel Kientzy et son sextuor
Nemescu: *DanielPentAbsobOR, création*. Miereanu: *La Colline bleue*. Niculescu: *Chant-son*. Taranu: *Remembering Bartok*. Ioachimescu: *Les Eclats de l'abime.*
Ambassade de Roumanie, 123, rue Saint-Dominique, Paris-7e. Mº Ecole-Militaire. 20 h 30, le 19.

SAMEDI 20 AVRIL

Chœur du Staatsoper Berlin, Staatskapelle Berlin
Beethoven: *Le Christ au mont des Oliviers*. Laura Aikin (soprano), Peter Schreier (tenor), René Pape (basse), Daniel Barenboïm (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 21 heures, le 20. Tel.: 40-28-28-40. De 70 F a 230 F.

Solistes du Studio baroque de Versailles
Marchand, *Cantiques spirituels de Jean Racine*. Françoise Masset (soprano), Stephan Van Dick (haute-contre), Luc Coadou (baryton), Michel Chapuis (orgue).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 20. Tél.: 39-20-78-00.

DIMANCHE 21 AVRIL

Michel Dalberto (piano)
Quatuor Vogler
Haydn: *Quatuor a cordes n 74 «Le Cavalier»*. Schumann: *Quintette pour piano et cordes op. 44.*
Théâtre des Champs-Elysees, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 21. Tél.: 49-52-50-50. 100 F.

Ensemble Alégria
Carmina Burana et Miracle de Nostre Dame.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris-1er. Mº Cite, Saint-Michel, Châtelet. 21 heures, les 21 et 25. Tél.: 44-68-44-44. Location Fnac, Virgin. De 90 F a 150 F.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

François Laudet Big Band
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 15. Tél.: 42-33-22-88. De 78 F a 100 F.

Cache-cache
Peniche « Boer-II », port de la Gare, Paris-13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 16. Tél.: 45-85-07-45. 60 F.

Sylvain Beuf Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 16, 17 et 18. Tél.: 42-36-01-36. De 50 F a 80 F.

Daniel Mille Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 17 et 18. Tél.: 40-26-46-60. 70 F.

Fred Wesley Group
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, les 18 et 19. Tél.: 42-00-14-14. De 80 F à 100 F.

Gil Scott-Heron
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 18. Tél.: 45-23-51-41. 120 F.

Doudou Gouirand, Gérard Pansanel
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 18. Tél.: 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Vincent Courtois
Vingtième Théâtre, 7, rue des Plâtrières, Paris-20e. Mº Ménilmontant. 20 h 30, le 19. Tél.: 43-66-01-13. 120 F.

Pierre Blanchard Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 19 et 20. Tél.: 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Romane Quintet, Francis Varis
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 19 et 20. Tél.: 40-26-46-60. 80 F.

Daniel Goyone
Vingtième Théâtre, 7, rue des Plâtrières, Paris-20e. Mº Ménilmontant. 20 h 30, le 20. Tél.: 43-66-01-13. 120 F.

Michaël Nick Trio
Dave Liebman
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 15. Tél.: 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Triple Gee
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 17. Tél.: 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Marilyn Crispell, Urs Leimgruber, Fritz Hauser
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 18 et 19. Tél.: 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

BANLIEUES BLEUES

Renseignements : 43-85-66-00.

André Jaume, Sapto Raharjo
Pantin (93). Salle Jacques-Brel, 42, avenue Edouard-Vaillant. Mº Aubervilliers-Quatre-Chemins. 20 h 30, le 15. 90 F.

Michel Portal, Jean-Pierre Drouet
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, le 16. 110 F.

Nguyên Lê
Le Blanc-Mesnil (93). Grande salle du Forum, 1, place de la Libération. 20 h 30, le 17. 100 F.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Tower of Power
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Pigalle. 20 heures, le 15. Tél.: 42-23-15-15. 150 F.

Napalm Death
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris-13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 15. Tél.: 53-79-00-11. De 90 F à 100 F.

Radiohead
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Pigalle. 19 h 30, le 16. Tél.: 42-23-15-15. 132 F.

Leftfield
Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mº Rue-Montmartre. 20 heures, le 16. Tél.: 42-46-10-87. De 115 F à 130 F.

Guy Forsyth and the Band
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Saint-Augustin. 22 h 30, du 16 au 27 avril (sauf dimanche). Tél.: 42-25-18-06. Entrée libre.

The Jesus Lizard
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris-13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 18. Tél.: 53-79-00-11. De 90 F a 100 F.

Count Basic
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaures, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 20. Tél.: 42-00-14-14. De 80 F à 100 F.

Ol'Dirty Bastard
Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mº Rue-Montmartre. 20 heures, le 20. Tél.: 42-46-10-87.

FFF
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 18. Tél.: 69-43-03-03.

Lloyd Cole
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 19. Tél.: 69-43-03-03. De 90 F a 120 F.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Anne Sylvestre
Theatre de la Potiniere, 7, rue Louis-le-Grand, Paris-2e. Mº Opéra. 21 heures, le 15, jusqu'au 29. Tél.: 42-61-44-16. 100 F.

Tuba Song
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris-4e. Mº Hôtel-de-Ville. 19 heures, les 16, 17, 18, 19 et 20. Tél.: 42-71-46-50. 120 F.

Philippe Noireaut et Marie-Jo Thério
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mº Sentier. 20 heures, les 16, 17, 18, 19 et 20. Tél.: 42-36-37-27. 40 F.

Anna Prucnal
Dejazet, 41, boulevard du Temple, Paris-3e. Mº Republique. 20 h 30, les 16, 17, 18, 19 et 20; 16 heures, le 21, jusqu'au 28. Tél.: 48-87-52-55. De 100 F à 160 F.

Michele Atlani
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 16, jusqu'au 30. Tél.: 44-59-82-82. Entrée libre.

Mes souliers sont rouges
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mº Sentier. 22 h 15, les 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25 et 30, jusqu'au 4 mai. Tél.: 42-36-37-27. 70 F.

Fabienne Pralon
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Mº République. 20 h 30, le 17. Tél.: 42-02-20-52. 60 F.

Les Zig'Zinzin
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 17, jusqu'au 24. Tél.: 44-59-82-82. Entrée libre.

Francis Cabrel
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, les 18, 19 et 20. Tél.: 49-52-50-50. De 60 F à 220 F.

Jean Guidoni
Ivry-sur-Seine (94). La Manufacture des Œillets, 25, rue Raspail. Mº Mairie-d'Ivry. 21 heures, les 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29 et 30 avril et le 1er mai. Tél.: 40-50-66-98. 100 F.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Menato Colandrea, Marika Lombardi, Marisa Dupont
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13e. Mº Glacière. 20 h 30, le 15. Tél.: 45-89-01-60. 100 F.

Quebracho
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7e. Mº Rue-du-Bac. 20 h 30, le 16. Tél.: 49-54-75-00. 80 F.

Piquete latino de Diego Pelaez
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris-14e. Mº Vavin. 21 h 30, le 16, jusqu'au 25 juin. Tél.: 43-20-14-20. 90 F.

Cuarteto Cedron
Vingtième Théâtre, 7, rue des Plâtrieres, Paris-20e. Mº Ménilmontant. 20 h 30, le 17. Tél.: 43-66-01-13. 120 F.

Parissa
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 18. Tél.: 42-74-22-77. 80 F.

Le Grand Klezmer de Paris
Horse's Mouth Pub, 120, rue Montmartre, Paris-2e. Mº Sentier. 21 heures, le 18. Tél.: 40-39-93-66. Entrée libre.

Melway et le Zo Gang
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 20. Tél.: 45-23-51-41. De 110 F a 130 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

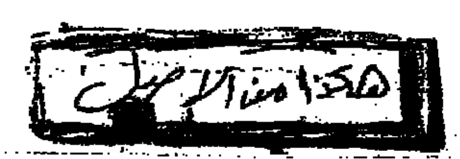
Compagnie Toute une nuit
Jean-Michel Agius: *Cavalier seul*. Jean-Michel Agius-Amy Swanson: *Anyway.*
Espace Kiron, 10, rue La Vacquerie, Paris-11e. Mº Voltaire. 18 h 30, les 16 et 19. Tél.: 44-64-11-50. 80 F.

Compagnie Dominique Bagouet
Assai.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 16, 17, 19 et 20. Tél.: 42-74-22-77. De 90 F à 140 F.

Mathilde Monnier
Chinoiserie.
Saint-Ouen (93). Espace 1789, 2, rue Bachelet. 20 h 30, les 16 et 17. 90 F.

Cie Fattoumi-Lamoureux,
Cie Jean-François Duroure
Chorégraphies de Jean-François Duroure, Héla Fattoumi et Eric Lamoureux.
Les Ulis (91). Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan. 20 h 30, le 16. Tél.: 69-07-65-53. 95 F.

Compagnie V.O., Elaine Konopka, Catherine Violet
Olivier Viaud: *Calypse*. Catherine Violet: *Joie 3*. Elaine Konopka: *Nocturnes.*
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13e. Mº Glacière. 20 h 30, le 19. Tél.: 45-89-01-60. [illegible]



La CLT participera bien au second bouquet numérique

Patrick Le Lay, PDG de TF 1, devrait présider la société Télévision par satellite, Cyrille du Peloux, président de Lyonnaise Communications, en sera le directeur général

L'ANNONCE, jeudi 11 avril, au micro de Radio-Monte-Carlo, de la constitution d'un deuxième bouquet numérique autour de France Télévision, TF 1, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), M 6 et la Lyonnaise des eaux était-elle prématurée ? Pour être le premier à communiquer la nouvelle, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, aurait *« brûlé la politesse »* et pris de court les cinq nouveaux partenaires. De fait, *« sur instruction formelle d'Albert Frère et Michel Delloye »* – respectivement actionnaire principal et administrateur délégué de l'opérateur luxembourgeois – la CLT n'a pas encore apposé sa signature au bas de l'accord créant Télévision par satellite (TPS), société commune chargée d'exploiter un bouquet de programmes numériques diffusé par satellite sur l'Europe francophone. Toutefois, Albert Frère, déjà assuré du feu vert de Bertelsmann, aurait promis à Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux et actionnaire de TPS, que l'accord sera paraphé avant une semaine. *« La CLT signera. Simplement, elle doit veiller au respect des procédures vis-à-vis de ses filiales de la CLT »*, assure Nicolas de Tavernost, directeur général de M 6, filiale de l'opérateur luxembourgeois.

En clair, Albert Frère va peser chaque terme du contrat pour éviter un conflit juridique avec le groupe Havas, actionnaire à 40 % de la Compagnie luxembourgeoise de multimédia (CLMM), holding de contrôle de la CLT. Les statuts de la CLMM, détenue par Albert Frère (60 %) et Havas (40 %) *« font obligation au financier belge de consulter Havas avant toute opération importante »*, commente un proche du dossier.

NÉGOCIATION EUROPÉENNE

« Tout n'est pas fini », avait prévenu Pierre Dauzier (*Le Monde* daté 14-15 avril). Selon le PDG d'Havas, une vaste négociation est en cours à l'échelle européenne autour des alliances dans la télévision numériques. Ces discussions, qui mettent aux prises Havas, Canal Plus, le groupe Bruxelles Lambert (GBL), dirigée par Albert Frère, Audiofina, holding de tête de la CLT, et Bertelsmann, pourraient redessiner les contours des bouquets numériques annoncés en France comme en Allemagne.

Convaincus d'obtenir le paraphe de la CLT, les partenaires de TPS s'organisent et se répartissent les rôles. La présidence de la société devrait revenir à Patrick Le Lay, PDG de TF 1, et la direction générale confiée à Cyrille du Peloux, président de Lyonnaise Communications, premier câblo-opérateur français. Un responsable nommé par France Télévision devrait diriger le comité des programmes. Cette instance aura pour tâche de mettre au point la composition du futur bouquet.

Avec la confirmation de la CLT, le tour de table de TPS semble bouclé. Selon Nicolas de Tavernost, tous les actionnaires *« sont des diffuseurs pour préserver l'*affectio societatis ». Toutefois, d'autres partenaires devraient rejoindre le bouquet : UGC, par exemple, dont le catalogue de films pourrait approvisionner une chaîne cinéma et alimenter des programmes de paiement à la séance. Mais aussi MTV et VH1, télévisions musicales du groupe américain Viacom, *« à condition que ces chaînes soient très francisées pour respecter les quotas européens de diffusion »*. Selon M 6, TPS tient *« à présenter une offre de programmes qui soit au moins aussi concurrentielle que celle de Canalsatellite »*.

D'après M 6, le deuxième bouquet numérique sera diffusé dès septembre 1996. La véritable commercialisation débutera à Noël, période pendant laquelle Canalsatellite, ensemble concurrent, enregistre l'essentiel de ses abonnements.

LE CHOIX DU DÉCODEUR

L'offre de TPS sera uniquement retransmise *via* Eutelsat, où TF 1 a loué plus de cinq répéteurs sur les satellites Hot Bird. Les canaux réservés par la CLT sur Astra devraient être réservés au marché allemand. Le choix d'Eutelsat par TPS pourrait sonner le glas de la filière satellitaire Télécom. Déjà, France Télécom aurait réservé des canaux pour des clients français sur les satellites Hot Bird 3 et 4 qui seront lancés fin 1996 et à la mi 1997.

Selon les actionnaires de TPS, le choix du décodeur numérique n'aurait pas encore été tranché. Selon Nicolas de Tavernost, *« la concurrence avec Canal Plus peut être intelligente et ne pas se placer au niveau du décodeur »*. Sous la pression du public comme du gouvernement, Canal Plus pourrait ouvrir son système de contrôle d'accès. En cas de refus de la chaîne cryptée, TPS devrait choisir *« un système de contrôle d'accès compatibles avec tous les autres »*. Une manière d'éviter l'empilement des boîtiers numériques chez les abonnés.

Guy Dutheil

■ **TÉLÉVISION ALLEMANDE :** selon *Der Spiegel*, Leo Kirch, patron du puissant groupe audiovisuel allemand Kirch, et son fils Thomas, veulent se désengager partiellement de la chaîne de télévision privée Pro Sieben. Détentrice de 24,5 % du capital, la famille Kirch devrait réduire sa participation à moins de 10 % (9,9 % exactement) pour respecter les nouvelles dispositions légales qui limitent la part d'audience d'un opérateur à 15 % des téléspectateurs allemands. Le groupe Kirch dispose d'une part d'audience estimée à plus de 28 %. La vente des titres pourrait avoir lieu lors de l'entrée en Bourse de Pro Sieben, dont le capital se répartit actuellement comme suit : 40 % à REWE, le géant allemand de la distribution, 24,5 % à Thomas Kirch, et 35,5 % à deux banques munichoises, la BHF Bank et la Bayerische Hypotheken-WechselBank, qui ont signalé leur intention de vendre leurs parts.

■ **MÉDIAS : Lionel Jospin** a installé, jeudi 11 avril, la *« commission nationale médias et communication »* créée par le Parti socialiste pour réfléchir sur les évolutions stratégiques du secteur. Le premier secrétaire du PS a saisi cette occasion pour s'*« alarmer des manœuvres et des pressions répétées de la droite qui ont conduit, depuis le début de l'année, à l'éviction ou au non-renouvellement de nombreux responsables dans l'audiovisuel public »*.

■ **PRESSE : Bayard Presse** reprend le mensuel *Terre sauvage* (135 000 exemplaires diffusés, en moyenne). Le tribunal de commerce de Paris a accepté jeudi 11 avril la proposition de Bayard (10,5 millions de francs), qui s'est engagé à reprendre les 11 salariés permanents. Créé en 1986 par Jean-Noël Beyler (Editions Nuit et Jour), racheté en 1994 par *VSD*, le groupe contrôlé par la famille Siegel, *Terre sauvage* avait été mis en vente à la suite du dépôt de bilan de ce groupe.

Europe 1 repasse sous la barre des 10 % d'audience

LA TROISIÈME « VAGUE » Médiamétrie, qui mesure l'audience des stations réalisant plus de deux points d'audience cumulée pendant les mois de janvier-février-mars, a été publiée lundi 15 avril.

RTL conserve, et de loin, sa première place avec 17,6 % (mais baisse de 0,5 % par rapport à la précédente vague de novembre-décembre 1995) ; France-Inter reste stable avec 11,5 % – soit 0,2 % de moins que lors de la précédente vague. Europe 1, qui avait amorcé depuis six mois sa remontée – 9,6 % en avril-juin 1995, mais 10,1 % en novembre-décembre 1995 –, obtient 9,5 % d'audience cumulée et retombe ainsi sous la barre symbolique des 10 %. *« Le groupe Europe Communication n'est pourtant pas mal loti*, explique Jacques Lehn, président d'Europe 1, *puisque ses radios musicales augmentent leur audience ; quant à Europe 1, elle subit comme les autres généralistes une baisse. Nous ne sommes donc pas inquiets. »* L'audience de RMC n'a pas « frémi » : 3,6 %, contre 3,7 % lors de la précédente vague.

Quant à France-Info, qui avait réalisé 11,6 % d'audience en novembre-décembre 1995 – elle avait notamment bénéficié des mouvements de grève, du 24 novembre au 16 décembre –, elle perd pratiquement un point, avec 10,5 %, mais sur un an gagne un point (9,5 % au premier trimestre 1995). La station d'informations en continu repasse derrière RTL, France-Inter et NRJ.

Ce sont les réseaux musicaux qui profitent de cette vague de début d'année : NRJ réalise 10,9 % (contre 10,6 %), Europe 2 obtient 5,5 % (5,2 % en novembre-décembre 1995), Skyrock réalise 5,3 % (contre 4,8 %) et Fun Radio, 7,1 % (contre 6,4 % dans la précédente vague).

V. Ca.

★ **Enquête « 75 000 radios » réalisée en janvier, février, mars 1996 pour la période lundi-vendredi auprès des 15 ans et plus. Un point d'audience cumulée : 464 600 auditeurs.**

LUNDI 15 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. La deuxième fois. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. L'ours en peluche. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. Un enfant surgi du passé.
18.00 Sydney Police. Mise en scène. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, La Minute hippique.

20.50

TÉMOIN Nº 1
Une femme en rupture ; Julie et Mélissa ; Le meurtre d'un adolescent ; Hold-up (125 min). 58160937
Chaque mois, avec l'aide des téléspectateurs, Jacques Pradel et Patrick Meney cherchent à élucider des affaires criminelles.

22.55

COMME UN LUNDI
Magazine présenté par Christophe Dechavanne. Nous fait-on manger n'importe quoi ? (95 min). 758950
Deux équipes défendent des positions adverses dans un débat divisant les Français.
0.30 Football. Présentation des demi-finales retour de la Ligue des Champions.
1.05 Journal, Météo.
1.15 7 sur 7. Invités : Jacques Delors, Noa Rabin (rediff.). 2.05 et 3.10, 4.10, 4.50 TF1 nuit. 2.15 Enquêtes à l'italienne. 3.20 Histoire de la vie. 5.00 Musique. 5.10 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 INC. Magazine.
13.55 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Série.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons. Les copains d'abord, avec Renaud.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Le camion de tomates.
17.30 C'est cool. Série. Le choix de Basile.
18.05 et 2.55 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Refus de dodo.
19.20 et 1.10 Studio Gabriel. Invitée : Catherine Lara.
19.59 Journal, Météo.

20.55

L'AMOUR EN PRIME
Téléfilm de Patrick Volson, avec Stéphane Freiss, Florence Pernel (105 min). 8486115
Une jeune femme gagne un week-end en Amérique latine en compagnie de son acteur de série télévisée préféré.

22.40

POUR RELATIONS SINCÈRES ET DURABLES...
Documentaire (54 min). 5262399
23.34 Journal, Bourse, Météo.
23.55 Le Cercle de minuit. Le sang. Avec F. Pommier (*Psychanalyste à l'épreuve du sida*) ; Pr. J. Bernard (*Le Sang des poètes*) ; M.-A. Hermitte (*Le Sang et le droit* (75 min) Pr. J. Ruffié (*La Transfusion sanguine*). 4142561
1.40 Hartley cœurs à vif. 2.25 D'un soleil à l'autre (rediff.). 3.30 24 heures d'infos. 4.40 Les Grands Travaux du monde. Les eaux fertiles. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Beau Fixe. Avec Jean-Marie Proslier.
14.30 La croisière s'amuse. La vedette. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.10 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Poulpe : un travelo nommé Désir*, de Noël Simsolo.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES RISQUES DU MÉTIER ■
Film français d'André Cayatte (1967, 105 min). 784486
Film inspiré d'une série de faits divers, où Cayatte s'est intéressé à la fragilité des témoignages et du système judiciaire.
22.30 Journal, Météo.

23.00

BOULEVARD DES HIRONDELLES
Film français de Josée Yanne (1991, 90 min). 97757
En 1943, un couple d'enseignants lyonnais est engagé dans la Résistance. Le mari est arrêté à Colluire où Jean Moulin est pris. Scrupuleuse adaptation du livre autobiographique de Lucie Aubrac, qui, pour délivrer son mari, parvint à duper les hommes de Klaus Barbie.
0.30 Libre court. Comme un dimanche, d'Olivier Jahan. 0.55 Dynastie. Les derniers vivats. Feuilleton. 1.40 Musique Graffiti. Jazz à Nice : *Panter*, par Marcus Miller et ses musiciens (15 min).

La Cinquième

14.00 Le Mépris ■ ■ ■ Film français de Jean-Luc Godard avec Brigitte Bardot, Michel Piccoli (1963, 105 min). 896234
16.00 Fenêtre sur court. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Aventuriers et écrivains. Michel Leiris. 18.15 L'Œuf de Colomb. L'hélicoptère. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Petit Vampire. Série [5/13]. Le cercueil fait partie du voyage, de Christian Görlitz (30 min). 9573
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge. La sécurité nucléaire après Tchernobyl (30 min). 8844
20.00 La Légende du sport. Documentaire. La fascination du hockey sur glace (30 min). 5757
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

HORS SAISON ■ ■
Film germano-franco-suisse de Daniel Schmid avec Sami Frey, Carlos Devesa (1992, 90 min). 283573
Un homme apprend que l'hôtel de ses grands-parents, dans les Alpes suisses, va être démoli. Il y revient une dernière fois. Inspiré des propres souvenirs du réalisateur, un beau film sur les jeux de la mémoire, de l'imaginaire et de la nostalgie.

22.15

RACKET ■
Film britannique de John McKenzie avec Bob Hoskins, Helen Mirren (1981, v. o., 108 min). 596047
Un gangster qui règne sur Londres est soudain victime, ainsi que ses hommes, d'une série d'attentats dont il ne sait à qui attribuer la responsabilité.
0.05 Court-circuit. National Achievement Day. Court métrage britannique de Ben Hopkins (1995, N., 30 min). 57689
Le National Achievement Day, *journée de la réussite nationale, est un jour où tout le monde est censé agir dans l'intérêt commun... Un court métrage plusieurs fois primé en 1995 et 1996.*
0.35 Raging Bull ■ ■ Film américain de Martin Scorsese (1980, v.o., 129 min). 8318825

M 6

13.25 La Mort douce. Téléfilm de Gilbert Gates, avec Patty Duke, Tom Conti (88 min). 3096115
Une infirmière, toute dévouée à sa tâche, est accusée d'avoir provoqué la mort d'une malade atteinte d'un cancer incurable. Elle est inculpée de meurtre.
15.00 Deux flics à Miami. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 L'Etalon noir. Série.
18.00 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. [1/2] Lee Harvey Oswald.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.45

L'ÉVADÉ
Film américain de Tom Gries (1975, 91 min). 937370
Un homme est injustement accusé de meurtre et incarcéré dans une prison mexicaine. Routine du film d'aventures, mise en scène tape-à-l'œil. Bronson réduit à son physique.

22.35

L'ARBALÈTE ■
Film français de Sergio Gobbi avec Daniel Auteuil, Marisa Berenson (1984, 87 min). 3235486
De bons acteurs égarés dans un drame du « milieu » accumulant les poncifs.
0.10 Highlander. Prise au piège. Série.
1.00 Jazz 6. Magazine présenté par Philippe Adler. Cannonball Adderley Sextet (2e partie) (50 min). 4961028
1.50 Best of Jean-Jacques Goldman. Musique.
3.20 Culture rock. Magazine. 4.15 La Tête de l'emploi. Magazine. 4.45 Turbo. Magazine (30 min).

Canal +

10.45 Sans aucune défense ■ Film américain de Martin Campbell (1991, 104 min). 2402641
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Visions de meurtre. Téléfilm de Sam Pillsburg (90 min). 9731573
15.15 Télé fleur bleue. Documentaire (27 min). 9761757
15.40 Les Vestiges du jour ■ ■ Film de James Ivory (1993, 134 min). 6341115
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LES COMPLICES
Film américain de Charles Shyer (1994, 118 min). 430757
Il est journaliste au Chicago Chronicle *et cavaleur. Elle travaille au* Globe *et lui fait concurrence. Ensemble, ils tombent sur un fait-divers cachant une affaire grave.*
22.30 Flash d'information.

22.40

VEILLÉES D'ARMES
Films français de Marcel Ophuls.
22.40 Premier voyage ■ ■. (1994, 89 min). 910979
0.10 Deuxième voyage ■ ■ (1994, 136 min). 3023196
En 1992, Marcel Ophuls part pour la Bosnie pour y rencontrer des journalistes internationaux. Un an plus tard, il retourne à Sarajevo.
2.30 Les Allumés... Yvon Achard, l'amoureux de abeilles (24 min). 5417738
2.55 Surprises (5 min.).

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand Débat. Le chômage est-il une fatalité ? (1).
21.30 Fiction. Du coq à l'âne (1).
22.40 Accès direct. Christian de Portzamparc.
0.05 Du jour au lendemain. Philippe Sers (Kandinsky). *0.50 Coda.* Jean-Philippe Goude : Petites formes données au temps qui passe (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Pier Paolo Pasolini (2) ; 1.57, Sarah Kofman (Rue Ordener, rue Labat) ; 2.26, Les yeux de la mélancolie ; 3.52, Du jour au lendemain : Sarah Kofman.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 31 mars, à la Chapelle Saint-Dominique à Perpignan, par le Concert Olympique, dir. Pierre Foulon : Trois leçons de ténèbres pour soprano et basse continue (création mondiale), de Corrette, Isabelle Poulenard, soprano, Françoise Johannel, harpe, Emer Buckley, orgue positif, Philippe Foulon, viole de gambe.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Jitanjafona pour violon électrique Raad, orchestre et électronique en temps réel, de Barroso, par l'Orchestre Esprit, dir. Alex Pauk ; La Voie du ciel, de Tzang Shing-Kwei.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres d'Arenski, Moussorgski, Medtner.
0.00 La Rose des vents. Festival d'Art Sacré. Concert donné le 28 mars, en l'Eglise Saint-Germain-de-Charonne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 29 novembre 1995, à la salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Günter Herbig, Evgueni Kissin, piano : Concerto nº 1, de Tchaïkovski ; Symphonie nº 8, de Dvorak.
22.30 Les Soirées... (Suite). Préludes op. 103 nº 1 à 4, de Fauré, Jean Hubeau, piano ; Concerto pour violoncelle op. 57, de Roussel, par l'Orchestre de Paris, dir. Jean-Pierre Jacquillat, Albert Tétard, violoncelle ; La Tragédie de Salomé, de Schmitt, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski, Jacques Prat, violon ; Ballade pour piano et orchestre, de Koechlin, par l'Orchestre phiharmonique de Monte-Carlo, dir. Alexandre Myrat, Bruno Rigutto, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa (France 3 du 12/4/96)
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le monde est à vous. Invitée : Mireille Mathieu (France 2 du 7/4/96)
0.00 On aura tout vu.
0.30 Soir 3 (France 3).
0.20 L'Univers du Smithsonian. [2/12] Information - Informatique.

Planète

20.35 La Route de Bolivar. [1/2] Profil d'un continent.
21.30 Le Pays des sourds.
23.10 Nemadi.
23.50 Les Animaux de la Méditerranée. [14/27] Comme dans un miroir.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Raymond Devos.
21.00 Un week-end sur deux ■ Film de Nicole Garcia (1989, 100 min) 87873880
22.40 Paris déco.
23.05 Concert : Iggy Pop. Enregistré au festival de Phoenix (Etats-Unis), en 1994. (55 min). 22791825
0.00 Paris dernière.
0.55 Aux arts et caetera.
1.25 Eco, écu et quoi ? (25 min).

France Supervision

20.30 Les Visiteurs ■ Film de Jean-Marie Poiré (1992, 100 min) 18052134
22.10 Cassiopée.
23.10 Coulisses.
23.40 L'Eté des grands créateurs.
0.10 Les Grands Courants de l'art italien. Raphaël.
0.55 Jet Star.
1.50 Raid (35 min).

Ciné Cinéfil

20.30 La Tia Tula ■ Film de Miguel Picazo (1963, N., v.o., 90 min) 5028009
22.00 La Tour des ambitieux ■ ■ Film de Robert Wise (1954, N., v.o., 105 min) 3890450
23.45 Le Monocle noir ■ ■ Film de Georges Lautner (1961, N., 95 min) 82231863

Ciné Cinémas

20.30 Les mois d'avril sont meurtriers ■ ■ Film de Laurent Heynemann (1986, 85 min) 80713554
21.55 Rio Bravo ■ ■ Film de Howard Hawks (1958, v.o., 140 min) 19102399
0.15 La Nuit de San Lorenzo ■ ■ ■ Film de Paolo et Vittorio Taviani (1982, 105 min) 37543516

Série Club

20.45 (et 23.45) La Loi selon Mac Clain. Feu vert.
21.35 (et 1.00) Jim Bergerac. Emprunt d'identité.
22.20 Le Club.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Les diamants ne sont pas éternels.
23.00 Mission impossible. Le faux témoin.
0.30 Janique aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.00 M.A.S.H. Le souvenir de l'orphelinat.
20.25 Boulevard en liberté.
21.35 New York Police Blues. Episode nº 44.
22.20 Chronique de la combine.
22.25 *Road Games* ■ Film de Richard Franklin (1981, 90 min) 13781467
23.55 Concert : Woodstock 25th Anniversary (70 min). 16895979

Eurosport

18.00 Marathon. En direct. 100e marathon de Boston (150 min). 7690221
20.30 Speedworld.
22.00 Catch.
23.00 Eurogoals.
0.00 Eurogolf (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

19.30 Journal. 20.10 La Condamnation de Kitty Dodds. Téléfilm de Michael Tuchner (1993) avec Veronica Hamel. 21.50 Débat. 23.15 Journal. 23.40 Javas. 23.50 24 heures sur les marchés. 23.55 La Pensée et les Hommes (10 min).

RTL 9

19.30 Charles s'en charge. 19.55 La Vie de famille. 20.20 Jeu. 20.30 L'Amour dans de beaux draps. Film de Carl Reiner (1990, 90 min). Avec Kirstie Alley. *Comédie dramatique.* 22.00 Leader. 22.05 Double Jeu. Film de Rick Rosenthal (1984, 115 min). Avec JoBeth Williams. *Aventures.*

TMC

19.35 Dingue de toi. 20.00 Marc et Sophie. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Fleur d'oseille. Film de Georges Lautner (1967, 110 min). Avec Mireille Darc. *Comédie policière.* 22.25 Moitié-moitié. Film de Paul Boujenah (1989, 80 min). Avec Michel Boujenah. *Comédie.* 23.45 H2O. 0.15 Les Brigades du Tigre (60 min).

TSR

19.30 Journal. 20.05 La Disparue. Film de George Sluizer (1992, 115 min). Avec Jeff Bridges. *Drame.* 22.00 Tirées. 22.05 Aux frontières du réel. Opération presse-papier. 22.55 Sortie libre. 23.55 Flash. 0.05 American Gladiators. 0.50 Télétexte (5 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Jean Genet, paria définitif

Arte salue le rebelle disparu en 1986. Cavales et travestissements d'un poète de génie, que restitue le remarquable documentaire d'Albert Dichy et Michel Dumoulin dans une soirée thématique

« ECRIRE, c'est peut être ce qui vous reste quand on est chassé du domaine de la parole donnée », dira-t-il un jour devant les caméras. Jean Genet, né en 1910 de père inconnu, abandonné par sa mère, pupille de l'Assistance publique, fugueur récidiviste. Homosexuel prostitué, piètre voleur de mouchoirs et de livres, hôte récurrent des univers carcéraux. Jean Genet, auteur de sa propre légende, rapide, ambigu et paradoxal, autoproclamé paria définitif. Chantre de l'infamie et du scandale systématique, avocat lyrique des proscrits, réprouvés et autres baladins des marges...

L'œuvre de Genet n'est rien d'autre que cette magnifique revanche d'un enfant programmé pour l'écrasement – *« Créer, c'est toujours parler de l'enfance (...). Tout jeune, j'ai compris très vite que dans la vie tout était bouché pour moi. »* Enfant ébloui par la langue de Ronsard, particulièrement doué pour utiliser et détourner les plus belles armes de l'« ennemi » : *« Il fallait que je m'adresse, dans sa langue justement, au tortionnaire (...). Ce que j'avais à dire était tel, témoignait de tellement de souffrances, que je devais utiliser cette langue-là. »* Contrat superbement honoré, entre mascarade et sincérité, avec ce chapelet de scandales qu'il égrena en poèmes, romans (en un premier temps publiés sous le manteau), pièces de théâtre, articles et manifestes. La plupart objets d'opprobre et de haine, pour la plus grande jubilation de leur auteur.

ATTENTION, À TON SAC À MAIN.

PESSIN

Le parcours de violente originalité de cet infréquentable – jusqu'à sa mort le 15 avril 1986, quelques heures après celle de Simone de Beauvoir – a été subtilement revisité par Albert Dichy et Michel Dumoulin. Couronné en 1993 par le Prix spécial du jury au Festival du film d'art, ce travail est celui de deux grands familiers de l'œuvre : le premier, notamment éditeur des écrits politiques de Jean Genet et responsable du fonds déposé à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) ; le second, fin metteur en scène de plusieurs pièces de Genet. Une longue et riche enquête (diffusée en deux parties, à 21 h 40 et 0 h 35), d'une évidente empathie, mais qui respecte cependant les ambiguïtés, restitue l'*« épaisseur »* et le *« poids »* de l'être Genet.

Camarades d'enfance, éditeurs, écrivains, comédiens, critiques, artistes et militants... le puzzle des témoignages est presqu'aussi prolifique qu'est vaste la carte géographique arpentée par cet éternel vagabond, jusqu'à ce Moyen-Orient qui occupera l'espace des quinze dernières années de sa vie. Genet, jamais dans le cadre. Toujours entre évasion et clôture ; locataire sans bagages – même lorsque sa renommée pourra lui permettre davantage – de modestes chambres ; défiant, jusque dans son ultime halte, ce monde occidental qui l'a *« piétiné »*. Au sud de Tanger, dans le vieux cimetière chrétien espagnol de Larache, situé entre prison et bordel.

Jean Genet, le vagabond (1910-1943) n'a pas encore les moyens de *Jean Genet, l'écrivain (1944-1986)* qui sillonne la planète par les airs. Les rails défilent au rythme des fugues (vers Nice, Marseille, Bordeaux...) que le jeune passager clandestin finira par payer, jusqu'à sa majorité, d'un séjour à la colonie agricole pénitentiaire du Mettray, place forte de son œuvre. Comme le souligne Edmund White (auteur d'une indispensable biographie publiée chez Gallimard en 1993), Genet est le créateur inégalé de l'autofiction. Toute une métaphysique de l'univers concentrationnaire sublimé – rituels, profanations, sacrifices et grâces – déployée en fantasmes flamboyants. En un temps, la grâce définitive accordée par Vincent Auriol (en 1949), puis le *Saint Genet, comédien et martyr*, de Sartre (en 1952) l'ont réduit au silence. Jusqu'à ce que d'autres bannis requièrent son engagement et sa plume subversive. Cabotin, peut-être ; lucide, sûrement : *« Les vrais tortionnaires, en réalité, ne me lisent pas. »*

Valérie Cadet

★ « Soirée thématique : Jean Genet », Arte, mardi 16 avril, de 21 h 40 à 2 h 15.

Les raisins de la colère

par Agathe Logeart

TOUJOURS les mêmes mots. Pour le moment, cela s'appelle encore des « raids ». On voit les chars qui tirent, les nuages de poussière qui s'élèvent dans le ciel bleu où se découpent les cyprès. Les mêmes inusables mots, encore, qui resservent inlassablement pour dire que l'exode a jeté des centaines de milliers de personnes sur les routes. L'exode jette toujours les gens sur les routes, dans tous les pays du monde, en une formule rituelle qui précède des images toujours semblables.

Ces gens s'entassent à l'arrière de camions qui ressemblent à des bétaillères, ou dans des voitures surchargées des biens que l'on n'a pas voulu laisser derrière soi, un fatras de bassines, de matelas, de casseroles. C'est le vade-mecum habituel des pauvres que les bombes chassent de chez eux. On les imagine, faisant à la hâte leurs balluchons, lançant un dernier regard à ce qui fut leur maison, leur village, leur école. Que pourrait-on emporter de plus, que laisse-t-on derrière soi que l'on n'est pas sûr de retrouver un jour ? On enroule les bébés dans des couvertures, on fait se hâter les ancêtres aux gestes lents. Rester ou partir ? La décision doit se prendre si vite... La vie sauve est au bout du chemin. C'est du moins ce qu'ils aimeraient croire. Mais de temps en temps la mort venue du ciel fauche, indistinctement, ceux qui croyaient pouvoir lui échapper. Les villes, les villages désignés comme possibles objectifs de l'artillerie israélienne, deviennent des zones fantômes, où n'errent plus que des journalistes. Ceux qui restent, qu'ils n'aient pas les moyens de partir ou parce qu'ils l'ont décidé ainsi, ont gagné les caves, quand il y en a. Ils attendent, pêle-mêle, que tonne le ciel, en organisant une survie précaire. France 2 a montré les enfants sortis des abris, qui se distraient comme ils peuvent, en regardant passer les avions. Ils savent distinguer, nous dit-on, les appareils de reconnaissance de ceux qui lancent les bombes, nourris d'un étrange savoir de spécialistes, transmis dès la petite enfance... Quelle peur, quelle rage se cimentent-elles là pour la vie, dans ces yeux tournés vers le ciel, capables de déchiffrer les signes envoyés par l'ennemi, avant même d'avoir songé à apprendre à lire ? La télévision du Hezbollah (on apprit ainsi que le Hezbollah avait une télévision...) a tourné une petite séquence de propagande, qu'on put découvrir dans les éditions de la nuit.

On y voit quelques dizaines de candidats à l'attentat suicide, en treillis, le visage noirci et la ceinture remplie de bâtons d'exploifs, prêter serment sur le Coran et promettre de sacrifier leur vie dès que l'ordre leur en sera donné. En voyant ces hommes fanatisés, robotisés, on se demandait combien d'entre eux, quand ils étaient enfants, avaient dû faire leurs balluchons en guettant la mort venue du ciel.

Le gouvernement israélien a emprunté à Steinbeck le nom de code de cette opération d'intimidation, baptisée « les raisins de la colère ». C'était bien trouvé.

MARDI 16 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Les cloches sonnent. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Douce terreur. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. Radio crime.
18.00 Sydney Police. Le sucre. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique.

20.50

PINK CADILLAC ■
Film américain de Buddy Van Horn (1988, 95 min). 887535
Le réalisateur a meublé les trous du scénario avec des scènes d'actions. Clint Eastwood n'est pas très à l'aise face à une blonde explosive.

22.55

LMI, LE MAGAZINE INFO
Magazine présenté par Guillaume Durand (75 min). 6265413
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. Jacques-Henri David.
0.35 Chapeau Melon et bottes de cuir. Les gladiateurs. Série.
1.30 Journal, Météo.

1.40 Reportages (rediff.). 2.10 et 3.15, 4.15 TF1 nuit. 2.20 Enquêtes à l'italienne. 3.25 Histoire de la vie. 4.50 Musique. 5.00 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.50 Derrick. Série.
14.40 Le Renard. Série.
15.35 Tiercé. En direct de Longchamp.
15.50 et 5.25 La Chance aux chansons. Les copains d'abord.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Change pas Eddie ! Série.
17.30 C'est cool. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Ce n'est pas moi.
19.25 et 2.35 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.55

SUPERMAN ■
Film américain de Richard Donner avec Christopher Reeve (1978, 145 min). 8914581
Mise en scène à grand spectacle d'une célèbre bande dessinée américaine. Enorme budget, effets à sensation.

23.25

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Langage : les céfrans parlent-ils aux Français ? (90 min). 6714581
0.55 Journal, Bourse, Météo.
1.15 Le Cercle de minuit. La photo. Avec Jean-Luc Monterosso, Marc Riboud, Didier Daeninckx, Henry Chapier et les photographes Willy Ronis, Ralph Gibson et les critiques Bernard Lamarche Vadel, Michel Guérin (75 min). 3874790

3.05 Taratata (rediff.). 4.15 24 heures d'infos. 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Beau Fixe.
14.25 Félix le chat.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Ma vie à belles dents*, de Marcel Carné.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

RINGLING BROS AND BARNUM & BAILEY CIRCUS
Commentaire de Sergio (90 min). 862332
124e édition du cirque, surnommé « le plus grand chapiteau du monde ».
22.20 Journal, Météo.

22.55

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 775852
Dans la plupart des régions, Aléas, le magazine de l'imprévisible, change de formule. Depuis 1991, cette émission a déjà proposé plus de cent cinquante histoires qui composent un portrait sociologique de la France des années 90.

0.25 Sagacités (rediff.). 0.50 Sidamag (rediff.). 1.05 Dynastie. Le grand mariage. Feuilleton. 1.50 Musique Graffiti. *Concerto pour piano et orchestre*, de Tchaïkovski, par l'Orchestre de la radio de Moscou, sol. Vladimir Fedoseiev, dir. Mikhaïl Pletnev (25 min).

La Cinquième

13.30 Attention santé. 13.35 Déclics magazine. 14.00 Des choix pour demain. Le Mexique [4/4]. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Le Palais de Hampton Court. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Mon héros préféré. Madame Bovary présenté par Régine Deforges. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux. Les secrets de la jungle : le paradis perdu des montagnes.

Arte

19.00 Le Petit Vampire. Série [6/13]. Voyage en train de nuit. 9061
19.30 7 1/2. Présenté par Désiré Bethge. Les élections législatives en Italie (30 min). 8332
20.00 Archimède. Turbulences ; illusion acoustique ; le son ; le xylophone et l'ordinateur ; bibliographie (30 min). 5245
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LA VIE EN FACE : LA MOITIÉ DU CIEL D'ALLAH
Documentaire de Djamila Sahraoui (56 min). 9221326
Une histoire de la condition féminine en Algérie des années 50 à nos jours. Des paroles fortes prononcées à visage découvert.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : JEAN GENET
● Lire ci-dessus.
21.41 Jean Genet, le vagabond. Documentaire [1/2] de Michel Dumoulin (69 min). 102285806
La vie marginale de Jean Genet, orphelin, voleur et poète, à partir d'archives diverses et de témoignages de ses amis d'enfance, de son éditeur...
22.50 Querelle. Film franco-allemand de Rainer Werner Fassbinder (1982, v.f., 115 min). 1597516
0.35 Jean Genet, l'écrivain. Documentaire [2/2] (100 min). 4970251

2.15 I Don't Wanna be a Boy. Documentaire d'Alec Behrens et Marjin Muljser (v.o., rediff.) (35 min). 32191887

M 6

13.25 Blessures de femmes. Téléfilm d'Ed Kaplan (91 min). 3063887 *La direction d'une usine de produits chimiques texane contraint ses ouvrières à se faire stériliser. Mais quelques semaines plus tard, l'entreprise ferme...*
15.00 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 L'Etalon noir. Série.
18.00 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. [2/2] Lee Harvey Oswald.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Les allergies. L'univers microscopique.

20.50

SLIDERS, LES MONDES PARALLÈLES...
Téléfilm d'Andy Tennant (84 min). 152351
Episode pilote d'une nouvelle série qui nous emmène dans des mondes parallèles où la réalité est tout autre.

22.30

LE TESTAMENT DU CŒUR
Téléfilm de Rod Holcomb (90 min). 9620264
Une jeune femme, atteinte d'un mal incurable, demande à sa meilleure amie, redoutable femme d'affaires, de s'occuper après sa mort de sa petite fille. Malgré les changements qu'implique, pour elle, une telle décision, celle-ci accepte.
0.05 Capital (rediff.). La bataille du ciel (115 min). 5322413

2.00 Best of 100% français. Musique. 3.35 La Saga de la chanson française. Gilbert Bécaud. Documentaire. 4.30 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

10.50 Black Robe. Film austro-canadien de Bruce Beresford (1994, 97 min). 4903697
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Mes meilleurs copains ■ ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1989, 107 min). 1955500
15.30 Les Monstres de nos cauchemars. Documentaire (47 min). 52239
16.20 Belles de l'Ouest ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1994, 96 min). 417790
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.

20.15

▶ FOOTBALL
En direct. Coupe de l'UEFA : demi-finale retour : Bordeaux - Slavia Prague (135 min). 1271055
22.30 Football. Résumé. Barcelone - Bayern Munich (55 min). 58968
23.25 Flash d'information.

23.30

L'APPÂT ■
Film français de Bertrand Tavernier (1995, 112 min). 8023603
Tavernier s'est inspiré d'un fait divers réel pour peindre des adolescents d'aujourd'hui glissant à des actes criminels sans en avoir conscience. En donnant dans le social, le réalisateur a voulu faire une sorte de portrait d'une époque sans porter de jugement moral. Tout de même, on n'est pas si loin de Avant le déluge, *tourné par André Cayatte en 1953.*
1.25 Anna ■ Film franco-russe de Nikita Mikhalkov (1994, v. o., 96 min). 41386065

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Ernest Bloch n'est-il qu'un compositeur hébraïque ? (2).
20.30 Archipel médecine. Médecin généraliste : quelle formation pour quelle fonction ?
22.40 Nuits magnétiques. Vous y dansiez petite, y danserez-vous mère-grand ? (1).

0.05 Du jour au lendemain. Richard Cannavo (Le Chien fou). 0.50 Coda. Jean-Philippe Goude : Petites formes données au temps qui passe (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Un coup de feu jamais n'abolira (1) ; 2.00, Comment l'Afrique écrit son Histoire ; 3.41, Agora : Hélène Tournaire ; 4.06, Le Chilam Balam ou le retour du jaguar ; 5.34, Guatemala : Les larmes de l'Altiplano.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 9 mars, salle Olivier Messiaen à Radio-France, à l'occasion du 80e anniversaire d'Henri Dutilleux, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Œuvres de Dutilleux : Mystère de l'instant (version révisée) ; Timbres, espace, mouvement ou la Nuit étoilée ; Tout un monde lointain, concerto pour violoncelle et orchestre (avec interlude), Nadine Pierre, violoncelle.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Silvestrov, Kolman.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Haydn, Alban.

0.00 La Guitare dans tous ses états. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Louis Spohr. La Flûte enchantée, ouverture, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Georg Solti ; Concerto n° 8 in modo di scena cantante, de Spohr, par l'Orchestre de la Radio de Berlin, dir. Christian Fröhlich, Ulf Hoelscher, violon ; Variations pour clarinette et piano op. 33, de von Webern, Walter Boeykens, clarinette, Robert Groslot, piano ; Œuvres de Spohr, Beethoven.

22.35 Les Soirées... (Suite). Le Vaisseau fantôme, ouverture de Wagner. Œuvres de Spohr, Weigl, Paganini, Mendelssohn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 11/4/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques. (France 2 du 10/4/96)
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).
22.50 Pêche au gros. [8/12] Trigana.
23.40 La Route de Bolivar. [1/2] Profil d'un continent.
0.40 Le Pays des sourds (100 min).

Planète

20.35 Histoire de l'aviation. [7/7] Le mur du son 1945 - 1960.
21.30 Portrait de Bruno Bettelheim. [1/4] Un autre regard sur la folie.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : l'écrivain Vladimir Fedorowski.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Quadrille ■ ■ Film de Sacha Guitry (1937, N., 95 min) 36278500
0.00 Totalement cinéma.
0.25 Concert : Iggy Pop. Enregistré au festival de Phoenix (Etats-Unis), en 1994 (55 min). 41271746

France Supervision

Cassiopée.
20.00 L'Eté des grands créateurs.
20.30 A la recherche de la 7e merveille du monde.
21.20 Joseph Mustacchi dit Georges Moustaki.
22.15 Concert : Georges Moustaki. Enregistré à Alexandrie (75 min). 93806784

Ciné Cinéfil

20.30 La Dénonciation ■ Film de Jacques Doniol-Valcroze (1961, N., 110 min) 8547210
22.20 Le Désordre ■ ■ Film de Franco Brusati (1963, N., 95 min) 85598142
23.55 L'Accroche-cœur ■ Film de Sacha Guitry et Pierre Caron (1938, N., 85 min) 73521055

1.20 Terror in a Texas Town ■ Film de Joseph H. Lewis (1958, N., v.o., 80 min) 57766052

Ciné Cinémas

20.30 Guerre et amour ■ ■ Film de Woody Allen (1974, 85 min) 80617326
21.55 Cop ■ Film de James B. Harris (1987, v.o., 105 min) 36815500
23.40 Vol d'enfer ■ Film de George Miller (1984, 95 min) 85080662

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. Le rallye.
20.45 (et 23.45) Jake Cutter. Le souvenir.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. La malédiction de Bronild.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Créatures des ténèbres.

23.00 Mission impossible. Le film.
0.30 Le 16 à Kerbriant (30 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui déménage (v.f.).
21.25 Voyage d'enfer à Edgewood. De David Wright.
22.15 Chronique bakélite.
22.20 Earth Two. L'étranger.
23.10 Nylon Blues. De Françoise Levie.
0.05 Absolutely Fabulous. Joyeux anniversaire.
0.35 Top bab.
1.20 Route 66. Le terrible silence (50 min).

Eurosport

20.00 Sumo.
21.00 Boxe.
22.00 Football.
0.00 Snooker (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

19.30 Journal. 20.10 Génies en herbe. 21.10 Pulsations. 22.10 Françoise et les siens. 22.50 Journal. 23.10 24 heures sur les marchés. 23.15 Les Chrétiens dans la vie sociale (10 min).

RTL 9

19.30 Charles s'en charge. 19.55 La Vie de famille. 20.20 Jeu. 20.30 Supergirl. Film de Jeannot Szwarc (1984, 110 min). Avec Faye Dunaway. *Fantastique*. 22.20 Leader. 22.25 Johnny Guitar. Film de Nicholas Ray (1953, 115 min). Avec Sterling Hayden. *Western*. 0.20 Télé-achat.

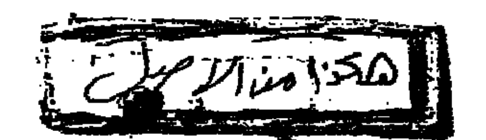
TMC

19.35 Dingue de toi. 20.00 Marc et Sophie. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Les Chevaliers du Texas. Film de Ray Enright (1949, 90 min). Avec Joel McCrea. *Western*. 22.05 Sud. 23.45 La Lune d'Omaha. Téléfilm de Jean Marbœuf avec Jean-Pierre Cassel (85 min).

TSR

19.30 Journal. 20.05 A bon entendeur. 20.35 La Femme du boucher. Film de Terry Hughes (1991, 110 min). Avec Demi Moore. *Comédie*. 22.25 NYPD Blue. 23.10 Titres. 23.15 Tabou. 23.40 Flash. 23.55 La Demoiselle de Russie. 0.45 Télétexte (5 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde

MARDI 16 AVRIL 1996

Un pavé dans l'Enfer

par Pierre Georges

LE FAIT EST ÉTABLI : l'enfer, c'est les autres. L'Enfer et les autres, parlons-en justement. Cela s'est passé dans le fameux Paris-Roubaix, course pavée de mauvaises intentions. L'épreuve fêtait dimanche son centième anniversaire. C'est dire si Jeanne Calment était jeunette lorsque fut inventé ce supplice cycliste engendrant volontiers la dithyrambe et le superlatif.

Paris-Roubaix, légende du siècle, a connu un anniversaire étrange. D'abord la course se déroula par grand beau temps. Ce qui nuit nettement à l'aspect épique de la chose. Imagine-t-on une transatlantique par mer d'huile et brise clémente ? Ce fut un peu cela. Un Paris-Roubaix dans un fauteuil, droit devant, tranquille comme baptiste, devant les pique-niqueurs saucissonnant dans les tranchées printanières.

Ensuite il arriva à l'arrivée une chose étrange. Paris-Roubaix, la plus belle course, celle qui, pour les coureurs, *« ne s'achète pas »*, s'est gagnée à la courte-paille. Ou presque. Il se trouve en effet qu'à 90 kilomètres de l'arrivée, trois coureurs de la même équipe italienne prirent la poudre d'escampette. Il y avait là un Belge, Museeuw, présumé patron, et deux Italiens, Bortolami et Tafi, supposés ses serviteurs. L'affaire fit son chemin et chacun son devoir. Si bien qu'en vue du port, la question, la seule, la vraie se posa pour les trois compères. Du genre, bon c'est pas le tout, Roubaix est en vue, la course est gagnée, mais qui la gagne ? Tempête sous les casques !

Voilà bien l'enfer précité. Trois postulants pour la gloire. Et aucun ne voulant renoncer. On eût pu imaginer que les trois échappés évacuent la question préalablement et laissent à un sprint le soin de trancher. Cela aurait été trop simple, et assurément, trop sportif. Au lieu de quoi on entra en de rudes et longues négociations.

Une fois, deux fois, dix fois la voiture du directeur sportif de l'équipe se porta à hauteur des coureurs. Pour tenter, on le suppose, d'imposer la paix dans ce ménage à trois. Au prétexte logique que puisqu'il fallait bien un vainqueur, autant se mettre d'accord tout de suite. Cette logique patronale n'entraîna manifestement pas l'adhésion enthousiaste des postulants. Museeuw ne s'imaginait que vainqueur. Bortolami et Tafi ne se résignaient pas aux obscures utilités.

Bref, on fit appel aux hautes autorités. Le téléphone cellulaire n'ayant pas été inventé pour les chiens, même de course, le directeur sportif appella Rome. Là, le patron de l'équipe, le bon dottore Squinzi, fit savoir qu'il se moquait éperdument de savoir qui gagnerait. Pourvu que l'on gagnât !. La position était sage, mais le problème restait entier. Et les trois coureurs commençaient à ne plus s'aimer comme avant.

Il fallait trancher. Le directeur sportif trancha. Museeuw, premier, Bartolomi deuxième, Tafi troisième. C'était un ordre ! Agrémenté de quelques douceurs, la gloire pour le premier, l'argent-baume pour les deux autres. Ainsi fut-il dit et fait. Et l'arrivée en V des trois hommes eut toute la convivialité d'apparence des victoires par consentement mutuel. Un peu comme ces cérémonies religieuses de divorce à l'amiable que des pasteurs anglicans organisent désormais. Avec bénédiction des séparés et remise solennelle des alliances à l'officiant. A charge pour lui de les vendre aux enchères, au profit d'œuvres de charité. Type Paris-Roubaix.

La Bulgarie accueille l'assemblée annuelle de la BERD alors qu'elle fait face à une crise bancaire majeure

Plusieurs pays de l'Est ont rattrapé les « derniers » membres de l'Union européenne

SOFIA
de notre envoyée spéciale

L'assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) qui doit durer deux jours s'est ouverte, lundi 15 avril, à Sofia. Au moment où la BERD fête son cinquième anniversaire, il est clair que la transition est loin d'avoir touché son terme. La Bulgarie, pour ne prendre que cet exemple, cumule nombre de problèmes communs à toute la région.

D'un côté, les disparités ne cessent de s'accroître au sein de l'ex-bloc communiste. De l'autre, certains pays, comme la Pologne ou la République tchèque, enregistrent des taux de croissance à faire rougir les membres de l'Union européenne (UE). La Slovénie est à peine plus pauvre que la Grèce, l'Etat le moins prospère de l'UE, alors que l'Asie centrale peut prétendre recevoir les crédits internationaux au taux préférentiel réservé aux pays les plus pauvres du monde. La transition économique, le grand chantier ouvert avant même la chute du mur de Berlin, s'achèverait déjà en Europe centrale alors qu'elle ne fait que commencer dans certains Etats issus de l'ex-URSS. Le premier problème de ces pays, et le plus important d'entre eux en ce début d'année 1996, touche la sphère politique. Les nouvelles démocraties sont souvent encore loin d'être solidement implantées. Et en dehors des inquiétudes suscitées par les prochaines élections présidentielles en Russie, ce sont moins les résultats directs des récents scrutins qui inquiètent les économistes que leurs conséquences sur l'évolution des structures.

DES RÉFORMES LENTES

La Roumanie, où des élections doivent avoir lieu à la fin de l'année, vient de réduire considérablement la libéralisation de son marché des changes. La Bulgarie fait face actuellement à une crise bancaire majeure. Comme le souligne un observateur, *« les autorités de Sofia décident de fermer les établissements et de les maintenir à flot selon leur bon vouloir »*. Plus généralement, Nichola Stern, l'économiste en chef de la BERD, se demande si le choix de réformes lentes fait par certains pays n'est pas un *« symptôme du désir de la bureaucratie de rester aux commandes »*.

Le deuxième problème est celui de la sécurité, aussi bien *« physique que législative »*, selon l'expression d'un représentant des – rares – investisseurs étrangers en Bulgarie. Autant les rues de Sofia sont aujourd'hui réputées dangereuses, autant le peu de fiabilité des textes de loi, votés puis modifiés du jour au lendemain, décourage les investisseurs. Toute la région s'affaire, bien sûr, à la privatisation des moyens de production. En Bulgarie, la privatisation de masse incluant des distributions de titres de participation (*vouchers*) vient à peine de commencer.

L'idéal serait que le pays candidat à des transformations industrielles d'une telle ampleur puissent s'appuyer sur un modèle dont le succès serait assuré. Mais ils trouvent en face d'eux des pays occidentaux divisés sur le rôle optimal de l'Etat dans l'économie (la conception française est par exemple éloignée de celle de la Grande-Bretagne) et des spécialistes dont les conseils divergent souvent. La question de savoir s'il vaut mieux privatiser d'abord et restructurer ensuite, ou l'inverse, reste ouverte.

La République tchèque a largement privilégié la première option mais ses entreprises, dont l'actionnariat est souvent très diffus, sont lentes à se remettre à niveau. En Pologne, elles ont choisi un système plus lent, avec la création de fonds nationaux d'investissement. Mais les résultats de cette méthode apparaissent prometteurs aux yeux de l'économiste Olivier Blanchard. Les préoccupations communes touchent des secteurs aussi variés que l'avenir de la protection sociale – les grèves répétées des médecins tchèques en témoignent – ou l'approvisionnement énergétique.

Si elle n'a toujours pas trouvé son équilibre économique, l'Europe de l'Est reste encore à la recherche de son identité politique. Les conflits qui opposent la Pologne et la Russie au sujet de l'élargissement de l'OTAN, les propositions de rapprochement récemment lancées par Moscou à la Bulgarie, mais rejetées immédiatement, sont autant de signes de la fragilité des relations.

Françoise Lazare

Le doublement du capital

Les cinquante-neuf gouverneurs des pays et institutions membres de la BERD devaient, lundi 15 avril, entériner le doublement du capital de l'institution. Le capital social sera porté de 10 milliards d'écus à 20 milliards d'écus (127 milliards de francs). La fraction immédiatement versée par les membres sera égale à 22,5 % de leur participation (contre 30 % lors de la première opération), payable en huit annuités à partir de 1998.

La France détient 8,5 % du capital de la banque, comme les autres pays européens et le Japon. Les Etats-Unis sont le premier actionnaire de la BERD avec 10 % du capital.

Les inédits de l'écrivain Mishima

TOKYO
de notre correspondant

Plusieurs textes inédits du romancier Yukio Mishima ont été découverts à son domicile, a annoncé en premier page, dimanche 14 avril, le quotidien *Asahi*. Ces documents, dont une préface à *La Confession d'un masque*, roman de 1949 qui le fit connaître, pourraient jeter une lumière nouvelle sur l'œuvre et la vie à bien des égards mystérieuses d'un homme qui se suicida par éventrement (*seppuku*), dans la tradition des guerriers, au siège de l'état-major des forces terrestres à Tokyo, le 25 novembre 1970.

C'est au cours de rangements, à la suite de la mort, en juillet 1995, de la veuve de l'écrivain, qu'ont été découverts des cartons contenant des carnets de Mishima enfant, une dizaine de courts romans d'adolescence, une cinquantaine de copies de lettres adressées à l'écrivain Yasunari Kawabata, prix Nobel en 1968, et une vingtaine de cahiers de notes sur la rédaction de la dernière œuvre du romancier, *La Mer de la fertilité*. Selon les spécialistes de l'écrivain, l'authenticité de ces manuscrits comptant huit mille feuilles ne fait aucun doute. Bien que certains textes aient été annotés par la femme de Mishima, ses deux enfants ignoraient leur existence. Ils ont décidé de les publier bien que les courts romans comportent la mention de la main de leur père *« inutile de publier »*. Parmi ceux-ci figurent un conte psychologique intitulé *La Maladie du bal* et un texte écrit lorsque l'écrivain avait une quinzaine d'années : *L'Eclat du cœur*. Un autre court roman a été écrit à l'époque de la publication de *La Confession d'un masque*.

Les carnets de Mishima enfant et la préface à *La Confession d'un masque* pourraient éclairer les tourments de l'adolescence de l'écrivain. La préface commence par ces mots : *« Ceci est la confession d'un recalé à l'école du sexe. On naît mauvais élève et il m'aura fallu douze ans pour arriver là où un écolier ordinaire parvient en quatre ans. »* Les cahiers contiennent en outre des esquisses de romans et d'opérettes que Mishima n'a jamais terminés.

Philippe Pons

Hausse à Paris

LA BOURSE DE PARIS était en hausse, lundi 15 avril, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,70 % pour s'établir à 2 089,28 points.

Les actions françaises étaient soutenues par la vigueur du dollar et par la progression du marché obligataire. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, était en hausse de 20 centièmes à 122,14 points. Le dollar s'inscrivait à 5,1231 francs, 108,50 yens et 1,5110 mark, son cours le plus élevé depuis quatorze mois face à la monnaie allemande. Le franc était lui aussi bien orienté, à 3,3910 francs pour un mark.

La monnaie allemande était affaiblie par les anticipations de baisse des taux directeurs de la Bundesbank, laquelle réduirait la rémunération des placements libellés en marks. La réunion du conseil de la banque centrale allemande, jeudi 18 avril, constituera le principal événement de la semaine sur les marchés financiers.

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du lundi 15 avril en hausse de 1,03 %. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture à 21 883,04 points, son niveau le plus élevé depuis le 7 février 1992.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	15/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	580187	220616075,60
Schneider SA	649883	153567653,30
Comptoir Moder.	23847	44234790
Total	117324	41988897
Sodexho	20774	40529871
Lyonnaise Eaux	80514	40442609
Carrefour	10705	39856276
L'Oreal	23890	36755731
Eaux (Gle des)	70354	36650589
Paribas	96937	31397360,60

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le lundi 15 avril, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21660,50	–0,16	+10,14
Honk Kong index	10849,80	–0,39	+8,51

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

21660,50 — 17 janv. — 28 fév. — 15 avril

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 12/04	Var. en % 11/04	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2074,74	+0,11	+10,83
Londres FT 100	3751,10	+0,18	+1,67
Zurich	—	—	+12,11
Milan MIB 30	—	—	+11,60
Francfort Dax 30	2507,72	–0,08	+11,26
Bruxelles	1700,43	+0,02	+9,02
Suisse SBS	—	—	–4,76
Madrid Ibex 35	—	—	+7,72
Amsterdam CBS	—	—	+13,09

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 12/04	% 11/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,6600	–0,04	329	353
Écu	6,3510	–0,01	—	—
États-Unis (1 usd)	5,1000	–0,07	4,8000	5,4000
Belgique (100 F)	16,5385	–0,08	16,0100	17,1100
Pays-Bas (100 fl)	303,8800	–0,07	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2510	–0,05	2,9900	3,4900
Danemark (100 krd)	87,9900	–0,05	82	92
Irlande (1 iep)	7,9745	–0,11	7,6200	8,3700
Gde-Bretagne (1 L)	7,7240	–0,01	7,3300	8,1800
Grèce (100 drach.)	2,1070	–0,08	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,0800	+0,03	68,5000	78,5000
Suisse (100 F)	417,5600	–0,27	407	431
Norvège (100 k)	78,6000	[illegible]	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,3000	–0,04	46,9000	50
Espagne (100 pes.)	4,0610	+0,01	3,7800	4,3800
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7616	[illegible]	3,4500	4,0500
Japon (100 yens)	4,6983	+0,05	4,4700	4,8200

PARITES DU DOLLAR	15/04
FRANCFORT : USD/DM	1,5035
TOKYO : USD/Yens	108,5500

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,90	6,61
Allemagne	3,31	6,50
Grande-Bretagne	5,81	8,18
Italie	10,25	10,51
Japon	0,47	3,24
États-Unis	5,25	6,64

MATIF

Echéances 12/04	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Juin 96	167795	121,76
Sept. 96	447	—
Déc. 96	2	—
Mars 97	—	—

Tirage du *Monde* daté dimanche 14-lundi 15 avril 1996 : 537 600 exemplaires - 3

Hongkong : la consultation de « dissidents » par la Chine tourne au fiasco

PÉKIN
de notre correspondant

Le *South China Morning Post*, principal quotidien de langue anglaise à Hongkong, annonçait, dimanche 14 avril, une nouveauté en gros titre à sa « une » : *« La Chine écoute la dissidence. »* Le principal représentant de Pékin dans le processus de transition, Lu Ping, avait en effet entamé un *« week-end de consultations »* avec des représentants de divers milieux professionnels, dont l'Association du barreau, dominée par des personnalités décidées à faire comprendre au continent les inquiétudes suscitées par ses dernières décisions fermant la porte au dialogue avec les milieux libéraux. Le journal se félicitait de ce *« remarquable changement d'attitude »*.

Dimanche après-midi, la situation était clarifiée. Deux délégués de la Fédération des étudiants avaient été expulsés physiquement du forum pour avoir condamné la décision de Pékin de dissoudre les instances élues sous le règne britannique. Un millier de manifestants, comprenant une dizaine de membres du Conseil législatif, organisaient une marche de protestation dans la ville. Une vingtaine d'entre eux mettaient le feu à des cartons et à un pneu devant l'un des hôtels les plus luxueux du Territoire, où se tenait la réunion. *« Les pourparlers avec la Chine sont affectés par la colère au sujet du Conseil législatif »*, titrait, lundi, le *South China Morning Post*.

Les manifestants de Hongkong – pour la plupart des militants du Parti des démocrates de l'avocat Martin Lee – protestaient non seulement contre le fait que les principaux interlocuteurs que privilégient les envoyés de Pékin sont le plus souvent leurs amis politiques, mais aussi contre la décision de dissoudre le Conseil législatif (Legco). L'un des représentants de Pékin, Chen Zuo'er, se félicita de l'action de la police pour faire disparaître de l'Hôtel Grand Hyatt, où se tenait la « consultation », les banderoles et calicots que les manifestants y avaient introduits subrepticement. L'hôtel se trouve à côté du bâtiment officiel dans lequel, fin mars, cent trente mille résidents de Hongkong se sont fait enregistrer afin d'obtenir un passeport de « citoyen britannique d'outre-mer », qui ne leur donne pas le droit de s'installer en Grande-Bretagne, mais au moins celui de voyager en tant que sujet de Londres.

Rentrant de Londres dimanche, le gouverneur Chris Patten, que chacun s'entend à considérer comme largement marginalisé, a estimé que la *« leçon »* à tirer de la crise diplomatique provoquée par les réformes démocratiques est que, *« dans une société libre et ouverte, on tolère l'expression de toutes sortes d'opinion »*. Le représentant de Pékin, pour sa part, a jugé que le déploiement de banderoles n'entrait pas dans la catégorie des modes d'expression *« raisonnables »*.

Francis Deron

Une annonce erronée a aggravé le bilan de l'incendie de Dusseldorf

UN MESSAGE D'ÉVACUATION ERRONÉ, diffusé durant l'incendie qui a ravagé, jeudi 11 avril, l'un des terminaux de l'aéroport international de Düsseldorf, a ajouté à la confusion qui régnait et aurait été à l'origine de la mort de plusieurs personnes. Les survivants du sinistre, qui a fait seize morts et cent cinquante blessés, ont raconté comment quelque deux mille cinq cents personnes s'étaient bousculés pour trouver les issues de secours. L'aéroport a alors diffusé un message demandant aux passagers de se rendre à l'étage des arrivées, soit au cœur du sinistre. *« Pour des raisons inexplicables le texte erronné a été diffusé pendant un certain temps »*, a déclaré le président du Conseil de surveillance de l'aéroport, Jörg Bickenbach. – *(Reuter.)*

■ **RUSSIE : le gouverneur de la banque centrale a indiqué, dimanche 14 avril, qu'il poursuivrait sa politique de** *« contrôle strict »* de la masse monétaire et a évalué le taux d'inflation annuel entre 20 et 25 % pour 1996 contre 131 % en 1995. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : quinze personnes ont été tuées** et quatorze blessées, lundi 15 avril, à l'aéroport de Timika dans la province d'Irian Jaya (extrême est de l'Indonésie), dans un massacre provoqué par un militaire pris de démence. – *(AFP.)*

■ **SOCIAL : la grève aux aéroports de Roissy et d'Orly,** commencée, le 11 avril, par quelques dizaines de salariés d'escale pour *protester contre* des mesures de temps partiel annualisé et l'emploi d'un « trop grand *nombre* » a eu *« peu d'impact »* sur les vols au départ des aéroports de Roissy et d'Orly, a indiqué, dimanche 14 avril, la direction d'Aéroports de Paris.

■ **CONSOMMATION : la société Moulinex** demande aux détenteurs de fours classiques AP5, fabriqués avant le 15 mars 1996, de ne plus les utiliser et de les rapporter dans les centres agréés en raison d'un défaut d'isolation électrique.

مكرر في الأصل

MUTATIONS
Les médecins expérimentent le travail en réseau page II



PORTRAIT
Bertrand Schwartz, pourfendeur de l'exclusion page III

Le Monde des INITIATIVES

MARDI 16 AVRIL 1996

METIERS



DEMAIN DANS INITIATIVES EMPLOI
L'amour du métier

ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page X

Les entreprises racontent leur histoire

NICOLAS VIAL

Les sociétés veulent renouer avec leur passé. Des historiens se spécialisent dans cette recherche

BESOIN de retrouver ses racines, son identité ? De préserver une mémoire collective ? Ou, tout simplement, de redynamiser les troupes ? Toujours est-il que, depuis une douzaine d'années, les entreprises françaises renouent avec leur passé. *« L'histoire est généralement considérée par le personnel comme lui appartenant : l'écrire, c'est reconnaître la contribution précieuse de générations de salariés, dont les destins professionnels, souvent obscurs, s'inscrivent ainsi dans une grande aventure collective »*, témoigne Pierre Labasse, chargé de la communication interne du groupe Danone. Et de citer en exemple l'ouvrage retraçant l'histoire de Gervais-Danone, *Chronique des années fraîcheur*, édité chez Olivier Orban.

Récent, l'intérêt pour l'histoire des entreprises nous vient tout droit des Etats-Unis, où le phénomène remonte à l'entre-deux-guerres ; ainsi la première chaire de *Business History* est-elle née à Harvard en 1927. Président de l'Association pour le développement de l'histoire économique (ADHE) et professeur d'histoire économique et sociale à l'université Paris-I-Sorbonne, Jacques Marseille explique le « retard » des chefs d'entreprise français en la matière par leur souci légendaire de la discrétion, que résume bien le vieil adage, attribué à un patron du Nord : *« Le bien ne fait pas de bruit. Le bruit ne fait pas de bien. »*

Il n'empêche : à l'heure du « tout-communiquant », l'histoire d'entreprise est devenue une véritable niche dont le chiffre d'affaires est évalué bon an mal an à une dizaine de millions de francs, hors édition. A côté de petites agences qui naissent aussi rapidement qu'elles disparaissent, deux sociétés spécialisées se disputent âprement ce micro-marché : Public Histoire (3,5 millions de francs de chiffre d'affaires, six salariés) et ClioMédia (2,6 millions, six salariés également). Sans oublier les universitaires et tous les historiens free-lance qui gravitent autour, sans toujours vivre de leur plume. Les étudiants en histoire ne doivent donc pas se bercer d'illusions quant aux éventuels débouchés sur ce créneau.

BESOIN PONCTUEL

« Contrairement au marché du journal d'entreprise, estimé à 600 millions de francs annuels, dont le besoin est par définition régulier, celui du livre d'histoire est forcément ponctuel : *lorsqu'une entreprise a publié son ouvrage, elle ne va pas recommencer avant plusieurs décennies »*, explique Félix Torres, directeur de Public Histoire, qu'il a fondée en 1983. Conséquence des difficultés économiques du moment ? Ce normalien, agrégé d'histoire, constate depuis un an *« une baisse des commandes, un peu comme si les entreprises, qui ont de plus en plus une vision purement comptable de leur activité, hésitaient désormais à trop se regarder le nombril »*.

« En tant qu'outil de communication, l'histoire peut contribuer à fédérer des identités disparates. Généralement, les entreprises font appel à nous quand ça va bien, qu'il s'agisse de fêter un anniversaire ou de faire le point après un événement de première importance (rachat d'une autre société, conquête de nouveaux marchés...) », constate Pierre Dottelonde, docteur en histoire et gérant de ClioMédia, qu'il a créée en 1988. *« Seuls les survivants nous demandent d'écrire leur histoire : les autres, les «* loosers *», ne sont plus là pour la raconter »*, ironise Félix Torres. A ce jour, ClioMédia a réalisé une trentaine de livres ou brochures (histoire des Galeries Lafayette, de L'Alsacienne, d'Elf Aquitaine...) et une dizaine d'expositions ; tandis que Public Histoire peut se prévaloir d'une soixantaine de références, dont vingt-sept ouvrages (histoire d'Alcatel-Alsthom, de Rhône-Poulenc, de *Midi libre*, de l'autoroute Estérel-Côte d'Azur...) et autant de plaquettes, études internes et autres conceptions d'expositions.

Hors frais d'édition, les tarifs pratiqués par les deux agences se tiennent dans un mouchoir de poche : de 50 000 francs pour une brochure à 500 000 francs, voire plus, pour un bel ouvrage.

D'une agence à l'autre, les méthodes de travail sont sensiblement les mêmes : *« On cherche à connaître le substrat culturel de l'entreprise »*, confie Tristan Gaston-Breton, jeune universitaire de trente ans, salarié de ClioMédia, qui soutiendra cette année sa thèse consacrée à l'histoire de Lesieur. Deux temps forts jalonnent le travail de l'historien d'entreprise : la collecte d'informations (à travers le dépouillement des archives de la maison, des comptes-rendus de conseils d'administration, des rapports commerciaux mais aussi des registres des chambres de commerce...), généralement enrichie par le recueil des témoignages des salariés (entretiens individuels ou en table ronde).

Philippe Baverel

lire la suite page III

Ingénieurs de la mémoire

Sauvegarder et transmettre l'ensemble des connaissances techniques et des expériences professionnelles, afin d'éviter toute perte de savoir-faire : telle est la vocation de Nemesia (2,2 millions de francs de chiffre d'affaires), société fondée en février 1995 par trois consultants informaticiens, qui compte aujourd'hui six salariés. *« Nous veillons à préserver la mémoire de l'entreprise, véritable capital où il faut puiser sans cesse pour améliorer la productivité »*, explique Joanna Pomian, directeur de Nemesia, docteur en informatique et titulaire d'un DEA d'histoire médiévale.

Ainsi Nemesia a-t-elle restranscrit la mémoire d'un agent de Gaz de France sur le point de partir en retraite, ce qui a donné lieu à la rédaction d'un manuel de référence. Sur un créneau très technique par rapport aux historiens d'entreprise classiques, ces ingénieurs de la mémoire ont de solides connaissances scientifiques. *« En fait,* reconnaît Joanna Pomian, *nous recherchons des profils de moutons à cinq pattes, alliant les cultures d'histoire et d'informatique, mâtinée de management. »*

Les titulaires de bac + 2 à la recherche de nouveaux débouchés

Après l'engouement des débuts, les recrutements de BTS et de DUT se stabilisent. Les petites et moyennes entreprises deviennent les principaux demandeurs

LES BTS et DUT n'ont pas été épargnés par la dégradation de l'enseignement professionnel des diplômés de l'enseignement supérieur. Cette formation de niveau bac + 2 qui, il y a peu, constituait un véritable passeport pour l'emploi aurait-elle été victime de son succès ? En 1993, quelque 105 300 BTS et DUT ont été délivrés en France métropolitaine contre 37 211 en 1980 et 53 639 en 1985. Le nombre saurait-il tout expliquer ? *« Non, car il y a vraisemblablement des diplômes professionnalisés qui ont des débouchés extrêmement réduits »*, estime Jean-Louis Viargues, directeur du personnel et des relations sociales de l'UAP, qui souligne qu'il n'est pas si facile de trouver un bon BTS d'assurance ou un bon BTS carrière juridique.

L'UAP, en effet, est particulièrement friande de bac + 2 : *« Ils ont une réserve et une envie de progression importantes. »* Des entretiens annuels permettent de suivre les recrues. Un comité de gestion de carrière s'efforce de définir pour chacun des trajectoires, compte tenu de ses performances, de son degré de maîtrise de la fonction, de son potentiel. Un processus que l'on retrouve dans la plupart des grandes entreprises comme Peugeot, Total ou Rhône-Poulenc.

Les grandes entreprises, semble-t-il, ne boudent pas les bac + 2. Simplement, elles ont dans l'ensemble stabilisé leur niveau de recrutement. Chez Peugeot, qui emploie 11 000 ETAM (employés, techniciens et agents de maîtrise), dont 3 200 sont titulaires d'un BTS ou d'un DUT, les bac + 2 ont même le vent en poupe. *« C'est devenu un nouveau standard d'exigence pour les techniciens supérieurs, compte tenu des évolutions technologiques »*, indique Bernard Weill, à la direction centrale du personnel. Sur les quelque deux cent cinquante techniciens et agents de maîtrise recrutés en moyenne chaque année, 90 % ont désormais un niveau bac + 2. Les autres sont issus de la promotion interne. Les cadres sont, quant à eux, recrutés à bac + 5, *« rarement à bac + 4 car nous tenons à réserver un espace d'évolution de carrière à nos techniciens »*, affirme-t-il. Une intention tout à fait honorable lorsque l'on sait le malaise que fait peser sur cette catégorie l'absence de perspective de carrière. Dans le groupe automobile, les BTS-DUT ont six niveaux à franchir pour arriver en haut de l'échelle ETAM. Pour les uns, le parcours prendra quinze ou vingt ans, pour les autres il sera plus rapide, surtout si l'on a détecté chez eux un fort potentiel d'évolution. Ceux-là pourront passer cadre A (cadre maison) vers trente-cinq ans et cadre aux alentours de quarante ans. Aujourd'hui, 40 à 50 % des BTS-DUT recrutés ont des chances de passer cadre A et 20 % de passer cadre. *« Mais cela ne préjuge pas de l'avenir »*, ajoute prudemment Bernard Weill en faisant allusion au raccourcissement des lignes hiérarchiques et au débat sur le statut cadre/non-cadre.

Total, qui a stabilisé son recrutement depuis plusieurs années, a mis en place un système qui permet de répondre tant bien que mal à l'aspiration légitime des techniciens à évoluer. Le groupe pétrolier utilise une échelle d'appréciation de niveau de poste, dont deux échelons, le 10 et le 11, peuvent être occupés par des jeunes cadres tout juste sortis de l'école ou par des techniciens supérieurs, souligne Jean-Hubert de Roux, DRH de Total Raffinage Distribution.

DEUXIÈME CHANCE

Rhône-Poulenc, qui a profondément remodelé la structure de ses effectifs, étoffant la catégorie ETAM, qui est passée de 25 à 40 % en dix ans au détriment des ouvriers et employés, a instauré un système d'ouverture de carrière en direction des BTS-DUT. A l'issue de leurs cinq premières années d'expérience professionnelle, vers trente ans, les techniciens supérieurs qui ont su se faire remarquer par leurs qualités peuvent se voir offrir une deuxième chance : faire une école d'ingénieurs. *« C'est exceptionnel, mais la possibilité existe »*, souligne Maurice Gadrey, directeur des relations sociales du groupe. Autour de dix ans d'expérience, vers trente-cinq ans, les techniciens supérieurs peuvent bénéficier d'une formation professionnelle diplômante type CESI et passer cadre. Dans les deux cas, le changement de statut s'accompagne d'une mobilité.

Pour les quarante à cinquante ans ayant atteint un très haut niveau de technicité, Rhône-Poulenc a encore imaginé Promotech, *« un système d'évolution homme/emploi/organisation et non une simple formation »*, insiste Maurice Gadrey. *« On demande à l'individu de faire évoluer son propre poste, de lui donner une autre dimension »*. Les salariés concernés, triés sur le volet, suivent trois jours de formation par mois pendant deux ans, préparent une thèse qu'ils soutiennent auprès d'un véritable jury. A l'issue du cursus, ils passent cadres tout en restant sur le poste qu'ils ont fait évoluer. En cinq ans, cent quatre-vingts personnes ont bénéficié de ce programme. Deux seulement ont échoué.

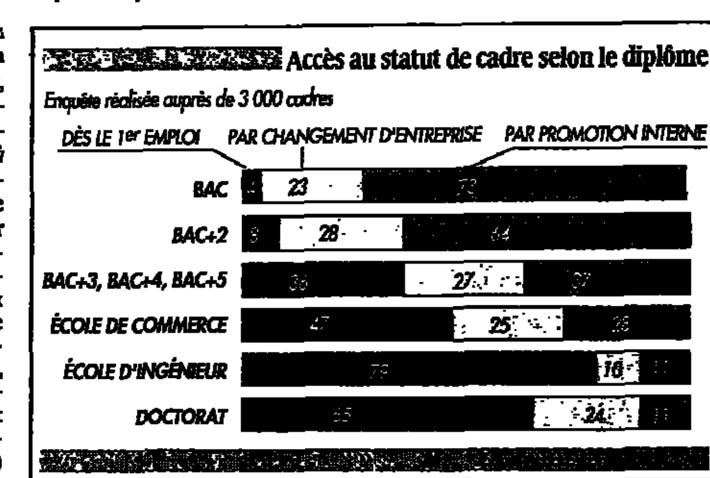
On constate également une propension de plus en plus grande de la part des entreprises à former des bac + 2 par la voie de l'alternance. C'est notamment le cas du Crédit agricole, qui, depuis trois ou quatre ans, forme des DUT de techniques de commercialisation ou des BTS d'action commerciale dans ses dix centres d'apprentissage. Lorsque les jeunes obtiennent leurs diplômes, ils peuvent faire acte de candidature. *« 70 % des jeunes embauchables le font. 10 % à 15 % poursuivent leurs études. Quant au taux d'échec à l'examen ou d'abandon, il est marginal, environ 10 % »*, affirme Guy Chalmin, directeur départemental des relations sociales à la fédération du Crédit agricole. Sur les quelque 1 650 personnes recrutées en 1995, 55 % étaient des bac + 2 issus pour moitié de l'apprentissage et pour l'autre moitié de la voie classique. L'UAP s'est également lancée depuis un an sur cette voie. *« Cela permet de passer deux ans ensemble et de mieux se connaître avant de se marier »*, dit joliment Jean-Louis Viargues.

IMPLICATION

Plus que dans les grandes entreprises, c'est dans les PME/PMI que les bac + 2 ont le plus de chances de trouver des débouchés car elles sont plus nombreuses. Jusqu'à une période récente, elles n'avaient que très peu accès à cette catégorie de diplômés qui préféraient entrer dans des grandes entreprises dans l'espoir d'y faire carrière. La crise aidant, les bac + 2 ont dû élargir leurs champs de recherche. Et les PME ont pu se rendre compte qu'*« elles étaient plus performantes avec des niveaux de formation plus élevés »*, souligne Pierre Gilson, vice-président de la CGPME chargé du social et de la formation. Toutefois, les débouchés sont variables selon les filières suivies. *« Il y a assurément des emplois dans les PME pour les BTS et les DUT industriels, car ce sont des jeunes qui ont l'habitude du terrain, de la machine et qui sont rapidement opérationnels. »*

Pour ceux qui ont une formation commerciale, les débouchés sont en revanche moins évidents car *« ils se retrouvent en concurrence avec des bac + 3 ou + 4 plus compétitifs qui n'arrivent pas à trouver d'emploi »*. Si l'évolution de carrière dans une PME n'a rien à voir avec les possibilités offertes par les grandes entreprises, les chances de promotion dans ce type d'entreprise sont loin d'être nulles.

Catherine Leroy



L'association pour l'emploi des cadres (APEC) relève que 8 % des bac + 2 accèdent au statut cadre dès le premier emploi.

Les rémunérations à la baisse

L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur se dégrade et ce sont les titulaires de DUT et de BTS qui pâtissent le plus de cette situation. 71 % des titulaires d'un DUT ou d'un BTS industriel accèdent à un emploi de la catégorie « cadres et professions intermédiaires » (contre 91 % en 1988). En ce qui concerne les diplômés des IUT ou STS tertiaires, cette proportion est de 44 % (contre 57 % en 1988) selon une enquête du Cereq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) effectuée en décembre 1994-janvier 1995 auprès de jeunes ayant obtenu leur diplôme en 1992 (*Cereq Bref*, n° 107, mars 1995).

Les salaires constatés en 1994 pour les différentes catégories de diplômés sont proches de ceux mesurés en 1987 en francs courants, ce qui signifie qu'ils ont diminué en francs constants : le salaire médian net des titulaires de DUT ou de BTS diminue entre 1991 et 1994 de 1 000 F, n'atteignant plus que 6 000 F. Enfin, le taux de chômage des titulaires de DUT ou de BTS, trente mois après leur sortie de formation, s'élève à 13,5 % contre 11,5 % pour l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur.

Des chercheurs étudient l'acte d'apprendre

Sept cassettes pédagogiques pour briser la dualité réussite-échec

CE n'est ni une méthode ni un ensemble de recettes. Plutôt une passerelle entre les savoirs des scientiques sur le mode de fonctionnement du cerveau et le monde de la pédagogie, un outil de travail destiné à tous ceux qui ont envie de mieux comprendre mais aussi de réfléchir sur la façon dont nous apprenons, une invitation au questionnement bien loin du prêt-à-penser commercial.

« C'est l'aboutissement de vingt-cinq ans de pratique et de recherche », confie Hélène Trocmé-Fabre, enseignante-chercheur en formation permanente à l'université de La Rochelle, et à l'origine de ce projet aussi singulier que passionnant... « Né pour apprendre » rassemble sept cassettes audiovisuelles réalisées par Daniel Garabédian, de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud (Contact : Ecole nationale supérieure de Fontenay Saint-Cloud / ENS Production Priam 92211 Saint-Cloud cedex). Chacune se décline autour d'un thème précis, éclairé par un spécialiste : ainsi dans *Né pour découvrir*, Boris Cyrulnik, éthologue, psychiatre, neurologue, nous explique que la comparaison des cerveaux des êtres humains révèle des organisations cérébrales extrêmement différentes selon les individus. Dans *Né pour reconnaître les lois de la vie*, Basarab Nicolescu, physicien et théoricien au CNRS, nous plonge, lui, dans l'univers de l'infiniment petit. Et nous démontre que notre logique binaire, traditionnellement utilisée – *« le noir est différent du blanc, l'homme est différent de la femme, le haut est différent du bas... »* – est beaucoup trop pauvre pour rendre compte de la complexité du monde quantique.

« Quand on essaie de comprendre ce qui se passe au niveau de l'infiniment petit avec notre langage à nous, on arrive très vite à des situations apparemment absurdes qui affirment une chose et son contraire », note le chercheur tout en précisant qu'il suffit de changer de langage pour que ces paradoxes cessent d'être des paradoxes...

Albert Jacquart, généticien et mathématicien, insiste, lui, sur le fait qu'*« il y a toujours et définitivement en chaque individu un potentiel de choix et de création d'autre chose »*...

L'ensemble incite véritablement à la remise en question des méthodes traditionnellement utilisées dans l'enseignement. On mesure vite l'ampleur du fossé entre les connaissances existantes et leur utilisation dans la pédagogie actuelle.

> « Il y a toujours et définitivement en chaque individu un potentiel de choix et de création »

« Nous nous enfermons aujourd'hui dans le couple réussite-échec au niveau pédagogique, mais aussi sur le plan économique, social, culturel... », déplore Hélène Trocmé-Fabre, qui aimerait remplacer ce couple infernal par une spirale beaucoup plus ouverte : *« Je préfère, moi, parler de potentiel et d'actualisation du potentiel. À quelqu'un qui me dit : « Je ne suis pas capable de... », je réponds : « Vous n'êtes pas encore capable de... »*

Bien que les cassettes soient toutes accompagnées d'un livret pédagogique, des modules de formation ont également été mis en place pour ceux qui souhaitent approfondir l'outil. Et un projet de CD ROM davantage accessible au grand public se trouve d'ores et déjà à l'étude.

Nathalie Mlékuz

e n b r e f

■ **BILANS DE COMPÉTENCES.** Réalisés en majorité pour des demandeurs d'emploi, ils demeurent, en 1994, surtout utilisés par des ouvriers et des employés (trois cas sur quatre). La part du secteur tertiaire a progressé par rapport à 1993, passant de 37 à 44 % de l'ensemble des bilans. Les personnes dont le niveau de formation est inférieur ou égal au bac constituent plus de 80 % des bénéficiaires. A eux seuls, ceux qui n'ont aucun diplôme (niveau VI) totalisent plus d'un quart des bilans réalisés.

■ **DÉPENSES DE FORMATION PROFESSIONNELLE.** En 1994, elles ont fléchi par rapport à 1993 de près de 3 %. Celles qui étaient destinées aux jeunes et aux demandeurs d'emploi n'ont pas conservé les niveaux élevés atteints en 1992 et 1993. En revanche, les dépenses de formation concernant les salariés au travail ont continué à progresser. La contribution de l'Etat s'est amplifiée, principalement par le biais du crédit d'impôt-formation. En valeur absolue, les dépenses de formation des entreprises a également augmenté ; mais en pourcentage de la masse salariale, elle est restée stable : 3,3 %, comme en 1993. *(Source Dares. Premières Synthèses n° 121.)*

Les médecins expérimentent le travail en réseau

La télémédecine, qui permet la transmission à distance de radios, échographies ou autres examens, facilite les échanges entre praticiens

DEUX fois par jour, Jean-Baptiste Rerolle, généraliste à Chinon, consulte sa boite aux lettres électronique sur l'écran de son ordinateur. Sur le réseau qui le relie à ses confrères, quinze à vingt messages : analyses médicales, radiographies, comptes rendus d'hospitalisations. A son tour, il émet des lettres relatives aux dossiers médicaux de ses malades. Il peut, par exemple, accélérer une demande de consultation à l'hôpital ou à la clinique de Chinon. Grâce à l'informatique, ce généraliste gère en temps réel l'actualité de ses patients. Ce faisant, il a le sentiment de jouer à plein son rôle de « pierre angulaire ». *« Cet outil est particulièrement efficace*, souligne-t-il, *pour des dossiers lourds. La cogérance d'un dossier que l'on peut juger sur pièces permet parfois d'éviter la répétition d'examens, voire l'hospitalisation. Tout le monde y gagne, le patient et la santé publique ! »*

Le gain de temps réalisé lui permet de consacrer plus de temps à ses consultations et à la réflexion sur un cas médical. A l'autre bout de la chaîne, un de ses correspondants potentiels, le médecin hospitalier Gérard Doll, chef de service de médecine interne à l'hôpital de Chinon, souligne pour sa part les avantages des boîtes aux lettres électroniques comparées au courrier postal : *« Il n'y a plus d'intermédiaire. On sait que le courrier va être lu directement avec attention. On va croire intimement ce que fait l'autre. »* Avec l'hôpital les relations entre médecins fonctionnent d'autant mieux qu'il s'agit d'une petite structure (cent lits de soins aigus) et que ceux-ci se connaissent bien. De plus en plus, les échanges entre professionnels de la santé en milieu hospitalier s'appuient sur l'utilisation de réseaux associant la voix, des données et des images numérisées, soit fixes (coupes d'anatomopathologie) ou animées (échographies) transmises à distance.

INTERACTIVITÉ

A l'hôpital Purpan de Toulouse, dans une salle spécialement équipée pour l'interactivité, des techniciens tentent une liaison avec Milan. Hier, plus simplement, c'était d'un hôpital de la région de Rodez qu'un spécialiste demandait un avis à ses confrères. *« Avant, les patrons se déplaçaient*, explique Louis Lareng, directeur de l'institut de télémédecine au CHU de Toulouse. *Maintenant, grâce à ce système, on peut traiter le malade sur place et éviter de le transférer »*. En Midi-Pyrénées, le développement de la télémédecine a pour but de garantir un accès égal aux soins pour tous en tout point de la région. Il s'inscrit dans la politique d'aménagement du territoire. Louis Lareng affirme qu'ainsi *« les urgences des hôpitaux de proximité pourront ne pas être fermées, et que l'on compensera le manque d'équipements ou de compétences. »* Un bel optimisme qui n'est toutefois pas unanime : *« Si cette mise en réseau est faite dans un but pédagogique, partant d'un niveau de connaissances en vue de les améliorer, je suis pour*, estime Jean-Marie Caillé, chef du service de neuroradiologie du CHU Pellegrin, à Bordeaux, *mais si c'est seulement fait pour se rassurer, il y a le risque de voir le système remis entre les mains des seuls techniciens. Ma crainte serait que l'on puisse dire : « Tout compte fait, on n'a pas besoin de radiologues à tel endroit, les manipulateurs suffiront et les données seront analysées à Bordeaux ». »*

Il faut éviter que des hôpitaux puissent se sentir sous tutelle. Le professeur Jean-Paul Sarramon, chef du service d'urologie à Purpan, est lui aussi conscient des risques. Selon lui *« un changement des mentalités des spécialistes entre eux sera nécessaire pour éviter le risque de complexes d'infériorité des confrères »*. Il voit quand même dans le télédiagnostic un intérêt essentiel, *« celui de compléter un diagnostic hésitant, en donnant, au médecin qui appelle, un avis formel. Qu'on ne s'y trompe pas*, ajoute-t-il, *ce type de consultation concerne moins de 5 % des cas en urologie et nous sommes suffisamment peu nombreux pour bien nous connaître. Cela doit être infiniment plus compliqué en chirurgie digestive »*.

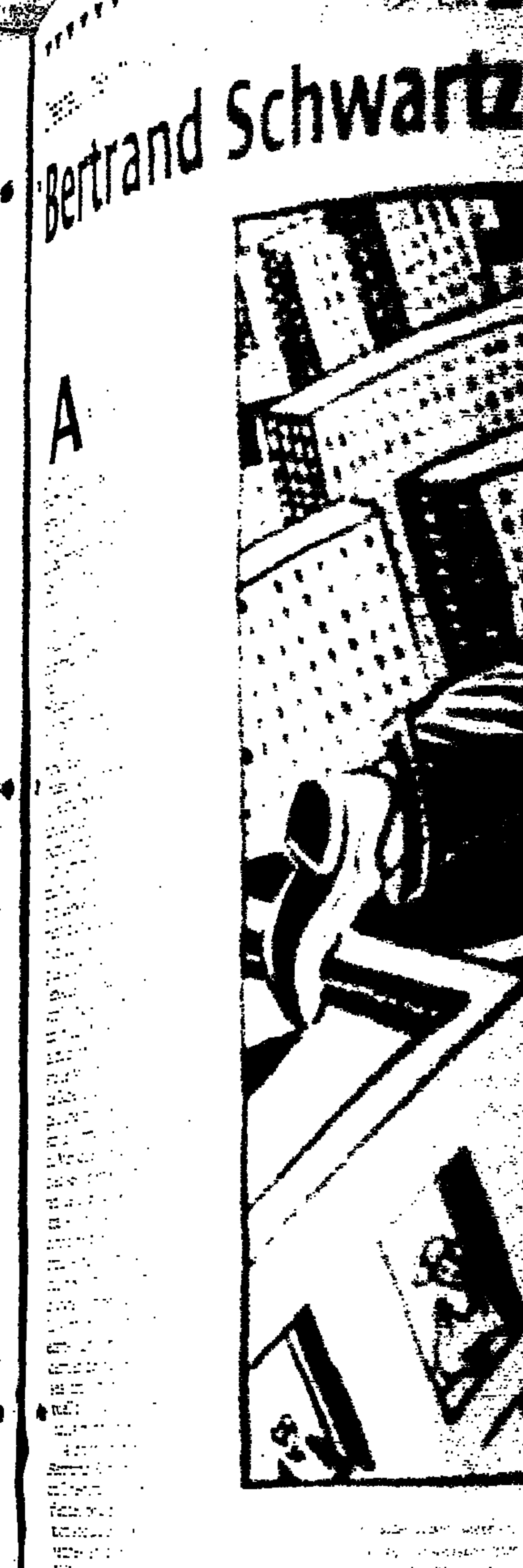
Toutes les spécialités ne pourront avoir, étant donné leurs spécificités humaines et techniques, la même appréhension du réseau. Les anatomopathologistes, qui portent un diagnostic sur des maladies, tous les cancers notamment, à partir de prélèvements effectués, n'en tirent que des avantages : *« Beaucoup de lésions sont atypiques, donc difficiles à interpréter*, commente le professeur Martin, chef de service de l'hôpital de la Salpêtrière, à Paris, *il était déjà courant de nous consulter, mais le circuit postal est souvent trop long, dès lors qu'il s'agit de répondre à un médecin isolé, en outre-mer par exemple. La numérisation des images, directement du microscope par l'analyse d'une caméra, permet dans au moins 95 % des cas de porter un diagnostic. »*

Les réseaux de professionnels ayant recours à ces nouvelles technologies se tissent peu à peu. Ils ne feront pas l'économie d'une interrogation sur le secret médical et encore moins sur la responsabilité du médecin vis-à-vis du malade. Qui sera responsable ? Le médecin traitant ou le spécialiste qu'il appelle ?

Sylvie Chouquet

Dossiers codés

Le réseau de professionnels de santé (RPS), lancé en partenariat entre France Télécom et les professionnels de santé, est un système fondé sur l'informatisation des informations médicales et leur communication entre professionnels. *« Dans un monde qui communique beaucoup*, explique le docteur Caneton, chef de projet médical au sein de France Télécom, *les moyens techniques à disposition des médecins sont encore assez archaïques. A peine 10 % des généralistes libéraux sont informatisés. »* A Chinon, l'expérience pilote associe médecins, hôpitaux et laboratoires. Ce réseau (70 ordinateurs) est en mesure de transmettre tous les éléments d'un dossier médical : résultats de laboratoire, de radiologie, comptes rendus hospitaliers et opératoires, résultats de consultations spécialisées, transfert complet du dossier. Les informations étant soumises au secret médical, France Télécom a réalisé un codage spécial des messages, validé par la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



Des chercheurs étudi[...]
l'acte d'apprendre

Créateur des missions locales pour l'insertion des jeunes en difficulté

Bertrand Schwartz, pourfendeur de l'exclusion



NICOLAS VIAL

A ceux qui le connaissent bien, Bertrand Schwartz, *soixante-dix-sept* ans, adresse régulièrement la même apostrophe. Sans coquetterie aucune, mais qui se salue d'ordinaire de sourires entendus et de protestations de la part de ses interlocuteurs. *« Cette fois, c'est juré, je prends ma retraite. Vous ne pouvez pas savoir comme je suis fatigué »*, dit-il d'un ton las et convaincant. *« Vous ne pouvez pas dire ça, Bertrand »*, lui réplique-t-on. *« D'ailleurs, vous en êtes bien incapable »*.

L'œil qui cligne de malice, la mine faussement modeste mais sincère, sans aucun doute, l'éternel jeune homme continue pourtant de s'activer, tout le temps par monts et par vaux, toujours prêt à s'enflammer pour la dernière théorie, surgie de son imagination débordante. A-t-il le sentiment d'être délaissé en France, bien qu'il ait souvent exaspéré plus d'un notable de gauche à l'époque où celle-ci était au pouvoir ? Il passe des mois en consultation au Québec, où il a été fait docteur *honoris causa* de l'université de Montréal, comme de celle de Genève, puis se retrouve chargé d'une mission de longue durée sur la formation professionnelle au Mexique. Croit-il en avoir fini avec ses réflexions et le voilà qui renoue avec les accents de la colère. *« Je refuse la résignation et je considère que ceux – ils sont nombreux – qui se résignent et pensent que nos sociétés peuvent continuer à vivre comme aujourd'hui, ceux-là sont les véritables irréalistes »*, écrit-il ainsi en mars 1996, dans le dernier des textes qu'il expédie à ses amis pour discussion éventuelle, *« parce que mes propres idées m'inquiètent »*.

A priori, rien ne prédestinait Bertrand Schwartz à devenir ce qu'il restera. L'homme des expériences pédagogiques, de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, auteur en 1981 du rapport pour le gouvernement de Pierre Mauroy qui donna naissance aux missions locales dont il assura la mise en place à la tête de la délégation interministérielle de 1983 à 1985. Celui qui lança les actions dites de nouvelles qualifications ou qui, encore, créa en 1989, avec le montant du prix de la fondation Grawemeyer, « Moderniser sans exclure », l'association dont le nom servit ensuite de titre à son dernier livre (Editions La Découverte, 1994). Un personnage hors du commun, chaleureux et sensible, tout entier dévoué à la cause de l'adaptation – la qualification – de tous aux emplois nouveaux.

Par son parcours et ses origines, il appartient à ce qui se fait de mieux dans la tradition républicaine. Classes à Janson de Sailly, Saint-Louis et Louis-le-Grand, puis polytechnique et école des Mines ; famille de médecins et d'hommes de sciences apparentée à la fameuse tribu des Debré. Ce qui lui fournit cette anecdote hautement significative d'une certaine conception de la toute-puissance des élites : voyant passer un corbillard, son frère Laurent Schwartz, future médaille Fields pour les mathématiques en 1950, assure à sa mère qu'il ne serait rien arrivé au défunt s'il avait confié sa santé *« à oncle Robert »*, le glorieux professeur Debré, père du premier ministre du général de Gaulle.

Lui-même professeur puis directeur de l'école des Mines de Nancy, jusqu'en 1966, Bertrand Schwartz se singularisera à son tour très vite. Son autorité et sa réputation, certains de ceux qui se flattent aujourd'hui encore d'avoir été ses disciples les datent de la création du Cnuces (Centre universitaire de coopération *économique et sociale) en 1960*, puis de l'époque de la direction de l'INFP (Institut national de la formation permanente). Car tous revendiquent depuis l'influence de ce pédagogue qui aura su s'extraire des assurances qu'accordent les trajectoires brillantes, dont il était lui même issu, pour se préoccuper de la définition de techniques *« apprenantes »*, plus *en adéquation avec des publics* moins avantagés. Lesquels étaient en outre soumis aux exigences de la modernisation des modes de production.

De là date une forme de reconnaissance filiale qui entoure « Bertrand », avec ce que cela comporte de signes dévots, parfois, de vraies connivences qui fondent les écoles de pensée, surtout, mais aussi les divorces alimentés par l'emprise du père fondateur. Pour certains, il a fallu rompre avec lui pour retrouver une autonomie, tout en acceptant ainsi son influence. D'autres se sont englués, qui n'ont pas pu prolonger sa réflexion ou ses actions, se condamnant à l'impuissance. Les plus lucides, qui sont quelquefois aussi les plus proches en complicité, en viennent à prétendre que le poids et le rôle de Bertrand Schwartz interdit toute succession. Ce que l'intéressé reconnaît implicitement, qui se persuade d'être obligé de poursuivre son apostolat parce qu'il n'a pas découvert qui pourrait prendre le relais. Mais qui jubile aussi au plaisir de parfaire son œuvre, attentif aux moindres signes d'un intérêt renouvelé, comme en ce moment. *« Nous sommes à nouveau débordés »*, se réjouit Marie Le Gall, qui l'assiste fidèlement.

> « L'argent n'a jamais été son problème. Il a toujours été capable de partir avec un sac à dos, d'aller à l'aventure n'importe où »

Mi-critique, mi-ému, l'entourage se plaît à souligner le caractère exemplaire de la position, jusque dans ses excès. *« L'économie, ça n'a jamais été le souci de Bertrand, qui pouvait se permettre toutes les expérimentations dans les entreprises ou avec l'appui des pouvoirs publics sur son seul nom »*, observe l'un des fidèles, qui ajoute, admiratif : *« Mais c'est vrai, aussi, que l'argent n'a jamais non plus été son problème. Il a toujours été capable de partir avec un sac à dos, d'aller à l'aventure n'importe où et il a du mal à comprendre que, les temps ayant changé, les jeunes n'en fassent pas autant. »* Ce qu'il faut bien appeler de l'indépendance d'esprit a même été amplifié, l'âge aidant, par une forme irrévérencieuse du pouvoir d'interpellation. Au cours des années 80, Bertrand Schwartz a souvent fait office de poil à gratter, exigeant des politiques publiques qu'elles se soucient davantage de l'insertion des jeunes, par exemple. Ses rares et discrètes participations aux cabinets ministériels ont été homériques, la brouille menaçant chaque matin. *« Il surgissait avec la note sur un projet et faisait le siège en attendant une réponse du ministre »*, se souvient un conseiller de Martine Aubry.

C'est qu'il n'est pas facile d'être un précurseur, par vocation attentif aux autres. Il raconte que, pendant le mouvement lycéen de 1986, il lui en avait coûté de défiler pendant deux heures en se taisant, pour respecter la consigne des organisateurs. *« J'ai compris leur souhait mais j'aurais bien voulu échanger avec eux, leur dire que j'étais d'accord »*, racontait-il au retour, encore heureux de cette communion. Reconnu et célébré partout, il éprouve du mal à passer inaperçu, à ne pas exposer ce qu'il pense. Quoiqu'il le fasse toujours avec modestie et simplement, parfois avec une candeur feinte qui lui attire la sympathie.

Pour faire passer ses idées, Bertrand Schwartz sait en effet se montrer intarissable et charmeur. Il expliquera donc que toute personne non qualifiée, a priori, peut occuper le poste nouveau, issu de l'introduction de technologies ou du changement des processus de production, si l'on sait inventer un parcours approprié. Craignant par-dessus tout que l'on reproduise les schémas sélectifs qui *conduisent à l'exclusion*, il portera attention à tous les détails. Bien décidé à valoriser la moindre parcelle de connaissance et à mener son expérimentation en s'appuyant sur la motivation des jeunes ou des salariés, il démontrera que ceux-ci sont capables de se surpasser quand les besoins de formation sont formulés avec les tuteurs et qu'ils coïncident avec *les situations de travail. Des in*suffisances de base ne posent pas problème si, dans le même temps, tel ou tel individu peut, personnellement, faire le pont entre l'inné et l'acquis.

D'où de jolis raccourcis, qui sont autant de paradoxes rassurants, comme aime à les raconter Bertrand Schwartz. Les dysfonctionnements d'une entreprise sont une chance, puisqu'ils sont l'occasion, pour d'humbles travailleurs, d'apporter la preuve de *leur capacité à résoudre des diffi*cultés imprévues et, donc, de donner un contenu plus riche à des compétences modestes. Ils peuvent servir à la formation et à la qualification. De même, l'évaluation des nouveaux métiers peut aboutir à une surqualification préjudiciable, voire frustrante, alors que des opérateurs traditionnels peuvent retrouver des perspectives professionnelles. Enfin, et surtout, il ne faut pas croire que les moins formés ne savent rien qui ne puisse servir de point de départ ou qu'ils n'aient pas une intelligence concrète.

Ainsi, les jeunes connaissent précisément la consommation de leur cyclomoteur ou établissent le rapport entre le brut et le net de leur salaire. *« Puisqu'ils sont capables de manier les fractions, on doit pouvoir leur apprendre à calculer un pourcentage »*, s'émerveille à chaque fois le vieux professeur. Car, pour lui, rien ne saurait supplanter la science des statistiques, indispensable à la maîtrise des modes de production modernes.

Alain Lebaube

Parcours

● Né le 26 février 1919 à Paris, Bertrand Schwartz accomplit ses études secondaires dans de grands lycées parisiens (Janson-de-Sailly, Saint-Louis, Louis-le-Grand). Polytechnicien, il intègre l'Ecole des mines. D'abord professeur, à partir de 1948, il deviendra directeur de l'Ecole des mines de Nancy, de 1957 à 1966. Président du Centre universitaire de coopération économique et sociale (CNUCES) de 1960 à 1972, haut lieu d'innovation pédagogique lié à l'observation de terrain, il sera directeur de l'Institut national de la formation permanente de 1963 à 1970, puis professeur à l'université de Paris-Dauphine.

● En 1981, il rédige un rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté à la demande de Pierre Mauroy, premier ministre. Ainsi naîtront les missions locales, organisées au sein d'un réseau qui sera dirigé par une délégation interministérielle à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté. Bertrand Schwartz en sera le premier délégué, de 1983 à 1985, date à laquelle il sera nommé membre du Conseil économique et social.

● Chargé de lancer un programme expérimental avec la mission « nouvelles qualifications » en 1988, aujourd'hui disparue, il créera l'association Moderniser sans exclure, en 1989, avec le montant du prix de la Fondation américaine Grawemeyer. Avec cette structure, il poursuit ses recherches et ses efforts de mobilisation. Bertrand Schwartz est commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 39-45, et docteur *honoris causa* des universités de Montréal et de Genève.

Les entreprises racontent leur histoire

Suite de la page I

« La mémoire des métiers ne se trouve pas forcément dans les conclusions des conseils d'administration », note Véronique Lefebvre, historienne à Public Histoire. Vient ensuite la rédaction de l'ouvrage, dans un style aussi vivant que possible, ultime étape d'un long processus de maturation, qui peut prendre un an. *« Tant par l'écriture que par la mise en page, notre travail s'apparente à du journalisme historique »*, explique Félix Torres. Sens de la recherche historique, capacité à vérifier l'authenticité des sources et à croiser les informations, esprit de synthèse et aisance rédactionnelle constituent bien sûr les principales qualités des historiens d'entreprise, auxquelles il convient d'ajouter un sens aigu de la diplomatie, indispensable pour gérer correctement les rapports avec le commanditaire.

DISSIMULATION

C'est que le bailleur de fonds, PDG ou directeur de la communication, se montre parfois extrêmement ombrageux sur certains épisodes peu glorieux de la vie de l'entreprise. *« Deux périodes posent problème : Vichy à cause de la collaboration et l'époque contemporaine, tant le souci est grand de réécrire les dernières années à la lumière du discours présent*, observe Félix Torres. *Pour ma part, j'estime que l'historien n'a pas le recul suffisant pour écrire l'histoire du début des années 90. »*

« Je crois aux vertus du dialogue, assure Pierre Dottelonde. *Il nous appartient d'expliquer aux chefs d'entreprise qu'occulter certains événements risquerait de jeter le discrédit sur l'ensemble de l'ouvrage, ce dont ils finissent généralement par convenir. En fait, les désaccords surgissent bien souvent sur des points de détail : formulation d'une phrase, sens d'un adjectif… »* Dans les agences, les rédacteurs insistent également sur la nécessité de leur indépendance : *« Notre déontologie d'historien suppose que nous disposions d'une certaine marge de manœuvre et que nous n'omettions rien. Toutes les expériences de l'entreprise, y compris les échecs, sont source d'enseignement »*, affirme Véronique Lefebvre. Sur le front de la liberté, les universitaires bénéficient d'une longueur d'avance, surtout lorsqu'ils n'entretiennent aucune relation pécuniaire avec l'entreprise dont ils retracent l'histoire dans le cadre de leur thèse. Auteur de *Citroën, Peugeot, Renault et les autres, soixante ans de stratégies* (Le Monde Editions), Jean-Louis Loubet, professeur à l'université d'Evry, estime par exemple avoir bénéficié de *« la liberté la plus totale »* tout au long de ses dix ans de recherche, avant de reconnaître que les universitaires spécialisés dans l'histoire des entreprises *« doivent se compter sur les doigts des deux mains »*. Sur la délicate équation argent/liberté d'écriture, Jacques Marseille émet cependant un avis plus nuancé : *« Le fait d'être payé ne retire pas sa crédibilité à l'ouvrage, d'autant qu'aujourd'hui les entreprises jouent le jeu de la transparence. D'ailleurs, trop souvent, si vous n'êtes pas rémunéré, votre travail est considéré comme sans valeur. »*

Philippe Baverel

La plupart des salariés européens se défient de leur entreprise

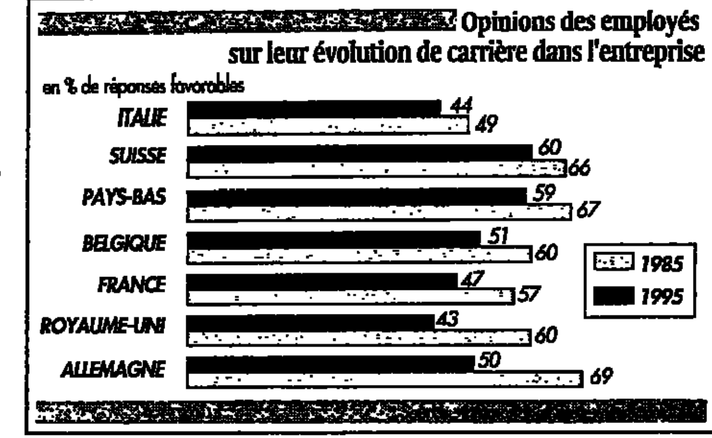
L'étude réalisée par le cabinet ISR montre par ailleurs que la motivation des personnels et la satisfaction de la clientèle sont intimement liées

COMME chaque année depuis dix ans, ISR (International Survey Research), un cabinet-conseil britannique spécialisé dans les sondages, a rendu pour 1995, les conclusions de son enquête concernant *« la satisfaction des salariés en Europe »* (*Employee Satisfaction Tracking European Trends*), enquête menée auprès de quatre cents entreprises employant huit millions de salariés dans dix-sept pays européens. (ISR-Londres, tél : (44-171) 287-81-09.)

Les résultats ne sont guère encourageants : Suisses mis à part, les travailleurs européens avouent ainsi de plus en plus leur déconvenue vis-à-vis de l'entreprise. Les auteurs de l'étude analysent cette tendance en rappelant que *« dans les années 70 et 80, il existait une réelle corrélation entre les performances économiques d'un pays et la satisfaction des gens au travail »*, au travers notamment de la redistribution des bénéfices et de la fixation des salaires. Cette époque est révolue. Les réponses obtenues par ISR mettent, au contraire, en avant le besoin des entreprises *« même des plus saines »* de restructurer, rendant par conséquent caduque le contrat social qui existait auparavant.

Deux questionnaires illustrent particulièrement le phénomène. Le premier concerne la sécurité d'emploi pour laquelle les salariés interviewés affichent unanimement leurs doutes : 55 % d'Allemands s'estiment aujourd'hui confiants à ce sujet contre 73 % en 1985, 48 % de Britanniques contre 70 % dix ans plus tôt, 61 % de Hollandais (contre 73 %), 50 % de Français (contre 64 %). Le malaise est d'autant plus évident, expliquent les experts d'ISR, que, paradoxalement, les salariés *« continuent à penser que leur avenir est dans leur entreprise actuelle, à qui ils souhaitent donc rester loyaux alors que celle-ci ne les épargne pas »*. D'où le décalage entre des chefs d'entreprise qui prônent la mobilité professionnelle et géographique ainsi que l'employabilité et des salariés qui raisonnent encore en termes d'emploi à long terme. L'espoir, presque désespérément affiché par ces derniers, ne les empêche pas toutefois de rester lucides.

Tout comme la question de la sécurité de l'emploi, le second questionnaire sur les attentes en termes de développement individuel et de carrière provoque des réponses de plus en plus désabusées, qu'il s'agisse des salariés allemands (50 % de satisfaits en 1995 contre 69 % en 1985), italiens (44 % contre 49 %), belges (51 % contre 60 %), britanniques (43 % contre 60 %), ou français (47 % contre 57 %).



Les salariés estiment que les possibilités de progresser dans leur entreprise ont décru de manière importante en 10 ans.

L'exception suisse

Les salariés suisses sont de loin les plus heureux d'Europe. A en croire les résultats de l'étude d'ISR, ils *« s'estiment mieux organisés, mieux informés de ce qui se passe dans leur entreprise et mieux gérés »*. 69 % d'entre eux se disent satisfaits de leur vie au travail. La seule réserve qu'ils pourraient émettre concerne l'offre de formation et les possibilités de progression de carrière. Mais pour le reste, ils apparaissent comme des optimistes forcenés.

Derrière eux, on trouve les Danois, particulièrement contents de leurs conditions de travail, leur salaire et leur formation professionnelle, suivis de peu par les Norvégiens, ex-aequo avec les Autrichiens.

Ces derniers, contrairement à l'ensemble des sentiments exprimés dans le reste de l'Europe, continuent à se dire *« rassurés »* quant à leur sécurité d'emploi, même s'ils critiquent sévèrement l'organisation du travail dans leurs entreprises.

LE CAS BRITANNIQUE

Les salariés anglais sont de loin les plus désabusés. En dix ans, ils ont revu fortement à la baisse leur jugement sur l'entreprise.

En 1995, ils sont ainsi 52 % à ne plus croire à la sécurité de l'emploi (soit 22 % de plus qu'en 1985) et 57 % à douter largement de possibles développements de carrière (17 % de plus qu'il y a dix ans). ISR, qui s'intéresse tout normalement en priorité à ce qui se passe sur le territoire anglais, a pu également comparer les résultats du sondage de 1995 à ceux obtenus vingt ans plus tôt. Les résultats montrent que les travailleurs britanniques sont aujourd'hui encore plus sur la défensive qu'ils ne l'étaient en 1975, alors que la situation économique et sociale était beaucoup plus difficile, avec des restructurations industrielles importantes. Globalement, le score du Royaume-Uni place celui-ci à l'avant-dernière position (toutes rubriques confondues) pour le niveau de satisfaction de ses employés. Il devance de justesse la Hongrie, seul pays de l'ex-bloc de l'Est sondé.

« Même, comme le note ISR, *si l'on voit se développer un discours sur l'autonomie des salariés appelés à gérer eux-mêmes leur cursus professionnel, cela ne doit absolument pas dispenser l'entreprise de ses responsabilités managériales de base. »* Or l'enquête de l'organisme britannique montre que, dans la plupart des cas, *« les salariés ne disposent pas des informations stratégiques essentielles et du temps nécessaire pour assurer une réorientation professionnelle, tant la pression du court terme est forte »*. Les chances de retrouver un emploi ailleurs s'amenuisent donc.

Face à un bilan aussi négatif, le cabinet-conseil britannique, qui a réalisé par ailleurs de nombreuses autres enquêtes et interviews sur le sujet auprès de patrons et de syndicalistes, met en garde les entreprises contre la direction engagée.

D'abord, rappelle-t-il, si restructurer permet de corriger les erreurs du passé, en aucun cas cela ne crée les marchés du futur. Première remarque. La deuxième souligne que les salariés qui ont survécu à un ou plusieurs plans sociaux acquièrent fréquemment des attitudes timorées qui se ressentent au travail.

Troisième élément : que penser du discours ambiant sur la nécessité de travailler en équipes de projets si les entreprises se contentent de recruter des salariés de passage ? Comment, dans ces conditions, imaginer obtenir des résultats à la hauteur des espérances affichées ? Enfin, dernier point et sûrement pas le moindre, la satisfaction du client. *« Elle est indéniablement liée à celle des employés »* retient ISR. *« Gagner la première provoque la seconde »*, insistent les consultants, auteurs de l'étude.

Et de citer, pour renforcer leur argumentaire, une statistique empruntée à une étude américaine réalisée en début d'année par la Harvard Business School : *« Aux Etats-Unis, où le discours sur l'employabilité est beaucoup plus développé qu'ailleurs, une entreprise moyenne perd désormais la moitié de ses salariés en quatre ans et la moitié de ses clients en cinq... »* Des chiffres qui devraient sensibiliser les sociétés sur les coûts indirects « cachés » des restructurations, plutôt que de s'illusionner sur les résultats prometteurs du court terme.

Marie-Béatrice Baudet

La chronique

Marie-Béatrice Baudet

Et maintenant, à qui le tour ?

IL s'agit juste d'un petit test que *Fortune* a réalisé pour rendre service à ses lecteurs. Son titre est encourageant : « Etes-vous le prochain ? » Pas prix Nobel, mais licencié... L'hebdomadaire américain a donc imaginé quatorze questions. Certaines donnent des points qui vous emmènent vers l'éden de l'emploi à vie à force de les accumuler. Mais, attention, si jamais vous descendez au-dessous de la barre fatidique des 20 points, le verdict tombe : *« Estimez-vous heureux d'avoir tenu aussi longtemps. »* De 21 points à 40, le conseil donné est tout aussi pertinent : *« Dépoussiérez votre CV et appelez votre chasseur de têtes. »*

Et pourtant, à lire les interrogations proposées, on sent que cet exercice n'est pas tout à fait une plaisanterie. Les dents grincent méchamment, mais de trop bien connaître la réalité de l'entreprise, ce qui est indéniablement le cas de *Fortune*. Morceaux choisis : *« Vous avez plus de quarante ans ? »* : moins 5. *« Vous gagnez plus d'argent que ceux qui font le même boulot que vous ? »* : moins 5. *« Avez-vous eu récemment du mal à accrocher le regard de l'un de vos supérieurs hiérarchiques ? »* : moins 10. Car ils ne regardent jamais en face quand il y a une nouvelle désagréable à annoncer. *« Un an depuis votre dernier bilan de performances ? »* Ça sent vraiment mauvais : moins 5.

> Votre messagerie électronique est pleine à craquer : dormez sur vos deux oreilles, le Père Licencieur n'est pas près de venir vous ennuyer

Cela dit, il n'y a pas que des cases pigeon dans ce jeu de l'oie. On peut aussi, là, jouer conquérant. *« Vous avez d'autres admirateurs que votre boss ? »* Si vous êtes protégé par deux autres chefs (ou plus, bien sûr) : plus 15. *« A combien de niveaux êtes-vous du cœur du pouvoir ? »* Plus près vous êtes, mieux c'est. Votre boulot n'en sera que plus crédible : plus 5 si vous êtes à deux étages (ou moins, bien sûr) du Roi-Soleil. *« Etes-vous dans la course ? »*, c'est-à-dire êtes-vous invité à autant de réunions que d'habitude, recevez-vous le même nombre de mémos internes qu'il y a six mois ? Si oui, OK : plus 10. *« Ajoutez-vous de la valeur ? »*. Alors là, aucun souci à se faire. Si le service que vous dirigez a un rapport direct avec le produit ou le client : plus 10.

« Interrogez-vous quelqu'un d'autre que votre patron sur votre travail ? » Souvent, les meilleures critiques viennent des collègues ou des subordonnés. Si ces derniers vous ont fait des remarques constructives depuis moins d'un an, ajoutez 10 points. *« Avez-vous réactualisé vos connaissances ? »* Si dans les derniers quatre-vingt-dix jours vous avez appris une nouvelle technique comptable, amélioré une langue étrangère ou dominé un nouveau logiciel informatique, c'est tout bon : plus 10. *« Avez-vous fait récemment une suggestion qui a permis d'économiser de l'argent à votre entreprise ? »* Les grandes idées font les petites rivières de réduction des dépenses. A condition, bien sûr, d'en avoir lancé une il y a moins de trois mois – les délais sont stricts –, prenez 5 points. *« Etes-vous écouté ? »*, *« L'un de vos chefs est-il venu vous voir tout récemment pour vous demander conseil ? »* : plus 5. Si quelqu'un d'autre a fait de vous un gourou au cours de l'année passée, vous avez droit à un petit bonus de 5 points.

On décroche la loterie (plus 20) à condition de répondre un « oui » franc et massif à la dernière question : *« Etes-vous occupé ? »*, traduire par affairé, surchargé. On n'arrête pas de frapper à la porte de votre bureau, votre messagerie électronique est pleine à craquer, vous n'avez d'ailleurs pas le temps de la vider ; dans ces conditions, dormez sur vos deux oreilles, le Père Licencieur n'est pas près de venir vous ennuyer la nuit. Et puis, franchement ! Cela sert vraiment beaucoup d'être paranoïaque ? Relax ! (Là, c'était une plaisanterie...)

SECTEURS DE POINTE

Vous souhaitez valoriser vos compétences d'entrepreneur dans un secteur d'avenir, nous pouvons vous offrir cette opportunité. Filiale multimédia d'un groupe leader au plan mondial recherche pour accompagner son développement international

DEVELOPMENT MANAGERS

Diplômés d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion avec une première expérience réussie, nous vous offrons la possibilité d'acquérir rapidement de larges responsabilités et une grande autonomie d'action dans une filiale en forte croissance au sein d'un grand groupe multinational.

Envoyer votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence IAS2-96 à NC Communication, 108, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, qui transmettra.

NC Communication







GROUPE SITA

SITA, filiale du Groupe LYONNAISE DES EAUX figure aux tout premiers rangs européens dans les activités de collecte et de traitement de déchets ménagers et industriels. Le développement technologique rapide des métiers liés à l'environnement et notre souci constant de déployer de nouveaux services auprès d'une clientèle d'industriels producteurs de déchets nous conduisent à renforcer les stuctures de notre Direction Technique & d'Exploitation. Nous sommes à la recherche d'un

Chef de Projet "Industries" h-f
Paris

Rattaché au Chef du Service "Assistance aux projets", vous organisez sur le plan technique les offres de service destinées aux industriels. Vous analysez leur besoin en fonction de la réglementation et des process existants et établissez avec les Directions Commerciales et Stratégiques, les priorités en matiere de developpement de nouveaux outils. Vous centralisez le savoir-faire de SITA vis-à-vis des industriels, notamment en matière de caractérisation des gisements de déchets, de collecte et de tri. Vous assurez la veille technologique et organisez la coordination des projets avec des bureaux d'études extérieurs.

Agé de 28/35 ans, vous êtes **impérativement** titulaire d'un diplôme d'ingénieur généraliste de type Centrale Paris, assorti d'une expérience réussie d'au moins 5 ans en milieu industriel.

Vous êtes diplomate et avez la capacité de fédérer autour de vous les énergies. Vous parlez l'anglais et souhaitez *entrer dans un Groupe de dimension internationale.*

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à Geoffroy VIELJEUX - Responsable du Recrutement SITA - 94, rue de Provence - 75009 PARIS.



Publipanel

CGI INFORMATIQUE :
UN GROUPE MONDIAL QUI CONTINUE DE GRANDIR

Conseil et Ingénierie, Génie Logiciel, conception, développement et diffusion de progiciels (finances, comptabilité, ressources humaines, gestion de production industrielle...), dans toutes ces activités et dans tous les pays où il est implanté, le Groupe CGI poursuit sa croissance. Nos approches, nos méthodes et nos outils ont fait leurs preuves. Nos stratégies nous permettent chaque jour de renforcer notre position aux premiers rangs mondiaux de notre secteur.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
OU UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES

Débutants ou première expérience en informatique de gestion

Votre formation scientifique ou technique et votre éventuelle première expérience en informatique de gestion vous ont permis de démontrer vos qualités de rigueur et de méthode. Vous aimez apprendre et transmettre. Votre sens de la communication, du service et des responsabilités répondent aux exigences des métiers de Conseil et de mise en œuvre de solutions liées aux stratégies de développement et à l'organisation de grandes entreprises .

Dès votre intégration, vous bénéficierez d'une formation technique et méthodologique qui vous permettra de vous intégrer dans une de nos équipes opérationnelles. Vous évoluerez ensuite régulièrement, en participant à des missions d'importance croissante et en y exerçant des responsabilités de plus en plus larges. A terme, votre carrière sera ouverte sur toutes les activités et sur tous les métiers de notre Groupe

Merci de nous adresser votre candidature (lettre manuscrite et C.V.) sous la référence MO/496

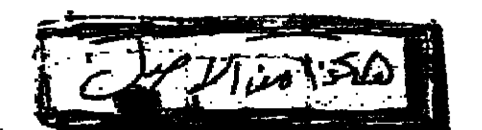
Le groupe CGI est un des leaders mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie Informatique



An IBM Company

- 4000 personnes
- C.A. : 2 milliards de francs
- 50 implantations en Europe et en Amérique du Nord

CGI Informatique - Direction du Recrutement - 30, rue du Château-des-Rentiers - 75640 Paris Cedex 13



INFORMATIQUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ingénieurs de développement SNA/APPN sous UNIX

Constructeur informatique implanté sur la région Rhône-Alpes, notre entreprise s'affirme comme le leader du monde UNIX. Le centre de Recherche et Développement de notre division Réseaux et Sécurité est au cœur des technologies d'avenir dans le domaine de la communication des données (ATM, X25, ISDN et serveurs de terminaux). Notre forte croissance nous amène à étoffer nos équipes pour développer une famille de produits UNIX de qualité capable de communiquer de manière transparente avec les réseaux SNA de nos clients et maintenir notre famille existante en évoluant vers APPN. Dans ce contexte, notre équipe SNA développera une double expertise : drivers sous UNIX et réseaux SNA. Elle participera également à leurs évolutions.

Diplômé école d'ingénieurs, vous bénéficiez d'une expérience confirmée en développement de produits réseaux et SNA, de drivers sous UNIX. Votre réactivité, votre adaptabilité, votre capacité à prendre des décisions en toute autonomie et votre mobilité vous distinguent. Vous rejoindrez un pôle de compétences international qui nécessite une parfaite maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant sur l'enveloppe la référence 95653, à Euro RSCG Futurs, 2 rue de Marengo, 75001 Paris, qui transmettra en toute confidentialité.

Canon

Canon Research Centre France

MANAGER R & D TÉLÉCOM

BILINGUE ANGLAIS
POSTE BASÉ À RENNES

Responsable d'une équipe de chefs de projets et d'ingénieurs R & D, nous vous confierons la définition et l'orientation de la recherche et du développement de nos produits télécoms et réseaux informatiques. Rattaché à notre Directeur de Centre, vous devrez développer de nombreux contacts à l'international.

Vous disposez d'une connaissance des réseaux informatiques software et hardware (topologie LAN - Ethernet et ATM-LAN), ainsi que d'une maîtrise de technologies novatrices dans les nouvelles générations de réseaux informatiques. Votre expérience de ces 10 dernières années vous confère les compétences d'un ingénieur de recherche et d'un manager d'une équipe en recherche et développement.

Poste évolutif.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 44.3833/LM, portée sur lettre et enveloppe.



Responsable informatique

A la tête d'une équipe de 7 personnes, vous veillez à la cohérence et à la fiabilité de notre système d'information. Très impliqué dans notre activité, vous intervenez en véritable conseil.

A 35/40 ans, de formation supérieure en informatique, vous justifiez d'une expérience similaire d'au moins 5 ans et maîtrisez les domaines suivants : AS400, Réseaux Locaux sous Windows, Notes, Synon. Vous apportez un réel savoir-faire en matière d'animation des hommes. Votre sens de l'écoute, du dialogue et de l'organisation ainsi que vos compétences techniques vous permettent d'assurer le développement de notre information dans un esprit de service aux utilisateurs. Votre ouverture d'esprit et votre capacité d'innovation seront vos atouts majeurs. Votre anglais courant vous permettra de dialoguer, au sein du groupe, avec vos interlocuteurs étrangers.

Nous sommes la filiale française d'un groupe international (240 personnes, 337 millions de francs de CA) numéro 1 mondial dans le domaine de la technologie de filtration. Nous recherchons pour notre siège social dans les Yvelines, un responsable informatique.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre, photo et prétentions) sous la référence RI/LM à Pall France, Direction des ressources humaines, 3 rue des Gaudines, 78104 St-Germain-en-Laye.



MEDIA SYSTEM

GRANDE BANQUE COMMERCIALE

La Direction des Etudes et Développements Informatiques recherche :

JEUNE ARCHITECTE TECHNIQUE

ATELIER GENIE LOGICIEL

Agé(e) de 28/32 ans, vous êtes diplômé(e) d'une Ecole d'Ingénieurs ou possédez une formation universitaire Bac + 5/6.

Votre expérience vécue dans l'univers Grands Systèmes IBM/MVS se double d'une compétence et d'un goût prononcé pour les systèmes conviviaux mini/micro et les systèmes de communication multi-plateformes (MVS, UNIX, WINDOWS). Ayant exercé des responsabilités de Concepteur, Support Technique Projet, Responsable Méthodes..., vous maîtrisez parfaitement la modélisation des données (MERISE) et avez mis en place des dictionnaires de données complexes.

Au sein d'un grand chantier dont l'objectif est de mettre en place un AGL assurant la convivialité des postes de travail utilisateurs, la transparence de l'accès aux données et la communication inter-systèmes, vous serez responsable du projet Base Documentaire (conception et mise en place d'un dictionnaire de données de l'ensemble des composants du système d'informations de la Banque).

Avec le soutien des experts techniques du Groupe, vous assurerez les spécifications du projet, son architecture technique, le choix des outils, la modélisation et la mise en place. Vous prendrez en charge d'autres missions d'architecture, intégrant de nouvelles orientations techniques, dans des domaines variés.

Vos facilités de dialogue et de communication, votre ouverture d'esprit et votre engagement seront les garants de votre réussite et de votre évolution dans cette fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence JAT45 à notre conseil, Isabelle de FORCADE, RIB, 140 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.

RIB

LBW

A la Banque Paribas on ne vous reprochera jamais d'avoir une technologie d'avance.

JEUNES DIPLÔMÉS ET JEUNES CADRES

Avec 900 informaticiens, une maîtrise des techniques bancaires et financières fondée sur une utilisation intensive de l'informatique, la Banque Paribas est probablement la plus informatisée des banques d'affaires. Avec elle, vous pourrez vivre de multiples projets ambitieux comme par exemple l'intégration de systèmes d'information et de définition des architectures et des données. Alors, si l'esprit Banque Paribas correspond à votre idée de l'entreprise, rejoignez-nous dans Le Monde Magazine.

BANQUE PARIBAS

Filiales du groupe Holderbank, premier cimentier mondial, (effectif : 37 500, CA : 38 milliards de Frs), les Groupes ORIGNY et OBOURG fabriquent et commercialisent des ciments, bétons et granulats en France et en Belgique.

Dans le cadre de notre nouvelle stratégie informatique **Client/Serveur**, nous souhaitons recruter un

Responsable Architecture Informatique et Télécom

Bilingue Anglais

- De formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou équivalent), vous avez, à 34/40 ans environ, une expérience de la fonction de 4 à 5 ans minimum exercée de préférence dans le secteur industriel.
- Manager d'une équipe de 25 personnes environ, vous avez la charge de la définition et de la mise en oeuvre de la nouvelle architecture informatique Groupe (Hardware, réseaux locaux, micro, serveur) et en assurerez l'évolution et le suivi.
- Des compétences Réseau, Télécom et Système sont nécessaires à la réussite de cette mission ainsi que la connaissance d'un SGBD/R.
- Votre imagination, votre sens du service, un intérêt marqué pour les nouvelles technologies et d'excellentes qualités relationnelles sont les garanties de votre évolution au sein de notre groupe.

Pour plus d'information, composez le 36 68 48 08 (2,23 Frs/mn) Code *113.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et salaire actuel sous référence FOZ à EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.



ORIGNY

Publipanel

COMMUNICATIONS





Mercuri Urval

...QUE COMMERCIALE

...ECTE TECHNIQUE

...IENIE LOGICIEL

...ponsable Architecture
...matique et Télécom
...lingue Anglais



Ingénieur et financier

Vos passions : Les techniques financières et les technologies de l'information

Vous intervenez auprès des opérateurs de salles de marché de taux en réalisant et en installant des applications de trading (front et middle). Vous vous impliquez fortement dans la promotion de ces applications dès la phase d'avant-vente.

Ingénieur grande école, vous avez une formation complémentaire en finance, possédez une expérience de 2 ans environ dans la réalisation d'applications de trading et des compétences C++, Unix et SGBD-R.

Votre passion pour les techniques et les marchés financiers, votre expertise dans les toutes dernières technologies de l'information (COO, CORBA...), ainsi que la maîtrise de l'anglais sont vos meilleurs atouts pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence IF/LM, à Axime Intégration de Systèmes, Direction des Ressources Humaines, Martine Tillmann, 137 bd Voltaire, 75011 Paris.

AXIME INTÉGRATION DE SYSTÈMES

Avec 2 600 personnes, plus de 2 mds de francs de CA, Axime, quatrième SSII française, fonde ses *ambitions sur la synergie* de ses trois métiers complémentaires : traitement et infogérance, ingénierie et intégration de systèmes, communication directe. Axime Intégration de Systèmes, filiale d'Axime, *conçoit, installe et maintient* des solutions informatiques intégrant des composantes logicielles et matérielles dont elle a l'expertise, et ce dans 4 domaines : la monétique, les salles de marché, la banque, la gestion des *flux (middleware)*.





AXIME

MEDIA SYSTEM



DASSAULT SYSTEMES — PARIS - TOKYO - LOS ANGELES — CATIA/CADAM® SOLUTIONS

MEDIA SYSTEM

Responsable technique infogérance

Spécialiste de l'infogérance depuis plus de dix ans, Axime, fort de ses succès commerciaux, continue son développement dans les domaines d'infogérance d'exploitation et d'infogérance globale.

Nous recherchons ainsi, pour l'un de nos comptes dont l'activité est en très forte croissance, un responsable technique dont la mission consistera à encadrer et animer, tant sur le plan technique qu'humain, une équipe d'experts système, télécom et réseaux.

Interlocuteur privilégié du client, vous conseillerez ce dernier dans ses choix en matière d'architectures et serez garant, dans le cadre de la mise en œuvre du plan qualité, de la bonne intégration des évolutions techniques en production.

Ingénieur de formation, âgé d'environ 35 ans, vous possédez impérativement une expérience similaire de management d'une équipe technique en environnement hétérogène IBM grands systèmes (MVS, CICS, DB2...) et Unix, TCP/IP.

Rigoureux, disponible et surtout réactif, vous appréciez les challenges et avez déjà fait la preuve de votre capacité à gérer une forte évolution technique dans un contexte de Service au client.

Merci d'adresser votre candidature sous la réf. RTI/LM, à Xavier Bas Conseil, 21 rue de Naples, 75008 Paris.

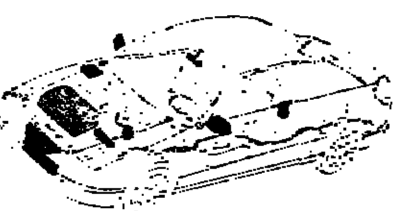
AXIME

Axime est leader en France dans la *gestion des grands flux de données* et l'infogérance. Avec 2 600 personnes, plus de 2 milliards de francs de CA, Axime, quatrième SSII française, fonde ses ambitions sur la synergie de ses trois métiers complémentaires : traitement et infogérance, ingénierie et intégration de systèmes, communication directe.



AXIME

MEDIA SYSTEM



60 millions d'automobilistes sauront reconnaître vos qualités.

MAGNETI MARELLI

Equipementier automobile, nous travaillons avec l'ensemble des constructeurs automobiles mondiaux. Afin de renforcer nos équipes R&D, nous recherchons :

INGÉNIEURS ÉLECTRONIQUE

Ingénieur avec une spécialisation en électronique, vous connaissez la simulation analogique et les problèmes de compatibilité électromagnétique. Vous maîtrisez les outils CAD/CAE.

En fonction de votre expérience, acquise dans le domaine de la conception de cartes électroniques avec microcontrôleurs, vous serez responsable ou participerez à la conception hardware de nos cartes électroniques embarquées (contrôle moteur, électronique habitacle, ...). Réf. HW/LM

INGÉNIEURS CONCEPTEURS SOFTWARE

Ingénieur avec une spécialisation en informatique et/ou en électronique, vous avez acquis une expérience dans les domaines du développement de logiciels temps réel embarqués (Méthodologie SA/RT), des microcontrôleurs et du langage C et de la qualité logiciel. En fonction de celle-ci, vous serez responsable ou participerez à la conception de nos logiciels temps réel embarqués (contrôle moteur, électronique habitacle, ...). Réf. SW/LM

INGÉNIEUR PACKAGING ÉLECTRONIQUE

Ingénieur généraliste, votre expérience d'au moins 5 ans dans les produits de grandes séries vous confère de solides compétences sur les problèmes mécaniques de l'électronique. Au sein du team Développement, vous assurerez l'ingénierie de nos cartes électroniques embarquées (contrôle moteur, électronique habitacle, ...) avec le souci de leur future industrialisation. Réf. PACK/LM

Pour tous ces postes basés à Nanterre, l'anglais est impératif.

Merci d'adresser, sous référence choisie, votre dossier à Monsieur Jean-Philippe PLASSARD - Magneti Marelli - 19, rue Lavoisier - 92002 Nanterre cedex.

Publipanel



S Y S T È M E S   A U T O M O B I L E S

Division d'un groupe multinational fabricant de composants microélectroniques basée à Grenoble, recherche un

Responsable de Groupe de Conception Mixte

Ingénieur possédant une importante expérience en conception de circuits intégrés mixtes, vous prenez la responsabilité hiérarchique d'une équipe de 6 à 8 personnes dont vous assurez également le support technique.

Après avoir évalué leur faisabilité, vous assurez le suivi des différents projets de conception mixte.

Au niveau de la division et pour l'ensemble des projets, vous planifiez les phases de conception dans le cadre des procédures ISO 9001 que vous prenez en charge et dont vous assurez le déploiement.

Vos qualités relationnelles et votre maîtrise de l'anglais vous permettent de maintenir un excellent contact avec nos clients.

Merci d'adresser votre candidature à Thierry CAPPELLE sous référence 603630

MENWAY Consultants
25, rue Pierre Sémard - 38000 GRENOBLE
email : mc004@dial . oleane . com

Le cabinet de la microélectronique



MEDIAPA

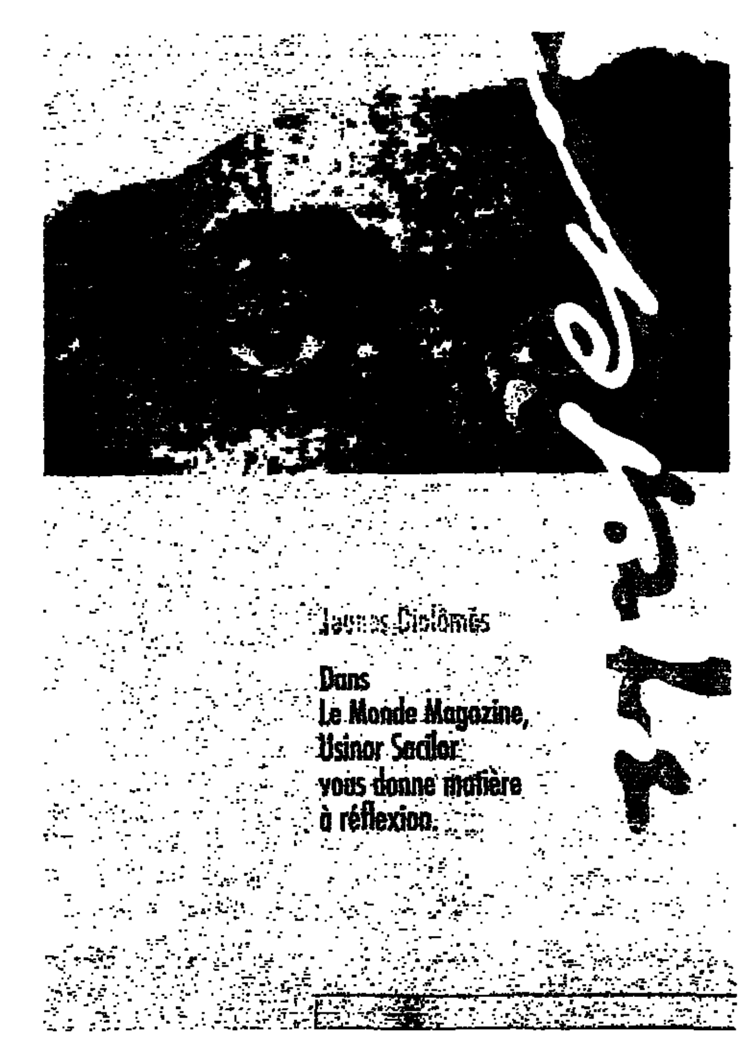
Voyez plus loin, rejoignez les experts des systèmes en réseau.

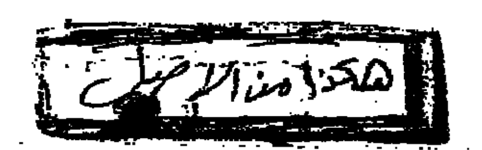
Découvrez nos opportunités dans Le Monde « Campus ».

MARBEN



Jonction





SECTEURS DE POINTE

Consultants Juniors

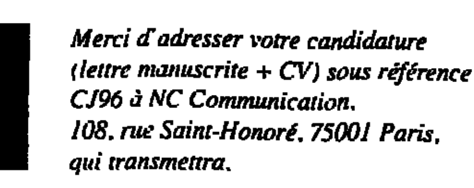
Société d'Ingénierie,

secteur Informatique et Télécom

Diplômés d'une école d'ingénieurs, vous bénéficiez d'une première expérience ou de stages de longue durée dans votre spécialité.

Nous vous proposons d'intégrer dès votre arrivée des projets où vous mettrez en œuvre très vite vos acquis.

Outre vos connaissances techniques, votre réactivité et votre capacité d'adaptation sont les éléments déterminants de votre réussite dans un contexte évolutif.



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence CJ96 à NC Communication. 108, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, qui transmettra.

NC Communication

Ingénieur process mécanique

CORNING

Notre groupe est l'un des leaders mondiaux dans le domaine des verres spéciaux. Dans notre usine à feu continu (500 personnes) nous produisons des verres optiques de haute technologie. Pour cette activité fortement tournée vers l'exportation, nous recherchons un jeune ingénieur mécanique.

Intégré aux Services Techniques et Développement, vous jouerez un rôle moteur dans l'amélioration et le développement de notre process de production. Après vous être initié au formage des verres optiques, vous prendrez en charge l'ensemble des problèmes électromécaniques concernant nos équipements presses. Jeune ingénieur généraliste (Centrale, Arts et métiers, ENSI...), vous souhaitez vivre votre passion de la mécanique sur le terrain dans un environnement industriel performant et fortement international. A 28-30 ans, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans, si possible dans un site de production à feu continu. Créatif et concret, excellent animateur, votre conviction vous permettra de réussir dans ce poste évolutif. La pratique de l'anglais est nécessaire.

Localisation à 100 km au sud de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 25643, à Media system, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES DANS LE DOMAINE DE L'ASSISTANCE AUX MAÎTRES D'OUVRAGE RECHERCHE, POUR PLUSIEURS DE SES IMPLANTATIONS, DES

Directeurs de projets

Interlocuteur du Maître d'Ouvrage, il sera chargé de missions de conduite d'opérations et d'assistance à maîtrise d'ouvrage exercées sur tous types d'équipements d'envergure (notamment hôpitaux) et sur toutes les phases de la mission.

De formation Ingénieur âgé de 30/40 ans, il a une expérience réussie comme Directeur de Projets d'équipements dans un BET, ou dans le réseau des différents intervenants dans l'acte de construire. Une bonne expérience du milieu hospitalier serait un atout.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) sous référence 95387 à EURO RSCG Futurs - 2 rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



FORCE COMPUTERS développe, fabrique et commercialise des calculateurs destinés à être intégrés par les grands-comptes OEM des marchés Telecom, Industriel et Militaire dans leurs propres systèmes.
FORCE est aujourd'hui un des leaders mondiaux de ce secteur d'activité en pleine expansion.
Afin d'accélérer et de consolider sa croissance, la filiale française, en charge de l'Europe du sud, renforce sa structure commerciale. Nous recherchons un :

INGENIEUR COMMERCIAL GRANDS-COMPTES

Il aura pour mission principale ,
- de réaliser les objectifs de ventes annuels fixés sur sa base clients
- d'identifier les nouveaux projets clefs puis d'y implanter notre technologie
- de sécuriser et de développer les affaires existantes

Il sera supporté dans sa mission par les équipes locales de support technique et marketing

Le candidat recherché,
- aura connu une expérience significative (3 ans) de la vente directe à une clientèle de grands-comptes OEM dans une société internationale des secteurs de l'électronique ou de l'informatique
- devra faire preuve d'un caractère dynamique, créatif, rigoureux et autonome
- sera âgé d'environ 30 ans
- aura une formation d'ingénieur (ou équivalent) en électronique / informatique
- devra posséder un bon niveau d'anglais parlé et écrit
- sera un utilisateur averti de la micro-informatique

Fourchette de salaire : 240 KF+ / voiture de fonction
Les conditions de travail sont motivantes et les perspectives de croissance de l'entreprise très prometteuses.
Merci d'adresser un courrier indiquant vos conditions salariales actuelles, vos motivations ainsi qu'un CV accompagné d'une photo à l'attention de :

FORCE COMPUTERS FRANCE
Madame Aline AUREL
17-19 rue Jeanne Braconnier, 92366 Meudon la Forêt Cedex

Responsable achats



18 000 personnes, 7 divisions, 55 filiales étrangères, *exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique.* ***Sa Division SYLEA*** *se situant au premier rang européen dans son domaine, recherche pour le Département* ***Equipementiers - Equipements Spéciaux*** *de sa branche CABLINAL, un :*

Rattaché au Directeur du département, vous serez en liaison permanente avec les Etudes, l'Industrialisation et les différents sites basés en France ou dans le sud de l'Europe.

Votre objectif : gagner environ 5 points *par an sur les achats et* ***garantir la cohérence de la politique*** *du département en la matière* ***en coordonnant*** *des négociations souvent complexes.*

Vos missions : *•* ***animer*** *une équipe d'acheteurs et de correspondants achats sur les sites en les initiant à une démarche marketing*
• procéder aux ***achats prioritaires*** *et liés aux* ***investissements***
• apporter ***un support amont*** *auprès des Etudes et de l'Industrialisation.*

Agé d'au moins 30 ans, ***de formation supérieure,*** *vous apportez la preuve de résultats significatifs dans la fonction acquis en* ***milieu automobile*** *et* ***dans un contexte PMI.*** *Sens de la négociation, réactivité, capacité pour apporter des solutions innovantes et* ***pratique courante de l'anglais*** *sont autant d'atouts qui vous incitent à nous rejoindre.*

Le poste est basé à Saint-Quentin-en-Yvelines et implique de nombreux déplacements sur les sites.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature ***en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,*** *sous référence* ***9613,*** *au 7 rue de Monceau 75008 Paris.*

MEDIA SYSTEM



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

CESIA — CONSEIL EN ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION

Conduire des missions de **conseil en organisation et en systèmes d'information,** réaliser des **études stratégiques sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication,** c'est ce que nous proposons à des :

Consultants en Organisation et Systèmes d'Information

(X, Mines , Sup Aéro, INSA, HEC, ESSEC...)

- **Senior Manager,** 30/35 ans, pouvant justifier d'au moins cinq années d'expérience de conseil en organisation et systèmes d'information au cours desquelles il aura dirigé des équipes de consultants de haut niveau et développé une activité commerciale avec succès (réf. M0396-SM)
- **Senior Consultants,** ayant une première expérience réussie de deux à trois années en cabinet de conseil ou en entreprise dans le domaine des systèmes d'information et de l'organisation (réf. M0396-SC)
- **Junior Consultants,** avec ou sans première expérience, faisant preuve d'une réelle motivation pour le métier de conseil et pouvant faire état d'une formation de base dans le domaine des systèmes d'information (réf. M0396-JC)

Partenaire privilégié des organisations internationales et du secteur public, les missions qui nous sont confiées sont **à forte valeur ajoutée** (études stratégiques, audits, schémas directeurs, assistance à maîtrise d'ouvrage...)

Pour faire face à une croissance rapide de notre activité **en France et à l'étranger** (Russie, pays de l'Est, Chine, Inde...) nous devons renforcer nos équipes par des Consultants à fort potentiel et aptes à prendre rapidement des responsabilités au sein de notre cabinet.

Impérativement diplômés d'une grande école (d'ingénieurs ou de commerce), les candidats devront **parfaitement maîtriser l'anglais.**

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, photo et CV) en précisant la référence correspondante à Claudine BEAU
CESIA - 6, rue du Général de Larminat 75015 PARIS

Dab's

IMPORTANTE SOCIETE DU SECTEUR DE L'AGRO-FOURNITURE

recrute son

RESPONSABLE DE LA PROMOTION AGRONOMIQUE INTERNATIONALE

Profil recherché :

- Ingénieur agronome ou horticole connaissant bien les productions végétales, les sciences du sol, la nutrition végétale - Si possible, spécialisé en agronomie tropicale - Un doctorat ou DEA serait apprécié.
- Agé d'environ 30/40 ans - Ayant une première expérience professionnelle en recherche appliquée, en agro-fourniture ou développement agricole.
- Maîtrise de l'anglais impérative.
- Disponibilité pour se déplacer à l'étranger.
- Sens promotionnel (voire commercial) développé.

Le poste est basé au Siège de la Société, dans l'Est de la France.

Merci d'adresser le dossier de candidature complet, avec photo et rémunération actuelle, (sous référence 9001) à :

Le Monde Publicité
133, avenue des Champs Elysées - 75409 Paris cédex 08

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

INGÉNIEURS CONSEILS

SCIENCES ET SANTÉ

Indépendants, nous le sommes depuis notre création en 1968. Parmi les toutes premières SSII françaises, nous réalisons, avec 1 750 collaborateurs un chiffre d'affaires de 870 millions de francs. Vos espaces de réussite avec SOPRA, à vous de les découvrir. Ils dépendent de votre sens de l'initiative. Notre métier est l'ingénierie des systèmes d'information complexes et les progiciels haut de gamme. Nous sommes présents dans tous les secteurs d'activité avec une expertise reconnue, une méthodologie éprouvée, un large choix d'outils et de produits.

100 jeunes ingénieurs

Nous recrutons des jeunes diplômés pour accompagner notre croissance, parce que nous avons confiance en l'avenir, le vôtre, le nôtre. Cette politique rigoureuse d'encadrement est un gage de qualité pour nos clients, un gage de réussite pour la réalisation de vos objectifs. Pour les accompagner, nous avons mis en place un observatoire des jeunes embauchés. Pendant leurs dix-huit premiers mois dans l'entreprise, quatre entretiens leur permettent de faire le point sur leur projet professionnel. Réf. : JING.

20 leaders technologiques

Nous recrutons des leaders technologiques parce que nous sommes à la pointe des nouvelles approches. Ingénieur informaticien, vous avez 4 à 8 ans d'expérience dont une expérience réussie dans une architecture client-serveur (IHM, OLE, SGBDR, programmation objet, réseaux...), soit dans un domaine de fabrication industrielle de progiciels techniques ou thématiques, soit d'intégration de grands projets. Réf. : LD.

Si vous êtes curieux d'innovation et passionné de nouvelles technologies (client-serveur, programmation objet...), si vous avez le sens du contact et l'esprit de service, ensemble, explorons de nouveaux espaces de développement. Par notre important programme de recrutement et notre présence sur les moments forts de l'emploi, nous vous donnons également rendez-vous tout au long de l'année pour d'autres perspectives professionnelles. Ecrivez à SOPRA, DRH, Jérôme Bruyas, 3 rue Lauriston, 75116 Paris.

Explorer de grands espaces est dans notre nature

SOPRA.